Google

Q-fo1XXXiii-1h

MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME II.

55411

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.

Biblioteca Nazionale Fondo Palatino

A LONDRES.

M. D C. LXXVIII.

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE QUATRIÉME.

MÉMOIRES 1590 — 1592. *Soulévement dans l'armée de Henri, après la bataille d'Ivry. Diſſipation des finances, & autres cauſes qui l'empêchent d'en profiter. Villes priſes & manquées. Priſe des fauxbourgs de Paris. Siége de cette ville. Particularités ſur ce ſiége. Cauſes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement & autres détails militaires. Faute commiſe par Henri. Il oblige le prince de Parme à ſe retirer. Siége de Chartres. Avanture où Roſny court riſque de la vie. Il ſe retire chez lui,*

mécontent. Succès des armes de Henri IV. Priſes de Corbie, Noyon, &c. Entrepriſe ſur Mante. Expéditions du duc de Montpenſier en Normandie. Préparatifs pour le ſiége de Rouen. Fautes faites à ce ſiége : animoſité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henri. Attaques, aſſauts, & autres particularités de ce ſiége. Le prince de Parme repaſſe en France avec ſon armée. Inſolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entrepriſes où il eſt mal ſecondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités & remarques ſur ce combat. Henri leve le ſiége de Rouen. Marches, campemens, rencontres & combat aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme. Remarques ſur ces combats. Belle action du prince de Parme, au paſſage de la Seine. L'armée de Henri refuſe de le pourſuivre. Raiſons de ce refus, & réflexions ſur ce ſujet.

LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, ſon parti remporta auſſi une victoire en Auvergne (1), où Randan

(1) A Iſſoire. Voyez-en le détail dans *Cayet, ib.* 319; *de Thou, &c.* Jean Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

commandoit les troupes de la ligue; mais il ſemble que la fortune, en donnant à ce prince des ſuccès qui ſuffiſoient à le mettre en poſſeſſion de pluſieurs couronnes, ſe plut en même temps à faire naître des circonſtances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laiſſoient de ſes victoires, que la ſeule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la conſternation étoient ſi grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi, attentif cette fois à profiter de tous ſes avantages, ſembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à ſe les voir ravir par la mutinetie générale de ſon armée : les Suiſſes, ſurtout, refuſerent nettement de faire un ſeul pas en avant, qu'ils n'euſſent été payés auparavant des ſommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mante pour en demander au ſurintendant des finances. Cet homme qui, en ſecret, haïſſoit mortellement le roi, & ne voyoit ſes ſuccès qu'avec chagrin, ſe plaiſoit à augmenter ſon embarras, & n'avoit que la même réponſe à faire à toutes ſes inſtances. Dans ce temps de confuſion, où les deniers royaux

étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi ſuffiſoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la miſere publique. Une autorité abſolue, qui ſeule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malverſation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture, même la plus légere, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit néceſſaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines ſommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il ſe ſervit pour appaiſer le ſoulévement de ſes ſoldats; mais pendant ce temps-là il ſe paſſa du moins quinze jours, pendant leſquels le roi ne put ſortir de Mante, ni par conſéquent profiter de ſa victoire.

Je me ſouviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il ſe voyoit en ce mo-

(2) François d'O, ſeigneur d'O, de Maillebois, de Freſne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, ſurintendant des finances, gouverneur de Paris & île de France. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

ment, pour la premiere fois de ſa vie, en ſituation de pouvoir convertir ſes deſirs en deſſeins. « J'ai eu ſouvent des » deſirs, diſoit-il, mais je n'ai pas encore » trouvé la ſaiſon de former des deſſeins ». Il prenoit ce dernier terme dans la ſignification que tout homme ſage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion aſſurent la réuſſite. En ce ſens, il eſt vrai que chacun peut ſouhaiter ce que bon lui ſemble, ſans nuire à perſonne; mais il n'y a que les fous qui ſe jettent dans des deſſeins ſans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le ſéjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ſes plaintes contre moi, & ce prince ſe donna la peine de venir à Roſny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à eſſuyer des principaux officiers, ſur ſa ridicule prétention, lui demeurerent ſi avant dans le cœur, qu'elles le firent paſſer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même juſtice ſur le gouvernement de Mante, dont la priſe fut preſque le ſeul fruit de la bataille d'Ivry. Le roi, à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les ca-

tholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidele serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

étoit dépourvue de munitions, en entreprit le ſiége. Il ne tarda pas à ſe trouver lui-même, par la malice de ſes ennemis ſecrets, dans une diſette générale de tout ce qui lui étoit néceſſaire pour achever cette entrepriſe, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce ſiége que pour aller inveſtir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis (*a*), dont il s'empara chemin faiſant.

Je ne me trouvai à aucun de ces ſiéges, & mes bleſſures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorſque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me ſoutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne ſe ſouvenant plus de mes plaintes, me reçut avec ſa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de ſa perſonne. Il me communiqua le deſſein qu'il avoit formé ſur Paris, dont il réſolut d'emporter dans le même temps tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de ſubſiſtance

(a) *Villes de l'île de France.*

qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il ſépara ſon armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choiſi le temps de la nuit pour l'exécution, il ſe retira ſur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du ſecours à ceux qui en auroient beſoin. Il ſe plaça dans l'abbaye, où il fut ſuivi, non-ſeulement des bleſſés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Dupleſſis (4), Ruſé, de Freſne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de ſon côté, il n'y a perſonne qui n'eût jugé que cette ville immenſe alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ſes entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de ſpectacle plus capable d'inſpirer de l'hor-

(4) Dupleſſis Mornay, Martin Ruſé, ſieur de Beaulieu, & Pierre Forget, ſieur de Freſne, ſecrétaires de ſa majeſté. Alibour, médecin du roi.

reur. D'épais tourbillons de fumée, au travers deſquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la ſurface de cette eſpece de monde, qui, par la viciſſitude des ombres & de la lumiere, paroiſſoit plongé dans de noires ténebres, ou enſeveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette ſcène dura deux heures entieres, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, ſans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par ſa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en ſorte que rien ne pouvant plus y entrer ſans la permiſſion de ceux qui les gardoient, le peuple ſe vit bientôt réduit à un excès de miſere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de paſſer rapidement ſur cet endroit: je ne trouve aucun plaiſir à m'étendre ſur un objet ſi affreux. Le roi, naturellement compatiſſant, en fut touché. Il ne put ſoutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui

deſtinoit l'empire, devenir un vaſte cimetiere. Il donna les mains ſecrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la ſoulager, & ferma les yeux ſur tous les ſecours de vivres que ſes officiers & ſoldats y faiſoient entrer fréquemment, ſoit par compaſſion pour des parens & des amis, ſoit en vue de faire acheter ce ſecours bien cher aux bourgeois. Il crut ſans doute que par cette conduite, il gagneroit à la fin le cœur des Pariſiens. Il ſe trompa. On jouit de ſes bienfaits, ſans ceſſer de le regarder comme l'auteur de la miſere publique, & lorſque le prince de Parme fut arrivé, on inſulta celui qui ne levoit le ſiége, que parce qu'il s'étoit montré trop ſenſible (5) aux malheurs des aſſiégés.

---

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & pluſieurs autres, ſont auſſi du ſentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il réſiſta pluſieurs fois aux cris & aux inſtances que lui en firent ſes ſoldats, ſur-tout les huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occaſion de ſe venger du maſſacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à ſang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faiſant ſortir de » Paris les bouches inutiles, le conſeil du roi s'oppoſa qu'on leur accordât paſſage; mais le roi » ayant appris à quelle horrible néceſſité ces mi» ſérables étoient réduits, il ordonna qu'on les

Pour juſtifier une action auſſi blâmée en ſoi par les gens du métier, qu'elle ſera louée dans ſon principe par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit

---

» laiſſât ſortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, ſi les » chefs de la ligue, & ſi les Eſpagnols ont ſi peu » de compaſſion de ces pauvres gens-là, ils n'en » ſont que les tyrans; mais pour moi qui ſuis leur » pere & leur roi, je ne puis pas entendre le récit » de ces calamités ſans en être touché juſqu'au » fond de l'ame, & ſans deſirer ardemment d'y » apporter reméde ». *Péréf. 2 partie.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce ſiége, pour faire à Henri IV des propoſitions de paix. « Je ne ſuis point » diſſimulé, leur dit-il, je dis rondement & ſans » feintiſe ce que j'ai ſur le cœur.... Je veux la » paix, je la déſire: pour avoir une bataille, je don- » nerois un doigt, & pour la paix générale, deux. » J'aime ma ville de Paris, c'eſt ma fille aînée, » j'en ſuis jaloux; je lui veux faire du bien, plus » de graces & de miſéricordes qu'elle n'en de- » mande; mais je veux qu'elle m'en ſache gré, & » non au duc de Mayenne, ni au roi d'Eſpa- » gne ». Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Pariſiens compoſeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville ſe vit réduite, fait en même temps horreur & compaſſion. Trente mille perſonnes moururent de faim dans l'eſpace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conſeil de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, les corps morts, & on ſe ſervit de leurs os broyés pour

qu'il ne levoit le ſiege de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6), & pour terminer, par une action déciſive, une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions néceſſaires quand on a à faire retraite devant une ville auſſi peuplée que Paris. Il ordonna-

---

compoſer une eſpece de pâte. Ce mets déteſtable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les hiſtoriens, & en particulier dans le 2 *tom. des mém. d'état de Villeroi*, *p.* 358 *& ſuiv.* Liſez auſſi ſur ce ſujet les beaux vers de la Henriade, *chant dixieme*. Les Pariſiens eurent la principale obligation de leur ſalut au duc de Nemours, dont la belle défenſe a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le ſecondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, capucins, feuillans, chartreux, &c. groteſquement armés par-deſſus leur froc. Ce mal adroit régiment voulant ſaluer le légat, tua ſon ſecrétaire à ſes côtés: les religieux de Sainte-Geneviéve, de Saint-Victor, les Bénédictins, les Céleſtins & quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette maſcarade militaire. *Cayet, Chron. nov. ibid.* 360.

(6) Alexandre Farnèſe, duc de Parme & de Plaiſance, fils d'Octavio Farnèſe, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint: il épouſa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèſe, duc de Parme, & Odoard Farnèſe, cardinal.

que tout le monde ſe tînt prêt pour un ſignal général, afin que tous les fauxbourgs ſe trouvant évacués au même moment, il n'y reſtât perſonne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de ſageſſe & de conduite; elle fut faite heureuſement le 1er au 2 de ſeptembre de cette année, & l'armée entiere arriva au rendez-vous commun ſans aucun inconvénient.

Le roi (7) ſçachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, ſe poſta entre cette ville & Paris, & fit avancer ſa cavalerie légere juſqu'à Claye, (*a*), où les deux camps ſe trouverent ſi près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'eſcarmouches des plus vives. Sur les repréſentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poſte celui de Chelles (*b*), & s'en approcha, contre ſon propre avis; parce qu'on jugea ce poſte

(7) M. de Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le ſiége de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ſes ſoldats, que la ſeule eſpérance du ſac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnaſſent. *Liv. 99.*

(a) *Bourg entre Paris & Meaux.*
(b) *Ville entre Paris & Meaux.*

plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, ſur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, & qui manquerent bien ſans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne préſentant par un de ſes côtés, qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Auſſi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de ſon côté camper ſur la hauteur à l'oppoſite. Son deſſein & ſon intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleuſement propre. Il y étoit à couvert de toute inſulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaiſance l'avoit engagé, lorſqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette poſition, il vit prendre Lagny (*a*) ſous ſes yeux ſans pouvoir l'empêcher (8).

(a) *Ville de Brie, ſur la Marne.*

(8) Le duc de Sully eſt plus ſincere que la plupart des hiſtoriens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occaſion. Ils

Cet événement, joint à la levée du ſiége de Paris, lui cauſa un chagrin ſenſible, parce qu'il ſentit qu'on pouvoit en conclure que ſon ennemi lui étoit ſupérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une choſe d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'eſt qu'il n'y avoit perſonne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits déſavantageux, que les catholiques de ſa propre armée. On ne ſçauroit faire un grand fond ſur le bras de ceux dont on ne poſſéde pas le cœur. Le roi connut encore que la déſobéiſſance de ſes ſoldats, & la diſette d'argent qu'il

---

ne s'accordent pas entr'eux ſur la levée du ſiége de Paris, ni ſur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poſte de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le ſiége de Paris, ſans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom.* 1, *pag.* 190, *tom.* 2, *pag.* 466. Voyez auſſi ſur toutes ces expéditions, *Mathieu*, *ibid.* 53 *& ſuiv.* & les autres hiſtoriens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. « J'ai reconnu, dit il, au duc » de Mayenne, que le roi de Navarre uſe plus de » bottes que de ſouliers, & qu'on le ruinera plu» tôt par dilaiemens & temporiſemens, que par » la force ». *Chronol. nov. de Cayet. ibid.* 390.

ſouffroit, étoient l'ouvrage des mêmes perſonnes; & il en conclut que leur diſpoſition à ſon égard étoit un mal incurable, & qui s'aigriſſoit également, par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle eſt en effet l'antipathie dont la religion eſt le principe, & dans la ſuite le roi en fit mille triſtes expériences.

Il prit un parti ſage, & le ſeul qui lui reſtoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le deſſein de vouloir prendre Paris, que tant de choſes concouroient à faire échouer. Il quitta ſon camp de Chelles, où il pouvoit riſquer beaucoup avec une armée ſi peu liée d'intérêt avec ſon chef, & abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il ſe retira vers la riviere d'Oiſe & s'établit à Creil (*a*), où ſans ceſſer de tenir le prince de Parme en haleine, il le laiſſa lentement ſe conſumer de lui-meme. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laiſſer ſon armée ſe perdre dans l'oiſiveté. Il lui fit faire le ſiége de Clermont (*b*), & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de

(a) *Ville ſur l'Oiſe.*
(b) *En Beauvaiſis.*

Mante, pour tenir en reſpect tout le pays Chartrain & une partie de l'île de France. J'obtins de demeurer près de ſa perſonne, quoique je ne fuſſe pas en état de lui rendre de grands ſervices. La plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aiſément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'uſage d'une de mes mains.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord ſonner fort haut l'avantage de ſe voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, auſſi-bien que toutes les autres villes royaliſtes, de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir long-temps le ſiége. Le général ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort étonné lorſqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il déſeſpéra long-temps de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé, & à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que ſe termina ſa campagne; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un ſecond au même prix. Ne pouvant rien ſur l'armée du roi, non plus que ſur ſes villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue,

qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa préſence.

Il jugea, en général habile, que le roi, qui avoit, pour ainſi dire, fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraite, & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas, mais il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant ſi bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques & de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, & ne le mît à deux doigts de ſa ruine. La plus conſidérable de ces petites actions fut au paſſage de la riviere d'Aîne. C'eſt en cette occaſion que le baron de (9) Biron ſe trouva engagé ſi avant au milieu des bataillons ennemis, que ſi le roi qui y accourut en perſonne, avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puiſſant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois aſſez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre ſon métier. Elle ne juſtifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta; en retranchant ſeulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtiſans empreſſés à plaire à ce prince, attachoient aſſez injuſtement, ce me ſemble, à la retraite du prince de Parme. Il eſt vrai que la maniere dont le roi ſçut rendre inutile une armée qui ſe promettoit la conquête de toute la France, ſa hardieſſe à attaquer un ennemi puiſſant, qui ne ſe retire pas par foibleſſe, & ſon habileté à ſaiſir tous ces avantages, furent un ſujet d'admiration pour les perſonnes conſommées dans l'art, & frapperent également les yeux des ignorans (10). Auſſi cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ſes

(10) « Henri IV, dit P. Mathieu, pourſuivant » le duc de Parme, partit à la dérobée d'Attichy, » & alla voir pour la premiere fois la belle Ga- » brielle à Cœuvre. Il ſe contenta de prendre du » pain & du beurre à la porte, pour ne pas don- » ner de ſoupçons au pere, puis remonta à che- » val, en diſant qu'il alloit vers l'ennemi, & que » bientôt la belle entendroit ce qu'il auroit fait » pour l'amour d'elle ». *tom.* 2, *p.* 59.

partiſans. Pluſieurs villes ſe ſoumirent. Quelques catholiques paſſérent dans ſon parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ſes troupes, ſoit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je ſouhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit aſſez cher, par ſes déférences, le ſecours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma penſée, ne faiſoit que groſſir le nombre des ennemis ſecrets du (11) roi dans le conſeil. C'eſt ainſi que j'appelle tous ces catholiques intéreſſés qui y tenoient le haut bout, & ſe croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, & de Henri III à lui, qu'on voit à la fin du tom. I. des mém. qui portent ſon nom, il paroît que le duc de Nevers ſervit utilement ce prince contre la ligue, mais ſans aucune affection pour le roi de Navarre; & lorſqu'il ſe fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve auſſi au commencement du deuxieme tome des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres ſervices à Henri IV, mais que dans la vérité il mettoit ces ſervices à un aſſez haut prix, & que Henri IV eut beaucoup à ſouffrir de ſes caprices, de ſa jalouſie & de ſa mauvaiſe humeur.

le

le ſéjour que fit ce prince aux environs de Mante (*a*), je me ſaiſis de Giſors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec ſon pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuſeroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres catholiques mirent en uſage ces bas artifices, qui leur faiſoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompenſe des ſervices, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop ſincere pour cacher ma penſée ſur cette injuſtice. Je choiſis, pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces meſſieurs aſſemblés puſſent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas ſemblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt ſecrétement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : « Je vois bien que vous êtes » en colere à cette heure, nous en parle- » rons une autre fois. Il le faut laiſſer

(a) *Ville du Vexin.*

» dire, ajouta-t-il, après que je me fus » retiré ; il eſt d'humeur prompte, & a » même quelque eſpece de raiſon ; néan- » moins il ne fera jamais rien de méchant » ni de honteux : car il eſt homme de » bien & aime l'honneur ». Dans ce premier moment de dépit, je laiſſai ma compagnie à conduire à mon lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant & à Combrailles (*a*) ſur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que ſix gentilhommes avec mes domeſtiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le comte de (12) Tonnerre m'engagea à ſeconder une entrepriſe qu'il faiſoit ſur Joigny (*b*). Il s'agiſſoit de rompre avec le pétard une poterne qui ne s'ouvroit plus depuis longtemps, & d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens arquebuſiers qu'il avoit ramaſſés à la hâte. Ils le ſuivirent environ trois cens pas dans la ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arque-

(a) *Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.*

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

(b) *En Champagne, ſur l'Yonne.*

buſe qui le jetta par terre, la peur commença à les ſaiſir, & ils ſe retirerent vers la poterne au plus vîte, emmenant le bleſſé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou ſeulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laiſſer ſur le pavé à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en pieces par les bourgeois, ſi je ne fuſſe accouru promptement à ſon ſecours avec vingt hommes ſeulement : car quelque choſe que je puſſe faire, il me fut impoſſible de faire tourner la tête à ces méchans ſoldats. Je ne laiſſai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien (*a*) dont il étoit gouverneur, pendant que je ramaſſois ſa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

Le ſouvenir des bontés du roi pour moi, & un penchant invincible, me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au ſiége de (13) Chartres, dont la priſe

(a) *Ville de l'Orléanois ſur la Loire.*

(13) « Le magiſtrat de cette ville lui fit une » longue harangue.... & ayant dit qu'il recon- » noiſſoit que la ville étoit aſſujettie au roi par le » droit divin & par le droit humain, le roi s'im- » patienta, & dit en l'interrompant & pouſſant » ſon cheval pour entrer : ajoutez auſſi, par le » droit canon ». *Hiſt. de France du pere de Cha-*

fut due principalement à la valeur & à l'adreſſe de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuſes que j'aie courues en ma vie, ſans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au ſortir d'un aſſaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un pont d'une ſtructure nouvelle & très-ingénieuſe, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour ſon ſervice, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie de-

---

lons, *t.* 3, *p.* 227. Ce ſiége fut long & meurtrier. *Voyez Mathieu*, *tom.* 2, *p.* 63; *Cayet*, *tom.* 2, *p.* 415, & autres hiſtoriens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1591, dans ſon château de Louve, âgé ſeulement de trente ans, laiſſant de Marguerite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniſte : car on croit que s'il eût vécu, il auroit ſurpaſſé ſon pere même; *de Thou*, *liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral, étoient auſſi morts en même temps en l'année 1586. On les nommoit Laval, Sailly & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritiere de la maiſon de Laval, *liv.* 85.

vant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds néceſſaires à ſon entretien. A trois lieues de Mante, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai ſans crainte & ſans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin, comme s'ils ne nous euſſent pas ſeulement remarqués, ils entrerent dans le bois, d'où ſuivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir ſortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie & la Rue ayant le reſte de ma troupe, qui conſiſtoit en ſix autres gentilhommes & quatre valets qui ſuivoient à quelque diſtance & diſperſés. Ces cavaliers ou brigands, je ne ſçais quel nom leur donner, qui connoiſſoient parfaitement la forêt, avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils ſe rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croiſoit le leur au ſortir de la forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau, lorſqu'au qui vive nous répondîmes, vive le roi; mais en même temps, profitant de notre confiance, ils firent ſur nous une décharge

preſqu'à bout portant, & je me vis particuliérement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchapper ; mais ſans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaiſe conſcience fit trembler la main à ces ſcélérats. Des trois coups tirés ſur moi, il n'y en eut qu'un qui porta ; il me perça la lévre & ſortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue fut le ſeul qui fut porté par terre.

Le reſte de ma troupe accourut au bruit & m'environna, en criant, vive Roſny. Nous chargeâmes tous enſemble nos aggreſſeurs, qui, en tirant quelques coups, gagnerent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua ſeulement à nous tirer dedans ces maiſons quelques arquebuſades, qui me couvrirent le viſage de menu plomb. Cette circonſtance me fit juger que nos adverſaires étoient en pays de connoiſſance ; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié pluſieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faiſoient rien, je crus que le plus ſage étoit de les laiſſer, & de ſonger à

faire panſer mes bleſſures, ſur-tout celle du cou, qui étoit la plus conſidérable, & par laquelle je perdois beaucoup de ſang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil (*a*), de-là je me retirai à Mante, où je fus ſix ſemaines entiéres entre les mains des chirurgiens. Pendant cet eſpace de temps l'armée du roi ſe ſaiſit non-ſeulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduiſoit ce ſiége en l'abſence du roi, que ſa nouvelle paſſion pour mademoiſelle (15) d'Eſtrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(a) *N.... de Combault d'Auteuil.*

(15) Il en ſera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Eſtrées, & de Françoiſe Babou de la Bourdaiſiére. Elle porta ſucceſſivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquiſe de Monceaux, & la ducheſſe de Beaufort.

(16) C'eſt à cette année, & au ſéjour de Henri IV à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre ſans date de ce prince à M. de Roſny, qu'on voit dans les *mſſ. de la biblioth. du roi.* Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires; la voici : « Toutes les nouvelles que » j'ai de Mante ſont que vous êtes harraſſé & » amaigri à force de travailler. Si vous avez envie » de vous rafraîchir & rengraiſſer, je ſuis d'avis » que vous vous en veniez ici; cependant que vo-

Le ſiége de Noyon ſuivit celui de Corbie (*a*). Il n'y en a aucun dont j'euſſe plus ſouhaité de donner un détail circonſtancié, ſi j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des aſſiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour

---

» tre frere ſera par-delà, qui nous dira des nou-
» velles de notre ſiége de devant Chartres, &c. »
Les différens endroits de ces mémoires où il eſt parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de Roſny dans tous ſes conſeils, & notamment celui de ſa converſion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particuliere en lui. J'ai rapporté la lettre ci-deſſus, pour faire voir par un témoignage étranger, que ce jugement n'eſt pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impoſe point par vanité à ſes lecteurs. Les hiſtoriens n'ont commencé à parler de ce miniſtre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conſeils de Henri-le-Grand. On feroit aiſément remonter ce temps juſqu'à celui de ſa grande jeuneſſe, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compoſe une vie où l'on ne voit point de jeuneſſe. C'eſt l'avantage qu'on eſt obligé d'accorder aux eſprits nés graves & ſérieux, ſur les eſprits vifs & pleins de feu.

(a) *Ville de Picardie.*

la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour ſecourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale eſſaya d'y faire entrer du ſecours par deux fois; mais la Chantelerie & Tremblecourt qui le conduiſoient, furent taillés en piéces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes, maréchal de camp, crut être plus heureux, & ſe préſenta avec quatre cens arquebuſiers. Ils tombérent ſur un parti de cinquante ou ſoixante chevaux des nôtres, qui, après le qui vive, les chargerent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent réſiſter, furent tous bleſſés & faits priſon-

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troiſieme des fils de Claude de Lorraine, d'où ſont ſortis toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des ſiéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les hiſtoriens ci-deſſus, *année* 1591.

niers avec Tavannes leur chef. D'Aumale ſe flatta d'enlever à ſon tour deux quartiers de chevaux-légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellangliſe, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande ſupériorité de leur ennemi, ſe défendirent ſi bien & ſi long-temps, que le baron de Biron, MM. de la Hargerie (*a*) & de la Boiſſiere eurent le temps de venir à leur ſecours, après quoi ces deux troupes jointes enſemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'arquebuſiers à cheval. Peu arriverent à Ham (*b*) ſans bleſſures, & il y en eut un grand nombre de faits priſonniers.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces reſtes délabrés ſe retiroient, fut témoin de ſa perte, & proteſta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du ſiége de Noyon ou par une bataille. Il ramaſſa toutes ſes

(a) *Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.*

(b) *Autre ville ſur la Somme.*

forces, il ſe fit amener, par le baron de (19) Roſne les troupes Eſpagnoles que le prince d'Aſcoli commandoit en Champagne, & ſe trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia ſon ſerment, lorſqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui ſembloient ne s'être pas même apperçus de ſon arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui repréſenter par un gentilhomme, à qui le roi donna paſſage dans ſon armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans ſix jours, s'il n'étoit ſecouru; le duc de Mayenne, le prince d'Aſcoli & le duc d'Aumale laiſſerent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit aſſurément d'être mieux ſecondé; il s'appelloit Rieux. De ſimple ſoldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par ſa bravoure & ſon génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux & autant d'arquebuſiers; de raſſurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la conſternation, & d'y tenir juſqu'à la derniere extrémité.

(19) Chrétien de Savigny, baron de Roſne, au duché de Bar.

Le duc de Mayenne voyant que ſon armée lui étoit inutile, la renvoya dans ſes quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il raſſembla ſecrétement les garniſons de Paris, de Dreux & de Pontoiſe, & ſe préſenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mouſquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma bleſſure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus ſur les remparts, la tête bandée, aſſez à tems pour faire ſur les attaquans quelques décharges qui les empêcherent de continuer leur deſſein.

Le duc de Mayenne ne réuſſit pas mieux pour Houdan (*a*), où il fit jetter l'alarme en paſſant. Mon autre frere qui

---

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Roſny, puîné de l'auteur, & le troiſieme des quatre freres dont il eſt parlé dans le commencement de ces mémoires.

(*a*) *Aux confins de l'île de France & de la Normandie.*

s'y trouva avec ſon régiment & quelques compagnies, le reçut de maniere qu'il ſe retira avec honte.

Ce qui venoit de ſe paſſer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'euſſent quelque correſpondance dans la ville, après que nous eûmes conféré enſemble ſur ce qu'il y avoit à faire en cette occaſion, voici ce qui me ſembla le plus expédient. J'avois encore à ma ſolde ſix de ces braves ſoldats qui avoient ſervi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garniſon de mon frere, auquel je n'avois pu les refuſer, & je pouvois faire fond ſur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, & ſe préſentérent pour entrer dans la garniſon de Pontoiſe, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils propoſérent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liai-

(21) Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, ſecrétaire d'état. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

ſons qu'ils avoient conſervées, diſoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre ſoldats qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mante, & leur faiſant faire connoiſſance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes ſortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la ligue. Ces quatre ſoldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le ſuccès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes ſoldats m'informerent exactement de tout ce qui ſe tramoit à Pontoiſe, & de la joie qu'y cauſoit une entrepriſe ſi bien concertée. Le conſeil général de la ligue ayant à ſa tête le cardinal de (22) Bourbon, réſidoit en cette ville.

(22) Ce n'eſt pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de ſoixante-ſept ans : prince d'autant plus à plaindre, que le trône ſur lequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il reſſentit de la victoire que Henri IV rem-

Cependant je prenois mes meſures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, ſans que perſonne y prît garde, des matelats de poudre ſur le rempart où ſe devoit faire l'eſcalade. Je fis fermer toutes les maiſons qui aboutiſſoient ſur ce côté. J'introduiſis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs ſoldats dans les garniſons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait je crus devoir envoyer à Compiegne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put réſiſter à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution ſuffiſante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne

---

porta à Coutras, « & n'accepta la couronne, dit » Cayet, que pour la conſerver à ce prince qu'il » aimoit ». *Chronol. nov. tom.* 1, *liv.* 2, *p.* 857. Celui dont il eſt parlé ici, eſt le cardinal ſon neveu, appellé Charles comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint-Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soiſſons. Il en ſera parlé dans la ſuite.

menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus ſi perſuadé en le voyant arriver, que toutes les meſures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainſi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre ſoldats qui l'avoient conduit, à cauſe des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'aſſura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla ſouper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il ſe jetta ſur un lit, tout habillé, & en groſſes bottes.

La nuit ſe paſſa, & le jour vint ſans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant ſur les remparts toute la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la perſonne du roi. J'allai me repoſer juſqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'obſerver au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le duc de Mayenne, ſur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il étoit arrivé le ſoir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui-même, avoit jugé que ſon deſſein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé juſqu'à Bourgenville. Il

assura la même chose au roi, à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligueurs s'imaginant déja voir le roi à leurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats, qui de part & d'autre s'échapperent, ne purent se taire.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers (*a*). Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher, d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en dehors, du même côté, une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quel-

(a) *Dans la haute Normandie.*

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de la Tour.

qu'un de la garniſon. Le ſieur du Rollet s'en chargea & n'y réuſſit pas moins bien. Il s'adreſſa à un caporal & à deux ſoldats, qui accoutumérent aiſément le reſte de la garniſon à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laiſſer ſeuls. Tout étant ainſi conclu, le roi ſe préſenta devant Louviers à onze heures du ſoir, perſonne ne ſonna au clocher, ni ne remua dans la garniſon. Du Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint ſans la moindre réſiſtance juſques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour raſſembler la garniſon. Pour les bourgeois ils ne s'occupérent que du ſoin de cacher leurs femmes & leurs filles. La ville, dont la principale richeſſe conſiſte dans ſes magaſins de toile & de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand ſecours pour déterrer toutes les caches où étoient ces ſortes de marchandiſes. Il en fit amaſſer une quantité prodigieuſe, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpenſier dans toutes les en-

treprises qu'il fit en (24) Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (25),

---

(24) Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux, Argentan, Lisieux, &c. tenoient pour la ligue; Caen, Alençon, Séez, Ecouché, &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'avril 1589, dans la campagne d'Argentan, du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pieces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf, & autres. Il en demeura trois mille sur la place; on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant & autres. Voyez ces expéditions dans le troisieme *tome des mémoires de la ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois; & de Catherine de Cléves : il étoit né en 1571 : « l'évasion de M de Guise ruina » la ligue », dit Henri IV, au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute

qu'il devoit regarder comme ſon principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu priſonnier depuis le maſſacre de Blois. Il revint à ſon premier deſſein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Aſſuré des ſecours & de la bonne volonté de preſque toutes les villes de Normandie, il quitta Mante, dont il faiſoit depuis quelque temps le lieu de ſon ſéjour, & une petite capitale où réſidoit ſa cour & ſon conſeil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important ſiége, Henri fit un voyage ſecret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût perſuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de reîtres. Le vicomte de Turenne ſe chargea de ce ſoin, par reconnoiſſance de ce que le roi avoit fait réuſſir & honoré de ſa préſence ſon mariage avec mademoiſelle de (26) Sédan, fille & unique

---

fenêtre du château avec une corde, dont il ſe ſervit enſuite pour deſcendre lui-même : il paſſa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu, tom. 2, pag. 81; Cayet, tom. 2, liv. 3, p. 465, &c.*

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de

héritiere du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté, que cette retraite me laiſsât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps, & à laquelle je me ſentois attacher de plus en plus, par une inclination ſi forte, qu'elle me fit penſer à un ſecond mariage.

Le roi avoit défendu expreſſément le commerce & le tranſport des marchandiſes & de toutes ſortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes

---

la Mark, prince ſouverain de Sédan, & de Françoiſe de Bourbon-Montpenſier, devenue héritiere de cette principauté par la mort de ſon frere Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Geneve en 1588; il défendit par ſon teſtament que ſa ſœur épousât un catholique. Cette diſpoſition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiſelle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpenſier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conſeilloit de donner un voiſin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être auſſi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de ſe faire chef des Calviniſtes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminerent Henri IV à faire épouſer à M. de Turenne l'héritiere de Sédan.

déclarées rebelles ; mais en cela, comme en toute autre choſe, il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des paſſages, ſurtout le long de la Seine, gagnés par les ſommes immenſes que leur facilité leur produiſoit, accordoient preſque publiquement les paſſe-ports néceſſaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occaſion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit eſtimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviere vers Paris, il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bâteau devoit, au bout d'un certain temps, en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il ſçavoit, parce que c'étoit ſon propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis ſi bien obſerver au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec ſurpriſe qu'il portoit un paſſe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan, & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & ſans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau a Mante avec ſon conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans leſquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en eſpeces : n'y voyant que quelques pieces

de fil d'or, d'argent & de ſoie d'Eſpagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me préſenta à cette menace pour trente-ſix mille écus de lettres de change, & voulut me perſuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il ſe défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit ſur lui rompit ſes poches. Il en tomba une ſi grande quantité, que le plancher fut couvert à l'inſtant d'écus (27) au ſoleil : peut-être ſongeoit-il à détourner cette ſomme à ſon profit, ou ne la croyoit-il nulle part auſſi ſûrement que ſur lui-même. On peut imaginer quelle fut ſa confuſion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva ſept mille écus en or couſus dans ſes habits. J'en avois fort grand beſoin en at-

(27) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois ſous le regne de Louis XI, & ainſi appellée, parce qu'au deſſus de la couronne il y avoit un ſoleil. Ces écus d'or étoient alors de ſoixante-douze & demi au marc, & valoient juſqu'à ſoixante quatre ſols. *Le Blanc, traité hiſtorique des Monnoies de France, pag.* IX *de l'introduction & pag.* 372.

tendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Roſny. Le roi me fit don de cette ſomme, & prit un plaiſir ſingulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frere, qui m'en ſçurent très-mauvais gré. Je viens au ſiége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces ſi conſidérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un ſecond renfort, qui débarqua pendant le ſiége, ſous l'ordre du comte (28) d'Eſſex, miniſtre & favori de la reine Eliſabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens ſoldats, que commandoit le comte Philippe de Naſſau. Le duc de Bouillon, c'eſt ainſi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis ſon mariage, avoit ſi bien négocié

(28) Robert d'Evreux, comte d'Eſſex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciment que Henri IV écrivit à Eliſabeth. *Mém. de Villeroy, tom.* 4, *p.* 249.

en

en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou ſix mille reîtres, outre quelques compagnies de lanſquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces ſecours étrangers, joints aux ſix mille Suiſſes à la ſolde du roi, aux différens renforts qui vinrent de pluſieurs endroits, ſur-tout de la Normandie, & aux troupes, ſoit catholiques, ſoit proteſtantes que le roi avoit en ſa diſpoſition, compoſoient une armée de quarante-mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province ſe chargerent de fournir tous les vivres & proviſions néceſſaires pour un ſiége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garniſon. Le marquis de Villars (29) connu par ſa capacité & ſa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la diſpoſition de s'enterrer ſous ſes ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, juſqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le ſiége,

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maiſon de Brancacio, originaire de Naples Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, ſortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

il ſe paſſa preſque ſix mois, & qui pis eſt, ſix mois d'hiver; car elle fut inveſtie les premiers jours d'octobre, & on l'abandonna le 20 mars ſuivant, après des efforts de la part des aſſiégeans, & une réſiſtance de celle des aſſiégés, dont je rapporterai quelques circonſtances.

Les troupes aſſiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal, & celui de ma compagnie Freſne-l'Eſplen, où j'allois rarement; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le ſien, où je ſongeai à m'arranger, comme devant y faire un long ſéjour. Je ne quittai preſque point ſa perſonne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes diſcuſſions, le roi régla le temps & la durée du ſervice de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilhommes qui ſe tenoient près de ſa perſonne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poſte dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit ſi fort, que je me ſoumettois à ſervir, non-ſeulement ſous le maréchal de Biron,

mais encore ſous MM. de la Guiche (30), de Born & de Fayolles ; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ſes officiers généraux, & me fit donner l'excluſion, dont j'eus dans la ſuite lieu d'être fort content, les piéces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que, dans le conſeil où l'on agita de quel côté ſe feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de ſoutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette queſtion fut longtemps le ſujet de toutes les converſations à la table comme au conſeil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me ſervois ordinairement : *ville priſe, château rendu.* En effet, je ne comprenois pas comment un homme auſſi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du château ; lequel ſans parler du commandant & de la garniſon, qui n'étoient pas un homme ni une garniſon or-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

dinaires, ni de ſes excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y préſenter qu'avec la moitié moins de monde que les aſſiégés n'en pouvoient oppoſer pour le défendre: ce qui eſt tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que ſon autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captiverent tous les ſuffrages. Sans doute que ce maréchal ſe flattant que rien ne pouvoit réſiſter à une ſi forte armée, embraſſoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en ſe rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne ſe point ménager (31),

(31) Peut-être auſſi comptoit-on faire ſauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les aſſiégés; *mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains qui ont ſoutenu le ſentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, ſur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laiſſer derriere ſoi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant ſurtout auſſi proche de la ville qu'elle l'eſt. Voyez

eut auſſi cette penſée ; car je regarde comme une pure calomnie ſemée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit ſourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refuſé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot, ſur la recommandation de M. de Montpenſier, il ne cherchoit qu'à traverſer ſous main cette entrepriſe, & donnoit, par envie, un conſeil qu'il ſçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui eſt le plus poſitif, c'eſt que ces conteſtations éternelles avec le duc de Bouillon, faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit ſur le roi, en jettant dans la mutinerie les reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dreſſa donc les batteries vis-à-vis le fort, & on ſe contenta, pour gar-

---

ſur les opérations de ce ſiége, *P. Mathieu, l. 2, p. 96 & ſuiv. Cayet, chron. nov. tom. 2, liv. 4*, qui eſt de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron & autres hiſtoriens.

(32) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut bleſſé au ſiége de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

der le bas de la riviere, d'y mettre quelques compagnies de lanſquenets, qui ayant eu du pire dans quelques ſorties qui furent faites de ce côté-là, cédérent ce poſte aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un ſiége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêcherent les ſorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté ; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puiſſe venir à bout. Villars ne ſe contenta pas de défendre les dedans. Il ſortit du château, & fit couper ſur le penchant de la colline qui eſt vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de ſix ou ſept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-ſeulement il incommodoit les aſſiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les expoſoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la garniſon du dedans, le roi réſolut de s'en ſaiſir & de le rendre inutile. Il choiſit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ſes trois cens gentilhommes armés de toutes piéces. Outre les armes

ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des piſtolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mouſquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid exceſſif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par pluſieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre avec une égale animoſité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts conſidérables pour gagner le bord; & les aſſiégés nous repouſſerent pluſieurs fois. J'y fus renverſé deux fois, ma hallebarde caſſée, mes armes détachées ou miſes en piéces. Maignan que j'avois obtenu la permiſſion de mener avec moi, me releva, rajuſta mes armes, & me donna ſa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pieces de bois qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainſi emporter en ſi peu de temps ſon

ouvrage extérieur. Lorſqu'il l'eut appris, & que c'étoit le roi en perſonne qui avoit conduit l'entrepriſe : « Pardieu, dit-il, » ce prince par ſa valeur mérite mille » couronnes. Je ſuis fâché que par une » meilleure croyance il ne nous donne » autant d'envie de lui en acquérir de » nouvelles, que par celle qu'il tient il » nous donne ſujet de lui diſputer la » ſienne; mais il ne ſera pas dit que j'aie » manqué à tenter de ma perſonne, ce » qu'un grand roi a exécuté de la ſienne ». En effet, il ſe mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant auſſi huit cens piquiers choiſis ſur tout ſon nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la tranchée. Le roi ſe ſentit piqué de la vanité de Villars, & réſolu de n'en pas démordre, il ſe diſpoſa à une ſeconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas aſſurément mérité, priérent le roi de mettre de ſa troupe cent gentilhommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il ſe feroit accompagner, fuſſent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & ils s'y comporterent de façon, que malgré la réſiſtance des aſſiégés, qui avoient

doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une ſeconde fois; ils s'y maintinrent dans la ſuite, & ôterent aux aſſiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un ſimple foſſé, il étoit aiſé de juger de l'événement d'un ſiége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Auſſi le roi comprit que malgré ſes ſoins & les peines infinies qu'il ſe donnoit, il lui ſeroit fort difficile de réuſſir. Le deſtin de la France conſervoit ſeul ce prince dans des occaſions, où il s'expoſoit quelquefois juſqu'à nous faire déſeſpérer de ſa vie. C'eſt ſur quoi je trouvai l'occaſion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la repriſe de la tranchée, qu'il me tira à part en préſence des catholiques & de tous les courtiſans, pour m'entretenir ſur l'état préſent de ſes affaires. « Je » ne puis faire autrement, mon ami, me » répondit ce prince, ſi-tôt que j'eus » commencé à lui faire mes repréſentations; car puiſque c'eſt pour ma gloire » & pour ma couronne que je combats, » ma vie & toute autre choſe ne me doit » ſembler rien au prix ».

Il eſt vrai que la ſituation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins pour perſuader au public que ſi ce

ſiége échouoit, ce n'étoit point par ſa faute, & qu'il falloit des coups de valeur auſſi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui ſeroit demeurée d'une entrepriſe, que la moitié de ſon armée craignoit preſqu'autant de voir réuſſir que les ennemis même. Ce ſont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le ſiége par un endroit qui rendoit la priſe de la place impoſſible, lui laiſſoient encore prendre toute la peine, ne lui obéiſſoient qu'à regret & à demi, faiſoient naître obſtacles ſur obſtacles, & diſoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il ſeroit d'une religion différente de la leur.

C'eſt pour m'ouvrir ſon cœur ſur tant de ſujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne ſçût auſſi-bien que moi, tant ſes ennemis domeſtiques s'embarraſſoient peu de cacher leurs ſentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déſerter tout ce qu'il y avoit de catholiques dans ſon armée : « Ce qui entraîneroit, ce ſont les » propres paroles de ce prince, la ruine

» de l'état & celle de la maiſon de Bour-
» bon, parce que, s'ils en venoient une
» fois à cet éclat avec lui, ils ne choiſi-
» roient plus après cela pour roi, un
» prince de cette maiſon ». Il ajouta que cette déſobéiſſance étoit un mal ſans remede, & qu'il étoit obligé de diſſimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de la Guiche, d'O & de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit ſi familiérement un huguenot, nous obſervoient malignement d'un coin de la ſalle, où ils ſe parloient ſans ceſſe à l'oreille; que pour cette raiſon il falloit nous ſéparer, & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que ſur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua en effet l'idée dans cette même converſation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au roi, que de faire finir l'affaire du ſiége de Rouen, par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la ligue, & de le mettre dans ſon parti. Ce prince le ſouhaitoit paſſionnément, moins encore pour l'honneur de ſon entrepriſe, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouver-

neur. Il avoit imaginé que la choſe pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande conſidération, quoiqu'il ne fût que ſon maître d'hôtel. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domeſtique à ſon ſervice au ſortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de ſa faveur auprès de ſon nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de ſa probité. La penſée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & ſa réponſe que je redis au roi, avoit été : que pour le temps préſent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui propoſois. Qu'il ſe croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer ſon maître en ſoupçon de ſa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de conſentir à me voir, comme je le lui propoſois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'obſerver ſi M. de Villars ne prendroit point d'autres ſentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit ſi cela arrivoit, & de me promettre de m'en inſtruire.

Henri n'y ſongea plus ; mais avant que de nous ſéparer, il me demanda mon avis ſur ce qu'il avoit à faire par rapport

au ſiége, & auſſi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit paſſé la Somme pour joindre ſes troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; & encore moins que Villars ne tînt facilement juſqu'à ſon arrivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choſes à faire, ſur leſquelles c'étoit à lui à ſe déterminer. La premiere de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la tranſporter du côté de la ville; & de faire de ſi puiſſans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroîtroient. La ſeconde, que ſans perdre le temps, on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repaſſer la Somme, & continuer enſuite le ſiége ſans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme en le ſuivant il n'avoit pas envie de lever le ſiége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vue, n'évitât enſuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec ſept ou huit mille chevaux, qui auſſi-bien lui étoient inutiles à ce ſiége, & qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore paſſé la

Somme, lui en diſputer le paſſage. Il me quitta en me diſant que j'allaſſe me diſpoſer à le ſuivre avec quinze ou vingt cavaliers ſeulement, choiſis ſur toute ma compagnie.

De retour de Freſne-l'Eſplen, au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une ſortie à la tête de cent chevaux, avec leſquels il avoit paſſé ſur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand déſordre, ſi le roi ne fût accouru armé de ſa ſeule cuiraſſe, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon (a) & quelques autres qu'il avoit trouvés ſous ſa main; que ces trois Meſſieurs ſur-tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracaſſé d'un coup d'arquebuſe. Pour le roi, engagé dans un pas aſſez ſemblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre-le-Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même préſence d'eſprit & la même intrépidité, ſi ce n'eſt que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entieres.

(a) *Louis Berton de Crillon ou Grillon.*

Le prince de Parme occupoit avec toute ſon armée les bords de la Somme, & content de s'être aſſuré de cette riviere, il ne faiſoit preſque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait ſçavoir qu'il pouvoit ſe paſſer encore fort long-temps de ſon ſecours, comme il avoit deſſein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (33), ſon oncle, & celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas ſi-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ſes meilleures troupes, pour punir l'inſolence des Seize, qui abuſant du pouvoir qu'on leur laiſſoit prendre, avoient oſé attacher au gibet le préſident Briſſon (34) &

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV en apprenant ſa mort, dit: « Voilà un tour de la politique eſpagnole; j'ai perdu » un pape qui étoit tout à moi ».

(34) Barnabé Briſſon, Claude Larcher, & Jean Tardif, ſieur du Ru, conſeillers au parlement. « Cataſtrophe indigne d'un ſi docte & ſi excellent » homme, dit Mezerai, en parlant du préſident » Briſſon, mais ordinaire à ceux qui penſent nager entre deux partis ». C'eſt que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Briſſon fut le ſeul des ſix préſidens qui reſta à Paris. La ligue

quelques autres conſeillers auſſi reſpectables par leur vertu que par leur âge, & auroient ſans doute été plus loin, ſi le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces ſéditieux (35), ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques meſures à garder en faiſant cet acte de juſtice, il ne joignit pas le prince de Parme auſſi promptement qu'il l'avoit cru.

Le roi jugea en apprenant cette diſpoſition, qu'il ne devoit pas tarder à ſe mettre en marche. Il laiſſa le ſoin de continuer le ſiége au maréchal de Biron,

---

lui fit même exercer les fonctions de premier préſident; & c'eſt lui qui aida à dégrader le roi Henri III, ſuivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde ſa mort comme une punition de ſon ingratitude; Henri III lui ayant donné en pur don ſa charge de préſident. Au reſte, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea ſa mort, en faiſant pendre dans une ſalle-baſſe du Louvre, quatre des ſeize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les hiſtoriens.*

(35) L'un des ſeize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne: « Ceux » qui l'ont fait, pourront bien le défaire ». Hamilton, curé de ſaint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conſeiller Tardif dans ſa maiſon, ayant avec lui des prêtres qui ſervoient d'archers.

qu'il n'affoiblit que de ſept ou huit mille chevaux, conſiſtant en trois à quatre mille cavaliers François, autant de reîtres & mille arquebuſiers à cheval, à la tête deſquels il partit de Darnetal & prit ſon chemin vers la Somme. Il paſſa le premier jour par Boiſſiere & Neufchâtel; le ſecond, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache; le troiſiéme, il s'avança vers Folleville avec un ſimple détachement, laiſſant derriere lui le gros de ſa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti conſidérable, que conduiſoient MM. de Roſne (36) de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtre, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés ſans doute à

(36) Chriſtian ou Chrétien de Savigny, baron de Roſne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l Hôpital, ſieur de Vitry; Claude de la Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, ſieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit Français, du pays de Beauvaiſis; mais il ſervit toute ſa vie dans les armées eſpagnoles, & fut tué en 1594, au ſiége du Dourlans, à la tête de l'artillerie eſpagnole, fort regre té des Eſpagnols. Le roi d'Eſpagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez ſa mort & ſon éloge. *M. de Thou, liv.* 112

même intention que nous, pour reconnoître la ſituation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repouſſés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit être ſuivi d'une action plus ſérieuſe, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il ſouhaittoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un deſſein tout contraire, retint ſes eſcadrons, qui s'étoient

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également verſé dans la guerre & dans les belles-lettres. Claude de l'Iſle Marivaut; René Viau, ſeigneur de Chanlivaut; N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occaſions. *Le tome 8929 des mſſ. de la bibl. royale*, eſt tout rempli de traits de ſon intrépidité. Nous aurons peut-être occaſion d'en parler dans la ſuite. Il mourut dans une recontre au ſiége de Montauban. Jean, ſeigneur d'Ambure.

retirés d'eux-mêmes lorſqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre ſur eux, au milieu de tant de bataillons, & la nuit étant déja fort proche, ſe contenta de côtoyer & de reſſerrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil (38) où ſa cavalerie, de peur de ſurpriſe, fut obligée de ſe tenir extrêmement ſerrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit ſe préſenter à un ennemi de beaucoup ſupérieur, réveilla notre crainte ſur les dangers auxquels il expoſoit ſa perſonne, & nous porta à lui en repréſenter fortement les conſéquences : mais ce prince qui ne connoiſſoit plus aucuns des ménagemens que nous lui propoſions, dès qu'il s'agiſſoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il ſe contenta d'ordonner à trente de nous qu'il déſigna, de ne point abandonner ſes côtés en quelqu'oc-

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-deſſus nommés ſont en Picardie, & les autres dans le pays de Caux.

caſion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution, qui n'étoit rien moins que ſuffiſante, il ne fit que ſe livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guiſe qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de ſon eſcadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures (*a*), & il réſolut d'enlever cet eſcadron ; ce qu'il exécuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cens chevaux & mille arquebuſiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis ſur la place, le reſte prit la fuite. La cornette verte du duc de Guiſe fut priſe & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc (39) de

(a) *En Beauvaiſis.*

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par ſon mariage avec Henriette de Cléves, ducheſſe de Nevers. Quoique l'auteur en parle preſque toujours déſavantageuſement, il a fait d'aſſez belles actions pour mériter une place

Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de ſe ſaiſir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guiſe & les fuyards ſe retireroient vers l'armée, & de les faire tous priſonniers. J'eus ordre de ſoutenir le duc de Nevers avec ſoixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, miſe en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de ſon commencement.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choiſir les paſſages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit-pas, les mains & le nez dans ſon manchon, & toute ſa perſonne bien empaquetée dans ſon carroſſe. Il n'eut pas lieu pour cette fois de ſe louer de ce grand flegme. Il tarda ſi long-temps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou ſeize cens hommes, à qui il fit faire une ſi prompte diligence, qu'ils y arrivérent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le ſoleil

---

parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez ſa vie & ſon éloge dans *les vies des hommes illuſtres, de Brant. tom. 3, p. 159 & ſuiv.*

levant du lendemain le trouva enfin ſur le haut de la montagne, au pied de laquelle eſt ſitué Bully, précédé de ſes courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, & les ſeconds au nombre de cent, précédoient ſon carroſſe de quelques pas. Mais par malheur, avec toute ſa prévoyance, il avoit oublié de s'aſſurer de ce paſſage, & même à y faire tenir un ſeul ſoldat en garde. Il commença à deſcendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement ſans doute, que s'il eût ſçu quels gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étans entrés dans le bourg, furent aſſez ſurpris d'y voir ſi bonne compagnie; mais comme le froid avoit obligé ces ſoldats de ſe déſarmer & de jetter bas leurs piques, pour ſe ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de ſe ſauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur maître, mais en traverſant le bourg à toutes jambes, & ſortant par l'extrémité oppoſée, ſans s'embarraſſer de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit pour lors en-

foncé avec ſon carroſſe dans l'endroit le plus profond d'une deſcente également eſcarpée, rude & tortueuſe. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fuſils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les ſeconds étant venus lui faire leur rapport avec un air ſi conſterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il réſolut de ſe diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non ſans crier bien des fois, *diantre*, ni ſans quereller ſes valets, qui ne venoient pas aſſez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le caroſſe, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons juſqu'au haut de la montagne, où le duc s'en ſervit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'eſt ainſi que nous ſecondâmes le roi en cette occaſion; exploit riſible où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près, puiſqu'on n'y perdit pas un ſeul homme.

Le prince de Parme connoiſſant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'oſa plus dans la ſuite tenir ſon avant-garde ſéparée de l'armée, & redoubla ſi fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit preſque point de vue, que

c'eſt-là ſans doute la cauſe qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action ſinguliérement hardie de la part du roi, & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande diſtance, s'étoit avancé avec ſix mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans ſa retraite. Le roi aſſembla ſon conſeil, & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il diſoit, il réſolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers ſeulement, & cinq cens arquebuſiers auſſi à cheval ; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'eſcadron.

Il monta le côteau d'Aumale (*a*) avec

(a) *En Normandie, ſur les confins de Picardie.*

ſes

ſes neuf cens chevaux, & marcha deux lieues ſans rien appercevoir ; juſqu'à ce que le temps étant devenu fort clair, d'extrêmement ſombre qu'il étoit, il vit revenir une ſeconde fois Givry, qui lui donna un entier éclairciſſement ſur tout ce qu'il vouloit ſçavoir de cette armée. Elle étoit ſi proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours : mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-ſept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de ſept à huit mille hommes, qui marchoient fort ſerrés, la cavalerie au milieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impoſſible. Il ſe trouva encore trop fort de monde, vu cette ſituation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repaſſer la chauſſée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de ſon eſcadron de s'arrêter ſur le penchant de la montagne, pour être à portée de le ſecourir, s'il arrivoit qu'il en eût beſoin ; & aux cinq cens arquebuſiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de ſe poſter ſur les foſſés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg,

d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, non-seulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité qui semblait livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous, pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. « Voilà un » discours de gens qui ont peur, me dit » ce prince. Je n'eusse jamais attendu » cela de vous autres ». Je priai le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions, étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il se retirât. Ce prince m'a avoué que, depuis sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore davantage. Mais (ajouta-t-il froidement

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage), « croyez auſſi que je ne ſuis pas ſi étourdi » que vous l'imaginez; que je crains au- » tant pour ma peau qu'un autre; & que » je me retirerai ſi à propos, qu'il n'ar- » rivera aucun inconvénient ».

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre ſi hardie que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer ſa cavalerie en raſe campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il ſuppoſoit être cachée & ſupérieure à la ſienne. Il ſe douta même long-temps que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun deſſein de compromettre la ſienne, il ne quittoit point ſon poſte, qui étoit le centre de ſon armée, où il étoit monté ſur un chariot découvert, ſans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du ſoldat, qui ſouffroit impatiemment de voir cent hommes en inſulter trente mille. Cependant quand il ſe fut aſſuré par le rapport de ſes chevaux-légers & de ſes carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, ſi elle y étoit, ne pouvoit être qu'au delà du vallon, il crut qu'il n'y

avoit aucun riſque à nous attaquer; & il le fit ſi bruſquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes pouſſés & rechaſſés juſqu'au vallon. C'eſt en cet endroit que nos arquebuſiers avoient dû ſe poſter. En arrivant, le roi leur cria, *charge*; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis ſoupçonnant en cet endroit un embuſcade, s'arrêtaſſent; & en effet, ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit ſuivi que de cinquante ou ſoixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebuſiers ſaiſis de peur, ou voulant peut-être choiſir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cauſe du malheur qui arriva. Les eſcadrons ennemis, encouragés par le peu de réſiſtance qu'ils trouvoient, pouſſerent leur pointe, & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne ſe mêlaſſent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au piſtolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit, à mon avis, être plus grand, puiſque, de cent nous étions déja réduits

à quarante. Henri voyant que perſonne ne venoit lui aider à ſe tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, preſque auſſi périlleuſe en cette occaſion que la défenſe, parce que nous avions un pont à paſſer, & que ce pont étoit aſſez éloigné. Ce prince ſe mit avec un ſang-froid admirable à la queue de ſa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle paſſa ſans confuſion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne paſſa que le dernier, & tint ferme contre l'ennemi, juſqu'à ce qu'il n'y eût pas un ſeul de nous en deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins: & c'eſt un inſigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le côteau, où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés, firent ſi bonne contenance, que le prince de Parme, plus perſuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux ſiens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le roi, de ſon côté, gagna Neuf-Châtel, où ſa bleſſure l'obligea de ſe mettre au lit. La conſternation qu'elle répandoit ſur nos viſages ceſſa, lorſque les

chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familiérement avec nous des dangers de cette journée : sur quoi j'observe, comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particulieres de l'action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de (41) rois

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid. pag.* 100, & nos meilleurs historiens, ne different qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) « Henri ayant envoyé demander au prince » de Parme ce qu'il lui sembloit de cette retraite, » il répondit qu'en effet elle étoit fort belle ;

qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il

---

» mais que pour lui, il ne se mettoit jamais en » lieu d'où il fût contraint de se retirer ». *Péref. ibid. 2 part.*

C'est en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit cette belle lettre au roi. « Sire, vous avez » assez fait Alexandre, il est temps que vous soyez » Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, & » c'est-là notre gloire. A vous, sire, de vivre » pour la France, & j'ose vous dire que ce vous » est devoir, &c. » *Notes sur la Henriade.*

ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui, ſans enviſager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans ſon dernier combat, l'appelloit ſimplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur ſi héroïque, ne put ſe réſoudre à laiſſer retirer tranquillement le général Eſpagnol. Il remit à un autre temps la guériſon de ſa bleſſure, & remontant à cheval il ne ceſſa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général ruſé, qui, quelque choſe qu'il pût faire, ne lui préſenta jamais qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il fut impoſſible de l'entamer même dans le paſſage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy (*a*), revint à Neuf-Châtel, & alla ſe faire guérir de ſa bleſſure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reſte de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le ſuccès du ſiége y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un

(a) *Ou Pontne-Remy ſur la Somme.*

courier, par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuſe ſortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en piéces les lanſquenets; qu'il avoit pénétré juſqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de ſix pieces de canon, & de toutes les poudres: qu'enſuite pouſſant ſa pointe, il s'étoit rabattu ſur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reſte en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé preſque tous les ouvrages des aſſiégeans.

Une nouvelle ſi triſte rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron: mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en ſçut fort mauvais gré à ce commandant (42), il ſe donna bien de garde d'en

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV ſe croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaiſance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon, dans une occaſion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. «Les oiſons veulent me-

laiſſer rien paroître. La haine naturelle des catholiques de ſon parti, contre les proteſtans, avoit ſaiſi cette occaſion d'inſulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques diſoient hautement, que le ciel ne favoriſeroit jamais le parti de Henri, tant qu'il ſeroit attaché à l'héréſie: diſcours bien ſenſé, après toutes les proſpérités dont ce prince avoit été comblé juſqu'à ce moment. Qu'ils s'expoſoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faiſant ſociété avec ce corps réprouvé. De-là leur zele s'animant, ils en étoient venus juſqu'à projetter d'exhumer tous les huguenots, qui avoient été enterrés ſans diſtinction avec les catholiques, & de laiſſer leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choſes empêcherent l'exécution de

---

» ner paître les oies. Quand vous aurez la barbe » blanche, peut-être en ſçaurez-vous quelque cho- » ſe; mais à cette heure je ne trouve pas bon que » vous en parliez ſi hardiment; cela n'eſt bon qu'à » mon pere que voici, ajouta Henri, en mon- » trant Biron qui avoit menacé de ſe retirer. Il » faut, pourſuivit-il en lui tendant les bras, que » tous tant que nous ſommes, allions à ſon école ». *Mathieu, tom. 2, p. 16.*

ce deſſein, auſſi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, & la crainte que les proteſtans qui compoſoïent les deux tiers de l'armée, ne cruſſent leur honneur intéreſſé à venger ſur tous les catholïques vivans un outrage, que le zele de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces diſpoſitions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer perſonne, & de laiſſer paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas auſſi grand qu'on ſe le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût auſſi conſidérable à ce prince, que l'eût été une diviſion, qui, ſans un extrême ménagement de ſa part, pouvoit lui enlever tous les catholiques de ſon armée, ou à la premiere occaſion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de ſi ſenſibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans ſon cœur, & de mettre de lâches condeſcendances en la place d'un commandement abſolu: mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité,

qui eſt en poſſeſſion d'aſſujettir tous les hommes, lorſqu'il vient d'un homme connu par ſes talens ſupérieurs, ne peut rien ſur des cœurs que la religion anime & déſunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire, après le malheur cauſé par une ſi mauvaiſe conduite, que de lever le ſiége de Rouen; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plauſible, pour ne pas réveiller en ce moment les diſſenſions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne & de Sfondrate, revenoit ſur ſes pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occaſion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le ſiége, & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient ſon armée.

Pour ſe donner le temps d'abandonner ſes lignes ſans confuſion, & de régler l'ordre de ſa marche, il envoya Givry ſe jetter dans Neuf-Châtel (*a*) qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoi-

(a) *Ville dans le pays de Caux.*

qu'assez forte, ne tint pas à beaucoup près aussi long-temps qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus soutenu que Givry (43), quoiqu'ancien officier, & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement, à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-mars. Le roi remédia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (44); &

(43) « Neuf-Châtel pouvoit être forcé dans une » heure », dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance; *tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent-vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. nov. & Mezerai.*

ſe mettant à leur tête, il s'avança ſans perdre de temps du côté par lequel il ſçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit paſſer, il l'y attendit; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de ſe compromettre avec un général tel qu'il connoiſſoit Henri, & d'expoſer au ſort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue ſuite de belles actions lui avoit acquiſe parmi ſes partiſans. Comme il ſe trouvoit en ſituation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoiſſoit de meilleures troupes parmi tous ſes bataillons, & en compoſa un front de bataille derriere lequel il retint, comme ſans deſſein, toute ſa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, & qui ſembloit n'en attendre que le ſignal, toute cette cavalerie, le reſte des gens de pied & le bagage entrerent dans les défilés qui ſervoient d'iſſue au

camp des ennemis, & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme ſçut merveilleuſement tirer parti, ils ſe virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui ſe paſſoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la ſurface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout ſe trouva éclipſé, ſans qu'il fût poſſible à cauſe du terrein coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans ſa retraite, ni d'entamer ſon arriere-garde.

Le prince de Parme ſe ſçut fort bon gré d'être ainſi arrivé ſans la moindre perte juſqu'aux portes de Rouen. Il ſçavoit bien qu'il n'y avoit perſonne aſſez hardi pour entreprendre de le forcer ſous les murs de cette ville. Son deſſein étoit d'y ſéjourner environ ſix ſemaines, qui étoient un temps ſuffiſant pour faire rafraîchir ſon armée; enſuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery (*a*) & Pontdormi, bornant toutes les expéditions de ſa campagne à

(a) *Saint-Valery, en Picardie.*

l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les deſſeins de ce général, & ceſſant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée ſi bien poſtée, il laiſſa le prince de Parme jouir de ſon triomphe, & lui tendit un autre piége. Il licentia toute ſon armée, comme ſi elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la néceſſité. Il en ſépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Giſors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ſes quartiers. Il diſperſa le reſte autour du Pont-de-l'Arche (45), Evreux, Paſſy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint lui-même ſe placer à Louviers. L'apparence juſtifioit cette conduite. Il lui eût été impoſſible de faire ſubſiſter longtemps une armée auſſi nombreuſe, en la tenant raſſemblée : mais par la diſpoſition de ſes quartiers, ſur-tout des derniers où il avoit diſtribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la pro-

(45) Toutes ces villes, ainſi que les endroits ci-deſſus nommés, ſont dans la Haute-Normandie.

meſſe qu'il avoit tiré des officiers de ſe rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute ſon armée en peu de temps; & il comptoit que la ſécurité que ſon éloignement donneroit au général Eſpagnol, lui fourniroit quelque moyen de le ſurprendre, du moins dans ſa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne ſe vît bientôt affamé, & à qui l'on repréſenta qu'il n'y avoit aucun danger de ſe mettre au large, fit avancer une partie de ſes troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra aſſez lâchement cette ville, & le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec (*a*), qui incommodoit fort la ville de Rouen; & négligeant de donner du ſecours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laiſſa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaiſir, qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi attiré par la commodité des

(46) N. de Vieux-Pont, ſieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une ſomme d'argent.

(a) *Sur la Seine, au deſſous de Rouen.*

logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine, au deſſous de Rouen, auſſi loin qu'il put le faire. Ce n'eſt pas que le général eſpagnol ne ſoupçonnât quelque deſſein ſecret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & ſans doute que s'il avoit été le ſeul chef de cette armée, il ne ſe ſeroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux aſſurances que lui donna ſon collégue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le ſuppoſant mieux informé que lui de la diſpoſition & de l'intérieur du pays.

Le roi voyant que l'ennemi ſembloit venir de lui-même au-devant de ſes deſſeins réſolut auſſi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il raſſembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec leſquels, s'avançant ſans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les paſſages entre Rouen & Caudebec, & commença par ſe venger aſſez pleinement de la priſe de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui le mettoit à ſa diſcrétion. Enſuite il vint en

perſonne, avec dix mille fantaſſins & trois mille cavaliers, attaquer ſans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guiſe. L'étonnement où une arrivée ſi bruſque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guiſe fût forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laiſſant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit conſidérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ſes ſoins à aſſurer ſes autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guiſe à Yvetot, & en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ſes troupes diſperſées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs poſtes, & de ſe tenir fort ſerrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas ſuffiſante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il poſta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec

le camp. La derniere démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à ſe porter par-tout où ſa préſence ſeroit néceſſaire. Il ſe trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation; & les fit ſoutenir par ſix cens cavaliers armés de toutes piéces. L'attaque dura trois heures, au bout deſquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient ſe voyant forcés, gagnerent en déſordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, ſur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'aſyle, le duc de Guiſe avec cette même avant-garde qui avoit déja été ſi mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu perſonnellement au duc de Guiſe, ſe hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-ſelle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien raſſuré, il fondit ſur ce quartier avec quatre

cens mouſquetaires ou piquiers & mille fantaſſins, armés d'hallebardes & de piſtolets, l'attaquant par pluſieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions ſi rapides, vit le moment où toute ſon avant-garde alloit être paſſée au fil de l'épée; & ne prenant plus de conſeil que de la néceſſité, il y accourut lui-même, & ſoutint avec vigueur l'effort de nos armes, juſqu'à ce que les troupes de tout ce quartier euſſent gagné le camp retranché. Il y perdit ſept ou huit cens hommes, preſque tous ſoldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainſi de ſa perſonne, en homme qui ſçait auſſi bien ſe battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47).

(47) Le peu de fond qu'on doit faire ſur la juſteſſe des détails militaires que nous font les hiſtoriens, paroît ſur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux ſur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere ſi ſerrée, qu'il ſemble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu ſe faire, & ne ſe ſont faites qu'en trois ſemaines. On peut le juſtifier en ce qu'il n'a voulu que donner une ſimple idée de cette campagne. D'Aubigné, ſoit qu'il

La nuit étant arrivée pendant cette action, le roi au lieu de ſonger à ſe repoſer après une journée ſi bien remplie, l'employa toute entiere à ſe préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuſe à la vérité,

---

ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu deſſein de les particulariſer, donne lieu à la même mépriſe que nos mémoires, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 15. C'eſt dans *de Thou, Davila, Mathieu, Cayet, & les mémoires de la ligue, ſur l'année* 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infinité de choſes, ſelon les mémoires de la ligue auxquels j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guiſe le 28 avril, & un autre corps de troupes le premier mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut bleſſé, *tom.* 5. M. de Thou veut que ce ſoit à la priſe de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette bleſſure, & ne lui fait paſſer la Seine que le 22 mai, *liv.* 103. Cayet eſt du même ſentiment, *tome* 2, *liv.* 4, *page* 82 *& ſuiv.* Mathieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne priſonnier au choc d'Yvetot, & avec auſſi peu de fondement, d'avoir évité une bataille déciſive, *page* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faiſoit le duc de Parme pour paſſer la riviere, & de n'avoir ſçu l'empêcher.

& couvette de retranchemens, mais déja effrayée & à demie vaincue, étoit ſi ſerrée dans ſon camp, que le nombre lui nuiſoit plus qu'il ne pouvoit lui ſervir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agiſſoit ce prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de Céſar & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit ſix pieces de canon, qu'il poiute ſur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puiſſe s'en ſervir. Il viſite ſon armée, & y tient tout en état, pour qu'elle ſe trouve à cette heure raſſemblée à la même place & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les ſuccès précédens donnent à toutes ſes paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuſer toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action qui ne ſçauroit à mon ſens être jamais aſſez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque diſtance de la Seine, ſur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne ſe trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient

pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, ſe trouva tranſporté au-delà de la riviere. Eſt-ce une fable ou une illuſion? A peine le roi & toute ſon armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit preſſenti la réſolution du roi de l'attaquer le lendemain dans ſon camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de ſe paſſer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute ſon armée livrée à la merci du victorieux. Vue inutile, & ſeulement déſeſpérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque reſſource. Mais quelque choſe que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne ſe livra pas ſi bien à cette ſécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des meſures pour ſe tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'auſſi peu de reſſource que les bords de la Seine au-deſſous de Rouen. Ces meſures avoient été d'amaſſer ſecrétement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'eſt à cette précaution, dont ſi peu de généraux auroient été capables, que

que le prince de Parme dût le ſalut de ſes troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, & peut-être de ſa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviere à ces bateaux; & malgré la confuſion de ſon camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres, que la nuit même il en fut conſtruit un pont ſur lequel il fit paſſer avant le jour toute ſon armée & le bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui ſe rendit aux premiers approches. Un grand homme de guerre eſt celui qu'on voit ſe comporter dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe, tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever au général eſpagnol une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réuſſir, il tint le conſeil de guerre, & y propoſa de mener toute l'armée paſſer la riviere à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, & de s'attacher, ſans perdre de temps, à pourſuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyerent ce

ſentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été ſuivi, peut-être que cette campagne auroit été la derniere de la guerre; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiſſoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à ſe mettre de la partie. Sur la propoſition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il ſe fit un cri dans le conſeil, & une eſpece de ſoulévement général, comme ſi le roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonnable. Les catholiques, les proteſtans, les étrangers, tous ſembloient chercher à l'envi des difficultés à oppoſer. On s'écria que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au lieu qu'il s'en paſſeroit du moins autant, avant que nous puſſions ſeulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On repréſenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ar-

(48) M. de Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le paſſage à Pont-de-l'Arche. C'eſt bien injuſtement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute ſur le comte de Henri IV.

tiver au rendez-vous que par petits pelotons ; & que quand même elle ſeroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une courſe ſi pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée auſſi ſenſée.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la ſorte, que de leurs diſcours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obſtacles n'étoient inſurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faiſoient paroître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre ; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans ſa marche ; qu'il ſeroit aſſez arrêté d'ailleurs par quantité d'obſtacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au paſſage de la riviere d'Eure, Louviers, Paſſy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour ; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Seriſy & de deux ou trois autres,

qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impoſſible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fuſſent arrivés.

Ces raiſons rendoient la choſe non pas ſimplement plauſible, mais palpable, & en refuſant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux réſiſtoient à la raiſon avec pleine connoiſſance. Sur quoi il vient naturellement deux choſes à l'eſprit ; la premiere, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne ſe ſervit pour toutes ſes expéditions que de troupes mercénaires, ramaſſées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, ſouvent en petit nombre, & toujours prêtes à ſe mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans ſon hiſtoire ; la ſeconde, juſqu'où ce même prince ſeroit allé, ſi au lieu de ces troupes, il avoit eu à ſes ordres un nombre conſidérable de ſoldats dociles, unis, diſciplinés, conſtamment attachés à ſa perſonne, & prêts à ſe ſacrifier pour lui, tels en un mot que les avoient ces conquérans qu'on a ſi fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle ſe préſente, c'eſt qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs perſonne n'ignore que l'on jugeroit bien

mal du mérite & des talens par le ſuccès, ſi l'on ne jugeoit en même temps du ſuccès par les obſtacles.

On a de la peine à concevoir la raiſon de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occaſion les officiers généraux de l'armée du roi, à réſiſter à un avis ſi ſage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même diſpoſition des eſprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de proteſtans françois, dont la fidélité étoit à l'épreuve, & tout au plus les troupes angloiſes qui ſembloient agir de bonne foi, tout le reſte de l'armée du roi, réformés, catholiques & étrangers, le ſervoient ſans affection, ſouvent à regret, & ſouhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient, de lui voir ſouffrir quelque perte conſidérable. Malgré cette mauvaiſe diſpoſition à l'égard de leur chef, il y avoit des occaſions où toutes ces perſonnes ſe trouvoient comme forcées de le ſeconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque du duc de Guiſe, l'eſcarmouche du bois, & le combat qui la ſuivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi ſçavoit en-

chaîner les unes aux autres, ne laiſſoit ni à leur courage une fois échauffé, le temps de ſe réfroidir, ni à leur eſprit celui de revenir à ſa premiere façon de penſer ; outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens eſt ſeule capable de porter par-tout l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais auſſi cet étourdiſſement & cette chaleur une fois paſſés, les premieres idées ſe réveilloient plus fortement ; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces eſprits, qu'elles leur faiſoient ſentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire.

Cette mauvaiſe réflexion occupoit malheureuſement les chefs de l'armée royale, lorſque le roi y mit en avant de pourſuivre le prince de Parme. Les catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de temps, que ſi le roi après un certain terme qu'on lui preſcrivoit, n'abjuroit pas le calviniſme, ils étoient réſolus de retirer les ſecours qu'ils lui donnoient, & de ſe réunir avec le reſte de la France pour y établir un roi de leur religion ; les catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le roi maître de ſes ennemis,

le mettoit conſéquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les catholiques s'attachoient à en faire valoir la néceſſité, prenoient ombrage de tout, & ſe regardoient toujours comme étant ſur le point d'être ſacrifiés, tant que le roi ne leur ſacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faiſoit rechercher les catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'euſſent travaillé pour les catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laiſſant du moins la balance égale, les rendoit néceſſaires, & s'il falloit qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de juſtes meſures pour ſe faire craindre, & des catholiques, & de celui qu'ils ſe ſeroient donné pour maître. Ces précautions étoient de ſe faire céder un ſi grand nombre de villes, d'obtenir des édits ſi favorables, & de prendre tant d'autres aſſurances, que le roi, tout catholique qu'il eût été, trouvât ſa politique & ſon intérêt à les ménager. C'eſt vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démar-

ches du parti, dirigeoit toutes ſes vues, & à quoi il faiſoit ſervir les cinq ou ſix cens Reîtres dont il diſpoſoit. On les voyoit au moindre ſujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repaſſer en Allemagne. Le roi ayant à ſe comporter de maniere qu'il contentât également des partis ſi oppoſés, étoit très-embarraſſé à étouffer toutes ces ſemences de diviſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui diviſoit les différens partis dont étoit compoſée l'armée du roi; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur ſervice perſonnel, & il ne falloit pas croire que ſans cette ſatisfaction, ils acheminaſſent les choſes à une concluſion générale. L'intérêt des calviniſtes françois

n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les ſeuls qui ſe tinſſent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils ſe piquoient d'une généroſité, qui de quelque maniere que les choſes tournaſſent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils ſe regardoient comme des inſenſés, qui s'immoloient en pure perte pour ſervir des paſſions étrangeres, & demandoient à ſe retirer, comme ils firent en cette occaſion, où ils refuſerent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni ſureté ni reſſource dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les catholiques ſaiſiſſoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi, comme un point néceſſaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agiſſoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes catholiques avoient un ſecret également court & infaillible, & ils s'en ſervoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suiſſes & aux reîtres s'ils n'étoient pas diſpoſés à pour-

ſuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, & en proteſtant que ſi on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne paſſeroient la riviere que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas juſqu'aux Eſpagnols, ennemis ſi déclarés du roi, qui ne fiſſent auſſi leur brigue, & ne ſe mêlaſſent des affaires de ce prince. Ils lui firent propoſer dans ce même temps, non-ſeulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne ſur la tête, pourvu qu'il conſentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les ſcrupules qu'il eût pu avoir ſur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, diſoient-ils, dans un cas bien moins preſſant (49), la ſouveraineté de la Flandre

(49) Par le traité paſſé pendant la priſon de ce prince à Madrid, le 25 février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume aſſemblés à Cognac.

& de l'Artois; & celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Eſpagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation ſi fort à contre-temps, étoit une fineſſe eſpagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre ſuſpect aux catholiques & aux proteſtans tout enſemble. Mais quand elle auroit été fort ſincere, il avoit une raiſon incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque choſe dans les réſolutions qui ſe prenoient dans le conſeil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer ſur le trône, moyennant certai-

(50) Par le traité de Château-Cambreſis, en janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois ſeules villes de Ham, le Châtelet & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Eſpagne & à ſes alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalouſie du connétable de Montmorency contre le duc de Guiſe, & l'envie de ſortir de priſon, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

nes conditions. Il eſt difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche ; dégoût de la hauteur & du faſte des Eſpagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux ſecours, ou deſſein d'aliéner du roi les huguenots. La ſeule marque à laquelle on puiſſe conjecturer qu'ils agiſſoient ſincérement, eſt la dureté des conditions qu'ils propoſoient. J'aurai bientôt occaſion de m'étendre ſur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre ſur les affaires une obſcurité impénétrable, & dans les eſprits la défiance & la jalouſie, & il eſt étonnant qu'après cela les catholiques & les proteſtans ayent pu vivre enſemble dans le même camp, ſans expoſer le roi à les voir à chaque inſtant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront ici une ample matiere de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choſes inaliénables, & ſon diſcernement à pénétrer ceux qui agiſſoient de bonne foi avec lui ; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'eſt que tant de mouvemens ſecrets laiſſoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai, & l'ennemi

ſe couvroit du maſque de l'ami. Tel qui paroiſſoit le plus affectionné au roi, ou le trahiſſoit, ou ne travailloit que pour ſoi.

Il ſeroit inutile de diſſimuler que le maréchal de Biron joua ſouvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, ſoit envie de perpétuer la guerre (51), ſoit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter par-tout la confuſion & la diviſion. Jamais on ne le vit ſe ranger de l'avis commun, ni ſe rendre à la volonté du roi. Il contrediſoit ſans ceſſe, ou pour le plaiſir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embraſſer ſon opinion. Dans le conſeil, à l'occaſion duquel je ſuis entré dans tout ce détail, ſon ſentiment ne fut ni de pourſuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme ſur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repaſsât en s'en retournant en Flandre; projet ſinguliére-

(51) « Quoi donc, maraud! nous veux-tu en» voyer planter des choux à Biron?» dit ce maréchal à ſon fils, qui lui propoſoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref.* 2, *part. ibid.*

ment chimérique, qui fut auſſi-tôt applaudi par les proteſtans ſoumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à ſa ſuite des troupes ſi mal-intentionnées. La campagne avançoit vers ſa fin. Un ſiége auſſi long & auſſi rude que celui de Rouen, faiſoit ſoupirer le ſoldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuſer. Il ſuivit la maxime, qu'un prince doit ſe faire ſçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permiſſion. Il leur diſtribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ſes beſoins les plus eſſentiels, & s'il ne les ſatisfit pas entiérement à cet égard, ils eurent tout ſujet d'être contens de la maniere noble & diſtinguée avec laquelle il loua leurs ſervices, & les remercia. Comme il laiſſoit la Normandie tranquille, & toute entiere ſous ſon obéiſſance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autres villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de longtemps, il donna la même liberté de ſe retirer en leurs maiſons, à tous les offi-

ciers de ſon armée, ſoit catholiques, ſoit proteſtans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la néceſſité de ne pas l'abandonner avec ſes proteſtans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permiſſion, il déclara qu'il s'en tenoit à ſon avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vûes du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus ſecret (52) favoriſoit & fortifioit encore cette réſolution; & Biron qui connoiſſoit & flattoit les foibleſſes du roi, en faiſoit ſa meilleure raiſon.

---

(52) Son amour pour mademoiſelle d'Eſtrées. « Il ſe déroboit quelquefois de ſon armée pour » l'aller voir. Un jour même il ſe déguiſa en pay» ſan, paſſa au travers des gardes ennemies, & ar» riva chez elle, non ſans courir riſque d'être » pris ». *Notes ſur la Henriade.*

Fin du quatriéme Livre.

LIVRE CINQUIÉME.

MÉMOIRES de 1592—1595. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 & 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractere. Abrégé de l'histoire du duc d'Epernon. Sa désobéissance. Son caractere. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne. Détail & examen de ces piéces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection & sage conduite de tous les deux. Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Péron. Conditions offertes

par la ligue, à Henri. Dans quel deſſein. Rejettées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Déſunion des chefs catholiques dans ces états. Leurs brigues & leurs artifices, pour ſe ſupplanter mutuellement. Arrêt du parlement de Paris, & zéle de ſes membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne. Tréve. Sageſſe & habileté de Henri à profiter des diſſentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la concluſion. Sages conſeils donnés au roi par Roſny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Roſny. Henri leve tous les obſtacles à ſa converſion. Particularités ſur ſon abjuration.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de proteſtans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un inſtant pour regagner Paris, d'où il paſſa ſans aucune difficulté en Flandre, peu ſatisfait de ſa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ſes chefs, & fort chagrin d'une bleſſure, dont il ſentit qu'il ne guériroit jamais.

C'eſt dans les hiſtoires générales & particulieres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'eſt fait pendant cette

année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (1), où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Ambliſe, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3)

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, ayant ſurpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechaſſa ſes troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ſes nôces. Affricain d'Anglure-d'Ambliſe, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit priſe ſur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine ſous les murs de cette place, & d'Ambliſe y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royaliſtes étoient venu aſſiéger. Elles étoient compoſées de François, Anglois & Lanſquenets, au nombre d'environ ſept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpenſier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuſes & Eſpagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant paſſer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à

de Craon, la défaite du ſieur de la Guerche, & le blocus de Poitiers, ſont les principaux faits, & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui ſe paſſerent en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, juſqu'aux négociations qui précéderent le couronnement du roi, il s'eſt paſſé pluſieurs choſes dignes de remarque. J'ai juſtifié plus haut mon ſilence à tous ces égards. D'ailleurs j'uſe de la liberté qu'on a de ne ſpécifier dans des mémoires que les choſes dont on a été le plus frappé. Telles ſont celles qui regardent M. le comte de Soiſſons & le duc d'Epernon, ſur leſquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte (4) de

---

la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, & lui-même ſe noya en paſſant cette riviere. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville, dans d'*Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 11. Conſultez auſſi ſur toutes ces expéditions les hiſtoriens déja cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

Soiſſons n'avoit pas perdu l'eſpérance d'épouſer Madame ſa ſœur, dont il poſſédoit toujours la tendreſſe. La mort de Henri III, auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laiſſé dans l'armée du roi, qu'il ſervoit comme bien d'autres ſans affection, & juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il ſe préſentât quelqu'occaſion favorable à ſon amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le ſiége de Rouen : entrepriſe trop importante à ſon avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre choſe. Il feignit un voyage à Nogent, & ſe dérobant du camp, il paſſa ſecrétement & avec la derniere diligence en Béarn, pour y accomplir ſon mariage à l'inſçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi obſervoit juſqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit ſi bon ordre, qu'à ſon arrivée en Béarn le comte trouva bien, à la vérité, Madame Catherine dans les diſpoſitions les plus favorables à ſon égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit ſollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conſeil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en ſon abſence. Le ſieur de

Pangeas (*a*) qui dirigeoit ce conſeil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçus du roi; ſouleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repaſſer en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance ſur Pangeas, qu'en le faiſant tomber du haut d'un eſcalier, un jour qu'il ſe rencontra avec lui chez le roi à Pontoiſe.

Le caractere du comte de Soiſſons ſe connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus déméſurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroiſſoient autant de degrés pour parvenir à ſes fins, & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit ſon objet. Inquiet, chagrin, jaloux, ſon ambition ſe nourriſſoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour ſympathiſer avec le roi. Ils ne ſe reſſembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manieres. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soiſſons joignoit

(a) *N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.*

à un eſprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la diſſimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un ſérieux concerté un air de grandeur qui pût impoſer. Il s'étudioit à ne point être connu, & prenoit pour reſpect le viſage glacé que la fauſſe gravité impoſe. Le faſte & l'appareil étoient tout-à-fait de ſon goût. En un mot, l'ambition avoit pris poſſeſſion de ſon cœur; & ſa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raiſon de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'eſt peut-être que ce caractere approche infiniment de celui de la nation Eſpagnole.

A l'égard du duc d'Epernon (5), l'am-

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz & pays Meſſin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; & comme le remarque l'auteur de ſa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conſeiller d'état, & preſque le plus ancien homme de condition de ſon temps. On l'appelloit la garde-robe du roi, à cauſe du grand nombre de charges

bition ne compoſoit pas ſeule le fond de ſon cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on ſentoit dès le premier inſtant. L'ambition ſe ſert,

---

qu'il avoit dans la maiſon de ce prince. Il y a une fort belle réponſe de lui à Henri IV, qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point : « Le duc d'Epernon, dit ſon hiſtorien, ſans s'é-» tonner de la colere du roi, lui répartit avec » froideur, mais avec gravité : Sire, votre majeſté » n'a point de plus fidele ſerviteur que moi dans » le royaume, j'aimerois mieux mourir que de » manquer à la moindre partie de mon devoir. » Mais, ſire, pour ce qui eſt de l'amitié, votre » majeſté ſçait bien qu'elle ne s'acquiert que par » l'amitié. Le roi qui ſçavoit également eſtimer » les grandes actions & les paroles de cette na-» ture, convertit toute ſon indignation en eſ-» time, &c. » *Vie du duc d'Epernon, p.* 225. Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully, eſt un peu chargé. Il ſeroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raiſons. Tous les hiſtoriens conviennent avec lui ſur l'ambition démeſurée du duc d'Epernon ; & ſes intelligences avec l'Eſpagne ſont prouvées par pluſieurs des lettres du cardinal d'Oſſat. A l'égard de ſon extraction : « *Patrem*, dit Busbeq, *habuit bello egregium*, » *avum tabellionem ſive notarium.* » *Epiſt.* 17. Selon le Pere D. Vaiſette, au contraire, il deſcendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ſes démêlés avec le pape, ſous le régne de Philippe-le-Bel. Conſultez nos généalogiſtes.

dit-on, de toutes ſortes de voies pour arriver à ſon but. Sur ce pied, d'Épernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoiſſoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inſpiré par la dureté de cœur, la miſanthropie & une préſomption qui le faiſoit paroître à lui-même au-deſſus des égards & des récompenſes. Il haïſſoit le roi, parce qu'il haïſſoit tout le monde; & ſans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une déſobéiſſance continuelle à ſes ſupérieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel & inſupportable avec ſes inférieurs, ſont la ſuite de ce caractere.

D'Epernon voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manieres; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais juſques dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais ſervi que par crainte, ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez grandes

grandes diſpoſitions pour la guerre, & dans une ſituation à les faire valoir, il ruina ſes affaires. Il tenoit par lui & par la Valette (6) ſon frere, la Provence & le Dauphiné. Les provençaux qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur (7), frere naturel des trois derniers rois, le mépriſerent pour ſon extraction, & le haïrent bientôt pour ſa cruauté. Ils furent ravis lorſque d'Epernon, qui du vivant de Henri III ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en ſa place la Valette, qui ſe rendit agréable dans la Provence, & ſervit bien le roi. Henri III ayant connu le véritable caractere de ſon favori, commença lui-même à le craindre. Il diſgracia d'Epernon, & penſa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occaſion ſon gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guiſe, qui mettoit Henri III dans la néceſſité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans ſon parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Eper-

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.
(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II & de N. de Leviſton, dame Ecoſſoiſe.

non, dont la vanité ſouffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoiſe, malgré les inſtances que ce prince lui fit faire par Meſſieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque choſe de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans ſon gouvernement de Provence. Il fut le premier à ſigner l'excluſion à la couronne, que les grands du royaume donnerent au roi de Navarre. On ne riſque rien à juger par d'Epernon, de la ſincérité de ce motif de religion, dont il étoit ſi ordinaire alors de ſe parer, pour ſe ſouſtraire à l'autorité légitime.

La ſuite de l'hiſtoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent ſouvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne ſe formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, ſans compter que preſque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à ſe rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

Nemours ſon frere y avoient une forte brigue ; & leur parti devint extrêmement puiſſant, après que le roi d'Eſpagne eut conſenti que le duc de Savoye, qui étoit ſon gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de ſa couronne. Au milieu de leurs ſuccès, ces deux princes rencontrérent un adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriere, & réduiſit leur parti aux abois : c'eſt Leſdiguieres (9), connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le duc de Savoye. Il ſe tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſouveraineté du Dauphiné. Peut-être ſouhaita-t-il ſeulement que le roi eût long-temps beſoin de ſon ſecours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano (*a*) donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuſe (10), la com-

(9) François de Bonne, duc de Leſdiguieres, connétable de France.

(a) *Alphonſe d'Ornano, colonel des Corſes.*

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuſe, après la mort de

teſſe de Sault & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martiningue & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage; mais leur faction ne paſſoit guères les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiégeant une bicoque (*a*). Auſſi-tôt le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer; mais au lieu de prendre le deſſus ſur toutes ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur (*b*). C'eſt l'unique action que je particulariſerai, ſur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuſe, zélé partiſan de la

ſes freres. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne; Gaſpard de Pontevez, comte de Carces; Hubert de la Garde, ſieur de Vins; Charles de Caſaux, &c.

(a) *Roquebrune, bourg de Provence.*

(b) *Ville de Languedoc.*

ligue en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouſe, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays; & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villemur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur eurent recours à Thémines (11), qui tenoit pour le roi dans la province, & le ſollicitérent de leur amener promptement un puiſſant ſecours. Thémines qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort, s'adreſſa au duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrérent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent ſe ſervir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement reſſerrée. Joyeuſe avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'eſt d'attaquer

(11) Pont de Lauſiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : ſans doute qu'il ne connoiſſoit pas aſſez bien la place, ou qu'il eut deſſein de profiter des magaſins de bled & d'autres munitions, dont il ſçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes aſſez conſidérable ; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & ſur-tout de ne pas courir les riſques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fiſſent fort grand bruit, elles ſe débanderent, abandonnerent leur poſte, & nuiſirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne ſervirent aux autres ſoldats royaliſtes. Joyeuſe qui ne manquoit pas de bravoure, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit d'un coup de main, trouvant l'occaſion favorable, & peut-être ſe doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit ſur ces gens, les ſurprit, & en auroit fait un grand carnage, ſi Thémines ne fût accouru aſſez à temps pour ſauver le reſte. Il ne laiſſa pas d'y en avoir ſept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeller

(12) Tout ceci eſt ſi poſitif, qu'il peut balancer

tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le ſolliciter auſſi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent, & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de ſe jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebuſiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour ſoutenir les aſſiégés que Joyeuſe preſſoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit ſortir Renier qui en étoit ſeigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occaſion, & il réſolut de s'y défendre juſqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit ſçavoir ſa ſituation, ne le laiſſeroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit auſſi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon, de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à déſobéir, ne fit aucun état

---

l'autorité de M. de Thou, qui eſt très-favorable au duc d'Epernon ſur ce fait; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui ſoutient que ſes ſoldats chaſſerent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de ſe défendre, *page* 134. D'ailleurs la chronologie novennaire ſe trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, *liv.* 4, *pag.* 63, auſſi bien que les mémoires de la ligue, *tom.* 5.

de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques (*a*) & Chambaut, avec de fort bonnes troupes proteſtantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuſe, nouvellement renforcée par les Toulouſains. Lecques & Chambaut eurent recours à Meſſillac (*b*), lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancerent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens arquebuſiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat qu'ils refuſerent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda à Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp ſans perdre de temps.

(a) *Antoine du Pleix, ſieur de Lecques.*
(b) *Raymond de Meſſillac de Reſtignac.*

Meſſillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des aſſiégeans, ſéparerent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune deſquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laiſſé en bataille, à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain ſignal. Quatre cens hommes attaquerent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantaſſins; mais Joyeuſe qui avoit des eſpions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres; & en même-temps fit tirer les trois coups de canon qui étoient le ſignal convenu avec ſa cavalerie. Soit pareſſe à obéir, ſoit promptitude de la part des proteſtans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le ſoleil levé; & s'attachant au premier retranchement, ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le ſecond retranchement; & n'y portant que leur peur, ce ſecond retranchement, quoique beau-

coup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte conſidérable.

Thémines regardant le tout de dedans la place, ſeconda les attaquans, & fit une ſortie ſi à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux aſſiégeans. Leur cavalerie ſe fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le déſordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réſerve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reſte de l'armée, & chercha ſon ſalut dans la fuite. La peur croiſſant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas poſſible à Joyeuſe d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter ſur le Tarn. Le nombre de ceux qui ſe précipitoient de ce côté ayant ſurchargé ce pont, il fondit en ce moment ſous Joyeuſe, & l'engloutit dans la riviere, ſans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit ſi fort le reſte de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles ſe jettoient dans les flots en cet endroit de la riviere. Il périt en cette occaſion, par l'épée ou par l'eau,

plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée ſi peu conſidérable, au lieu que les royaliſtes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de deſſus les remparts ce ſpectacle étonnant, avec une joie mêlée de ſurpriſe & d'horreur, qui leur faiſoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'hiſtoire ſacrée nous rapporte des Egyptiens au paſſage de la mer rouge. Mais il eſt temps de revenir au roi.

Ce prince ayant paſſé en Picardie, envoya le maréchal de Biron aſſiéger Epernai (*a*), pour donner de l'occupation à ſes troupes. Ce ſiége fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon (13); & ſi le roi qui pendant ce temps-

(a) *En Champagne.*

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit preſque auſſi ſçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ſes commentaires. Il commanda en chef dans ſept batailles, & portoit autant de cicatrices des bleſſures qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter ſon nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné ſon nom à cette maiſon. Voy. auſſi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom.* 3.

là ſe tenoit à Compiegne, ne ſe fût pas déterminé à ſe montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puiſſant ſecours qui cherchoit à ſe jetter dans la place; & l'obligea enfin à ſe rendre.

Les fonds lui manquant abſolument, il fut obligé, après cette expédition, de licentier tout ce qui lui étoit reſté de troupes étangeres. Il demeura encore quelque temps dans ſes quartiers, ſur le bruit qui ſe répandit que le prince de Parme alloit repaſſer pour la troiſieme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le roi. La mort de ce grand général arrivá (14) très-

(14) A Arras dans l'abbaye de ſaint Vaaſt. On accuſa les Eſpagnols de l'avoir empoiſonné par jalouſie; mais la bleſſure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaiſe conformation de ſon corps, eſt la ſeule cauſe de ſa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de ſon corps. *Cayet*, *ibid.* 90. Voyez dans *M. de Thou*, *liv.* 104, l'éloge de ſes grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent ſoixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il ſe plaignit d'avoir été deux fois empoiſonné par les Eſpagnols, ſi l'on en croit d'Aubigné, qui aſſure que les Italiens en furent ſi forts perſuadés,

heureuſement pour tirer d'inquiétude Henri qui ne ſe voyoit point en état de réſiſter à un tel ennemi. L'armée Eſpagnole ayant perdu ſon chef, ſe diſſipa. Le temps de lui nommer un ſucceſſeur, laiſſa au roi celui de reſpirer. Il ſe rapprocha de Paris, & ne ſongea qu'à tirer parti de l'éloignement des Eſpagnols.

Je ne ſuivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des diſpoſitions favorables à mon amour; je m'unis avec cette dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) paſſoit avec ſon armée par Houdan.

---

que depuis ils ne purent compatir avec les Eſpagnols, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 28; & c'eſt auſſi l'opinion de *Bongars*, *liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 mai, le prince de Parme n'ayant paſſé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, ſoit dans le nouveau journal de Henri III imprimé en 1720, où *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully eſt marqué célébré le 18; ſoit dans les mémoires de Sully. La ſeconde femme de M. de Roſny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, ſeigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleſte, & avoit été mariée en premieres nôces avec François Hurault,

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la néceſſité des temps le ſoumettoit à toutes les volontés des catholiques de ſon parti; & que tous les proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adverſaires toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je ſçavois pourtant n'être qu'une feinte, reſſembloit ſi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement juſtifia la ſageſſe du roi; & je fus le premier dans la ſuite à me ranger de ſon opinion, & à lui donner

---

ſieur de Châteaupers & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

des conſeils entiérement oppoſés à mes premieres idées. Mais alors j'enviſageois tout avec d'autres yeux. Le ſentiment de tout ce que les proteſtans & moi avions à ſouffrir, le peu de conſidération où il me ſembloit que j'étois, un peu de cet eſprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion; voilà ce qui formoit mes réſolutions, & ſur quoi je bâtiſſois pour le roi un ſyſtême, qui dans ce temps-là me paroiſſoit le ſeul raiſonnable. J'aurois voulu que ce prince, rendant juſtice à ceux qui le ſervoient avec zele & affection, eût refuſé tout autre ſecours, & ſe fut jetté entre leurs bras. Je me perſuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puiſſances proteſtantes en Europe, auroient fait en ſa faveur de ſi puiſſans efforts, qu'ils auroient ſuffi à le mettre ſur le trône, ſans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela comme dans tout le reſte, les lumieres du roi étoient bien ſupérieures aux miennes. Il comprit dès le premier inſtant, qu'un royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangeres; & quand même il auroit jugé la choſe poſſible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon

prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenſes qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, & à ceux qui auroient été les auteurs de ſon élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuſe rencontre de Chartres, vint à ſe rouvrir, ce qui m'obligea de me tranſporter à Roſny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les ſuites preſque toujours fâcheuſes des bleſſures de cette nature. J'y fis quelque ſéjour. Après une vie auſſi tumultueuſe que celle que j'avois menée juſqu'à ce moment, j'y goûtois le plaiſir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amuſois auſſi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaiſe fortune, auxquels elle m'avoit expoſé pendant vingt ans.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre viſite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de du Pleſſis Mornay.

les gouverneurs de ramaſſer le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à ſon ſecours. C'eſt le temps où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repaſſer le prince de Parme en France, & Buhy me demanda ſi je ne ferois pas comme les autres en cette occaſion. Cette demande réveilla en moi le ſouvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refuſés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute & inſultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion, que ſi le roi avoit eu beſoin de mon ſervice, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponſe fiere, & en la rapportant au roi, il l'empoiſonna comme fait tout bon courtiſan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter ſur moi, parce que mon parti étoit pris de paſſer le reſte de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de ſa façon. Je n'eſtimois pas aſſez Buhy pour le faire le confident de mes ſecrets. « Il a donc bien changé d'humeur, reprit » auſſi-tôt le roi; car il n'a jamais man- » qué de ſe trouver aux occaſions pareil- » les à celle qui ſe prépare. Quoiqu'il » s'excuſe ſur ſes plaies, je connois bien

» ce qui le retient, il eſt en colere contre
» moi, & avec quelque raiſon ; il vou-
» dra dorénavant faire le philoſophe,
» mais lorſque je le verrai, je ſçaurai
» bien accommoder tout cela, car je le
» connois ».

Ce diſcours ſe tenoit en préſence du préſident Seguier (*a*), qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le ſein de ce grand magiſtrat, que je connoiſſois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique ; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me deſſiller les yeux, & à me détromper de ma premiere façon de penſer. « Monſieur, il me ſemble que
» vous êtes un peu en colere. Nous ſom-
» mes dans un temps où la tranquillité
» eſt un bien difficile à acquérir, les plus
» ſages uſeront de ſilence & de patience,
» dans l'eſpérance d'un meilleur ſiecle,
» & le roi eſt ſi bon & ſi ſage, que
» Dieu le deſtine à être notre reſtau-
» rateur ».

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me

(*a*) *Jean Seguier.*

reſtoit plus d'autre incommodité de ma bleſſure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & ſuivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courſes ſur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je ſentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le ſecond de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Gouſſainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui ſi-tôt qu'ils nous eurent apperçus, ſe jetterent dans les bois dont tout ce pays eſt couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les ſeuls de toute la bande qui n'euſſent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payſans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les queſtionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaiſes rencontres qu'on fait ordinairement ſur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, ſe voyant en compagnie de neuf ou dix perſonnes, dont ils ajouterent que

deux ou trois étoient domeſtiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage myſtérieux piquoit ma curioſité. Il fut impoſſible de les joindre; mes gens ſe ſaiſirent ſeulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils ſçavoient de ces trois domeſtiques. Ils me dirent de les ſuivre, & me menerent droit à un gros chêne creux & environné d'un buiſſon fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boëtes de fer-blanc, & un ſac de coutil qui en paroiſſoient pleins. Je me conſolai d'avoir laiſſé échapper les meſſagers, & après avoir ſatisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Roſny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les ſouhaitois. Je trouvai d'abord force commiſſions pour lever des gens de guerre de la part

du duc de Mayenne, pluſieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur, en chiffres. Des pieces plus importantes attirerent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers parti, dont on commençoit alors à faire du bruit; & parmi celles-là, je tombai ſur deux mémoires qui me ſembloient de la derniere conſéquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le préſident Jeannin (17) avoit faites à l'Eſpagne au nom du duc de Mayenne; & le ſecond renfermoit la réponſe faite à ces conditions par l'archiduc Erneſt pour le roi d'Eſpagne. Tous les diſcours qu'on pourroit faire, ne ſçauroient auſſi-bien inſtruire des deſſeins du duc de Mayenne, de l'eſprit de la ligue, & de la politique de l'Eſpagne, que le contenu de ces deux pieces: on ſera bien aiſe d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne ſoumettoit la ligue au pape, & la mettoit ſous la protection du roi d'Eſpagne, aux conditions ſuivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier: que le

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, préſident au parlement de Dijon.

roi d'Eſpagne fourniroit & entretiendroit au ſervice de la ligue une armée de ſeize mille hommes de pied & trois mille chevaux, ſur laquelle armée il y auroit deux mille fantaſſins & cinq cens cavaliers françois, dont lui duc de Mayenne pourroit diſpoſer abſolument, outre quatre mille autres fantaſſins & cinq cens chevaux, auſſi françois, qui ſeroient uniquement attachés à ſa perſonne, & ſoudoyés par l'Eſpagne; que le nombre de ces troupes ſeroit augmenté ſelon le beſoin, mais ſans rien ſtipuler, & à titre de bienfait; que le duc de Mayenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, ſous le titre de lieutenant-général de la couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection ſe feroit dans une conférence générale, c'eſt ſans doute les états du royaume dont on veut parler ſous ce terme; que juſqu'au moment où elle ſeroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la penſion que l'Eſpagne faiſoit déja au général, c'eſt-à-dire, que de trente mille livres par mois, elle ſeroit portée à ſoixante mille livres: outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du traité; & qu'en atten-

dant, on commenceroit par le mettre en actuelle poſſeſſion de la Bourgogne ; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Mayenne ſeroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant-général, & qu'il remettroit alors ſeulement aux Eſpagnols la ville de Soiſſons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la ſeule place de ſureté qu'il eût en France pour lui-même ; que s'il ſe trouvoit des obſtacles inſurmontables, ſoit à l'élection du roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahiſſement ou à la conſervation de la Bourgogne pour le duc de Mayenne, le roi d'Eſpagne feroit à ce dernier pour dédommagement, une penſion annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il riſquoit de perdre en France, laquelle penſion ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelqu'accord qui ſe fît entre le roi d'Eſpagne, & le roi de France reconnu, & paſſeroit à ſes ſucceſſeurs à perpétuité. Il étoit encore ſtipulé, que l'Eſpagne éteindroit toutes les dettes du duc de Mayenne, ou du roi élu du conſentement de cette couronne, s'il étoit françois ; qu'on donneroit pareillement des ſatisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue : elles n'é-

toient point exprimées, ſoit que Mayenne ne ſongeât pas aux autres auſſi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne ſouffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de ſatisfaire les ſeigneurs en penſions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans leſquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Eſpagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maiſon d'Autriche, puiſque le duc de Mayenne ſembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, auſſi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc; celles que l'Eſpagne prendroit, devant être remiſes aux catholiques françois, ſous la protection du roi d'Eſpagne & du duc de Mayenne; le tout pour ſervir de ſûreté & de caution à l'Eſpagne juſqu'à l'élection du roi, ſans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit ſuffiſamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce ſous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un ſecours prompt

&

& efficace. Ce qui fait naître ce ſoupçon, c'eſt l'attention à inſiſter & à revenir ſouvent ſur la clauſe ſuivante, qu'en attendant, qu'on ſe fût déterminé à Madrid ſur tous ces articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Eſpagne commenceroit toujours par envoyer un ſecours puiſſant dans la Bourgogne, qu'on diſoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les réſolutions de cette cour, le duc de Mayenne qui, dans tout ce traité ſe montroit ſerviteur fidele, quoiqu'un peu intéreſſé, de la maiſon d'Autriche, aſſuroit froidement que ſi l'on trouvoit ces conditions trop déſavantageuſes pour l'Eſpagne, elle pouvoit ſe tourner d'un autre côté que du ſien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conſeil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ſes intérêts. L'archiduc Erneſt répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Eſpagne, que ſa majeſté agréoit le titre de conſervateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les ſecours de troupes qu'on lui demandoit

contre le roi de Navarre & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il conſentoit d'envoyer dans la Picardie ſeule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il eſt aiſé de voir à quel deſſein, cette province confinant les Pays-Bas, ſans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroiſſoit pas auſſi alarmé au ſujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conſeil d'Eſpagne pénétroit que ce général demandant la jouiſſance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fuſſent employées. Sur cet article on accordoit ſeulement de quoi lever mille lanſquenets, & ſoudoyer trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que ſi le fort de la guerre tomboit ſur cette province, ſa majeſté catholique ne refuſoit pas d'y envoyer des troupes conſidérables; & ſans doute cette parole étoit ſincere.

Le roi d'Eſpagne ne ſe montroit pas non plus ſi libéral, à beaucoup près, ſur le chapitre particulier de Mayenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la penſion de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela ſimplement, pendant qu'il ſeroit en perſonne dans

l'armée, deux mille fantaſſins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond ſilence ſur tout le reſte. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Eſpagne conſentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fît autant de ſon côté. Elle ne ſe départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soiſſons, & vouloit abſolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faiſoit dans cette guerre : elle promettoit ſeulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroiſſoit encore douteuſe à l'Eſpagne, qui donnoit à entendre que ſi elle ſe faiſoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être ſatisfaite, on pouvoit alors tout attendre de ſa gratitude; mais auparavant on ne vouloit rien riſquer. On laiſſoit pour cet effet, ſans réponſe, tous les autres articles, & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'eſt que le duc de Mayenne ſe déferoit de certaines perſonnes, qui ſans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Eſpagne auprès du général françois. Le papier ne ſouffroit pas ces noms; on les avoit, diſoit-on, déſignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles diſpoſitions étoit ſa majeſté catholique, qui imitoit aſſez bien le duc de Mayenne, en ce qu'elle ſon-

geoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit auſſi cher ſes ſervices.

A cette lecture je ſentis tout mon reſſentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un inſtant à me rendre à Compiegne. Je trouvai que le temps & l'abſence n'avoient rien altéré des ſentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de converſation ſecrete avec ce prince, à qui je dis en gros le ſujet de mon voyage; la lecture des papiers fut remiſe au ſoir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec ſa majeſté, qui y appella Beringhen & Choirin, pour déchifrer les caracteres de la plupart de ces pieces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit ſourdement. Il ſe formoit au milieu de la cour même, ſous les auſpices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes,

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, ſieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conſeiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, préſident de la chambre des comptes.

créatures du comte de Soiſſons & du cardinal de Bourbon, & particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces perſonnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la ſuite meſſieurs de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui ſe piquoient d'être trop bons françois pour ſouffrir la domination eſpagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince proteſtant, s'attacherent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soiſſons s'étoit joint à ces meſſieurs. On diſoit même, qu'infidele à ſon ancienne maîtreſſe, il fut pluſieurs fois ſur le point de s'unir avec mademoiſelle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour ſe diſtinguer des royaliſtes & des ligueurs, & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conſervation des droits de la couronne, par-deſſus toute autre conſidération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Mayenne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en ſçavoit pas davantage; mais les chefs, qui étoient les maîtres du ſecret, ſongeoient

de plus à ſe défaire des deux derniers, par le fer ou par le (19) poiſon, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faiſoient le cardinal de Bourbon roi (20), & lui obtenoient une diſpenſe pour ſe marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Eſpagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on ſera ſurpris que des piéces ſi contraires les unes aux autres ſe trouvaſſent dans le même paquet. Sans en chercher la raiſon dans les ſecrets de la providence, qui, en préſentant au roi du même coup tous les projets qui ſe tramoient contre ſa perſonne, ſembloient l'avertir des juſtes meſures qu'il devoit prendre pour les prévenir; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces perſonnes, qui, communi-

(19) Cette accuſation ne ſe trouve dans aucun autre écrivain, elle eſt du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer ſans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles. Il étoit le troiſieme des fils de Louis I, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé; François, prince de Conty; & Charles, comte de Soiſſons.

quant enſemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur (*a*), ſans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & ſe livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur eſprit ſans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'excluſion au roi de Navarre. Dans cette confuſion de ſentimens, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe rencontrât des avis ſi oppoſés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiegne, ſouvent en conférence avec le roi, qui ſe montroit ſenſiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre ſa perſonne, parce qu'il ſe flattoit que ſa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faiſois pour parler dans ſes entretiens, pouvoient rouvrir mes bleſſures. Toutes les marques d'une confiance entiere & pleine de tendreſſe, je les reçus de ce bon prince. La derniere choſe qu'il me dit en partant, fut de bien obſerver tous les mouvemens de ſes ennemis, & de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le

(a) *Philippe-Emmanuel de Lorraine.*

chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y ſeroit arrivé ; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture ſi difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mante. Il choiſit cette ville par préférence à toutes les autres, parce que, par ſa ſituation, elle lui parut le ſéjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ſes adverſaires, dans un temps où les pratiques du cabinet alloient vraiſemblablement ſuccéder aux fonctions militaires. Son conſeil y ſéjournoit déja ; & il y avoit fait venir madame ſa ſœur. Après la découverte que ce prince venoit de faire des entrepriſes qu'on formoit contre ſa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'aſſurer. Il renforça ſa garde. Il logea dans Limay, qui eſt comme un fauxbourg de Mante, un corps de troupes angloiſes fort affectionnées, & prit le parti de tenir tout le monde pour ſuſpect, ne voyant en effet preſque perſonne dont il ne dût ſe défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ſes conſeils, à ſa table,

à ſes plaiſirs, étoient capables de ſe porter aux plus violentes réſolutions contre lui.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un prince auſſi eſtimable par les qualités de ſon eſprit que par ſes grandes actions, les ſentimens du cœur ſont ce qui touche davantage un homme d'honneur; je dois beaucoup à ce prince, qui m'honora particuliérement de ſa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahiſon, & tout ce que peut inſpirer l'intérêt à des ſujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur roi, ſembloit ne lui laiſſer d'autre parti à prendre que celui d'une réſerve & d'une défiance générale. J'ai quelque choſe de plus à dire; car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'eſtime des perſonnes véritablement vertueuſes? C'eſt dans cette conjoncture ſi délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier ſon ſort & ſa couronne (21);

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaſpard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, ſecrétaire d'état, & lui-même, eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion. Aucun hiſtorien n'a pu nous déſigner nom-

car il ne s'agiſſoit pas d'un moindre objet, perſuadé ſans doute que le conſeil d'un homme plein d'un ſincere attachement, & s'il m'eſt permis de me ſervir

---

mément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroiſſent pas même avoir ſongé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établiſſent dans tout cet endroit de ſes mémoires, que c'eſt principalement, & même en quelque maniere à lui ſeul, que l'honneur en eſt dû. Tacite a dit d'un des principaux miniſtres d'Auguſte, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur lui en laiſſa encore l'apparence. C'eſt ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déja tout l'eſſentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'aviſoit pas ſeulement encore de l'en ſoupçonner; & ce qu'on trouvera de plus ſingulier dans l'hiſtoire de l'un & de l'autre, c'eſt que long-temps après que cette faveur ſe fut déclarée par les principaux emplois & les premieres places qu'on vit le miniſtre occuper, & même juſqu'à la mort de Henri, ils demeurerent enſemble dans ces termes de la plus exacte circonſpection par rapport au public, pendant que dans le particulier, la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & ſon ſujet. Voilà comment il eſt arrivé que dans quelques hiſtoires de Henri-le-Grand, dont les auteurs, ſans pénétrer juſques dans le cabinet, ſe ſont contentés de ne repréſenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Roſny ne ſe trouve point, & celui de Sully, ſi connu pour les perſonnes bien inſtruites, aſſez rarement, vu le perſonnage qu'a joué M. de Sully dans les dix

de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter ſur la pénétration d'eſprit & d'habileté, lorſqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuſe. Rien ne m'a jamais fait ſentir un plaiſir ſi pur & ſi noble, que l'honneur d'un pareil choix ; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'enviſageai la peſanteur du fardeau dont je me ſentis charger ; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foibleſſe & mon incapacité n'allaſſent m'engager dans quelque fauſſe démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occaſions c'eſt à ſoi que l'on ſonge le moins, mais au prince qui ſe repoſoit ſur moi.

De ce moment toutes les précautions

---

ou douze dernieres années de la vie de ce prince. Tout incompréhenſible que paroît cet air de réſerve & de myſtere, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira ſans peine les ſujets qu'ont eus ce roi & ce miniſtre d'en uſer de la ſorte, & même de ne point ſe départir de cette conduite juſqu'à la fin. Ce n'eſt pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru néceſſaire de faire cette remarque une fois pour toutes.

« Il y avoit long-temps, dit l'hiſtorien Mathieu, » *tome* 2, *page* 278, que Roſny étoit entré en » part des grandes affaires du roi. Il fut employé » aux plus confidens du temps de Henri III, &c. »

que prenoit le roi pour ſa perſonne, je les pris pour le conſeil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes ſur l'état des royaumes voiſins en général, & ſur celui de la France, des parties qui la diviſoient, & du roi en particulier. Je conſidérai que ſi, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, ſans mériter quelques reproches, il n'en eſt point qu'on ne s'attire, lorſque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y eſt comporté avec paſſion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes diſpoſitions, & me convainquit de la néceſſité de commencer par forcer mon cœur à ſe vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour ſerieux ſur ma conduite paſſée, me fit appercevoir de l'injuſtice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi à mon égard, & à celui des proteſtans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne ſe rend digne de la religion que l'on profeſſe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la faſſe triompher. Je me dépouillai de cette idée auſſi injurieuſe à l'auteur de la religion, que pré-

judiciable à la religion qui ſe ſert de ces indignes moyens, & l'on me croira aiſément, lorſque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiaſſe auſſi fortement, que des piéges que pouvoit me tendre le zele trompeur de la religion, ſi l'on fait attention à la nature du conſeil que je pris ſur moi de donner au roi.

Lorſque je me fus ainſi aſſuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, & de ſonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniſer les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un ſiecle, deux partis de religion alors à-peu-près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit ſi bien d'être heureux, conſumât ſa vie entiere au milieu des horreurs de la guerre, qui juſque-là ne l'avoit pas laiſſé reſpirer un moment, & lui préparoit, ſi je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit eſſuyé ? D'autre part, devois-je expoſer le corps entier des réformés en France, qui cherchoit la paix & la juſtice, & être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ? Dans l'incertitude du ſort des

armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choſes au point, que peut-être la France, en proie à l'Eſpagne & à tous ſes voiſins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de ſon nom, l'éclat de ſa monarchie & la ſucceſſion de ſes rois? Que de périls dans la guerre! que de piéges dans la paix! que de ſujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une réſolution, frappé de tant de dangers preſqu'inévitables?

Le plus grand de tous étoit encore, ſans difficulté, de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la ſoumettoit à un bon roi, la mettoit en état de ſe venger des ennemis étrangers; c'eſt-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens préſens, & offroit la reſſource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je réſolus de porter le roi à embraſſer la religion (22) romaine & de l'y

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la religion catholique autant davantage pour le ſalut que dans la proteſtante.

préparer peu-à-peu. Je ſçavois bien que je mécontentois par-là deux ſortes de perſonnes, les proteſtans, voiſins de la France, & les calviniſtes François; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut elle pas ſe paſſer de tout ſecours étranger? Quant aux ſeconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fiſſent voir ce changement ſans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois ſur la reconnoiſſance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des perſonnes, à qui il avoit les plus eſſentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'inſtant où je partis de Compiegne; & j'étois encore abſorbé dans ces réflexions, lorſque le roi arriva à Mante. La premiere choſe qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduiſit dans ſa chambre avant le jour, & nous entrâmes auſſi-tôt en matiere. Henri qui de ſon côté avoit fait mille réflexions ſur la ſituation embarraſſante où il ſe trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume; haine entr'eux & contre lui; mutinerie & déſobéiſſance dans tous les

eſprits; pareſſe dans les étrangers alliés; animoſité & brigues de la part des ennemis; trahiſons au-dedans, violences au-dehors; précipices & écueils de toutes parts. La fin de ce diſcours pathétique fut de demander quel remede je connoiſſois à tout cela.

Je répondis au roi que, ſans prétendre lui donner aucun conſeil, je voyois ſimplement trois partis à prendre, ſur leſquels c'étoit à ce prince à ſe déterminer: le premier, de ſatisfaire tout le monde à ſes propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le ſecond, de ne ſatisfaire perſonne en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troiſieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obſtacles qu'on oppoſoit à ſon avénement à la couronne, en ſe faiſant catholique. Le roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui diſois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, ſi j'étois en ſa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis enviſager qu'en ſuivant le premier, il ſe réduiſoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Eſpagne & des ligueurs françois, à

peine d'un ſi grand royaume lui reſteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le ſecond, je lui repréſentai que ſi-tôt qu'il auroit donné occaſion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que ſa naiſſance lui donnoit ſur la couronne, l'abandon de tous les catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du royaume, lui attireroit un orage terrible. L'inconſtance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troiſieme parti, que pour dire au roi qu'étant proteſtant moi-même, je ne pouvois lui rien dire ſur ce jujet.

A meſure que je parlois, je voyois que l'eſprit du roi ſe frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture préſente le jettoit : & je m'attendois que ce ſeroit la vue de tous ces obſtacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y penſoit ſeulement pas. Je le connoiſſois trop bien, pour croire qu'il fût capable de ſe porter à un accommodement qui ne le laiſſeroit roi qu'en peinture, ſujet ou dépendant de l'Eſpagne, ou réduit enfin à une petite

partie de la France : auſſi ſon embarras ne rouloit que ſur les deux autres. D'un côté, diſoit-il, en demeurant dans ſa religion, il voyoit ligués contre lui les princes de ſon ſang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme meſſieurs d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en ſeroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vraiſemblable, & auſſi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter enſemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de proteſtans qu'il alloit abandonner, eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré ſi long-temps ſon unique ſecours. Il ſe les repréſentoit paſſant

(23) René de Rieux, ſieur de Sourdeac; Jean d'O, ſeigneur de Manou, frere du ſur-intendant; Louis de l'Hôpital, ſieur de Vitry; François de Balzac, ſieur d'Entragues; François d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

du mécontentement à la réſolution que fait prendre le déſeſpoir d'être ſacrifiés par un prince ingrat, ſe choiſiſſant un chef, ſe cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ſes armes contr'eux; & il finit par ces paroles: « Non, je ne » ſçaurois les maltraiter, ni leur décla- » rer la guerre; je les aimerai tou- » jours ».

Je me ſentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour ſi rares dans le cœur des ſouverains. Je l'en remerciai au nom de tous les proteſtans, en mettant un genou en terre & en lui baiſant la main. Ce que ce prince oppoſoit à ſon changement de religion, & la maniere dont il le faiſoit, étoit préciſément ce qui diſſipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs préſens. Je repris la parole, & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de diſtinction dans le parti calviniſte, ne ſeroient point aſſez déraiſonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embraſſé par la ſeule néceſſité, lorſqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs perſonnes & à leurs ſervices; & achevant d'expliquer

au roi tout ce que je penſois à ce ſujet, j'ajoutai que le fond de toutes les religions qui croient en Jeſus-Chriſt, étant eſſentiellement le même, c'eſt-à-dire, la foi des mêmes myſteres, & la même croyance ſur la Divinité, il me ſembloit que devenir catholique de proteſtant qu'on étoit auparavant, ou proteſtant de catholique, c'étoit moins changer de religion, que ſuivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence :

---

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully, ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui eſt marqué plus haut lorſqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiere de religion : vous conclurez qu'il étoit calviniſte mitigé, indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'eſt ainſi qu'en parle l'auteur du diſcours manuſcrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'eſt même la principale des raiſons par leſquelles il juſtifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV un conſeil, qui ſans cela s'accorderoit aſſez mal avec les loix de la conſcience & de la droiture naturelle : « dans la » créance où il ſe trouvoit, dit-il, parlant de M. de » Sully, que le roi pouvoit auſſi facilement faire ſon » ſalut dans notre religion comme dans la ſienne, » ce n'a pas été beaucoup haſarder ſa conſcience, » que de lui perſuader ce changement, & c'étoit » au contraire ſervir l'état, voir toute la chrétienté

mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours inconteſtable, qu'embraſſer la religion catholique n'entraîne point la néceſſité de perſécuter toutes les autres; au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un ſpectacle nouveau & plus digne de la religion elle-même: qu'il y avoit aſſez long-temps que la différence des religions donnoit en France les ſcènes les plus tragiques; qu'elle étoit une ſource de calamités & de déſordres, par l'averſion qu'on inſpiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la ſienne: ce qui ſe pratiquoit également de la part des catholiques & des proteſtans; qu'il pouvoit remédier à un mal ſi dangereux, en uniſſant ceux qui profeſſoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne; ou ſi cette entrepriſe étoit impoſſible, en leur preſcrivant du moins des régles ſi juſtes, que les deux partis fuſſent contens de ce qui leur ſeroit

» très-notablement, ſans intéreſſer ſa réputation ». Heureuſement Henri-le-Grand ne prit point de ſon miniſtre ce ſentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-ſincérement.

accordé. J'attendris ce prince par la ſeule idée de rendre ſa mémoire éternelle, en rétabliſſant dans un royaume déſolé le calme, la ſécurité & l'abondance; & de mériter par l'uſage des talens qu'il avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuſe, après qu'on avoit déſeſpéré d'elle, & regardé ſes plaies comme incurables. Je ſuis sûr que ce motif l'intéreſſa plus que celui de ſon repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainſi dire, épuiſé la guerre, ſon cœur redemandoit de lui-même une ſituation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occaſion je parlois pour la raiſon & la juſtice, c'eſt que le roi, qui par un heureux caractere d'eſprit ſentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui diſoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été juſqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y réfléchiroit encore profondément, mais qu'il croyoit qu'il ne ſuivroit point d'autre conſeil. En effet, au bout de trois jours ſon parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui reſtoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture

& la ſincérité faiſoient le fonds de ſon cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ſes paroles, je ſuis perſuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embraſſer une religion qu'il eût mépriſée intérieurement, ou dont il eût ſeulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obſtacles regardoient les principaux chefs du parti proteſtant, que cette ſeule propoſition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous aſſembler, & adreſſant la parole aux plus diſtingués d'entr'eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Pleſſis, de Salignac, de Morlas, de Conſtans & Salettes (25), j'étois auſſi préſent, il leur dit dans l'intention de les ſonder; qu'il les avoit fait aſſembler, pour ſçavoir leur ſenti-

(25) N. Salettes étoit préſident du parlement de Pau, & conſeiller d'état de Navarre, Morlas étoit ſon fils naturel, conſeiller du conſeil privé & d'état, & ſur-intendant des magaſins de France. Ils ſe convertirent tous deux. Henri IV apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: « J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume ». *Chronol. novenn. liv. 7, page 545.*

ment ſur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils

(26) Après avoir ſoigneuſement recueilli tout ce qui eſt dit dans les plus judicieux de nos écrivains ſur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle ſi peu avantageuſement dans mille endroits de ſes mémoires, je crois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de ſauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le calviniſme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique eſpagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maiſon royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, ſont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il aſſiſta, par les conſeils qu'il donnoit fréquemment au duc de Mayenne, de ſe défier du conſeil de Madrid, par la réſerve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ſes deſſeins ſecrets, par le détail des négociations du préſident Jeannin en Eſpagne, par la maniere dont ils ſe comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les ſeize leur portoient. Leur prudence, leur ſang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même: ſans eux ce parti poſſédé d'une paſſion aveugle & furieuſe auroit précipité l'état dans des malheurs

étoient

étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les catholiques l'avoient ſi ſouvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer ſur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouſer l'infante d'Eſpagne, & de tenter par toutes ſortes de moyens de ſe défaire de ſa perſonne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette derniere propoſition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorſqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'aſſurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils penſoient qu'il y eût à faire ſur tout cela, & particuliérement ſur la déſertion des catholiques, qui alloient mettre ſon parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'aſ-

---

irrémédiables. Conſultez l'hiſtoire de *Mathieu*, *tom.* 2, *pag.* 66, 69, 86, *&c. La Chron. noven. liv.* 2, *&c. De Thou*, *les mémoires de Nevers*, *les mémoires de Villeroy*, *Paſſim*, & autres. Voy. auſſi ce que nous avons dit ſur cet article dans la préface de cet ouvrage.

ſemblée, que tous ceux qui la compoſoient, ſans rien prévoir ni ménager, ſans point fixe, & même ſans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainſi dire, ſongé juſques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pouſſer le temps & tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis ſuivi. On ne ſçavoit s'il falloit ſouhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un diſoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à ſe remettre en campagne, & riſquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étoient point encore ſur leurs gardes, ſurtout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être ſeulement plus incertains, ſe retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, ſans pouvoir dire comment. Je ſaiſis cette ouverture, & en la fixant à quelque choſe de raiſonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit ſur l'eſprit de M. le comte de Soiſſons, & un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal diſoit ſouvent en public, que quoique je fuſſe huguenot, il n'y avoit perſonne

pour qui il ſe ſentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux perſuaſions des ennemis du roi; & pour y réuſſir plus plus ſûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conſeillers, ſur-tout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soiſſons, & une madame des Roſiéres, bonne amie du cardinal.

Perſonne ne contredit cette opinion; ſans doute parce que les proteſtans qui avoient entendu la déclaration, ſe ſentant trop foibles pour recommencer actuellement les hoſtilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps préſent. Le roi ne fut pas fâché de ſon côté, que l'avis unanime des proteſtans lui fît rechercher les princes du ſang, & lier commerce avec les catholiques de la ligue. Je me mis à travailler ſuivant mon plan, & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je ſçavois que la jalouſie le rendoit l'ennemi ſecret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant ſa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit ſi géné-

reuſement oppoſé en ſa faveur aux entrepriſes des Durets ; ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont ſa majeſté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, juſqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus ſenſibles de ſon affection ; ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, ſi-tôt que ces graces ſeroient en ſon pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flattoit extrêmement la vanité du perſonnage, me donna ſujet d'entrer, comme ſans deſſein, dans les ſecretes démarches des Durets, que je feignois de ſçavoir fort poſitivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y oppoſer encore plus fortement. En effet, à peine eûs-je lâché quelques paroles ſur ce ſujet, que mon homme cédant à ſon penchant, tomba ſur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrêmité de croire que ſa haine les lui faiſoit accuſer fauſſement. L'idée du chapeau & de l'évêché produiſant ſon effet, Bellozanne feignit

de ſentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte : il ne tint pas à lui que je ne cruſſe qu'il s'étoit oppoſé aux violentes réſolutions des catholiques, dont il m'apprit, chemin faiſant, toute l'intrigue & le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au roi ; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractere. Il ne m'en eut pas ſi-tôt fait la proteſtation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, enſuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la converſation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il ſe trouva bien de ſa trahiſon, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle ſervoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire ſon ſecret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'inſtruire ces meſſieurs de la diſpoſition prochaine du roi à embraſſer leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, ſur-tout le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne ; l'indiſcrétion de Bellozanne produiſoit encore un autre effet, c'eſt de leur donner envie de ſe ſupplanter les uns les autres dans l'acquiſition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à

Bellozanne ſa duplicité, & j'en tirai même un troiſieme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci, ſentant que les nouveaux ſecrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ſes patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus diſpoſés à écouter les propoſitions que j'allai leur faire enſuite. Je leur dis que le roi, piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laiſſoit pas d'être, parce qu'il l'avoit pouſſée juſqu'à donner de l'ombrage aux proteſtans), ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme ſans foi, & qu'il étoit diſpoſé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la ſuite. Je leur gardois une piece, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'eſt le projet d'accommodement de la ligue avec l'Eſpagne, & la réponſe en conſéquence, dont ils n'avoient eu aucune connoiſſance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terraſſa. Ils ſe crurent mépriſés. Ils jugerent le projet aſſez raiſonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, & n'emportât la déciſion des affaires, ſans qu'ils y euſſent contribué en rien: ce qui eſt pour ces ſortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'of-

frir avec ardeur leurs ſervices pour le roi. Le changement de religion que je leur avois auſſi inſinué, leur paroiſſant applanir toutes les chicanes qu'on faiſoit à ce prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuſe, que celui qui avoit été propoſé à l'Eſpagne par le duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en reſtoit point d'autre à ſuivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter ſur eux. Effectivement, ils garderent mieux le ſecret, & s'employerent aſſez utilement.

Je me tournai enſuite du côté de l'abbé du Perron (27), qui par ſon caractere, ſa réputation, ſon éloquence, pouvoit plus auprès du cardinal de Bourbon, lorſqu'il s'agiſſoit de lui faire prendre ou quitter une réſolution, que toutes les fineſſes de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoiſſions depuis longtemps, & il m'avoit quelqu'obligation. Je concertai mon diſcours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raiſon-

(27) Jacques Davy du Perron, depuis évêque d'Evreux, & enſuite cardinal; il en ſera encore parlé.

nemens (28) profonds avoient de puiſſans charmes; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vues humaines, que de religion. Mon frere le gouverneur de Mante fut préſent à cette converſation, où après avoir gliſſé mes diſcours ordinaires ſur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Eſpagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-ſeulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il poſſédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ſes prédéceſſeurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une ſi parfaite connoiſſance de la cour de Rome, ſçavoit mieux que perſonne que Clément VIII, qui ſiégeoit alors, n'étoit ni ſi violent que Sixte V, ni ſi changeant que Grégoire XIV. Que ce pape conſidéroit les affaires préſentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un eſprit net & impartial;

(28) Ce jugement du duc de Sully ſur le cardinal du Perron, paroît plus juſte que celui de Joſeph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

que ſon intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre néceſſaire entre les deux maiſons de Bourbon & d'Autriche, la France ſe trouvât aſſujettie à l'Eſpagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci, pour la monarchie univerſelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des catholiques, le pape trouvoit ſon intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de ſaint Pierre ſuivroient de près le ſort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit riſque un jour de ſe voir réduit à la ſimple qualité de chapelain des rois d'Eſpagne. Que ſa ſainteté penſoit d'ailleurs trop ſenſément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir ſe rapprocher d'elle, ſans ſe ſoucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les ſimples.

Ma propoſition ſouffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la converſation ſur l'Eſpagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas auſſi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cauſe des troubles qui agitoient la France, commençoient à déſeſpérer de voir réuſſir ce bril-

lant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela ſur la connoiſſance qu'ils avoient, tant du roi & des proteſtans qui lui étoient attachés, que des catholiques françois. Le roi d'Eſpagne avoit-il jamais pu ſe mettre ſérieuſement dans la tête de faire de la France une province eſpagnole, & ſe flatter que ſa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Eſpagne? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de ſimples ſoupçons. Le roi d'Eſpagne agiſſoit viſiblement, comme ſentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guiſe & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne penſoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit ſe ſervir de ſes troupes & de ſon argent, ſans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces ſentimens, étoient les propoſitions ſecretes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le comte de Taxis : c'eſt qu'au fond ce prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France ſe réduiroit au plus à deux ou trois de ſes provinces, il lui importoit

peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il eſt vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il ſe donnoit de grandes eſpérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant ſéparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette eſpérance, par l'épuiſement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi ſoutint long-temps la guerre, Philippe ſentoit qu'il ſe verroit peut-être obligé de retirer tous les ſecours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faiſoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & ſembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui diſois, je ne quittai pas ſi-tôt le chapitre de l'Eſpagne : je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, ſi amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coutumes, puſſent s'accommoder jamais d'une ſervitude étrangere, & ſe réſoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des grands d'Eſpagne, ou tout au plus ſtipendiaires d'un roi, qui n'avoit

jamais eu de plus grandes obligations à perſonne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laiſſé attendre juſqu'à la mort la récompenſe de ſes ſervices; que tout le but des ſeigneurs François, en paroiſſant s'attacher au roi d'Eſpagne, n'étoit que de ſe faire accorder de plus grandes récompenſes par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion proteſtante; après quoi ils abandonneroient ſans peine ce reproche ſi rebattu de relaps, auſſi-bien que le deſſein de choiſir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets auſſi vagues.

Je produiſis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui diſois, le traité que la ligue avoit fait propoſer à Henri par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du ſiége de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans ſon temps, mais que je vais expoſer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils deſſeins de s'accomplir? Si la politique de l'état vouloit que détruiſant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur ſang, on

revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au prince, & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres ſont unis & ſoumis à un chef unique, eſt le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la nation françoiſe?

Je tranchai court ſur ce tiers-parti de politique, en faiſant obſerver à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât néceſſairement de deux choſes l'une, ou qu'il ſe réunît à la ligue, ce qui faiſoit perdre à celle-ci le ſecours de l'Eſpagne; ou qu'il marchât ſéparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'expoſoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardoit la perſonne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner ſur les François. Je lui fis remarquer que ſa réputation étoit ſi bien établie partout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti ſi peu accrédité, que dans les pro-

vinces où l'on ne ſe livroit pas auſſi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne ſe jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivreſſe des eſprits ſeroit paſſée, & auroit fait place à l'amour du repos, ſi naturel à ceux qui ont ſouffert; que les provinces commençoient déja à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais ſans tout cela, combien de temps le roi ne pouvoit-il pas encore ſoutenir la guerre avec le ſecours des ſeuls proteſtans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & ſe tenant en garde contre les attentats domeſtiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans ſon parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaiſir de la voir ſe conſumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriſer un prince qui ſe montroit capable de lui redonner ſa premiere tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de ſplendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raiſons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il ſçut en convaincre le cardinal

de Bourbon, en y joignant toutes celles que ſa pénération lui inſpira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reſte de cette année, & le commencement de la ſuivante, furent employés de ſa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette eſpece. Dès qu'on ſe fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient préſenté au roi, il y avoit longtemps, un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La piéce eſt aſſez curieuſe pour en donner un précis. Le véritable eſprit qui faiſoit agir la ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la premiere & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profeſſion publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la ſupériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il ſe dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'euſſent aucune part aux dignités, charges, ambaſſades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fuſſent; en un mot, qu'ils ne demeuraſſent en France qu'à titre de ſimple tolé-

rance, & pour un certain temps, ſauf à proroger le terme, ſuivant l'exigence des cas. Pluſieurs autres articles ſembloient n'y être mis que pour perſuader au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de ſervir la religion & l'état. Telles étoient la clauſe de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de ſix en ſix ans, & pluſieurs autres.

Toutes ces conditions étoient ſpécieuſes; mais on y ajoutoit, & c'étoit-là le point eſſentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriſeroit & ſoutiendroit la ligue de tout ſon pouvoir; qu'il laiſſeroit en ſa puiſſance certain nombre de villes où il ne pourroit pas même mettre de garniſon, c'eſt à-dire, qu'il ne devoit régner que ſous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ſes principaux officiers qu'on lui déſigneroit; que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces gouvernemens les troupes ſuffiſantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y diſpoſer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils ſeroient tous employés à cet uſage, ſuivant une répartition proportionnée à la qualité & aux

beſoins de ces gouvernemens ; qu'il en ſeroit de même de toutes les garniſons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la deſtination de ces gouvernemens ; la Provence, au duc de Nemours ; le Languedoc, au duc de Joyeuſe ; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf ; la Bretagne, au duc de Mercœur ; les deux Vexins à titre de gouvernement, à d'Alincourt ; partie de la Normandie, à Villars ; l'Ile de France, au baron de Roſne ; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre ; la Picardie, au duc d'Aumale ; la Champagne, au duc de Guiſe, avec la charge de grand-maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans ſa maiſon.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé, comme de juſtice. Avec le gouvernement de Bourgogne on uniſſoit pour lui ceux du Lyonnois, Forez & Beaujolois ; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de diſpoſer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois, non-ſeulement militaires, mais encore de finance & de judicature, & qui plus eſt, des dignités, bénéfices & places eccléſiaſtiques ; & pour mettre le

comble à des avantages ſi extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne: il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en temps & lieu les ſujets, outre des penſions conſidérables aux plus diſtingués d'entr'eux. On avoit pouſſé l'excès juſqu'à preſcrire au roi d'acquitter les dettes des perſonnes de conſidération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit qu'il ſouffriroit que des princes étrangers, au choix des catholiques, accédaſſent au traité, & ſe rendiſſent garans de ſon exécution. Le nom du pape étoit le ſeul marqué; ſans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Eſpagne. On reconnoît ici trop clairement les vues ef-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année ſuivante à Roſne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol: il ſera parlé de chacun d'eux dans la ſuite. On rapporte à cette occaſion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne: « Monſieur, vous avez fait des bâ» tards qui ſeront légitimés à vos dépens ».

pagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre choſe, lorſqu'il diſoit qu'on avoit tort de l'accuſer de haïr le roi de France, puiſqu'au lieu d'un, il ſouhaitoit qu'il y en eût vingt.

Perſonne ne croira que la ligue, en traitant avec le roi à des conditions ſi injurieuſes pour ce prince, pût ſe perſuader qu'il s'y ſoumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faiſoit que pour donner à ſon refus une eſpece de tort dans l'eſprit de la plus vile populace. Auſſi le roi loin de traiter cet écrit ſérieuſement, & d'y répondre ſecrétement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le ſacrifia tout d'abord aux proteſtans. Ils donnerent à la piece toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta juſqu'aux catholiques même de la ſuite du roi. Ceux-ci trouverent que tout y étoit mal arrangé; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets, deviendroient une ſource inépuiſable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit abſolument impoſſible. Ils diſſimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impreſſion; c'eſt que par la diſpoſition des graces & des faveurs, il n'en reſtoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre

uſage que de s'attacher plus fortement ceux qui le ſervoient, fit une réponſe fort courte & fort ſéche au préſident Jeannin ; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'eſt pas beſoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, ſur-tout celles où la religion ſe trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occaſion, auroit bien de quoi ſurprendre. Jeannin, ſcandaliſé de ce qu'on avoit traité ſon projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adreſſant au roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton ſur lequel on le prenoit avec lui. Que ſi l'on examinoit bien ſon projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore aſſez bien traité la ligue. Que la ſeule crainte qu'il avoit eue en le faiſant, étoit d'en être déſavoué, ſur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déja formé une principauté dans le Lyonnois, de l'aveu de l'Eſpagne, & encore plus le duc de Mayenne, dont les intérêts y étoient aſſez négligés. La modération de Jeannin n'eſt-elle pas admirable ? Qu'il lui ſembloit y avoir aſſez bien ſervi le roi en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la ſûreté de l'exécution de ſa parole. Comme

ſi celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faiſoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé, pour faire plaiſir au roi, la queſtion de l'hérédité des gouvernemens. Cela eſt vrai; mais quelle difficulté reſtoit-il aux gouverneurs de ſe l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit?

Jeannin marquoit enſuite au roi, avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des catholiques contre lui étant juſtes, non-ſeulement il ne devoit point ſe ſervir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le ſeul roi reconnu en France, non plus qu'après ſa mort, à cauſe de ſa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: que par la même raiſon l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un roi à des ſujets, mais une convention amiable avec un peuple qui ſe donne librement un roi, après que les raiſons de le refuſer ont été levées. Toutes les autres imper-

tinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finiſſoit par rejetter formellement toute entremiſe de MM. de Bouillon, du Pleſſis, & des autres réformés dont le roi avoit fait mention dans ſa réponſe ; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

Pendant que le roi délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre, les états ſe tenoient à Paris (30). L'idée de les convoquer venoit du prince de Parme ; & il faut convenir que par la maniere dont il devoit s'y prendre pour arriver à ſes fins, on ne pouvoit pas prendre de réſolution plus ruineuſe pour la cauſe du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims ; & réuniſſant tous ſes efforts pour ſe rendre maître des délibérations au-dedans, pen-

(30) Ils furent convoqués pour le 25 janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain dans le louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes & toutes les cérémonies de cette aſſemblée, ſe trouvent dans pluſieurs hiſtoriens. Voyez particuliérement *de Thou, liv.* 105 ; *Davila, liv.* 13 ; *mém. de la ligue, tom.* 5 ; *mém. d'état de Villeroy, tom.* 4 ; *mém. de Nevers, tom.* 2, *Mathieu ; tom.* 2, *chronol. novenn. ſous l'année* 1593, *liv.* 5 ; *ſatyre Ménippée, &c.*

dant qu'avec une armée ſupérieure il contiendroit le peuple dans ſon parti, & les grands dans leur devoir, il s'aſſuroit de parvenir à une élection entiérement du goût de l'Eſpagne, & de faire auſſitôt après ſacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique (31). Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occaſion bien choiſie, ſur tout cela une armée capable d'impoſer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, & de donner pour toujours au roi l'excluſion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir ſur le point de l'exécution, ces projets ou expirérent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la ſuite, ni avec la diligence & les autres moyens néceſſaires. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld qui lui ſuccéda, s'approcha enfin avec une armée juſqu'à Noyon; mais dès-lors on n'étoit plus auſſi ſoumis à l'Eſpagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'eſpérance de voir le roi abjurer le calviniſme, & le comte de Mansfeld s'en re-

(31) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit à ce ſujet au roi d'Eſpagne. *Chronol. novenn. liv.* 4. *fol.* 5.

tourna ſans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours eſſentiel au prince de Parme, c'eſt qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Mayenne avoit fait conſentir le pape & les plénipotentiaires de l'Eſpagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiſte de Taxis, qu'on les aſſemblât à Paris. Toutes ces perſonnes avoient eſpéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances, leurs brigues ou leurs préſens, ils pourroient faire jouer mille reſſorts qui leur captiveroient tous les ſuffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut raſſemblé, il ſe trouva traverſé de tant & de ſi différens intérêts, que les Eſpagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & deſtitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de ſourdes pratiques, que de te-

(32) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de Feria.

nir

nir les choſes plus long-temps brouillées, juſqu'à ce que la complication de tant de vues, & l'impoſſibilité de pouvoir jamais les unir, produiſiſſent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embraſſer le parti de la raiſon.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ſes légats qui avoient leur objet particulier? Le roi d'Eſpagne, les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guiſe, enfin les princes du ſang qui avoient auſſi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, ſitôt que les états furent ouverts, conſidérant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille ſtratagêmes qui ſe détruiſoient mutuellement; & ſuivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & ſe dérobant ſous de fauſſes marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déja ſi embarraſſans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient

(33) « La ligue avoit cela de bon pour la France, dit le Grain, que chacun y vouloit commander, & nul obéir».

dans un labyrinthe où perſonne ne ſe connoiſſoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement ſa penſée. Il ſemble qu'on ſe fût donné le mot pour ſe déguiſer à l'envi, & pour faire deviner ſon objet.

Les Eſpagnols ne ſuivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractere particulier, ou cherchoient peut-être à ſonder les eſprits, pour découvrir ſi les François verroient de bon œil un prince étranger régner ſur eux. Lorſqu'ils virent qu'en temporiſant, leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à propoſer ce qu'ils avoient de plus raiſonnable, la mariage de l'infante (34) avec le cardinal de Bour-

(34) Claire Eugenie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épouſé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir eſſayé inutilement par le miniſtere du cardinal de Plaiſance, légat, & du cardinal de Pellevé, de ſoumettre la France à une domination purement Eſpagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Erneſte d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Eſpagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui deſtinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princeſſe à Paris eût

bon. Tous les ſeigneurs François ayant à leur tête les Guiſes, attendoient que les Eſpagnols franchîſſent ce pas, & concouroient tous à un point commun, qui étoit de ſe ſervir de cette propoſition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; conſéquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soiſſons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laiſſa prendre à cette propoſition aſſez de force, pour qu'on en vînt juſqu'à dreſſer les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les ſeigneurs

---

applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou; la brigue en faveur du duc de Guiſe ſe trouva un jour ſi forte par l'union de l'Eſpagne & du clergé de France, que ſans l'oppoſition qu'y mit ſecrétement ſon propre oncle, le duc de Mayenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit ſemer à propos, qu'il étoit réſolu d'embraſſer la religion catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. « On loue le duc de Guiſe, dit le pere de Châlons, *Hiſtoire de France*, » *tom.* 3, *pag.* 257, après Mathieu, d'avoir eu » tant de modération en cette occaſion, qu'il ne » laiſſa paroître aucune marque qu'il ſe flattât d'une » eſpérance auſſi douce, ni aucun empreſſement » pour une ſi grande fortune ».

ſe réuniſſant enſuite, ils ſçurent bien le faire tomber. A quel deſſein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces ſeigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du ſang, retombât ſur eux-mêmes; comme les princes du ſang en paroiſſant s'oublier pour le cardinal, ne le faiſoient auſſi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit enviſager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que ſi elle paſſoit ſur une tête étrangere. Les Eſpagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les uniſſoit contre l'Eſpagne & contre les princes du ſang, venoit enſuite à ſe diviſer en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la ſienne propre à porter le diadême. Le dépit & la jalouſie ſe mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à ſe diſputer la couronne, pour le ſeul plaiſir de ſe l'arracher: c'étoit la conſolation de ceux qui ſe voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une ſeule perſonne, & ſe conſoloit de ne pas réuſſir pour ſoi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette claſſe étoit le clergé; qui, ſans pouvoir déſigner

perſonne nommément, s'oppoſoit ſeulement de toutes ſes forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de ſupplanter deux, trois ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti aſſez ſupérieur pour entraîner tous les oppoſans. Le peuple, quoiqu'aſſez ordinairement eſclave de ſa prévention en faveur d'un ſujet, ne ſe déterminoit point à cauſe de la multiplicité des ſujets; & il lui arrivoit en cette occaſion ce qu'on a ſouvent expérimenté, que prenant le ton de cette ſorte de perſonnes indifférentes & détachées qui ſe trouvent toujours dans le public, il tournoit en ſpectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faiſoit que rire des malheureux ſupplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvoient pas long-temps durer. Les paſſions ſe font donner en ces rencontres, les premieres délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des cauſes les empêche de l'emporter, la raiſon lente à ſe montrer dans les aſſemblées tumultueuſes, ſe fait voir à la fin; & après l'avoir long-temps combattue, on la ſuit par néceſſité. La premiere démarche qu'elle fit dans cette occaſion, fut

par l'organe du parlement, qui peſant plus mûrement les différentes propoſitions qu'on jettoit ſur le tapis, d'un roi Eſpagnol ou Lorrain, ſentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laiſſé contrevenir à un article auſſi fondamental des loix du royaume, que l'eſt l'hérédité de la couronne; & commença, ſans trop ſçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35) qui défendoit de tranſporter

(35) Cet arrêt eſt du 28 juin : « Cette action, » dit M. de Villeroy, *tome* 2, *page* 58, fut d'au- » tant plus louée par les gens de bien, que le péril » en étoit plus grand, & certainement elle ſervit » grandement; & il faut que je diſe, que le royau- » me en demeure obligé à la cour ». Jean le Maître, quoique fait préſident du parlement de la ligue par le duc de Mayenne, le préſident Edouard Molé, les conſeillers Guillaume du Vair, depuis garde des ſceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c. yeurent la principale part. En conſequence, le préſident le Maître fut député avec les conſeillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc ſe plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le préſident le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de di-

la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une penſée nouvelle ; il n'y avoit perſonne qui ne l'eût, & qui ne ſentît l'injuſtice d'en uſer autrement ; mais il ſemble qu'il lui manquoit, pour entraîner les eſprits, d'être propoſée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencerent à paroître ſacrés à mille perſonnes, qui n'y penſoient pas un moment auparavant. L'Eſpagne, que cet arrêt fruſtroit de ſon attente, pouvoit encore parer le coup en s'uniſſant aux Lorrains, ſur leſquels il retomboit comme ſur elle ; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter ſur leurs ſuffrages, plus elle devint irréconciliable contr'eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais ſe rapprocher, & leur éternelle méſintelligence préparoit inſenſiblement la victoire à leur adverſaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela ; mais le clergé (36) empêchoit

---

gnité & d'autorité. *Voyez le cinquieme tome des mém. de la ligue ; mém. de Nevers, tome 2, pag.* 635.

(36) Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des diſcours emportés du cardinal de Plaiſance, légat, de preſque

fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimerent pour s'éteindre bientôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation; l'avis de l'y amener, entraîna enfin toutes les voix : & l'on s'y attacha, non plus légérement comme auparavant, mais par une vue plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vue qui devint dès ce moment

---

tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne : « Débourbonnez-nous, Sei» gneur », c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'écriture sainte : *Eripe me, Domine, de luto fœcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fût le seul des trois états qui conseillât opiniâtrement la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisiéme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre : *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxieme table généalogique.*

celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignerent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquérent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profiterent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon. Ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au marquis de Pisany,

(38) Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le roi, après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu,

(40) A la fin d'avril, & pendant une partie du mois de mai. Voyez-en les actes, *tome* 8889 *des manuscrits de la bibliothèque royale, mém. d'état de Villeroy, tom.* 4, *Mathieu & Cayet, ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes païens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que paroissent les raisons alléguées au contraire, par l'archevêque de Lyon, elles l'emporterent dans cette conférence.

c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes ſur le temporel, que le roi ſur le ſpirituel. Le peuple, ſur-tout, lui rendit une juſtice entiere, & les douceurs d'une trève qui fut l'unique bien & le réſultat de la conférence, acheverent de le mettre dans ſes intérêts. Je reviens plus particuliérement à ce prince.

Il faiſoit toujours ſa réſidence à Mante, où toute ſa prudence ſuffiſoit à peine à lui conſerver entier un parti compoſé de perſonnes ſi différentes dans leurs ſentimens. La tenue des états l'avoit alarmé d'abord, & avec d'autant plus de raiſon, que la premiere idée qui s'offroit à l'eſprit, c'eſt qu'une aſſemblée en apparence ſi auguſte & ſi reſpectable, auroit bien-tôt trouvé un remede aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les catholiques plus encore que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas s'éteindre dans les uns & les autres, la ſeule eſpérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne ſe fit pas ſans réveiller tous les murmures des huguenots; mais ce prince avoit ſagement pris les devans,

& il paroiſſoit qu'il ne ſe faiſoit rien qu'en conſéquence de ce conſeil général de la religion, dont on a vu que le réſultat avoit été de tourner la choſe en ménagement & en négociation. Lorſque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne ſe portaſſent à quelque extrémité fâcheuſe contre lui, il ſçavoit les appaiſer par quelque expédition militaire, qui ne faiſoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroiſſoit ſi doux & ſi débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par ſa valeur & ſa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut inſtruit du peu d'union qui régnoit dans les états, du trouble & des conteſtations qui naiſſoient à chaque parole, il regarda cette aſſemblée comme le plus heureux acheminement à ſes deſſeins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler ſa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui ſe mêlerent de ſes affaires ſi-tôt qu'il eut été propoſé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obſtacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à ſatisfaire aux demandes exceſſives que les ſeigneurs & les au-

tres membres de la ligue commencerent à lui faire faire ; mais il ne vouloit pas que la poſtérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la baſſeſſe qu'il auroit eue de la ſoumettre à l'avidité & aux caprices de ſes ſujets. C'eſt ſe montrer bien digne du trône, que de ſçavoir ſi bien combattre le penchant & l'empreſſement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre juſtice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en eſt pas grand, mais je ſerois bien caution que (41) MM. de Belliévre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien préſumer ni aſſurer. A l'égard de tout le reſte, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue & des états, que du clergé & des ſeigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déja indiqués ; j'y joins ſeulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O,

(41) Pomponne de Belliévre, François de Foudoas d'Averto, Sébaſtien Zamet.

de Vitry, de Lux, Du-Pleſſis, la Verriere, de Fleury, & l'abbé de Cheſy, beaucoup d'autres ſont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'aſſurât que l'hiſtoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi, par leurs noms, plus de cent de ces perſonnages. Au reſte on préſenteroit ici une belle décoration, ſi l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces conſeillers ſi ardens; vanité, deſir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalouſie, fourberie, trahiſon, c'eſt-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le maſque qui leur faiſoit abuſer du privilége d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des piéges que tout autre n'auroit jamais évités. C'eſt à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) &

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'eſt guères qu'une juſtification de toute la conduite de ce ſecrétaire d'état, il avoue ſincérement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne ſe fût pas converti, & ſi avant tout on n'eût pris toutes les

Jeannin : mais le fait eſt trop connu, & la confuſion qu'ils eſſuyerent depuis, lorſque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de juſtes reproches, en eſt

---

meſures néceſſaires pour mettre la religion en ſûreté. Il n'eſt pas beſoin de rapporter les raiſons qu'il en donne, il trouvera ſur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore, avec la même ſincérité, de ſes liaiſons avec la ligue & l'Eſpagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faiſant la paix, il étoit très avantageux de ſéparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre & de l'unir avec l'Eſpagne. Sur cet article, ſes raiſons, quoique ſans doute elles ne ſeront pas goûtées de ceux qui penſent comme M. de Sully, ſont pourtant encore plauſibles. Pour tout le reſte, il s'en défend fortement. Il proteſte qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Eſpagne, & qu'il n'a aſſiſté ni aux états, ni à aucuns autres conſeils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note ſur ce ſujet, quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au ſerment de la ligue dont parle ici le duc de Sully, & qui eſt l'article le plus grave ; M. de Villeroy eſt ſi clairement juſtifié dans *Mathieu, tome 2, page 153 & ſuiv. chronol. noven. liv. 5, f. 229*, & dans quelques autres hiſtoriens, qu'il ne reſte qu'à avouer qu'il y a erreur ſur ce fait dans nos mémoires. Selon ces hiſtoriens, non-ſeulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce ſerment, mais encore il l'ignoroit abſolument, lorſque Henri IV lui montra cet écrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des

la conviction, auſſi-bien que la maniere intéreſſée dont Villeroy ſe comporta dans la ſuite. Deux jours ſeulement avant l'abjuration du roi, ces deux meſſieurs s'employerent ſi utilement, qu'ils firent tenir une aſſemblée ſecrette, compoſée des miniſtres du pape, de ceux de l'Eſpagne & des principaux partiſans de la ligue, ſoit en perſonne, ſoit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur abſens, dans laquelle le légat fit jurer à tous ſur la croix, l'évangile & même l'hoſtie, de ſoutenir la ligue juſqu'à ce qu'on vît ſur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Eſpagne; & ſur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de ſa naiſ-

---

reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-ſincérement & par ordre de ce prince même, à le ſéparer de la ligue. Mais ce qui eſt plus poſitif encore, c'eſt que Villeroy faiſant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes: « Je ne vous ai rien voulu dire de ce ſer-» ment, ni au préſident Jeannin, tant parce que » j'avois donné parole au légat & aux Eſpagnols » de ne vous en rien dire, que pour n'ignorer que » vous n'euſſiez jamais approuvé l'uſage de ce » remede ». *Mathieu, page* 155.

ſance celui d'une abjuration ſincere. Ce ſerment, ſi plein de religion & de charité, fut enfermé dans un paquet ſigné de toute l'aſſemblée & envoyé à Rome. C'eſt par une lettre que le cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des ſoldats du roi, qu'on eut connoiſſance de cette piéce. Peut-on ſe jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à ſa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs & de conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit. Je parle pour l'avoir ſçu du roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt je crois le 15 février, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon appartement, le ſecrétaire Féret vint me chercher fort ſecrétement de ſa part, & m'introduiſit dans ſa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révol-

ter les catholiques, non plus que les proteſtans, qui, par jalouſie me haïſſoient, peut-être encore plus que ne faiſoient les premiers par averſion naturelle. Après qu'il ſe fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi; il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtiſans pour ſe donner l'honneur de la déciſion. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que ſa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce prince me repréſenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractere de tous les ſolliciſans. Si je fus ſurpris de la juſteſſe avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obſcurciſſoit, je ne fus pas moins charmé, lorſque ſoumettant ſes lumieres aux miennes, il voulut que je lui preſcriviſſe la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des riſques juſqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma réſolution. C'eſt dans cet entretien que le roi me parla pour la premiere fois du deſſein qu'il avoit de me confier un jour ſes finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le même ſecret. Je ne goutai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenſes à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres perſonnes intéreſſées. Mon avis fut que les choſes n'étoient point encore au point d'y mettre la concluſion, ce que j'appuyai des raiſons ſuivantes: que le roi étoit délivré de la ſeule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne ſe réuniſſent tous en faveur d'un ſujet, parce que l'aigreur qui s'étoit miſe entre les princes, les grands & les miniſtres d'Eſpagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à ſe détruire mutuellement. Cela ſuppoſé, qui étoit le point eſſentiel: qu'il ne pouvoit arriver autre choſe, ſinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi; que cet effet étoit déja indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en ſuivre les impreſſions & la chaleur; que les chefs de la ligue eux-mêmes par haine, par ja-

louſie, ou même par réflexion ſur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre ſe jetter entre les bras du roi; que de ſimples eſpérances que ce prince laiſſeroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premiérement, une ſéparation éclatante des proteſtans qui n'étoient pas encore aſſez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore aſſuré de tous les catholiques pour les leur oppoſer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; enſuite la néceſſité où il ſe mettoit lui-même en ſe jettant entre les bras des catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fuſſent, ce qui pour le préſent & pour l'avenir étoit d'une dangereuſe conſéquence; qu'il falloit laiſſer à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le temps de donner une forme préciſe à leurs demandes; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient preſque tous ſur les briſées les uns des autres, ce qui les obligeroit à ſe réduire d'eux-mêmes ſur leurs exceſſives prétentions, à convenir qu'en élevant

trop haut de légers ſervices, ils mettoient le roi dans l'impoſſibilité de les ſatisfaire; enfin à ſe contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, ſeroient ceux qui, n'étant portés à demander des ſatisfactions que par l'inſtigation des puiſſances étrangeres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injuſtice de leur procédé, à meſure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit ſi facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin enviſager au roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être ſi ſubit, qu'il ne fût en ſon pouvoir de l'empêcher, puiſque peu de paroles ſuffiſoient pour cela; au lieu qu'en temporiſant, on éclairoit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit ſecrétement ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſon entr'eux; juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiere concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choſes heureuſement à ce but, je ne

voyois rien de meilleur à faire que de ſuivre conſtamment la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer de finir, remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler aſſiduement à les lever. C'eſt avec une conduite ſemblable qu'il me ſemble que devoient ſe traiter preſque toutes les affaires politiques un peu épineuſes. On ſçait aſſez que la différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la pareſſe auſſi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas ſur lequel elle ne conſulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique preſque à tous les inſtans.

En parlant de la ſorte au roi, ſa converſion étoit toujours le fondement que je ſuppoſois, & ſa majeſté, en ne contrediſant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une choſe, c'eſt que pour ne pas laiſſer dégénérer cette négociation en querelle bourgeoiſe & en parlementage, comme faiſoient ſes adverſaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raiſons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les

lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas beſoin, qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit ſur un ſyſtême par lequel il lui ſembloit qu'après s'être uni aux catholiques, il n'étoit pas impoſſible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette réſolution, le roi à ſon retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les miniſtres proteſtans, auxquelles il aſſiſta réguliérement, & d'un autre côté il fit ſes préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'avril par quelque coup d'importance; plutôt pour ſoutenir ſa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer ſérieuſement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient abſolument.

Cette expédition fut le ſiége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt conſidérable ſur la ville de Mante. Il partit de

(43) A la Villette, à Pontoiſe, à Mante, & ailleurs.

cet endroit au commencement d'avril, & vint paſſer la riviere d'Eure à Seriſy, pendant que de mon côté j'aſſemblois & conduiſois l'artillerie néceſſaire. L'amiral (44) de Biron inveſtit par ſon ordre la ville, qui fit peu de réſiſtance. Toute la difficulté conſiſtoit dans le château, & ſur-tout la Tour Griſe qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écoſſois, & certain nombre de travailleurs. Mon entrepriſe ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux ſaiſirent avidement cette occaſion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réuſſite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduiſis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des aſſiégés, je les couvris de mantelets & de fortes piéces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-ſix pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui puſſent travailler à-la-fois, la dureté de la pierre les épuiſant de for-

(44) Charles de Gontault, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

ces,

ces, & les couvrant de ſueur preſque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Auſſi-tôt ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne diſcontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchaſſent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faiſant un fort grand feu.

Lorſque je vis que malgré cette vigoureuſe défenſe j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le ſuccès preſqu'infaillible. Six jours ſe paſſerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans pluſieurs chambres de ſix ou ſept pieds en quarré, pratiquées dans l'épaiſſeur du mur, que je refermai enſuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre, ne laiſſant de paſſages qu'à deux groſſes ſauciſſes de cuir ſec, remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & ſe rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpenſier ayant voulu venir voir diſpoſer cette machine, y reçut un coup d'arquebuſe au viſage.

Tout le monde attendoit impatiem-

ment, pour ma confuſion, le réſultat de ce grand travail ; & lorſqu'on ſçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'aſſembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit ſourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'eſſuyai mille regards mépriſans & autant de traits de raillerie ſur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, & dans l'inſtant on la vit ſe ſéparer préciſément par la moitié. Une moitié s'affaiſſa, entraînant ſous ſes ruines hommes & femmes qui y furent enſevelis, l'autre demeura ſur pied, de maniere qu'elle laiſſoit voir à découvert ſur ſes planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la conſternation d'un accident ſi effrayant, jointe aux décharges qui leur furent auſſitôt faites & à coup ſûr par nos ſoldats, fit jetter mille cris lamentables. Le roi en eut compaſſion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le château ſe rendit auſſi-tôt, & je comprai que cette fois on ne me refuſeroit pas le gouvernement d'une ville priſe preſque par mon ſeul moyen : mais d'O ſe fit

triomphe de l'emporter encore ſur oi, & je lui cédai, après que le roi 'eût repréſenté que dans les termes où en étoit avec le parti catholique, la olitique ne demandoit pas qu'on l'aigrît our un ſujet ſi léger.

Le roi s'en tint à quelques autres peti- es expéditions ſemblables, & revint auſſi- ôt à Mante reprendre ſes conférences. Cette alternative de guerre & de confé- ences dura pendant toute la tenue des états, & juſqu'au jour où le roi fit ſon abjuration. Je trahirois la vérité ſi je laiſ- ſois ſeulement ſoupçonner que la politi- que, les menaces des catholiques, l'en- nui du travail, l'amour du repos, le deſir de s'affranchir de la tyrannie des étran- gers, le bien du peuple même, quoique fort louable en ſoi, aient entré ſeuls dans la derniere réſolution du roi. Au- tant qu'il m'eſt permis de juger de l'inté- rieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que perſonne, ce fut bien à la vé- rité par ces motifs que lui vint l'idée de ſa converſion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inſpirai point d'autres, for- tement perſuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniſte, ſur l'aveu que j'en ai arraché aux miniſtres réformés les plus ſçavans, que Dieu n'eſt pas moins

honoré dans l'égliſe catholique que dans la proteſtante ; mais dans la ſuite le roi ſe ſentit amené au point de regarder la religion catholique (45) comme la plus sûre. Le caractere de candeur & de ſincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal ſoutenu, pendant tout le reſte de ſa vie, un pareil déguiſement.

Au reſte qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'eſt pas ſurprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences & ces controverſes continuelles (46), ſe laiſsât entraîner du côté

(45) C'eſt la réponſe qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un miniſtre, qui, en diſputant avec les docteurs catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également ſe ſauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement pouſſé ſur l'aveu qu'il fait ici. *Péref. ibid.*

(46) Tous ces diſcours, ſoit inſtructifs, ſoit édifians, des cardinaux & prélats de France au roi, ſe voient dans le *vol. 9214 des mſſ. de la bibliot. du roi.* On y prouve auſſi la ſincérité de la converſion de ce prince par les marques ſuivantes. Son reſpect pour le pape, les cardinaux & les eccléſiaſtiques, les ſoins qu'il apporta pour la converſion du jeune prince de Condé, ſon alliance avec le pape, en épouſant la princeſſe de Floren-

n'on avoit ſoin de rendre toujours vic
›rieux; car il faut remarquer comme un
uit de la ſage attente du roi; qu'enfin
›ut le monde, juſqu'aux proteſtans, je
is plus, juſqu'aux miniſtres mêmes ré-
›rmés employés dans les conférences,
inrent enfin à être fortement perſuadés
ue le changement de religion du roi étoit
ne choſe abſolument néceſſaire pour le
ien de l'état, pour la paix, enfin pour
utilité même des deux religions. Dans
ette diſpoſition, il ſe fit une eſpece de
›nſpiration générale dans les eſprits pour
y amener. Les miniſtres réformés, ou
e ſe défendoient plus, ou ſe défendoient
foiblement, que l'avantage demeuroit
›ujours du côté de leurs adverſaires. Ils
e murmuroient point de ce que ſouvent
n ſe paſſoit d'eux aux conférences. L'abbé
u Perron, qui étoit là comme dans le
ieu de ſa gloire, n'étoit pas homme à
›erdre le fruit de ſa victoire, avec cet

---

e, ſon attention à entretenir la bonne intelli-
gence entre le ſouverain pontife & le roi d'An-
gleterre, le mariage de ſa ſœur avec le duc de Bar,
e bâtiment de l'hôpital de la Santé, & d'autres
difices pieux qu'il fit faire, ſa dévotion pour le
ëpulchre de notre Seigneur & les ſaints lieux, la
oie qu'il témoigna de la victoire remportée par
M. l'évêque d'Evreux ſur les calviniſtes, &c.

entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothéque, espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flaterie, avec un prince, il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté, la religion qu'on regardoit déja comme celle du prince.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique, c'étoit un avantage pour eux

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir reine elle-même, si Henri étoit nommé roi, *tome* 3, *liv.* 3, *chapitre* 22.

que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-temps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter. Ils s'étoient flattés de voir un prince de leur religion sur le trône, & le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage: c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une premiere démarche auprès de sa majesté, & lui députerent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin

(48) « Si je suivois votre avis, répondit Henri » IV au ministre la Faye, qui lui faisoit des re» montrances de la part du parti protestant, il » n'y auroit ni roi ni royaume dans peu de temps » en France. Je desire donner la paix à tous mes » sujets, & le repos à mon ame. Voyez entre » vous ce qui est de besoin pour votre sûreté, je » serai toujours prêt de vous faire contenter ». *Chronol. novenn. ibid.*

vint lui faire cette propoſition, qu'il ne reçut qu'en préſence de tout ſon conſeil. Il n'y eut pas un proteſtant qui ſe montrât d'avis de l'accorder. Il eſt encore plus ſingulier qu'elle trouvât une égale oppoſition de la part des catholiques, ſans qu'ils puſſent en rendre une raiſon légitime, ou ſeulement plauſible. Toutes ces perſonnes s'embarraſſoient dans leurs délibérations, & ſentoient bien que leur avis ne portoit ſur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment: « Et vous, monſieur de » Roſny, me dit-il, que faites-vous là, » rêveur? Ne nous direz-vous rien d'ab» ſolu, non plus que les autres »? Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en ſoutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur qu'il ſeroit facile de révoquer, ſi l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut auſſi-tôt relevée de tous les conſeillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du conſentement que j'avois extorqué dans le conſeil, dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de

Belin s'en retournât ſans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ſes réflexions ſur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples ſans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ſes ennemis, il réſolut de ne pas différer plus long-temps ſa converſion. Il ſentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains proteſtans, ni à obtenir jamais d'eux un plein conſentement à cette démarche (49), mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien; & qu'à l'égard des catholiques de ſon parti, il ne s'agiſſoit que de diſſiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des perſonnes dont il étoit sûr, il ne ſongeât à s'aſſurer des autres en leur deſtinant tou-

(49) Henri IV trouva toujours que la démarche de ſon abjuration pouvoit l'expoſer à de grands riſques. C'eſt ce qui lui faiſoit écrire à mademoiſelle d'Eſtrées, « ce ſera dimanche que je ferai le » ſaut périlleux. A l'heure que je vous écris, j'ai » cent importuns ſur les bras qui feront haïr Saint-» Denis, comme vous faites Mantes, &c. ». *Recueil de ſes lettres, journal de Henri III, page 281. tome 1.*

tes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de ſon abjuration ſeroit, ce me ſemble, le 20 juillet, & nomma l'égliſe de ſaint Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les catholiques royaliſtes. Les proteſtans, quoiqu'ils s'y attendiſſent, murmurerent, hauſſerent les épaules, & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjoncture demandoit qu'ils fiſſent; mais ils ne ſortirent point des bornes de l'obéiſſance. Tous les eccléſiaſtiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de ſon triomphe. On s'empreſſa, tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron, pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner ſa reconnoiſſance, qu'en exerçant ſur moi la fonction de convertiſſeur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me propoſa d'aſſiſter à une cérémonie, où il ſe flattoit de ſe montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténebres qu'elles ne diſſipaſſent: « Monſieur, lui répondis-je, je » n'ai que faire d'être préſent à vos diſ» putes, pour ſçavoir de quel côté ſeront » les plus fortes & les plus valables, rai-

» ſons. L'état des affaires, votre nombre
» & vos richeſſes requiérent que vos diſ-
» tinctions prévalent ». Elles prévalurent en effet. La cour ſe trouva très-nombreuſe à Saint-Denis, & tout s'y paſſa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je ſuis diſpenſé de m'arrêter ſur une deſcription, que les hiſtoriens (50) catholiques feront avec autant d'étendue que de complaiſance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet inſtant on auroit encore beſoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au ſpectacle qui ſe donnoit, lorſque je vis arriver du Perron, que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiſer une derniere diſpute qui s'étoit élevée au ſujet des termes dans leſquels la formule de profeſſion de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres & les docteurs catholiques la chargeoient

(50) Voyez, outre les hiſtoriens cités ci-deſſus, *Mézerai*; *le vol.* 8935. *mſſ. de la bibliot. du roi*, où ſont encore rapportées, la lettre que le roi écrivit enſuite à ſa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'obéiſſance au pape, la déclaration du roi ſur les motifs de ſa converſion, &c.

comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire, au lieu d'une piéce grave, un écrit ridicule. Les miniſtres proteſtans, & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles ſi puériles, & il étoit né là-deſſus une conteſtation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controverſés entre les deux égliſes; mais auſſi qu'on devoit ſupprimer tout le reſte comme inutile. Les parties y conſentirent, & la formule (52) fut dreſſée de maniere que le roi y reconnoiſſoit tous les dogmes romains ſur l'écriture ſainte, l'égliſe, le

(51) « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri » IV, je ne ſuis pas encore mort ».

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mém. Du Pleſſis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux catholiques, apparemment ſans aucun fondement, que cette premiere profeſſion qu'on ſupprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, « comme ſi le roi l'eût faite, » écrite, ſignée de ſa main, contrefaite par M. » de Loménie »: ce ſont ſes termes, *liv.* 1, *pag.* 198, *liv.* 2, *pag.* 207.

nombre & les cérémonies des ſacremens, e ſacrifice de la Meſſe, la tranſubſtan-iation, la doctrine de la juſtification, 'invocation des ſaints, le culte des reli-ques & des images, le purgatoire, les ndulgences, enfin la primauté & le pou-voir du pape (53), après quoi la ſatis-action fut générale (54).

---

(53) Un ſecond acte auſſi fort, par lequel Henri V reconnut l'autorité du pape, eſt la déclaration qu'il fit après ſa converſion : que ce n'eſt que par néceſſité & faute de temps, qu'il a reçu l'abſolu-tion des prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration eſt rapportée dans *le troiſieme tome des mém. d'état de Villeroy, p.* 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit ſon abjuration. Le cardi-nal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques aſſiſtoient ce prélat. Henri IV s'étant préſenté pour entrer dans l'égliſe de ſaint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?* « Henri ré-» pondit : Je ſuis le roi. *Que demandez-vous ?* Je » demande d'être reçu au giron de l'égliſe catho-» lique, apoſtolique & romaine. *Le voulez-vous?* » ajouta le prélat. Oui, je le veux, & le deſire, » reprit le roi, qui s'étant auſſi-tôt mis à genoux, » dit : je proteſte & jure devant la face de Dieu » tout puiſſant, de vivre & de mourir en la re-» ligion catholique, apoſtolique & romaine, de » la protéger & défendre envers tous, au péril

» de mon ſang & de ma vie, renonçant à toutes » les héréſies contraires à icelle égliſe catholique, » apoſtolique & romaine ». Enſuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui préſenta ſon anneau à baiſer, lui donna à haute voix l'abſolution, & entendit ſa confeſſion pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la ſuite de ce cérémonial dans les hiſtoriens. *Cayet, liv. 5, pag. 222 & ſuiv. Mathieu, &c.*

Fin du cinquiéme Livre.

LIVRE SIXIÉME.

MÉMOIRES 1593 — 1594. *Conduite de Henri avec le pape, l'Eſpagne, la ligue & les Huguenots, après ſon abjuration. Autre trève. Artifices de l'Eſpagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henri. Jéſuites accuſés & juſtifiés à cet égard. Roſny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Feſcamp ſurpris par un moyen extraordinaire. Affaire pour ce fort. Pluſieurs villes ſe rendent à Henri. Voyage de Roſny à Rouen. Détail de ſes négociations avec Villars. Caractere de ce gouverneur. Roſny eſt employé par Henri à raccommoder le duc de Montpenſier avec le comte de Soiſſons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame. Il va voir la ducheſſe d'Aumale à Anet. Suite de ſes négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres. Le traité avec Villars eſt conclu, après bien des obſtacles. Henri eſt reçu dans Paris. Circonſtance de cette reddition. Traits de généroſité & de clémence de ce prince.*

Accommodement de Villeroy. Troiſiéme voyage de Roſny à Rouen. Villars en chaſſe les députés de l'Eſpagne & de la ligue. Cérémonie avec laquelle Rouen ſe rend au roi. Conditions que met Roſny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henri. Trait de ſa généroſité. Lyon ſe ſoumet au roi, malgré le duc de Nemours. Poitiers, Cambray & autres villes en font autant. Priſe de la Chapelle par les Eſpagnols. Commencement du ſiége de Laon. Affaires qui obligent Roſny à revenir à Paris. Entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il ſoutient les Jéſuites dans leurs procès contre l'univerſité & les curés de Paris. Il retourne au ſiége de Laon. Suite de ce ſiége. Travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Eſpagnols défait par Biron. Roſny ſe trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Eſpagnols tentent inutilement de jetter du ſecours dans Laon.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut ſuivie d'une députation (1) du duc de

(1) Clément VIII refuſa de reconnoître & de recevoir le duc de Nevers comme ambaſſadeur, & voulut obliger les prélats françois à aller ſe pré-

Nevers à Rome, pour faire au pape, conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Piſany, les obéiſſances d'uſage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Eſpagnols & le duc de Mayenne ne ſe rendirent pas encore. Ils tâcherent de perſuader à leurs partiſans qu'il leur reſtoit des reſſources capables de le rendre inutile; mais ils parloient tous en ce moment contre leur ſentiment; & cette

---

ſenter devant le grand inquiſiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu abſoudre le roi. M. de Thou blâme, avec autant de raiſon, la dureté du pape en cette occaſion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du duc de Nevers, *liv.* 108. Voyez *tom.* 2 *des mém. de Nevers*, *mſſ. de la bibl. du roi*, & dans les hiſtoriens ci-deſſus, le détail des ambaſſades du duc de Nevers & de Luxembourg, & les négociations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Oſſat, auprès du S. Pere. Le pape fit encore long-temps attendre une abſolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui préſentoit les lettres de Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit préſent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement: « S. Pere, quand ce ſeroit » le diable qui vous demanderoit audience, s'il y » avoit eſpérance de le convertir, vous ne pour» riez pas en conſcience la lui refuſer ». Ce qui fit ſourire ſa Sainteté.

feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus considérables, avant qu'il fût bien affermi sur le trône.

Ce n'est point là une simple conjecture, du moins quant au roi d'Espagne, puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rébelles des Pays-Bas. Philippe II jugeoit de Henri par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau système politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagemens. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne; c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Médicis, mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce royaume, le corps des réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de

ſouffrir leur alliance. C'eſt par une ſuite de cette même antipathie, que les Eſpagnols ont conſtamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle religion; & on ne ſçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires ſont accuſés d'être imbus.

Le roi, convaincu de plus en plus que pour étouffer dans ſon royaume toute ſemence de ſchiſme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouſer aucun, rejetta conſtamment ces offres de l'Eſpagne, & celles que le duc de Mayenne lui fit faire à même fin; mais dans le même tems il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient ſe rendre à lui, & de les récompenſer à proportion de leur empreſſement & de leurs ſervices. C'eſt dans ce ſage milieu qu'il réſolut de s'arrêter. Quoique ſa derniere action l'eût uni de religion avec la ligue, ſon averſion ne diminua point pour l'eſprit de ce corps, & pour les maximes par leſquelles il s'étoit toujours conduit. Le ſeul nom de la ligue ſuffiſoit encore pour allumer ſa colere. Les catholiques ligueurs s'étant imaginés

que l'abjuration de ce prince les autoriſoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance, les édits favorables aux réformés, le roi les y fit rétablir ; & quoiqu'en quelques endroits ils euſſent obtenu pour cela le conſentement des huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti proteſtant en murmura, Henri caſſa tout ce qui s'étoit fait à cet égard (2), & témoigna que ſon intention étoit de tenir conſtamment la balance égale.

Le duc de Mayenne voyant que cette derniere reſſource qu'il avoit cru infaillible lui manquoit après toutes les autres, joua de ſon reſte auprès des Pariſiens ſes anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réuſſir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de ſe paſſer à Saint-Denis. Ils parloient publi-

(2) Le roi tint une aſſemblée de proteſtans à Mante, le 12 décembre de cette année, & y déclara publiquement que ſon changement de religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des réformés, *mém. de la ligue*, *tom.* 5. Et les calviniſtes lui ayant fait pluſieurs demandes; il leur dit : qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 164,

quement de paix & en ſa préſence même. Il eut le chagrin d'entendre propoſer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trève de ſix mois, & qu'on le forçât d'y donner ſon conſentement. La trève accordée pour trois mois à Surêne (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conſeil. La plupart de ceux qui le compoſoient n'écoutant que leur jalouſie contre le duc de Mayenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés, ſe fondant ſur ce que celui qui les envoyoit, perſiſtoit dans ſa révolte contre le roi, même depuis ſon abjuration. Malgré la juſtice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Mayenne avec les Pariſiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole,

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en eſt du dernier juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

& j'inſiſtai ſi fortement ſur l'avantage de faire goûter au peuple, déja revenu de ſes premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéreſsât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la trêve qu'on lui demandoit, mais pour le mois d'août, ſeptembre & octobre ſeulement.

Dès le lendemain il ſe fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi ſe montra pluſieurs fois au peuple aſſemblé. Il aſſiſta publiquement à la meſſe. Par-tout où il portoit ſes pas, la foule ſe trouvoit ſi grande, qu'il étoit (4) quelquefois impoſſible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix enſemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de ſa bonne mine, de ſa douceur, & de cet air populaire qui lui

(4) « Ils ſont, diſoit Henri IV, affamés de voir un » roi ». *L'Etoile*, *ibid.* J'ai reçu un plaiſant tour à l'égliſe, écrivoit-il à mademoiſelle d'Eſtrées en cette occaſion, ou dans une ſemblable : « Une » vieille femme, âgée de quatre-vingt ans, m'eſt » venue prendre par la tête, & m'a baiſé. Je n'en » ai pas ri le premier, demain vous dépolluerez » ma bouche, &c. ». *Recueil des lettres de Henri IV, ibid.*

étoit naturel. « Dieu le béniſſe, diſoit-on, » la larme à l'œil, & le veuille amener » bientôt en faire autant dans notre » égliſe de Notre-Dame ». Je fis remarquer au roi cette diſpoſition du peuple à ſon égard. Tendre & ſenſible comme il étoit, il ne put voir ce ſpectacle ſans une vive émotion.

Les Eſpagnols eurent recours à leurs ſubtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Eſpagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adreſſer directement à moi, comme au ſeul homme qui avoit connoiſſance des propoſitions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déja long-temps en Béarn, par le commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet Eſpagnol, qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès, avoit été domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé de chez lui au ſervice de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par ſon moyen avec l'ambaſſadeur Eſpagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris ſur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émiſſaire Eſpagnol, & guère davan-

tage à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſéchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Eſpagnols : mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidélité, & ajouta tant de choſes ſur la bonne foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât le ſoir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Eſpagnol, qui après bien des diſcours aſſez vagues ſur la joie qu'on avoit eue à la cour d'Eſpagne de l'abjuration du roi, & des proteſtations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort ſinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de propoſer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, ſur leſquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres perſonnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le préſenter. Henri ayant voulu l'entendre, je

(5) Claire-Eugénie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II.

dis

dis à Nugnès, ſans aucun détour, que venant d'un endroit fort ſuſpect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de ſa majeſté, par quelques précautions contre ſa perſonne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; enſuite je fis faire une recherche exacte ſur toute ſa perſonne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ſes deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propoſitions qu'il m'avoit déja faites; mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes ſi ſpécieux & ſi magnifiques, que le roi, qui dans le commencement l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la propoſition que lui fit l'Eſpagnol, d'envoyer un homme de confiance, ſçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter ſur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air myſtérieux, n'étoit pas trop de mon goût, & encore moins le choix que ſa majeſté fit pour ce ſujet de

la Varenne (6), homme plein de vanité. Le roi à qui j'expoſai mes craintes, crut ſauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Eſpagne, en ne

(6) Il en ſera encore parlé dans la ſuite de ces mémoires. Son nom eſt Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquiſat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuiſinier chez madame; il excelloit ſur-tout à piquer les viandes. S'il eſt vrai que cette princeſſe le rencontrant un jour après ſa fortune, lui dit: « La Varenne, tu as plus gagné à porter les » poulets de mon frere, qu'à piquer les miens »: on en conclura que les moyens par leſquels il s'avança auprès du roi ſon maître, ne ſont pas des plus honnêtes. Il fut fait porte-manteau de ce prince, enſuite conſeiller d'état, & contrôleur général des poſtes, & toujours fort avant dans la familiarité de Henri IV, qui lui donna des lettres de nobleſſe. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de ſon fils: « Comment, lui dit ce prince, » donner ton fils à un gentilhomme, je comprens » bien cela; mais donner un gentilhomme à ton » fils, c'eſt ce que je ne puis comprendre ». On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, ſur laquelle le chancelier de Belliévre lui fit quelque difficulté; la Varenne dit au chancelier: « Monſieur, ne vous en faites pas » tant accroire: je veux bien que vous ſçachiez que » ſi mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je » ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre ». Voyez *d'Aubigné, généal. de Sainte-Marthe;*

chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faiſant ſervir de prétexte à ſon voyage, le réglement de quelques limites ſur la frontiere d'Eſpagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu ſon congé, qu'il fit parade de ſa commiſſion, trancha de l'ambaſſadeur, & ſe fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de ſon côté enchérit encore ſur les honneurs qu'exigeoit la Varenne; ce qui produiſit l'effet que les Eſpagnols avoient en vue. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Eſpagne, & rompu l'alliance avec les Puiſſances proteſtantes; d'où l'on auroit peut-être vu s'enſuivre une rupture éclatante, ſi le roi n'avoit promptement pris les devants pour les perſuader du contraire.

Une derniere reſſource ſur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faiſoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Eſpagnols, c'eſt l'horrible réſolution de poignarder le roi, qu'elle avoit ſçu inſpirer à un petit nom-

---

mém. de M. le duc d'Angoulême; Mém. de du Pleſſis; Menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5, pag. 276, parle de l'ambaſſade de la Varenne en Eſpagne tout différemment de nos mémoires.

bre de gens déterminés, dont elle avoit renverſé l'eſprit par l'attrait des plus grandes récompenſes, s'ils venoient à bout de leur entrepriſe, & s'ils y ſuccomboient, par l'eſpérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature ſe révolte ſi violemment, lorſqu'elle voit que ceux qui ſe vantoient d'être les ſoutiens de la religion, font un abus ſi monſtrueux de ce qu'elle a de plus ſacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les hiſtoires, ſi d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puiſſe lui imputer d'autoriſer un pareil deſſein. On ne peut même, ſans crime, en accuſer ou un corps, ou un ſimple particulier, ſi l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au ſortir

(7) Cayet, *Chronol. novenn. liv. 5, pag.* 280, parle plus poſitivement de ces complots contre la vie de Henri IV. Moriſot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le deſſein de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il aſſiſtoit à la meſſe, il ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon; mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *chap.* 33.

de Saint-Denis à Châlons-ſur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-Comte-Robert, à Melun, & enſuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines ſur-tout ont ſur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, penſa périr par la main des furieux qu'apoſtoient par-tout les jéſuites & les capucins. Entr'autres avis qui lui furent adreſſés ſur ce ſujet, il fut informé qu'un de ces ſcélérats étoit parti de (8) Lyon, dans

(8) C'eſt Pierre Barriere, ou la Barre, batelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv.* 4. Les mémoires de la ligue chargent griévement en effet un Jéſuite de Paris, & un capucin de Lyon, ſans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv.* 107, que ce Jéſuite étoit le P. Varrade, recteur de collége de Paris; & invective à cette occaſion d'une maniere ſanglante contre toute cette ſociété. Mézeray, *liv.* 62, en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'eſt d'aucun poids; il eſt bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorſque le duc de Sully & les autres écrivains calviniſtes, font ces ſortes d'imputations aux Jéſuites, ainſi qu'à meſſieurs de Villeroy, Jeannin, d'Oſſat, &c. cela ne ſignifie rien autre choſe, dans le ſens même de ces écrivains, ſinon que telle ou telle choſe arriva par l'effet des principes, écrits, théſes, prédications, en un mot, par l'impreſſion

le deſſein de venir le chercher pour l'aſſaſſiner. Heureuſement avant de partir il expoſa dans la confeſſion ſon deſſein à un prêtre, qui effrayé de cette frénéſie, en

---

& l'eſprit qui conduiſoit toute la ligue : & non point que tel Jéſuite, telle perſonne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en ſera plus convaincu par la ſuite de ces mémoires. Voyez comment nous nous ſommes expliqués ſur ce ſujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il eſt ici queſtion, quoiqu'en diſent de Thou, *Cayet, liv. 5, p. 240.* & Mézeray, il eſt certain que Barriere appliqué à la queſtion, pour déclarer ceux qui l'avoient ſollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le P. Varrade. Il eſt encore certain qu'on ne fit aucune pourſuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année ſuivante 1594, Antoine Arnaud, dans ſon plaidoyer pour l'Univerſité, reprocha aux Jéſuites le prétendu attentat du P. Varrade, ceux de ſa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hiſt. de l'univerſité de Paris, tome 6, p. 884.* Enfin le roi en 1604, répondant au premier préſident de Harlay, qui repréſentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétabliſſement des Jéſuites, les juſtifia en particulier ſur l'article qui regardoit Barriere, diſant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût ſçu le deſſein de ce parricide. *Mém. chronol. & dogmatiques pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe, tom. 1, pag. 28.*

avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier, & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule : il confessa son crime & en reçut le châtiment. Le roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entrepriſes sur sa personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

C'est donc une énorme calomnie dans messieurs de Thou, Cayet & Mézeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le P. Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV, & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon; *Chronol. noven. ibid.* Henri IV parlant de cet attentat à P. Mathieu, son historien, lui dit, que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'égliſe de Saint-Denis, & que Barriere, aussi-bien que Clément, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, & en particulier plusieurs princes & seigneurs de France. *Mathieu, tom. 2, liv. 1, p. 150.*

Il ſe ſeroit trouvé heureux, ſi la conduite des catholiques de ſa cour l'eût du moins conſolé de celle des catholiques ligueurs; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le roi ſe faire catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'aſſujettir à toutes leurs fantaiſies. Ils ſouffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ſes anciens ſerviteurs proteſtans : leur mécontentement éclatoit à le voir ſeulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, ſur-tout avec moi. La crainte que je ne le rentraînaſſe dans ſa premiere croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du gouvernement, & principalement au déſordre des finances. Henri qui ne ſe voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaiſance de fuir toute converſation particuliere avec les huguenots. Il reprit ſes conférences ſur la religion avec les ſeuls catholiques, & les continua à Andreſy (*a*) (9) & à Milly. Je profitai

(a) *En Beauvaiſis.*

(9) Et encore à Pontoiſe & à Fleury, château

de cette conjoncture, & je demandai à ce prince la permiſſion de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou ſix mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, ſa majeſté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ſes affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouſe à Bontin, dans un temps où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes ſe hâtant de profiter de la trève pour remplir leurs magaſins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Eſpagnols avoient répandu par-tout. Les piſtoles d'Eſpagne étoient ſi communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon abſence

---

dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauſſe, grand maître des Eaux & Forêts. Les catholiques qui y aſſiſtoient, étoient, comme le marque M. de Thou, meſſieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin & de Thou lui-même, qui donne auſſi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

trois lettres à mon adreſſe, dont il n'avoit pu tirer aucun éclairciſſement ; parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10) de Simiers, ſœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars, & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troiſiéme, qui étoit d'un nommé Deſportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre choſe, ſinon que cet homme avoit à m'entretenir ſur une propoſition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obſédé par les catholiques, ne put faire autre choſe en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis enſuite le contenu. Deſportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit réſolu de ſe ſervir pour traiter de ſon accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de madame de Simiers & celle de Lafont, elles rouloient ſur certaines facilités qui ſe préſentoient de mettre

(10) Louiſe de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant général en Normandie, & conſeiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps ſinguliere.

Villars dans les intérêts du roi : mais les choſes changerent bien de face à ſon égard par la perte de Feſcamp (*a*), qui fut ſi ſenſible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de Madame de Simiers & de Lafont en réponſes aux miennes, dans le moment que je me diſpoſois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ſes bonnes diſpoſitions. Voici ce qui s'étoit paſſé à Feſcamp : c'eſt un trait de hardieſſe qui mérite de trouver place ici.

Lorſque ce fort fut pris par Biron ſur la ligue, il y avoit dans la garniſon qui en ſortit, un gentilhomme nommé Bois-Roſé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chaſſoit, & prenant ſes précautions de loin, fit en ſorte que deux ſoldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle garniſon que les royaliſtes établirent dans Feſcamp. Le côté du fort qui donne ſur la mer, eſt un rocher de ſix cens

(a) *Port & citadelle dans le pays de Caux.*

(12) N. de Gouſtiminil, ou Gouſminil, ſieur de Bois-Roſé. *Voyez la chronol. novenn. liv. 5, page 94.*

pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laiſſe à ſec l'eſpace de trois ou quatre heures le pied de cette falaiſe, avec quinze ou vingt toiſes de ſable. Bois-Roſé, à qui toute autre voie étoit fermée pour ſurprendre une garniſon attentive à la garde d'une place nouvellement priſe, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inacceſſible, il ne vînt à bout de ſon deſſein. Il ne s'agiſſoit plus que de rendre la choſe poſſible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un ſignal avec les deux ſoldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement ſur le haut du rocher, où il ſe tenoit pendant tout le temps de baſſe marée. Bois-Roſé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint avec cinquante ſoldats déterminés & choiſis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaiſe, & il y avoit fait de diſtance en diſtance des nœuds & paſſé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds.

Le ſoldat qui ſe tenoit en faction, attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas liérent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embrâſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-Roſé fit prendre les devans à deux ſergens dont il connoiſſoit la réſolution, & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpece d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps & de ſuivre à la file, ſe mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſpérance de retour. La choſe devint d'ailleurs bientôt impoſſible; car avant qu'ils fuſſent ſeulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté la chaloupe & faiſoit flotter le cable. La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, lorſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer. Qu'on ſe repréſente au naturel ces cinquante hommes ſuſpendus entre le ciel & la terre au milieu des ténebres, ne tenant qu'à une machine ſi peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahiſon d'un ſoldat mercenaire, ou la

moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraſer ſur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la laſſitude & l'épuiſement : il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus aſſuré de la troupe ; comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduiſoit. Ce ſergent dit à ceux qui le ſuivoient, qu'il ne pouvoit plus monter, & que le cœur lui défailloit. Bois-Roſé à qui ce diſcours étoit paſſé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit plus, prend ſon parti ſans balancer. Il paſſe par-deſſus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertiſſant de ſe tenir fermes, & arrive juſqu'au premier, qu'il eſſaie d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige, le poignard dans les reins, de monter, & ſans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipité dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la troupe ſe trouva au haut de la falaiſe un peu avant la pointe du jour, & fut introduite par les deux ſoldats dans le château, où elle commença par maſſacrer, ſans miſéricorde, le corps de garde & les ſentinelles. Le ſommeil

livra preſque toute la garniſon à la merci de l'ennemi, qui fit main baſſe ſur tout ce qui réſiſta, & s'empara du fort.

Bois-Roſé donna auſſi-tôt avis à l'amiral de Villars de ce ſuccès preſqu'incroyable, & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit ſi bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le commandeur de Grillon (13) ſongeoit à l'en chaſſer. Dans le premier tranſport de colere que lui donna cette injuſtice, il remit le château de Feſcamp au roi, dont il venoit d'apprendre la converſion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation qu'il avoit permis à madame de Simiers & à Lafont d'entamer en ſon nom, & il envoya inveſtir Feſcamp. Bois-Roſé qui ſe ſentoit trop foible, appella à ſon ſecours le roi, qui s'achemina dans l'inſtant vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de ſuſpenſion étoient finis, lorſque ſe fit cette hoſtilité; mais le roi s'étoit porté à la prolonger de deux ou trois mois, ſur la repréſentation que lui

(13) Thomas Berton, gouverneur de Honfleur, frere de Grillon.

avoit fait faire le duc de Mayenne, qu'il lui ſalloit un tems plus conſidérable, pour régler une affaire auſſi importante que ſon accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ſes plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de ſa commiſſion, il demanda encore au roi une prolongation de trève pour trois mois, temps néceſſaire au duc de Mayenne pour faire connoître ſes dernieres intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce ſujet le cardinal de Joyeuſe (14) & Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuſer, rejetta les propoſitions du comte de Belin; & ſans vouloir l'entendre davantage ſur un violement qui devoit être imputé en premiere cauſe à ſes ennemis, il s'avança droit à Feſcamp, obligea les troupes de Villars de ſe retirer, & pourvut abondamment cette fortereſſe de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſa ſûreté.

(14) François, le ſecond des ſept fils de Guillaume de Joyeuſe; Henri Deſprez, ſieur de Montpezat.

De retour à Mante, le roi apprit que le marquis de Vitry (*a*) étoit diſpoſé à le recevoir dans Meaux. Pour ſeconder les bonnes intentions de ce gouverneur, ſa majeſté vint à Lagny, où tout fut réglé de maniere, qu'elle fit une entrée ſolemnelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut ſuivi bientôt après par la Châtre (*b*) pour les villes d'Orléans & de Bourges.

La trève étant finie, le roi alla faire le ſiége de la Ferté-Milon (*c*). Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin;

(a) *Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.*

(15) Le duc de Mayenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi, Vitry répondit à ſon envoyé: « Vous me preſſez trop, vous me ferez à la fin » parler en ſoldat. Je vous demande ſi un larron » ayant volé une bourſe, me l'avoit donnée en » garde, & ſi après, reconnoiſſant le vrai pro- » priétaire, je lui rendois la bourſe, & refuſois » de la donner au voleur qui me l'auroit confié, » aurois-je, à votre avis, fait acte mauvais & de » trahiſon? Ainſi eſt-il de la ville de Meaux ». *Mém. pour l'hiſt. de France, tome 2.*

(b) *Claude de la Châtre.*

(c) *Entre Meaux & Soiſſons.*

mais ſa majeſté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suiſſes à Montereau (*a*). Je mandai à madame de Roſny de ſe trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars), étant appaiſé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire aſſez de conſéquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un paſſeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa majeſté jugea à propos que je profitaſſe de cette double occaſion de connoître plus particuliérement les diſpoſitions du duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

(a) *Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.*

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny juſqu'à Paris, d'où après une entrevue avec le duc de Mayenne, je me rendis par Louviers chez le ſieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduiſit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita ſplendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le ſoir, ſuivi d'un ſeul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un ſeul valet de chambre avec moi. Nous ne nous ſéparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laiſſa entiérement ſatisfait des ſentimens de ce gouverneur. Cette entrevue ſe paſſa avec un fort grand ſecret. Outre que les gouverneurs des principales villes royaliſtes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverſer la négociation par jalouſie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, ſi-tôt qu'ils purent en ſoupçonner quelque choſe, il y avoit dans tout ce canton pluſieurs troupes ligueuſes & étrangeres, dont Villars n'étoit pas entiérement le maître, & il

s'y en pouvoit joindre en peu de temps un aſſez grand nombre, pour le faire repentir de ſa démarche.

Je paſſai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même ſecret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de ſon accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas ſur l'intérêt. Il cherchoit moins à ſatisfaire des vues mercenaires, qu'à ſe convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne ſongeoit pas ſimplement à gagner une capitale de province, mais à s'attacher un homme qui ſe ſentoit autant de diſpoſition que de talens à le bien ſervir. On a vu ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi. Si-tôt que mes diſcours l'y eurent confirmé, je pus regarder ſon traité comme fort avancé; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs néceſſaires pour conſommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur, tout ce qui paroiſſoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans ſon caractere, ou étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient la valeur & la

droiture. La premiere rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'eſt autre choſe que le ſentiment de ce que nous valons : ſentiment qui ne tient rien de la baſſe vanité & de l'affectation à ſe perdre dans la ſotte admiration de ſoi-même. La ſeconde fait qu'on eſt ſincere & vrai, incapable d'artifice & de ſurpriſe, prêt à ſe rendre à la raiſon & à la juſtice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars, & on s'en appercevra aiſément dans tout ce qui me reſte à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un prince avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La ſeule différence entr'eux étoit que Henri, par de continuelles réflexions ſur les effets de la colere, par l'uſage d'une longue adverſité, par la néceſſité de ſe faire des partiſans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendreſſe, avoit converti ces premiers tranſports ſi bouillans en de

(17) M. de Thou, parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un eſprit dur & hautain, *liv.* 103.

ſimples (18) mouvemens qui les marquoient ſur ſon viſage, dans ſon geſte & plus rarement dans ſes paroles.

---

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du préſident de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractere de Henri IV, & qui a auſſi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au ſujet du ſiége de Rouen. « Un jour que Grillon » vint dans le cabinet du roi pour s'excuſer là-» deſſus (ſur le reproche qu'on lui faiſoit, que ſes » fréquentes allées & venues, pour négocier avec » l'amiral, lui avoient donné l'occaſion & les » moyens de faire cette furieuſe ſortie dont il a été » parlé), il paſſa des excuſes aux conteſtations, » & des conteſtations aux emportemens & aux » blaſphêmes. Le roi irrité de ce qu'il continuoit » ſi long-temps ſur le même ton, lui commanda » de ſortir, mais comme Grillon revenoit à tous » momens de la porte, & qu'on s'apperçut que » le roi pâliſſoit de colere & d'impatience, on » eut peur que ce prince ne ſe ſaiſit de l'épée de » quelqu'un, & qu'il n'en frappât un homme auſſi » inſolent. Enfin s'étant remis, après que Gril-» lon fut ſorti, & ſe tournant du côté des ſei-» gneurs qui l'accompagnoient, & qui avec de » Thou avoient admiré ſa patience, après une » brutalité ſi criminelle, il leur dit : la nature m'a » formé colere, mais depuis que je me connois, » je me ſuis toujours tenu en garde contre une » paſſion qu'il eſt dangereux d'écouter. Je ſçais » par expérience, que c'eſt une mauvaiſe con-» ſeillere; & je ſuis bien aiſe d'avoir de ſi bons » témoins de ma modération. Il eſt certain que

Le roi venoit d'arriver à Chartres (*a*), qu'il avoit choiſi (19) pour la cérémonie de ſon ſacre, lorſque je le rejoignis pour l'inſtruire de mon voyage & lui deman-

---

» ſon tempérament, ſes fatigues continuelles, » & les différentes ſituations de ſa vie, lui avoient » rendu l'ame ſi ferme, qu'il étoit beaucoup plus » le maître de ſa colere que de ſa paſſion pour la » volupté. On remarqua que durant la conteſta- » tion de Grillon, le maréchal de Biron qui ſe » trouva chez le roi, & qui étoit aſſis ſur un » coffre, faiſoit ſemblant de dormir, que plus » elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient, » plus il affectoit de dormir profondément ; quoi- » que Grillon ſe fût d'abord approché de lui pour » l'injurier, & qu'il lui criât aigrement aux oreil- » les, qu'il n'étoit qu'un chien galeux & hargneux. » La compagnie fut perſuadée qu'il n'avoit affecté » ce profond ſommeil, qu'afin de ne ſe point com- » mettre avec un emporté & un furieux : ce qu'il » eût été contraint de faire pour peu qu'il eût » paru éveillé. On crut encore qu'il avoit voulu » laiſſer au roi toute la fatigue de la converſation ».

(*a*) *Le 17 Février 1594.*

(19) Contre une ordonnance aſſez frivole des états de Blois, que cette cérémonie eſt nulle, à moins qu'elle ne ſoit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce ſeroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville, qui ſacreroit ſa majeſté, & non l'archevêque de Bourges, qui prétendoit cet honneur comme grand aumônier, & qu'on ſe paſſeroit de la ſainte Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les hiſtoriens.

der un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agiſſoit de la réconciliation de monſieur le comte de Soiſſons & monſieur le duc de Montpenſier, dont l'inimitié avoit pris naiſſance à l'occaſion des prérogatives de leur rang de princes du ſang, & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, & de plus à la même maîtreſſe, Madame, ſœur du roi. M. le duc de Montpenſier étoit ſans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenſes. Il parut au ſacre avec une ſuite de quatre ou cinq cens gentilhommes, tandis que ſon rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit ſupérieur quant à un point : c'eſt que tout pauvre qu'il étoit, ſans places & ſans gouvernement, & mal voulu du roi, ſur-tout depuis ſon échappée de Rouen, il poſſédoit le cœur de la princeſſe, que rien n'avoit pu réfroidir à ſon égard. La comteſſe (20) de

(20) La même qui avoit été maîtreſſe de Henri IV; mais elle étoit devenue fort groſſe, graſſe & Guiche

Guiche étoit la dépoſitaire de tous leurs ſecrets & leur commune meſſagere, lorſqu'ils ne pouvoient ſe voir. Elle avoit ſi bien échauffé cette liaiſon, qu'elle leur avoit fait ſigner à tous deux une promeſſe de mariage, que la ſeule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majeſté ſouhaitoit ſi paſſionnément de pouvoir raccommoder les deux princes de ſon ſang, que cette conſidération l'emporta ſur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes inſtances, ni au danger que je lui faiſois enviſager dans le retardement : il fallut que je me déterminaſſe à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, ſur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réuſſir ſeul une affaire ſi délicate. Il eſt vrai que je m'étois toujours conſervé une grande part dans la confidence de M. le comte; mais je connoiſſois ſon eſprit hautain & dédaigneux, que la ſeule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit ſupé-

---

rouge de viſage. *Journal du regne de Henri III*; *tom.* 1, *page* 270.

rieur, porteroit non-ſeulement à ſe roidir dans ſes prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le récit de nos conteſtations, des refus & des mauvaiſes humeurs que nous eûmes à eſſuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raiſons tirées de la volonté & de la ſatisfaction du roi, avec beaucoup de patience, de prieres & d'importunité, nous parvînmes à faire conſentir les deux princes à ſe voir & à s'embraſſer. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de diſcuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis, laiſſoit entr'eux la principale ſemence de diviſion ; mais qui me parut un obſtacle abſolument inſurmontable.

J'étois fort ſatisfait d'avoir réuſſi ſans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je penſois. Le roi n'avoit paru ſi fort empreſſé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un ſecond point qu'il déſiroit encore plus paſſionnément ; & ce ſecond point étoit préciſément celui que j'avois cru devoir mettre ſi prudemment

de côté, le mariage de Madame ſa ſœur : pour comble, ce fut encore moi ſur lequel ſa Majeſté s'arrêta pour amener la choſe à ſon but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promeſſe de mariage dont il vient d'être parlé, afin que cet obſtacle étant levé, le roi réſolu de gratifier en tout le duc de Montpenſier, employât enſuite ſon autorité pour lui mettre la princeſſe entre les bras ; & par-là ſe vit enfin délivré de la crainte de voir conclure un mariage, qui tout clandeſtin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarraſſé : le comte de Soiſſons ſe rendant ſon héritier malgré lui, & ſe ſervant contre lui de ſes propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guére en douter, autre ſujet d'inquiétude pour ſa majeſté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémiſſement lorſque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeller que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, auſſi bien que Médavy & pluſieurs autres gouverneurs de Normandie, ſi je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une choſe réſolue : le roi ne m'écouta point ; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réuſſir ; je veux dire, qu'il ne

donneroit aucun lieu de ſoupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laiſſeroit le choix des moyens.

Lorſque je fus ſeul, & que je fis réflexion à la commiſſion que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoiſſois madame Catherine, à qui il s'agiſſoit d'arracher cet écrit, je ſentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les deſſeins du roi ſur ſa perſonne. Quelle apparence d'aller propoſer à une femme & à une princeſſe, de renoncer à un amant qu'elle aime pour ſe livrer à un autre qu'elle hait? Il ne reſtoit donc de reſſource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que ſi ce n'étoit pas ſelon ſon cœur que je la trompois, c'étoit du moins pour ſes intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de ſa conduite pouvoit attirer ſur le royaume & la perſonne du roi; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre ſa fortune avec l'amitié du roi ſon frere. Malgré tout ce que ces raiſons avoient de ſpécieux, il falloit toujours que je convinſſe que je n'agiſſois pas avec elle de bonne foi; & cette idée me

faiſoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impoſſibilité de réuſſir autrement, & par l'eſpérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même, en la faiſant convenir qu'en cela je lui avois rendu un ſervice réel. Pour M. le comte, outre que je n'avois point à m'adreſſer à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à ſa perſonne n'étoient plus à compter pour rien, puiſqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le ſervice du roi. Toute cette affaire m'a dans la ſuite cauſé des chagrins, dont il ſemble que ma répugnance & mes ſcrupules auroient dû me préſerver.

Je trouvai enſuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cauſe de mes occupations continuelles, & je la connoiſſois aſſez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y priſſe pour en obtenir la piéce dont il étoit queſtion, l'aſſiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître auſſi-tôt dans ſon eſprit naturellement défiant, des ſoupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en ſorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me ſervis pour cela des deux

du Perron, que je ſçavois être d'humeur, ſur-tout le jeune, à faire leur cour aux grands aux dépens d'un ſecret. Je n'avois pas une auſſi grande liaiſon avec celui-ci qu'avec l'évêque d'Evreux, mais on ne riſque rien à compter ſur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur mérite; ſur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune du Perron; je le flattai; je m'inſinuai dans ſon eſprit par de fauſſes confidences; il ſe regarda comme un homme important, & crut par vanité tout ce que lui diſois. Lorſque je le vis enivré de ſon amour propre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite ſincérité, & en exigeant même avec ſerment un ſecret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, que le roi m'avoit confié ſes intentions au ſujet de Madame; qu'il étoit réſolu de la faire épouſer à M. le comte; que quelques petites difficultés qui reſtoient encore à applanir, avoient empêché ſa majeſté de rendre là-deſſus ſa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour ſe décharger d'un fardeau ſi peſant, de maniere qu'il fît paſſer ma nouvelle juſqu'à madame Catherine. En effet, il en fit confidence preſque dans le moment

à M. de Courtenay (*a*) & à deux autres des plus intimes confidens du comte de Soiſſons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-ci à Madame & à la comteſſe de Guiche.

J'avois compté que la princeſſe, flattée par une ſi agréable eſpérance, feroit vers moi les premieres avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la diſtinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement; & la comteſſe de Guiche, qui ne voulut rien perdre d'une occaſion ſi favorable, après quelques diſcours indifférens de ma part, ſe hâta de mettre ſur le tapis l'article des amours de la princeſſe & du comte qui étoit préſent; & m'embraſſant dans un tranſport de bonne amitié : « Voici, » dit-elle aux deux amans, un homme » qui pourroit vous ſervir dans vos deſ- » ſeins ». Madame reprit la parole, & me dit que je ſçavois bien que M. le comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi, & qu'elle me

(a) *Gaſpard de Courtenay.*

ſeroit ſenſiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi ſon frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laiſſa le ſoin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle ſçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis ſemblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princeſſe comme je le devois, j'ajoutai que ſi je pouvois compter ſur la diſcrétion des perſonnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois pluſieurs choſes qui ne leur ſeroient pas indifférentes. Le ſecret ne coûte rien à promettre aux femmes, qui ſont accuſées de le garder ſi mal. On le promit. On y ajouta le ſerment; & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reſte. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore preſſer long-temps; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis qu'ayant pluſieurs fois ſondé le roi ſur

le mariage en queſtion, il m'avoit d'abord montré quelqu'éloignement d'y conſentir, ſans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant preſſé de m'ouvrir ſon cœur ſur ce ſujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de ſentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien aſſortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de ſon côté, il pût en avoir de ſa ſœur & d'un prince de ſon ſang, qu'il regardât comme les ſiens propres; que le caractere doux & paiſible du comte de Soiſſons & de Madame étoit fort de ſon goût: mais qu'il ſentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir ſa ſœur ſans ſon aveu. Ce diſcours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit ſon effet. Ces trois perſonnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir avec lui une conduite toute oppoſée; le rechercher,

paroître dépendre uniquement de lui, le laiſſer le maître de leurs perſonnes; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui ſacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouſer que de ſon conſentement; que je croyois pouvoir leur aſſurer qu'après cette complaiſance de leur part, il ne ſe paſſeroit pas trois mois ſans qu'ils le viſſent prévenir lui-même leurs deſirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire; & le ſacrifice de la promeſſe de mariage fut arrêté ſur l'heure, peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi, devenu maître abſolu dans ſon royaume, ne l'agréeroit point. La comteſſe de Guiche dit qu'elle l'avoit laiſſé en Béarn, & ſe chargea de le faire venir inceſſamment. On ne ſe rendit pas ſi facilement ſur la déclaration que je demandai enſuite; & ſans laquelle il ne ſervoit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéreſſées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raiſon là même que je fis valoir; & je les fis con-

venir que ſans cela ſa majeſté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur ſincérité, ni être perſuadée de leur obéiſſance. Cet article fut fortement débattu, & lorſqu'à force de remontrances, j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promeſſes données ci-devant, ſe délioient mutuellement de tout engagement, & ſe ſoumettoient à la ſeule volonté du roi, les conſéquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, ſans lequel vraiſemblablement la choſe en ſeroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépoſitaire de la déclaration; & que jamais elle ne ſortiroit de mes mains, pas même pour paſſer dans celles du roi. Heureuſement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, ſi les choſes tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on ſe contenta; & la déclaration me fut remiſe en bonne forme, ſignée de Madame & du comte & ſcellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit oſé ſe flatter que je réuſſirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque choſe à ſa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en ſon pouvoir; il m'en fit à pluſieurs repriſes les plus fortes inſ-

tances, & il ne ceſſa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faiſois marcher ma parole avant l'obéiſſance que je lui devois. Comme l'effet ne ſuivit point les belles eſpérances que j'avois données aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La ſuite de ces mémoires en inſtruira.

Après la concluſion de cette affaire, dont le ſouvenir m'a toujours été déſagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raiſon qu'un ſi long retardement n'eût entiérement rompu mes premieres meſures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi pour conclure non-ſeulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Deſportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens ſa maiſon de Condé,

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui poſſede l'original de ce plein pouvoir, & ceux de pluſieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce ſujet.

& m'engager à paſſer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui ſur les conditions de ſon traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me ſollicitoit inſtamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette dame, plus aviſée que ſon mari, le conjuroit ſans ceſſe de quitter la ligue & de ſe donner au roi. Outre le devoir & la ſûreté, elle trouvoit dans cette démarche ſon propre intérêt; les affaires domeſtiques du duc (22) d'Aumale étant ſi dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en ſe faiſant accorder les avantages dont jouiſſent en cette occaſion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je deſcendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à ſouper, j'allai voir madame d'Aumale ſuivi d'un ſeul page. La joie éclata ſur le viſage de cette dame, dès qu'elle m'apperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil careſſant, & pour ne pas perdre un temps

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, duc d'Elbeuf.

précieux, elle me prit par la main, & me faiſant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins, qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la paſſion qu'elle avoit de voir ſon mari dans l'obéiſſance due à ſon ſouverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laiſſe toutes les propoſitions approuvées & rejettées entre nous deux. Juſques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maiſon vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, ſi la ducheſſe ne m'avoit prié, & pour ainſi dire violenté de demeurer à ſouper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-temps, & auſſi mauvais que mal ſervi, je ſuis conduit dans une chambre fort vaſte & toute reluiſante de marbre, mais ſi dénuée & ſi froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une ſimple couverture fort légere & des draps moites pouvoient tranſir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faiſant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler, que du houx & du genievre verd qu'il fut impoſſible d'allumer. Je paſſai la nuit entiere

dans ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaiſir un ſi méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avait fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux paſſé la nuit que leur maître.

Je réparai cette fatigue à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'eſſentiel de la bonne réception; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que ſur le midi. Médavy en uſa d'abord ſuivant l'idée où l'on eſt, qu'en pareille conjoncture le plus petit ſeigneur eſt en droit de ſe faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement ſon perſonnage, par un air de fauſſe défiance, & une ſupériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ſes affaires. Je contraſtai avec ſa vanité par une franchiſe qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes euſſent fait leur accord, ſon ſacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de ſon prix, lui qui n'avoit que Verneuil à propoſer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma ſincérité força la ſienne, il ſe montra plus raiſonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria

ſeulement que la choſe ne fût rendue publique qu'à la fin de mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de ſa participation. Il chargea Deſportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même temps pour voir ſi je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le ſien, & en quelque ſorte néceſſairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait ſçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Iſencourt, capitaine de ſes gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus ſecrétement, mais publiquement & avec une eſpece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'eſpérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faiſoit pouſſer mille cris de joie ſur mon paſſage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma ſuite, qui étoit de douze ou quinze gentilhommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres néceſſaires pour que nous y fuſſions traités ſplendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit ſur ſon maître. Il me donna le ſoir la mu-

ſique & le ſpectacle des ſauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impoſſible de faire recevoir ni argent ni préſens. J'envoyai du Perat viſiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le ſieur de Pardriel, & me firent dire qu'après que je me ſerois repoſé cette journée, on entreroit le lendemain en matiere. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vint dès le ſoir même me voir ſans cérémonie, & toute ſa conduite en cette occaſion fut pleine d'une droiture & d'une ſincérité, qui ne ſont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par ſon diſcours qu'il ne s'en étoit preſque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars ſans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi, un député de l'Eſpagne, nommé don Simon-Antoine, & un autre du duc de Mayenne, nommé la Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres

(23) Philippe Deſportes, abbé de Joſaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, ſieur de la Chapelle, maître des comptes.

à ce gouverneur ; outre qu'il recevoit journellement des lettres des catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre ſuſpect tout ce que ſa majeſté lui faiſoit eſpérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent proteſtant, motif très-puiſſant ſur l'eſprit de Villars, zélé pour ſa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, ſi dans cette perplexité il n'avoit été ſoutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond ſur la parole du roi, & s'aſſurer ſur ma ſincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir ſur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obſédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agiſſoit avec lui, ne ſortiroit pas de ſon irréſolution, ſans que j'euſſe à eſſuyer de ſa part quelqu'une de ces ſaillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien pré-

(25) M. de Villars eſt repréſenté dans les mé-

paré à ſoutenir tous ces petits aſſauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans ſon eſprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en ſorte que ce nuage étant diſſipé, Villars propoſa de ſens raſſis ſes conditions. Elles ſe réduiſoient aux chefs ſuivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue; qu'il jouiroit de ſon gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Monpenſier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit ſur les bailliages de Rouen & de Caux; qu'il ne ſe feroit dans cette capitale, ni dans ſes environs à ſix lieues loin, aucun exercice de la religion réformée; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes reſſortiſſantes de ſon gouvernement, y ſeroient conſervés avec quinze cens hommes d'infanterie &

---

moires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y eſt remarqué, que de tous ceux qui ſe mêlerent de ſon traité, perſonne ne put y réuſſir que M. de Roſny; *mém. pour l'hiſt. de France, tom.* 2. Il eſt auſſi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv.* 109 de ces négociations de M. de Roſny.

trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que sa majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître : mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de sa majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient, soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-Rosé, sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé; & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui de-

mandois aucun délai ſur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur ſortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raiſons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, « que je pouvois m'épargner la » peine de lui parler davantage, parce » qu'il vouloit ſur le champ convenir de » tout, ou rompre ſur tout ».

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois aſſuré que le roi lui accorderoit les trois articles en queſtion, auſſi-bien que tous les autres ; (celui de Feſcamp en faiſoit deux, parce que Bois-Roſé y étoit mêlé). Que cela ne devoit point nous empêcher de dreſſer le traité, & même de le ſigner dès ce moment comme ſi tout étoit accordé, avec cette apoſtille, en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponſe du roi ; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper enſuite, je conſentois à demeurer entre ſes mains, en attendant la réponſe de ſa majeſté. Villars trouva encore des difficultés ; mais il ne put réſiſter à madame de Simiers, à

l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlerent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le ſignâmes, & j'en envoyai auſſi-tôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit paſſé. Mais avant que la réponſe fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui penſa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéiſſance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faiſoient quantité de profits qu'ils prévoyoient devoir ceſſer avec la guerre. Les plus adroits ſe rendoient néceſſaires aux deux partis, & les ménageoient pour les rançonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faiſoient ce manége le plus ſubtilement. Il avoit flatté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la perſonne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majeſté lui avoit promis par écrit à tout riſque. N'ayant pas réuſſi dans une entrepriſe qui paſſoit ſes forces, Durollet ſe mit

dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de ſe mettre à ma ſuite lorſque je paſſai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le ſoupçonner de rien, ni l'empêcher de me ſuivre, & une choſe que j'ignorois abſolument, c'eſt que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit ſervi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré, que renouant ſes connoiſſances il ſe mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le deſſein de s'emparer du vieux palais, & de ſe ſaiſir du gouverneur, leur perſuadant qu'il agiſſoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux dernieres extrémités contre moi, il ne s'embarraſſa pas beaucoup que la choſe demeurât ſecrete, &

(26) Pendant le ſiége de Rouen, Durollet cherchant à ſe jetter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais, où il ne laiſſa pas apparemment de continuer ſes brigues en faveur du roi. *Cayet, liv. 4, page 14.*

elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On ſe figure aiſément à quel excès de colere il ſe porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui paſſa dans la tête contre le roi, & ſur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve ſans replique de ma mauvaiſe foi. Il envoya dans le moment d'Iſencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laiſſés indécis, & s'engageoit à y faire conſentir les parties intéreſſées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit ſur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé, ſuivant l'ordre de ſa majeſté.* Je me faiſois un vrai plaiſir de ſurprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une ſi prompte expédition. Je ſortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre ſur une écharpe blanche que j'avois miſe dans ma poche, à deſſein de la jetter au cou de Villars en l'embraſſant, & le ſaluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraſte des réflexions avec leſquelles nous

nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque choſe de ſingulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le viſage bouffi & enflammé, les yeux étincellans, & repréſentant par tous ſes traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains, ſans que j'euſſe le temps d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le ſon de la voix qui le faiſoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles trop ſingulieres pour n'être pas rapportées d'original. « Ah, » morbleu! Monſieur, où allez-vous » ainſi éveillé & plein de réjouiſſance? » Par la ſambieu! vous n'en êtes pas » encore où vous penſez, & avant que » le jeu finiſſe, il n'y aura peut-être pas » à rire pour vous, au moins ſi je vous » traite comme vous le méritez, vous » êtes bien loin de votre compte, vous » & votre roi de Navarre auſſi: car, » par la corbieu! il a chié au panier, & » s'il n'a point d'autre valet que Villars, » croyez qu'il ſera mal ſervi ». Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jetter au feu, ce ne fut qu'une même choſe. Lorſqu'il eut lâché

la bonde à ſa colere, il ajouta une infinité d'invectives ſur ce même ton, auſſi vagues & parfaitement ſoutenues de juremens, dont ſa fureur lui fourniſſoit une ſource inépuiſable.

Je lui laiſſai tout dire, par un effet de la ſurpriſe où j'étois, par néceſſité & enſuite par réflexion. Ces ſortes d'eſprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & ſe mit à parcourir ſa chambre en long & en large, comme un homme hors de ſoi. « Hé » bien, Monſieur, lui répondis-je, lorſ» qu'il eut ceſſé de parler, & ſans paroî» tre ému de tout ce que je venois d'en» tendre, en avez-vous aſſez compté à » tort & à travers? Vous devez être » bien ſatisfait de vous-même, d'avoir » ainſi fait l'enragé, ſans que perſonne » vous ait contredit dans vos extrava» gances ». Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois, l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui diſant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma préſence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour ſe dédire d'une parole qu'il avoit donnée ſolemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faiſoit beaucoup ra-

battre à moi-même de l'idée que j'avois de ſa ſageſſe & de ſon intégrité. « Ah, » morbieu ! ne dites pas cela, s'écria-t-il, » en s'arrêtant tout court : car c'eſt ce qui » ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais. » Je ſuis trop homme d'honneur ; ces » manquemens de foi ne ſont bons que » pour ceux qui trahiſſent leurs amis, & » veulent les faire aſſaſſiner ». Il n'avoit encore rien dit d'auſſi poſitif que cette parole, & quoique je ne la compriſſe pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement ſi furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui proteſtai avec cet air de vérité & d'aſſurance, qui ſe fait ſentir au plus prévenu que je ne ſçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que ſi je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ſes mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il ſe vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accuſoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire aſſaſſiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit ſi fort en bâtons rompus par un effet de ſon agitation, que la choſe me paroiſſant dépourvue de toute vraiſemblance, je ne pus m'empêcher de ſoupçonner, & lui

dire qu'il s'étoit laiſſé éblouir par les piſtoles d'Eſpagne, pour imaginer un prétexte auſſi frivole de rompre avec moi. « Moi, morbleu ! reprit-il encore, en » rougiſſant de nouveau ; que je confeſſe » que j'ai manqué de foi & fauſſé mon » ſerment ? J'aimerois mieux mourir » que d'avoir fait cette lâcheté. Par- » bleu ! Monſieur, lui repliquai-je : car » vous m'apprenez à juger ; il faudra » bien que vous obſerviez le traité, ou » que vous le rompiez, & que par-là » vous méritiez qu'on vous regarde » comme un homme vrai, ou comme » un parjure ».

L'éclairciſſement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à meſure que de part & d'autre la colere prenoit le deſſus. Il fut beſoin que l'abbé de Tiron, arrivé pendant la conteſtation, ſe mit de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. « C'eſt ſans doute, Mon- » ſieur, dit-il à Villars, que M. de » Roſny n'eſt point coupable des deſſeins » qu'on a projettés contre vous : il eſt » trop homme de bien, & en ce cas » trop habile pour venir ſe mettre entre » vos mains ». Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui diſant

que je voyois bien que la colere ſeule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que ſi-tôt qu'elle ſeroit paſſée, il me feroit juſtice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit ſa premiere parole. « Hé bien! Monſieur, me » dit-il, déja à demi défâché; oui, je » la veux tenir; mais regardez auſſi à ne » me pas manquer ſur les trois points » qui ſont reſtés en différend ». C'eſt où je l'attendois : je lui répondis que ſans l'emportement qui lui avoit fait jetter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions-là quand on vint annoncer Madame de Simiers. « Ne criez » point, Madame, lui dit-il, en s'avançant vers elle avec un viſage ſerein » & même riant, toutes nos coleres ſont » appaiſées; mais pardieu! le traître qui » en a été cauſe en mourra, avant que » je mange ni boive ». Il tint parole : il ſe fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, ſans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria enſuite de lui montrer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les ſecrets de ſa majeſté ne

pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ſes ſerviteurs déclarés. Il ne s'agiſſoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous ſignâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes ſeulement que la choſe ſeroit tenue quelque temps ſecrete à cauſe de la ligue & des Eſpagnols, contre leſquels ce gouverneur prit de nouvelles meſures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponſe que ſa majeſté y faiſoit. Le courier qui porta cette derniere dépêche, ne mit que quatre jours à ſon voyage.

Ces lettres donnerent une ſatisfaction infinie à Villars, ſur-tout la derniere, écrite de ma main au roi. Sa majeſté m'y remercioit du ſervice que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finiſſoit par ces mots : « Venez me » trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 » à Saint-Denis, afin que vous aidiez à » crier *vive le roi* dans Paris, & puis » nous en irons faire autant à Rouen ». C'eſt que je lui avois mandé que j'y

croyois ſa préſence néceſſaire : « Mon-
» trez cette lettre, ajoutoit-il, au nou-
» veau ſerviteur que vous m'avez acquis,
» afin qu'il voie que je me recommande
» à lui ; qu'il ſçache que je l'aime bien,
» & que je ſçais priſer & chérir les bra-
» ves hommes comme lui. Pardieu ! s'é-
» cria Villars en cet endroit, ce prince
» eſt trop gracieux & trop obligeant,
» de ſe ſouvenir de moi, & d'en par-
» ler en ſi bons termes ». Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des ſentimens de ſoumiſſion & d'attachement qu'il avoit pris pour le roi, & ſa majeſté put compter que parmi ſes plus anciens ſerviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné. Il me pria de me contenter de ſa parole pour l'exécution de tous les articles compris au traité, & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reſte du temps que j'avois à ſéjourner à Rouen, à régler quelques affaires de même nature. Je paſſois le jour avec l'amiral de Villars, & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux officiers, tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver en ſecret pour concerter enſem-

ble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je conſommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'aſſez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre ſon traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que ſa majeſté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politeſſes de la part du gouverneur. Je me ſéparai avec une égale ſatisfaction de l'abbé de Tiron & de madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry ſon frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer ſans crainte. Je leur avois aſſez d'obligation pour leur rendre ce ſervice, quand l'intérêt de ſa majeſté ne s'y ſeroit pas trouvé joint.

C'eſt ſur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondoit ſes eſpérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorſque j'arrivai près de lui. La partie étoit ſi bien faite,

& tant de perſonnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impoſſible qu'elle ne réuſsît pas. Depuis la journée d'Arques, où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait priſonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la foibleſſe de ſes ennemis, le duc de Mayenne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit ſecrétement porté d'inclination pour le roi. Sur ce ſoupçon, il n'héſita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville auſſi conſidérable pour le parti que l'étoit Paris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour ſe remettre ſur lui du ſoin de cette grande ville, dans un temps où la néceſſité de ſes affaires demandoit qu'il portât ſes pas ſur la frontiere de Picardie, il s'arrêta ſur Briſſac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

(27) Le parlement rendit en cette occaſion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'oppoſer à ſon expulſion, & à ſortir plutôt de Paris avec lui. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2, mém. de la ligue, tom. 6.*

(28) Charles de Coſſé, comte de Briſſac, maréchal de France.

Celui-ci répondit parfaitement à ſon attente dans le commencement. La lecture de l'hiſtoire romaine avoit inſpiré à cet officier, qui ſe piquoit d'eſprit & de pénétration, un projet ſingulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtiſſoit tous les fondemens dans ſon imagination, ſur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Briſſac fût deſcendu de cette haute ſpéculation aux applications particulieres, auxquelles il eſt néceſſaire d'avoir égard dans les plus grands deſſeins, il auroit vu qu'il eſt des circonſtances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obſtacles, par la différence du génie & du caractere des peuples, par la trempe des loix qui y ſont adoptées, & par le long uſage qui y a mis comme le dernier ſceau, également chimérique & impoſſible. Il n'y a que le temps & une longue expérience qui puiſſent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme eſt décidée, & ce doit toujours être ſur le plan de ſa premiere conſtitution (29). Cela eſt ſi vrai, que toutes les

(29) Cette maxime n'eſt entendue par le duc

fois qu'on verra un état ſe conduire par des voies contraires à celles de ſon établiſſement, on peut ſe tenir aſſuré qu'il n'eſt pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remedes n'opere point ſur les malades qui y réſiſtent.

Briſſac n'alloit pas ſi loin. Il fut longtemps ſans pouvoir comprendre d'où provenoit l'oppoſition générale qu'il trouvoit à ſes deſſeins : car il s'en ouvrit aux ſeigneurs & à tous les principaux partiſans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainſi, ſans aucun ſecond, à mettre ſon projet à ſa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de ſa capitale. Cette crainte le fit retomber aſſez promptement de ſes idées purement romaines à l'eſprit françois de ce temps-là, de ne travailler que

---

de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le ſens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la néceſſité ont mêlés dans les différens établiſſemens qui regardent, ſoit la finance, ſoit la politique, police, &c. C'eſt ſur quoi il s'expliquera lui-même dans la ſuite de ces mémoires.

pour ſoi-même. Lorſque le motif de l'intérêt eſt encore fortifié par celni de quelque danger, il n'y a preſque perſonne qui ne ſe porte à trahir ſon meilleur ami. Briſſac (30) en uſa de même. Il reprit le deſſein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble; & il ne ſongea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au roi la trahiſon qu'il faiſoit au duc de Mayenne pendant ſon abſence. Saint-Luc (31) ſon beau-frere, fut chargé de négocier avec le roi, & lorſqu'il eut obtenu des conditions dont Briſſac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec ſon armée, malgré les Eſpagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déja plus beſoin de lui faire à cet égard aucune violence.

(30) Le duc de Mayenne fut averti, à ce que marque de Thou, par la ducheſſe de Guiſe, ſa mere, de la trahiſon de Briſſac : mais il n'en vouloit rien croire. Conſultez ſur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 174; *la Chronol. novenn. liv.* 6, *pag.* 335, & autres hiſtoriens.

(31) François d'Epinay, ſieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

D'O (32) prit auſſi-tôt les devans, & ſe fit donner les proviſions du gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarraſſoit ce ſur-intendant, au point que malgré ſa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choſes qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il diſoit que le roi alloit être accablé ſitôt qu'il ſeroit le maître de Paris, pour le paiement des penſions, appointemens & gratifications; mais ce diſcours n'en impoſoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choſes dans leur premiere confuſion, & avec quel fruit il y avoit travaillé juſqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, ſur lequel il comptoit bien autant que ſur Briſſac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes ſe pré-

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu de Henri III. *Peréf. 2 part.*

ſenter à cinq heures du matin à la porte-neuve (*a*), où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla auſſi-tôt ſe ſaiſir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'oppoſition nulle part, il parvint juſqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ſes actions de graces à Dieu. Ses ſoldats répondirent ſi bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur

---

(a) *Le 22 mars.*

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Briſſac qui lui diſoit, qu'il falloit rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar : « Il faut le lui rendre, & non pas le lui vendre ». *Mém. pour l'hiſt. de France.* Le journal de P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompenſé d'une charge de préſident de la chambre des comptes, & de conſeiller d'état ; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, liv. 6.* On lit dans un diſcours, *vol. 9033, mſſ. de la biblioth. du roi*, que Henri IV étant entré dans Paris par la porte-neuve, qui s'eſt depuis nommée la porte de la conférence, en reſſortit & y entra pluſieurs fois, craignant malgré toutes les aſſurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer ſa troupe dans Paris, pour la tailler en piéces, & ſe ſaiſir de ſa perſonne.

(34) « Le roi ayant aviſé un ſoldat qui prenoit

maître, qu'on ne ſe plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparerent des principales places & carrefours, où ils ſe rangerent & ſe tinrent en bataille. Rien ne branla; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la ſécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne reſtait aux Eſpagnols que la Baſtille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & dom Diego d'Evora, tous fort ſurpris d'une (35) nouvelle ſi inattendue,

---

» par force un pain ſur la boutique d'un boulanger, » y courut lui-même, & le voulut tuer ». *Journ. de l'Etoile.* Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huiſſiers pour des dettes que ſon pere avoit contractées au ſervice de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette inſolence, il lui répondit publiquement : « La Noue, il faut payer » ſes dettes, je paie bien les miennes » : Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ſes pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient ſaiſi. *Péréf. part.* 2.

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Eſpagnols, que Langlois amuſoit cependant par des traits de l'hiſtoire romaine, le

& dans la réſolution de ſe défendre juſqu'à l'extrémité, ſi l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faiſant dire qu'ils pouvoient ſortir de Paris & ſe retirer en toute aſſurance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, quelque reſſentiment qu'il eût pu conſerver de leur conduite à ſon égard. Soiſſons fut l'endroit où ſe retirerent tous ces ennemis du roi (36), à la faveur d'une bonne eſcorte. Sa majeſté fit publier un pardon (37) gé-

---

duc de Feria s'écria par deux ou trois fois : Ah grand roi ! grand roi ! *Journal de P. de l'Etoile.*

(36) « Le roi les voulut voir ſortir, & les re-
» garda paſſer d'une fenêtre au-deſſus de la porte
» de Saint-Denis. Ils le ſaluerent tous, le cha-
» peau fort bas, & avec une profonde inclina-
» tion. Il rendit le ſalut à tous les chefs avec grande
» courtoiſie, ajoutant ces paroles: recommandez-
» moi bien à votre maître, & allez-vous-en, à la
» bonne heure, mais n'y revenez plus ». *Péréf.* 2 *part.* Ce récit eſt conforme à celui des mémoires pour l'hiſtoire de France ; mais il eſt contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce temps-là ſont pleins de traits de clémence de Henri & de ſes réparties vives & agréables: voyez les mémoires cités ci deſſus. « Un ligueur venant le trouver comme
» il jouoit à la prime : venez, lui dit-il, ſoyez

néral pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorſque ce ſacrifice n'eſt point arraché par la néceſſité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpenſier (38) s'étant préſenté pour ſaluer le roi, il l'entretint auſſi poliment, & même auſſi familiérement, que s'il eût eu quelque grand ſujet de lui épargner la confuſion, dont tout autre à ſa place ſe ſeroit fait un plaiſir de la couvrir (39).

» le bien venu, ſi nous gagnons vous ſerez des » nôtres ». *Le Grain, liv.* 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpenſier.

(39) Il joua aux cartes ce même ſoir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit ſa viſite, ainſi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une converſation ſinguliere que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpenſier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit ſur ſon entrée dans Paris, qu'elle auroit ſouhaité que le duc de Mayenne ſon frere fût celui qui eût abaiſſé le pont à ſa majeſté pour y entrer; ce prince lui répondit : « Ventre-ſaint gris! il m'eût poſſible » fait attendre long-temps, & je n'y fuſſe pas entré

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir ſur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même ſoir après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embrâſure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui rapportaſſe juſqu'aux plus petites circonſtances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accuſa d'avoir été la cauſe du contretemps que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prévenir ſur les propoſitions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de ſa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpenſier & au baron de Biron, de la ſatisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'eſt tout ce qui reſtoit d'embarraſſant, parce que le roi ne ſe ſentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaiſſer en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, &

» ſi matin. Cette dame, pourſuit-il, entendant les » cris de *vive le roi*, dit en riant, que Briſſac avoit » plus fait que ſa femme, qui en quinze ans n'a- » voit fait chanter qu'un cocu, au lieu que lui en » huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille » perroquets à Paris ». *L'Etoile, année* 1594.

ne doivent l'obéiſſance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils ſe ſervent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme ſi c'étoit la premiere fois qu'il l'entendît; en préſence de ces deux meſſieurs, auxquels je donnerois à entendre que la concluſion du traité avec Villars dépendoit du ſacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La choſe ayant été exécutée de cette maniere, le roi ſe tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faiſant une injuſtice à deux perſonnes qu'il eſtimoit. Ce procédé toucha vivement meſſieurs de Montpenſier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils ſe déſiſtoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier, les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorſque celui-ci lui ſeroit reſtitué en entier: mais la généroſité de Villars changea cette diſpoſition: pour Biron, un bâton de maréchal de France, & quatre cens vingt mille livres en argent, le dédommagerent de la perte qu'il faiſoit.

La réduction de Paris jetta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligerent

à reculer encore ſon voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours (40), de l'Univerſité & des autres corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur ſoumiſſion, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Iſle-de-France, qui, à l'envi de la capitale, venoient lui rendre leur obéiſſance.

Villeroy ne fut pas des premiers (*a*); la néceſſité ſeule fixa ſon irréſolution, ou l'obligea à forcer ſon inclination. Il ne tenoit par lui & par ſon fils que quelques places aſſez peu importantes, avec leſquelles il ſçut ſe faire acheter fort chérement, par le moyen de du Pleſſis ſon ami, & de Sancy, dont la fille (*b*) venoit d'épouſer ſon fils. Après avoir obtenu à force d'importunité, deux trèves pour lui perſonnellement, l'une de deux mois, &

(40) Le parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 28 mars 1594.

(a) *Pontoiſe, &c.*
(b) *Jacqueline de Harlay Sancy.*

l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Mayenne; après avoir long-temps affecté de ſe tenir neutre, & fait jouer mille reſſorts pour ne ſe départir qu'à l'extrémité de ſes anciens amis; enfin il fit ſon accommodement (41) preſqu'après

(41) M. de Thou eſt encore ici formellement oppoſé à nos mémoires: Il dit, *liv.* 108, qu'il y avoit déja long-temps que l'accommodement de Villeroy avec ſa majeſté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'eſt que Henri le voulut ainſi pour le bien de ſes affaires, afin que Villeroy pût encore ſe ſervir du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du duc de Mayenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu, aux endroits cités ci-devant, eſt du même ſentiment; & Cayet qui le ſoutient auſſi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Mayenne, du 2 janvier de cette année; quoiqu'en rapportant cette lettre, il ſemble en faire une eſpece de reproche à ce miniſtre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royaliſtes, Villeroy, dont l'objet eſt de prévenir le duc de Mayenne ſur ſon traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conſeille à Mayenne de ſonger ſérieuſement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier: « parce que, dit-il, leur » cauſe commune eſt déſeſpérée: Nous avons, » ajoute-t-il, perdu toute créance & aſſurance des » uns aux autres ». &c. *Cayet, liv. 6, pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres hiſtoriens, des démarches ſecretes de

tous les autres, & obtint encore une charge de ſecrétaire du roi, en récompenſe de celle dont il ſe défaiſoit.

Le roi jugea à propos de me faire par-

Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du perſonnage qu'il jouoit par ordre du roi, on comprend aiſément quel eſt le ſens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit gueres s'exprimer autrement en parlant au duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, ſi l'on peut taxer Villeroy de quelque choſe en cette occaſion, c'eſt tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de généroſité dans une circonſtance où il eût été ſi beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, ſon fils. Mais où eſt le ſeigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins néceſſaire, qui ait pu ſe dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas paſſé à M. de Villeroy ce caractere d'homme un peu trop intéreſſé: « Henri » IV, dit-il dans ſon journal, étant allé un jour » à Villeroy faire une ſimple collation avec douze » ou quinze perſonnes de ſa cour, il dit à table: » Mes amis, nous ſommes tous à table d'hôte, » faiſons bonne chere pour notre argent; car nous » avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot ».

Je crois qu'il eſt déſormais inutile de répondre à tout ce que la paſſion du duc de Sully lui fait dire dans la ſuite de ſes mémoires, contre un homme qui, juſqu'en l'année 1617, où il mourut, a rendu de très-grands ſervices à ce royaume,

tir pour Rouen dès le lendemain de ſon entrée dans Paris, puiſqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La Font me reçut à la porte de la ville, & me conduiſit avec toute ma ſuite à la maiſon qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du ſieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler ſomptueuſement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une diſtinction ſi marquée. Ils ne ſçavoient encore rien du traité; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employerent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font, qui me mit au fait de tout leur manege, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce ſoir même à ſouper chez le gouverneur, où devoient être auſſi l'abbé de Tiron, le préſident de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conſeillers du parlement, & quelques autres. Je pris

---

ayant été miniſtre & ſecrétaire d'état ſous quatre rois conſécutifs, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la gallerie lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à souper, pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses, & comme s'il eût été de concert avec moi au sujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du monde à souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je repliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part, ces deux messieurs entendroient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de quelle maniere le roi avoit traité les Espagnols & les deux

deux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politeſſes à mon égard, avec toute la fineſſe & le bon goût poſſibles. « A ce que je vois, » me voilà obligé de vous traiter tous », nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuſe ſur la mauvaiſe chere.

Le reſte de la compagnie s'approcha ; & quelques inſtances que me fît le préſident de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fuſſions à table. On annonça le ſouper : « Je ſuis, dit l'amiral » en ſe mettant d'abord au milieu de la » table, très-mauvais maître des cérémo- » nies ». Je ne voulus en faire aucune avec dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la ſoutenir, ſe ſeroit peut-être mis à la premiere place ſur un ſimple compliment : ce qui pouvoit tirer à conſéquence dans une occaſion où je repréſentois la perſonne du roi. J'allai donc m'y placer ſans façon ; ſeulement je dis au député Eſpagnol, que s'il ne s'agiſſoit que de nos deux perſonnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite ; ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Chapelle lui ayant dit que je faiſois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans

l'ordre : « Je le vois, dit l'Eſpagnol, & » je crains bien que cet avantage ne ſoit » d'un mauvais augure pour nous ; mais » pour cela il ne faut pas laiſſer de rire » & de boire à la ſanté de nos maîtres, » qui ne ſont point ennemis, puiſqu'il » n'y a point de guerre déclarée en- » tr'eux ». Cette réponſe étoit pleine de ſageſſe & politique. Pendant tout le repas cet étranger prit part à la converſation en homme d'eſprit, & parut ſenſible aux bonnes qualités du roi, & ſurtout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ſes ennemis, tant étrangers que Français. Je ne remarquai que Tiron & un docteur nommé Dadré (42) qui gardaſſent le ſilence pendant tout ce détail.

Le repas ſe paſſa ainſi avec beaucoup de joie, vraie ou apparente de tous les convives ; & après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduiſant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il employeroit à ſe défaire de façon ou d'autre de ſes députés. Il ne ſçavoit pas trop comment ces deux

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'égliſe de Rouen.

hommes s'entendroient donner leur congé; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux agens: ils contesterent; on en vint aux reproches & aux grosses paroles; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le duc de Mayenne, avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là; & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment, en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma premiere requisition, il se déclareroit pour le roi en présence de toute la ville, qu'il fit assembler pour cet effet, avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus solemnelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu

un ſervice ſi conſidérable au roi & à tout le royaume, ni goûté un ſommeil plus tranquille que la nuit qui ſuivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen; & quoiqu'il fût encore aſſez matin, je le trouvai ſe promenant, depuis près d'une heure, dans la grande place. Elle étoit remplie, auſſi-bien que toutes les principales rues, d'un peuple ſi nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la ſortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel & d'Iſencourt, la Font & les ſoldats que le gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un paſſage. L'allégreſſe étoit générale; & elle ſe remarquoit aiſément ſur tous les viſages.

J'abordai l'amiral qui avoit à ſes côtés le baron de Médavy & le préſident de Boquemare; & après le ſalut ordinaire, je lui dis que le roi étant préſentement bon catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de ſon zèle. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le ſerviteur le plus fidele de ſa majeſté; & que s'il ne s'agiſſoit plus pour en faire une profeſſion éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma

poche ; & Villars ne l'eut pas ſi-tôt miſe, que ſans ſonger davantage à compaſſer ſes termes, il s'écria avec un tranſport qui étoit bien dans ſon caractere : « Allons, » morbieu ! la ligue eſt que chacun crie » *vive le roi* ». Le profond ſilence qui s'étoit fait dans l'aſſiſtance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'inſtant il ſe forma de tous ces cris, joints au ſon de la groſſe cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inſpirer l'effroi, ſi le ſentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maiſon dans la ville qui ne tremblât de ce frémiſſement. « Ce ſont des cloches, dis-je » au gouverneur, nous avertit d'aller » rendre à Dieu nos actions de graces » dans l'égliſe de Notre-Dame ». Le *Te Deum* y fut chanté ſolemnellement, & ſuivi de la Meſſe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans ſon carroſſe, & me mena à un feſtin ſuperbe, où les cours ſouveraines, les officiers de guerre & la maiſon de ville

étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oiſe, enfin dans toutes les places qui reconnoiſſoient l'autorité de l'amiral de Villars, de ſe conformer à la capitale.

Mon premier ſoin, quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de ſe paſſer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de ſon conſeil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des ſoins que j'avois pris, & m'apporta ſon préſent: c'étoit un buffet de vaiſſelle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes ſortes d'inſtances pour me diſpenſer de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de ſa majeſté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de ſon couſin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la cour, d'une maniere qui lui promettoit l'accueil le

(43) Georges de Brancas-Villars, chevalier, frere de l'amiral.

plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le temps d'y travailler; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-Roſé, que je ne connoiſſois point, la petite ſcène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plaintes au roi; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de ſa majeſté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il deſcendit à la même auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à ſon train & aux diſcours de ſes domeſtiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom; & Bois-Roſé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce ſeigneur à celle de du Rollet; & montant auſſi-tôt dans ma chambre, il me

dit, après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien ſujet de ſe plaindre d'un ſeigneur de la cour nommé monſieur de Roſny, qui abuſant de la faveur de ſon maître, l'avoit ſacrifié, auſſi-bien que monſieur le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars ſon ancien ami. Enſuite il m'expliqua ſes demandes; ce qu'il fit d'une maniere ſi vive & ſi paſſionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce monſieur de Roſny, que je ne trouvois rien de ſi plaiſant que le perſonnage que je jouois en cette occaſion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout ſon feu; & je lui dis que j'avois aſſez de connoiſſance des affaires dont il me parloit, pour l'aſſurer que monſieur de Roſny n'auroit oſé rien faire ſans l'exprès commandement du roi; & que ſa majeſté ſongeoit efficacement à lui donner une récompenſe dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pouſſer la civilité juſqu'à lui promettre de ſervir ſon reſſentiment contre celui dont il ſe plaignoit ſi amérement: je lui dis au contraire que s'il le connoiſſoit, il conviendroit qu'un homme qui, pour le bien de l'état, s'étoit démis gratuitement de ſon abbaye de ſaint Taurin, pouvoit bien

avoir fait par néceſſité, ce qu'il attribuoit à une mauvaiſe volonté. Je le congédiai, en lui diſant qu'il vînt me trouver lorſque je ſerois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il ſe retira auſſi content de moi, que mécontent de monſieur de Roſny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'eſcalier à un de mes pages qu'il rencontra, il demeura ſi étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit ſi peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le reſſentiment qu'il ſuppoſoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'inſtant, changea d'hôtellerie, & ne ſongea plus qu'à continuer à toute bride ſa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais ſervices que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-Roſé ſe précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouſe à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la premiere choſe que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui, ſelon ſa coutume, voulut que je n'en omiſſe rien. Après que j'eus tout épuiſé

du côté du ſérieux, je voulus le réjouir de la ſcène de Louviers. Bois-Roſé n'avoit eu garde de l'en inſtruire : il s'étoit contenté de ſupplier ſa majeſté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cauſe d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'avanture de Bois-Roſé. Je l'envoyai chercher. Il crut ſes affaires déſeſpérées, puiſque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adreſſé. Je jouis quelque temps de ſon chagrin & de ſon embarras; enſuite je l'en tirai d'une maniere qui le ſurprit beaucoup. Je ſollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une penſion de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en eſpéroit pas tant : mais ſa tracaſſerie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la ſuite; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en Normandie, lorſque le roi m'en eut donné la grande maîtriſe.

Je n'avois caché au roi, de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans ſa chambre, des porteurs chargés de cette vaiſſelle. Je lui dis que n'ayant pu, par

aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce préſent, je venois le lui apporter, comme une choſe qui lui appartenoit, parce que j'avois fait un vœu ſolemnel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ſes ſujets, tant que je ſerois à ſon ſervice.

Je dois rendre compte au public du ſentiment qui me faiſoit tenir cette conduite. Je ſuis déja sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richeſſes : car quoique les bienfaits du maître que j'ai ſervi aient été conſidérables, & qu'ils aient même ſurpaſſé mon attente, on conviendra ſans peine qu'un homme qui a conduit pendant un ſi long-temps, & preſque ſeul, la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'eſt pas beſoin que je le nomme : le paſſé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'uſage contraire, l'avenir n'en fournira ſans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à perſonne. Je n'ai contre cette imputation qu'une ſimple aſſurance, mais très-ſincere, que je n'ai eu agiſſant ainſi,

d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur ſituation n'a rien de différent de ceux qui ſont prépoſés pour rendre la juſtice; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvriroit ſa main aux préſens même, ſans intention de laiſſer fléchir la balance, un miniſtre & tout homme en charge ſe rend coupable d'une injuſtice auſſi marquée, lorſqu'il reçoit avec complaiſance ces préſens, qui, dans l'eſprit de ceux qui les font, ſe trouvent toujours faits pour le moment préſent, ou dans la ſuite aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter ſur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent (c'eſt à mes ſucceſſeurs que j'adreſſe ici la parole), comptons encore moins ſur nous-mêmes qui recevons, & accoutumons-nous à regarder comme deux choſes qui ne ſçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre; à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne ſoit lui-même qui nous donne; & ſa libéralité ira toujours aſſez loin pour nous ôter tout ſujet de nous plaindre, dès que nous aurons ſçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le malheur eſt que l'habitude de calculer &

de voir paſſer pas nos mains des ſommes immenſes, nous amene preſque toujours inſenſiblement au point de regarder comme peu de choſes, celles qui doivent ſuffire au bonheur & à la fortune d'un ſimple particulier.

Le roi ne me diſſimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils diſcours, & que ce ſyſtême, tout ſimple qu'il eſt, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore ſi fort cherché depuis, ſans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet: mais pour s'accommoder à ma façon de penſer, il voulut que je le priſſe de ſa main. La donation qu'il m'en fit devint publique, parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit ſpécifié que ce

(44) « L'humeur de Roſny s'accordoit parfaitement bien avec celle du roi. Lorſqu'il lui » confia ſes finances, il déſira de lui qu'il ne prît » jamais aucun pot de vin, ni aucun préſent, ſans » l'en avertir. Et quand Roſny l'en avertiſſoit, il » y conſentoit auſſi-tôt, & même étoit ſi aiſe » qu'en le ſervant bien il y trouvât ſon compte, » que bien ſouvent il y ajoutoit des dons du ſien, » pour lui donner courage de le ſervir toujours » de mieux en mieux: mais Roſny ne les re-

buffet étoit un préſent de la ville de Rouen fait à ſa majeſté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce prince prit dans ſa caſſette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un miniſtre ne perd point ſa récompenſe. J'entre dans ſes vues, en inſtruiſant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de temps après, avec une ſuite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere nobleſſe de France, & l'emporta ſur tous les autres ſeigneurs: mais on ferma bien-tôt les yeux ſur la magnificence de ſa maiſon & ſur le brillant de ſes équipages, pour les ouvrir ſur ſa généroſité & ſur ſa modeſtie, qui ſont en effet les véritables richeſſes de l'hom-

---

» cevoit jamais qu'ils ne fuſſent duement vérifiés » à la chambre des comptes, afin que tout le » monde ſçût les libéralités que lui faiſoit ſon prin- » ce, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il ſe » ſervoit de ſa faveur à épuiſer ſes coffres ». *Péréf. pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce temps-là avec tout le monde, par la modeſtie du duc de Sully, c'eſt que l'idée de cette économie ſi ſage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

me, quoiqu'on les rencontre ſi peu avec les premieres. Il aborda le roi d'un air noble & ſoumis tout enſemble & ſe jetta à ſes genoux. « Monſieur l'amiral, lui dit » le roi, mortifié de cette attitude, & » en le relevant promptement, cette ſou- » miſſion n'eſt due qu'à Dieu ſeul. ». Et pour l'élever autant qu'il s'abaiſſoit, il ſe mit à entretenir les courtiſans des grandes actions de monſieur de Villars, avec un diſcernement qui ſembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des proteſtations de reſpect & de dévouement à arrêter le cours de ſes louanges : appercevant enſuite monſieur le duc de Montpenſier, il alla lui prendre les mains & les lui baiſa, en l'appellant ſon ſupérieur, & en ſe démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de ſi bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu aſſez froidement, touché de ſa généroſité, l'embraſſa pluſieurs fois de ſuite, & en fit dès ce moment un de ſes plus chers amis.

Le mois d'avril & celui de mai furent employés de la même maniere par le roi & ſon conſeil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers

furent les plus conſidérables. Etrange caſcade du duc de (45) Nemours! D'abord cet homme ambitieux laiſſe entrer dans ſon eſprit le projet chimérique de ſe faire roi de France, en épouſant l'infante d'Eſpagne. La haine publique & l'oppoſition de ſon propre frere le duc de Mayenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage auſſi-tôt en ſe bâtiſſant en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Mâconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Eſpagne. Il commence par ſonger à s'aſſurer la capitale de ſon nouveau royaume; mais ceux de (46) Lyon, plus

(45) Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Eſt, veuve de François de Lorraine, duc de Guiſe.

(46) Péréfixe fait le duc de Mayenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à ſon frere utérin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juſtice d'ailleurs. Tous les hiſtoriens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'eſprit, il étoit un des ſeigneurs de France le plus recommandable. Voyez ſon éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin ſon frere, dans le *troiſiéme tome des mémoires de Brant. a l'article mſſ. de Nemours, page* 1 *& ſuiv.* & le détail des affaires de Lyon, *dans Cayet, liv.* 6, *fol.* 299, & les autres hiſtoriens.

ſins que lui, s'aſſurent eux-mêmes de la perſonne de leur prétendu ſouverain, qui les traitoit déja en Tyran, & le gardent à vue, ſans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ſes chefs. Saint-Sorlin (47), jeune frere du duc de Nemours, intéreſſe l'Eſpagne dans ſa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puiſſant ſecours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à ſe ſéparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel ſe ſentant les plus forts, ils ſe déclarent hautement pour le roi, abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Eſpagne, de Savoie & de Nemours; font brûler en place publique, avec une eſpece de farce inſultante, l'effigie d'une femme habillée en ſorciere, portant écrit ſur ſon front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour ſe ranger à leur devoir.

---

(47) Henri de Savoye-Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

Le duc de Nemours, mal à ſon aiſe pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque choſe de pis de la part de ſes prétendus ſujets, prend pour s'évader l'habit de ſon valet de chambre qui lui reſſembloit par la taille, ſort de ſa chambre en portant le baſſin de ſa chaiſe percée, paſſe au milieu des ſoldats qui le gardoient dans l'antichambre, ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le viſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur, s'eſquive par la rue, & gagne la campagne: trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il deſtinoit à être le ſiége de ſa gloire; & convaincu par une triſte expérience d'une vérité ſur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de ſi difficile que de faire répondre les effets aux deſirs.

L'ambition renverſa encore une autre tête. Baligny (48) ſe trouvant gouverneur dans Cambray, place que ſa ſituation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardieſſe de demander qu'on changeât ſon titre de gouverneur

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

en celui de prince ſouverain ; & malheureuſement pour lui il l'obtint. Il ſe flattoit de voir par-là ſon nom groſſir le catalogue des têtes couronnées, & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le ſoutint, ou crut le ſoutenir, en s'épuiſant pour briller à la cour du roi, & pour amener au ſiége de Laon deux mille arquebuſiers & trois cens chevaux ; mais la gloire de ce nouveau potentat dura peu. Il échoua, ainſi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il eſt impoſſible de perſuader que les meilleurs deſſeins ſont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les haſards.

Les Eſpagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faiſant un coup d'éclat, & vinrent aſſiéger la Chapelle. Le roi ne balança pas à laiſſer toutes les affaires domeſtiques, pour aller s'oppoſer à la priſe de cette place. Le ſoldat n'étoit pas dans la même diſpoſition. Las de la guerre, il ne ſongeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il ſe paſſa un ſi long-temps avant que le roi eût pu

raſſembler ſon armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le ſiége ſi avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit ſi bien poſté, qu'il n'oſa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On eſpéroit encore que le gouverneur, avec l'avantage d'une place ſi forte, donneroit le temps au reſte des troupes de joindre ; & qu'alors on ſeroit en état, ou de jetter du ſecours dans la place, ou de forcer les aſſiégeans au combat ; mais ce gouverneur, qui, ſuivant l'eſprit du temps, ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour ſon profit, avoit ſi bien léſiné ſur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des ſoldats qui devoient compoſer ſa garniſon, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & ſe vit ruiné par ſon avarice.

Pour uſer de repréſailles, le roi alla inveſtir Laon (*a*). Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place, déja ſi forte par ſa ſituation & ſes défenſes, en état de faire repentir quiconque oſeroit l'at-

(a) *En Picardie.*

taquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé du Bour (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Mayenne, qui y avoit encore fait enfermer ſon ſecond fils, le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de nobleſſe; mais le roi conſidéra qu'en cette occaſion il avoit à ſoutenir ſa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de ſuccès, & de ſa part il ne négligea ni ſoin ni attention, pour venir à bout de ſon entrepriſe.

Je le ſuivis avec joie à ce ſiége, & je fus chargé, ſelon mon goût, de la direction d'une batterie de ſix pieces de canons, conjointement avec le vieux de Born (*a*), lequel, en qualité de lieutenant-général de l'artillerie, la conduiſoit en l'abſence du comte de la Guiche (51) qui

(49) C'eſt le même qui aima mieux ſortir de la baſtille, dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent. *P. de l'Etoile; Cayet, tom.* 2, *pag.* 691. Il s'appelloit Antoine du Maine, ſurnommé du Bourg ou l'Eſpinaſſe.

(50) Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

(a) *Jean de Durefort; ſieur de Born.*

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de

en étoit grand-maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se rempliſſoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part, & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles, qu'el-

Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578, par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand prieur de France, fils de Charles IX & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le duc d'Angoulême en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, parce que celui-ci épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, & sœur utérine du comte d'Auvergne.

le avoit beſoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'eſt qu'elle jugea bien que cette commiſſion qui m'éloignoit du ſiége, ne ſeroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me diſpenſer de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, ſans entrer dans aucun détail, me mandoit ſimplement qu'il me ſouhaitoit paſſionément auprès de lui, pour des affaires ſi importantes, que moi ſeul, diſoit-il, pouvoit y réuſſir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, ſa majeſté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne ſe fût-il agi que de la ſeule perſonne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager, qu'après cette lecture, il m'ordonna de me diſpoſer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le ſiége. Pour remplir la place que je laiſſois vacante, il étoit beſoin d'un homme de confiance. Je nommai à ſa majeſté Vignole, Parabere & Trigny, & elle ſe détermina en faveur de Parabere (*a*) Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant

(a) *Jean de Beaudean de Parabere.*

terminées, je reviendrois devant Laon; & je comptois bien en preſſer la concluſion; mais à celles-là il en ſuccéda d'autres de ſi près, que depuis la fin de mai juſqu'au commencement d'août que dura ce ſiége, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai ſera par cette même raiſon aſſez interrompu.

Je pris les inſtructions du roi pour mon voyage, & vins coucher à Crépy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me tranſportai d'abord chez le cardinal. Je le trouvai malade (53), & auſſi abattu d'eſprit que de corps. Il m'embraſſa étroitement, & témoigna une joie infinie de me voir. Il chaſſa tout le monde de ſa chambre, & me fit aſſeoir près de ſon lit, pour entendre mille choſes importantes qu'il diſoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reſte: mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur, quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domeſtiques & de

(53) Lorſqu'il ſe ſentit malade, il vint de Gaillon demeurer à ſainte Geneviéve, & enſuite dans ſa belle maiſon de l'abbaye de ſaint Germain, dit M. de Thou, *liv.* 109.

tracaſſeries

tracaſſeries de femme, dont j'ai preſque honte d'entretenir le public. Une certaine madame de Roſieres étoit celle qui les cauſoit. Soit jalouſie ou viſion, le cardinal s'étoit mis dans l'eſprit qu'elle le faiſoit mourir par enchantement, pour ſe venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne ſon mignon. Sa conſolation étoit qu'il falloit que ſa malfaitrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouſe lui avoit dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Roſieres étoit extrêmement malade; & apparemment il avoit bâti là-deſſus toute ſa fable de magie & de mort.

Il me faiſoit toutes ces confidences avec un ſi grand ſerrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'aient beaucoup contribué à avancer ſes jours. Je m'efforçai de lui remettre l'eſprit, & il put enfin me parler de ſes autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Roſieres, le roi étoit celui dont il ſe plaignoit le plus : car la ſituation de ſon eſprit étoit telle, qu'il ne ſe plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laiſſer diſpoſer de ſes bénéfices, & ſa majeſté, diſoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement; ce ne

pouvoit être, ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché ſincérement à la religion catholique (car comment être bon catholique romain, & déſobliger un cardinal ?) & tout de ſuite, ſans trop ſonger quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiſte de la religion romaine auprès du roi, de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correſpondance avec le pape, de demander au ſaint pere ſa bénédiction, afin d'en obtenir enſuite la diſſolution de ſon mariage avec la reine Marguerite de Valois, & le pouvoir d'épouſer une autre princeſſe, dont il eût des enfans qui aſſuraſſent la couronne à la maiſon de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce diſcours étoit plus ſenſée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du pape qu'il y inféra : car je conviens que Clément VIII étoit non-ſeulement d'un eſprit ſage & juſte, mais encore ſi fin politique, que la cour de Madrid ne ſçauroit ſe vanter de lui en avoir impoſé par ſes déguiſemens.

Le cardinal ſe jetta enſuite ſur l'affaire des jéſuites, & quoiqu'il les favorisât

ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant, pour m'engager à les ſoutenir, que des raiſons de politique & de l'intérêt du roi, ſi ſolides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la préſence d'eſprit que ſur ſon propre chapitre. Tout ce que je fis ſur ce ſujet, fut une ſuite des réflexions ſenſées que me fit faire cette éminence, ſur les riſques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture préſente toute cette ſociété : car on va voir qu'il ne s'agiſſoit pas moins que de cela.

Une quatriéme affaire qu'il me recommanda, fut de ſoutenir contre le ſurintendant, le vieux archevêque de Glaſco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit juſqu'à le traiter de ſon parent. Cet archevêque portoit le nom de (54)

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glaſco, Glaſcou, ou Glaſcow, en Ecoſſe, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambaſſadeur ordinaire de la reine d'Ecoſſe, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-ſix ans, après cinquante-ſept années d'une vie extrêmement traverſée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, ſon oncle, arrivé en 1546. On voit

Béthune. Voyant la reine d'Ecoſſe ſa bienfaitrice morte, il ne ſongeoit plus qu'à achever tranquillement, loin de ſa patrie, le peu de jours qui lui reſtoient à vivre : mais il avoit dans le ſurintendant un ennemi qui le perſécutoit continuellement, & ſembloit avoir entrepris de le chaſſer de France. Je n'en ai jamais trop bien ſçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné pour la maiſon de Guiſe, à cauſe de la reine (55) d'Ecoſſe qui étoit de cette

---

encore ſon épitaphe dans l'égliſe de Saint-Jean-de-Latran. Amelot de la Houſſaye, après avoir parlé dans ſes mémoires du procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans, eut avec le duc Maximilien-François de Sully, dans lequel il paroît que c'eſt bien injuſtement qu'on prétendoit diſputer à cette maiſon le nom de Béthune, parle auſſi de cet archevêque : « Quoi qu'il en ſoit, dit-il, la maiſon » de Béthune d'Ecoſſe, de laquelle étoient le car» dinal-archevêque de Saint-André, & l'archevê» que de Glaſcow, ambaſſadeur de la reine Marie » Stuard en France, où il mourut en 1600 ou 1601 » (il y a erreur de date ici), eſt reconnue par MM. » de Sully & de Charoſt, pour une branche de leur » maiſon ». *tom.* 2, *page* 68. C'eſt parce que, ſelon nos mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glaſco, ainſi que l'archevêque de Saint-André eſt Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, duc

maiſon. Le cardinal Bourbon diſoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui cardinal prenoit à l'archevêque : & il eſt vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait ſolliciter le ſurintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'archevêque. Il promettoit de ne plus ſe mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ſes intérêts, le cardinal me dit que cet archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement ſur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion proteſtante.

Il revint encore à ſes bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda inſtamment de lui obtenir de ſa majeſté la liberté de les réſigner. Il m'avoua que la poſſeſſion de ces bénéfices avoit donné de terribles ſcrupules au feu cardinal ſon oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce

---

de Guiſe, épouſa en 1530, Jacques Stuard, roi d'Ecoſſe.

qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & ſon éminence s'imaginoit ſatisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de ſa conſcience pour lui & pour ſon oncle, en les leur remettant après ſa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorſque ſon médecin entra dans ſa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le ſilence à ſon malade, ſe chargea de m'entretenir ſur tous les ſecrets du cardinal dont il poſſédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'eſt-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ſes longs diſcours que par une promeſſe réitérée de ſervir ſon éminence.

Trois jours que je paſſai à Paris ſuffirent pour me mettre au fait des liaiſons dangereuſes du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de ſa femme. Leur maiſon étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, ſoit dans la ligue, ſoit dans le parti eſpagnol. Il ne ſe paſſoit point de nuits qu'il ne s'y tînt des conſeils ſecrets contre l'intérêt & le ſervice du roi. En attendant que j'euſſe conféré

(56) Louis Duret, ſeigneur de Chevry.

avec ſa majeſté ſur les moyens de détruire cette méchante cabale, je repréſentai à MM. de Chiverny (57), de Pont-Carré, de Belliévre & de Maiſſe, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particuliérement Maiſſe, dont je connoiſſois l'activité.

Je donnai enſuite une attention particuliere à l'affaire des jéſuites, dont le procès étoit actuellement porté au parlement & vivement pourſuivi par l'univerſité & les curés de Paris, qui les accuſoient d'avoir attiré à eux toute l'inſtruction de la jeuneſſe & la direction des conſciences; les repréſentoient comme une ſociété pernicieuſe à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'aſſuré que tous ces adverſaires de la ſociété remportaſſent ſur elle le triomphe qu'ils ſe promettoient, quand même l'autorité du roi ne ſeroit pas intervenue. Les jéſuites avoient puiſſam-

(57) Philippe Huraut de Chiverny ou Cheverny, chancelier de France; N Camus de Pont-Carré, maître des requêtes; Pomponne de Belliévre; André Hurault, ſieur de Maiſſe; il fut nommé ambaſſadeur à Veniſe l'année ſuivante.

ment agi dans cette occaſion, & la partie étoit déja ſi bien liée, que ſans compter le pape, l'Eſpagne & leurs partiſans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils ſe trouvoient forts de la moitié du parlement, qui faiſoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cauſe étoit remiſe entre les mains des avocats les plus accrédités du barreau, Duret & Verſoris (59) pour les jéſuites;

(58) Le cardinal de Bourbon, le ſurintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres ſolliciterent ouvertement pour les jéſuites.

(59) La cauſe fut plaidée à huis clos, le 18 avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'univerſité; Louis Dollé pour les curés; & Claude Duret, en peu de mots, pour les jéſuites. Pierre Barne, jéſuite, ſyndic du collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis-le-Grand, les défendit fort amplement par un factum plein de raiſons très-ſolides. Il y juſtifie ſa ſociété ſur cette obéiſſance au pape, dont il ſemble qu'on lui fit un crime: il défie qu'on puiſſe trouver dans aucun endroit de ſes ſtatuts, qu'il lui eſt permis de détrôner les rois & de tuer les tyrans; ce qui en effet étoit une pure calomnie de ſes ennemis: il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de ſe mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déja contre les jéſuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente

Arnaud & Dollé pour leurs adverſaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre choſe dans Paris, que deux factions ſi puiſſantes partageoient.

Je me repréſentai tout ce que m'avoit fait enviſager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne ſe portaſſent ſi on les chaſſoit du royaume, ſoit par vengeance, ſoit par l'eſpérance d'obliger à révoquer leur banniſſement; qu'ils pouvoient faire ſoulever par leurs intrigues une partie de l'Europe; qu'ils ſçauroient bien faire regarder cette perſécution contr'eux, comme une injure faite à la religion même, & jetter ſur le roi le ſoupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonſtance préſente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII n'ayant encore pu ſe réſoudre à ac-

---

ans au parlement, au ſujet de leur établiſſement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'univerſité & des curés de Paris, furent jointes aux piéces de ce premier procès, & pour être jugées enſemble, ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fit. *De Thou, liv.* 110; *hiſt. de l'Univ. de Paris, tom.* 6, *pag.* 866 & autres.

corder l'abſolution qu'on ſollicitoit à Rome, le roi ſe trouvant engagé dans une de ces entrepriſes, dont l'événement eſt toujours ſi douteux, & quelquefois ſi critique, enfin les catholiques les plus puiſſans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris, que ceux même qui rempliſſoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine aſſez en sûreté en France. Je ſçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaiſe intention à perſonne, mais combien y en avoit-il parmi ces catholiques ſi chauds, qui n'étoient pouſſés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne ſemoit tous ces diſcours, que depuis qu'il avoit perdu l'eſpérance d'obtenir le gouvernement de Laon?

Quoiqu'il en ſoit, je crus qu'il étoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

plus prudent de ne pas commettre ainſi l'autorité du roi abſent, pour une pique de prêtres & de théologiens, & je ne doutois pas que ſa majeſté ne prît elle-même, en pareil cas, le parti le plus modéré. Je déclarai donc à meſſieurs du conſeil, que le roi ne trouvoit pas aſſez forts les griefs propoſés contre les jéſuites. Que ſa majeſté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la ſociété, de quelle maniere elle ſe comporteroit dans la ſuite, ſoit à l'égard de l'état, ſoit au ſien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus poſitifs de ſa part ſur ce ſujet, elle défendoit abſolument qu'on ſe portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contr'eux aucun plaidoyer (61) injurieux;

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut ſi véhément, qu'au rapport de l'Etoile, qui ne prend pas volontiers le parti des jéſuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que le premier préſident ne put s'empêcher de lui impoſer ſilence. Les épithétes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-deſſus aux avocats de l'univerſité & des curés, font aſſez entendre qu'il trouvoit comme toutes les perſonnes non prévenues, qu'on ſe portoit dans cette affaire contre les jéſuites avec une grande paſſion, quoiqu'en cette occaſion, ainſi qu'en toutes les autres,

& même que la cauſe fût agitée en pleine audience. Perſonne ne s'attendoit à trouver en ma perſonne un protecteur des jéſuites, & je puis dire que par cet

---

cet hiſtorien ſe déclare entiérement contre la ſociété. Je trouve dans les mémoires de la ligue, qu'on chercha un autre grief contre ces peres, qu'on abandonna enſuite, comme n'ayant aucune vraiſemblance; c'eſt d'enlever les enfans à leurs parens, pour les tranſporter, malgré eux, hors l'Europe.

Quant à l'article de l'inſtruction de la jeuneſſe; perſonne, je crois, n'appellera de la déciſion d'un homme dont on connoît les vues ſupérieures ſur toutes les parties du gouvernement; c'eſt le cardinal de Richelieu dans ſon teſtament politique, 1 *part. chap.* 2, *ſect.* 10, ou après avoir balancé à ſon ordinaire les raiſons pour ou contre l'univerſité & les jéſuites, il réſout la queſtion en ces termes : « La raiſon ne permet pas de fruſtrer un » ancien poſſeſſeur de ce qu'il poſſede avec titre, » & l'intérêt public ne peut ſouffrir qu'une com- » pagnie, non-ſeulement recommandable par ſa » piété, mais célébre par ſa doctrine, comme » eſt celle des jéſuites, ſoit privée d'une fonction » dont elle peut s'acquitter avec grande utilité » pour le public.... Il eſt donc raiſonnable que » les univerſités & les jéſuites enſeignent à l'envi, » afin que l'émulation aiguiſe leur vertu, & que » les ſciences ſoient d'autant plus aſſurées dans » l'état, qu'étant dépoſées entre les mains de » leurs gardiens, ſi les uns viennent à perdre un » ſi ſacré dépôt, il ſe trouve chez les autres ».

endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement, cette affaire en demeura là pour lors.

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand miniſtre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'inſtruction des enfans de qualité, les jéſuites « pénétrent les plus » ſecrets avénemens des cœurs & des familles » ; ce ſont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de juſtice à interdire cette fonction du ſacré miniſtere à cette ſociété qu'à tous les autres prêtres ſéculiers ou réguliers, il ſe contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laiſſer aux jéſuites ſeuls l'emploi d'inſtruire la jeuneſſe du royaume. La chronologie ſeptennaire, ouvrage, lequel avec le Mercure françois qui en eſt la ſuite, me paroît celui de tous les mémoires de ce temps-là, dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la ſincérité avec laquelle il eſt écrit, autant que par le grand détail, le ſeptennaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les jéſuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zele contre les novateurs, par la pureté de leurs ſentimens théologiques, & par leurs miſſions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut néceſſairement voir dans le livre même, *fol.* 439. Il eſt d'autant plus frappant, qu'il eſt parti du même temps où la jalouſie ſuſcitoit contre les jéſuites de ſi noires accuſations. L'auteur de ce morceau hiſtorique, quoique ſon nom ne ſe trouve pas à la tête, eſt ce même

Je crus devoir auſſi parler au ſurintendant pour l'archevêque de Glaſco, par déférence à la priere du cardinal de Bourbon. Quoique je ſçuſſe bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarraſſoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'eſpérois davantage de la juſtice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de monſieur le cardinal, que je trouvai encore conſidérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres, où j'avois laiſſé mon équipage de guerre, que le duc de Mayenne, en attendant la grande armée que devoit lui amener inceſſamment le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques troupes juſqu'à la Fére, & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon un ſecours de cent chevaux & de deux cens arquebuſiers; que le premier avoit été défait par Gi-

---

P. Victor Cayet qui a compoſé la chronologie novennaire, où l'on voit ce procès des jéſuites détaillé avec une fort grande exactitude, *année* 1594, *liv.* 6, *pag.* 379, 407.

vry, & le ſecond par monſieur le comte de Soiſſons, qui étoit ce jour-là de garde dans la tranchée; que le roi montroit en tout l'exemple aux princes & aux officiers; & relevoit lui-même la tranchée à ſon rang.

Ce prince étoit couché quand j'arrivai à ſon quartier, quoiqu'il fût trois heures après midi. Si-tôt qu'il me vit entrer, il me demanda ſi je n'étois pas ſurpris de le trouver au lit à pareille heure, ce lit étoit deux matelats ſur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce prince s'étant tenu debout dans la tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne ſur le penchant de laquelle Laon eſt aſſis, ſoit pour faire changer quelques batteries de place, ſoit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets, il s'étoit ſi fort fatigué ſur ce terrein, qui eſt extrêmement rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs contuſions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer ſon ouvrage, juſqu'à ce que toutes ces meurtriſſures s'étant ouvertes, ſes deux pieds ne furent bientôt plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de ſe mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en

ma préſence ; « afin que je connuſſe, dit-» il, qu'il ne faiſoit pas le douillet mal-» à-propos ». J'étois bien éloigné d'avoir cette penſée ; & ſi je l'accuſois de quelque choſe, c'étoit plutôt de l'excès oppoſé. Je crois qu'il s'en apperçut : car il me dit en cherchant à ſe diſculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance ſur la ville aſſiégée ; & que je ne le condamnaſſe qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoiſſeurs qu'il avoit envoyés le viſiter, qui devoient revenir ſur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai ſeul avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis en me mettant à genoux ſur un carreau que ce prince me fit apporter, & ſa majeſté voulant autoriſer ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beaulieu-Ruſé. La premiere étoit adreſſée au chancelier, & regardoit les jéſuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la ſeconde, il mandoit à d'O que ſon intention étoit qu'on laiſsât jouir paiſiblement l'archevêque de Glaſco des deux

ſeules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il juſtifioit la conduite paſſée de ce prélat, par la reconnoiſſance qu'il devoit à ſa bienfaitrice. La troiſieme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie, ſecrétaire d'état, qui faiſoit ſçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle diſpoſition qu'il feroit de ſes bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en ſignant de ſa main l'état qu'il lui en enverroit, pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reſte de la lettre étoit une aſſurance de ſa protection & de ſon amitié; & il lui donnoit une preuve de ſa confiance, en faiſant paſſer par ſes mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaiſance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat, à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par-tout ce que je crus capable de faire impreſſion ſur ſon eſprit, à ſe délivrer de tous ſes chagrins domeſtiques.

Ces affaires étant expédiées, arriverent

(62) Notre-Dame de l'Abſie en Poitou, & le prieuré de ſaint Pierre de Pontoiſe.

meſſieurs de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés viſiter ſes travaux du jour précédent, & ſur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit ſon avis, & chercha à faire honneur à ſes connoiſſances. On ne s'accorda pas, & inſenſiblement il ſurvint une diſpute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de ſupériorité qui le rendoient toujours maître de la converſation, ne ſouffroit qu'avec peine qu'on ſe déclarât d'un ſentiment contraire au ſien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit, en leur impoſant ſilence, qu'il venoit de recevoir avis par trois eſpions conſécutifs, & venus de différens endroits, que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld avoient réſolu de tout tenter pour faire entrer un convoi conſidérable dans Laon, afin d'être diſpenſés de livrer bataille; & que ce convoi alloit ſe mettre inceſſamment en marche, ſoutenu d'une eſcorte puiſſante, dans l'intention de paſſer ſur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les paſſages, & d'entrer dans la place aſſiégée. Nou-

velle matiere de conteſtation, terminée à l'avantage de Biron, qui ſe fit nommer pour commander un détachement conſidérable, avec lequel il ſe poſteroit dans la forêt entre Laon & la Fére, & inſulteroit l'eſcorte avec le convoi. Il le compoſa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie françoiſe tous choiſis, huit cens Suiſſes, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cent gentilhommes preſque tous de la maiſon du roi. Le roi me refuſa pluſieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, diſoit-il, pluſieurs choſes à ſçavoir de moi; mais je fis tant d'inſtances, qu'à la troiſieme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche ſur les ſix heures du ſoir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt, où nous avançames ſans bruit juſqu'au bord du bois du côté de la Fére, qui étoit le lieu de notre embuſcade. Le maréchal de Biron fit arrêter ſur le grand chemin tous les paſſans qui auroient pu donner avis de ſon deſſein dans la Fére, & plaça ſur les bords de la forêt des vedettes qui l'inſtruiſoient exactement de tout ce qui ſortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience juſqu'à quatre heures après midi; alors les

vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fére à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose, si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles, dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres, & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers valons, lansquenets & liégeois. Pareil nombre d'infanterie espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la

maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laiſſer entrer le convoi dans la forêt, & enſuite de le prendre en queue. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative, & ſoutinrent ſi fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre eſcadrons en raſe campagne, qu'ils entraînerent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la premiere attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de réſolution, & ſe retira ſur les flancs des charriots; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer, & fit ſes décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon, peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henri IV. François de la Grange, ſeigneur de Montigny. Il en ſera encore parlé. Claude de l'Iſle, ſieur de Marivault.

flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible, que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher, comme les quatre escadrons, un abri au milieu des charrettes; d'où ils ne laisserent pas de se défendre. Pendant ce temps-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête, & il s'étoit mis en bataille, de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prieres & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoise & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fére, pouvoit donner le temps d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniere ressource, que les cent gentilhommes missent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes, qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenassent à la charge

nos gens de pied François & Suiſſes, qui n'avoient encore pu entamer les Eſpagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny d'Arambure, de la Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens fantaſſins, & Biron les ſuivit avec pareil nombre : je fus mis de cette ſeconde troupe. On ſe choqua ſi bruſquement, que la pique & le fuſil devinrent inutiles, & qu'on ſe battit corps à corps, & pour ainſi dire à la lutte.

Les Eſpagnols céderent enfin & ſe ſauverent dans les bois & ſous les charriots, après avoir jetté leurs armes (65). Ce

(64) Ce n'eſt pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'hiſtoire & dans ces mémoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez ſon éloge dans *M. de Thou*, *liv.* 103. Celui qui eſt nommé ici ne s'appelloit ainſi, ſelon Cayet, que parce qu'il avoit épouſé l'héritiere de cette maiſon. *Chronol. noven. liv.* 4, *pag.* 23. Mais Cayet ſe trompe : Jean de Chaumont, laiſſa pluſieurs enfans mâles qui porterent les armes pour le ſervice du roi.

(65) La Curée, bon juge en cette matiere, attribuoit cette défaite des Eſpagnols à leur coutume de ſe ſervir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol.* 8929 *manuſ. de la bibl. du roi.*

ſecond refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y pourſuivîmes, & le carnage fut horrible, vu le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens ſur la place. Il y eut peu de priſonniers ; ce qu'il y avoit de perſonnes de marque dans la cavalerie, eut le temps de regagner la Fére, où nous n'eûmes garde de les pourſuivre, non plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois, dans la crainte d'être ſurpris en déſordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fére à leur ſecours. Nous ne ſongeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir ſur nos gardes, pendant le temps néceſſaire pour nous repoſer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes ſans trouver aucun obſtacle tout le bagage des ennemis, mais ſi pillé par le ſoldat, & ſi peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage eſtropiés.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour ſe faire donner le commandement dans cette expédition, il ſe préſenta au retour à ſa majeſté pour recevoir les louanges

ges dues à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matiere à parler de lui, on imagine ſans peine tout ce que put dire à l'avantage de ſa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le ſilence en ces occaſions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne ſur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même eſt aſſez dans le goût françois, réuſſit ordinairement à un général qui a des françois à conduire : avec eux il ſemble que c'eſt avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de ſi heureux effets dans ces occaſions haſardeuſes, où il ſemble que le ſoldat ne cherche que ſur le viſage & dans les paroles de ſon chef l'idée qu'il doit prendre du danger préſent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A ſon exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, pluſieurs d'entr'eux, mais particuliérement le maréchal de Biron, l'outroient juſqu'à en être inſupportables aux autres, & au roi lui-même, qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les careſſes dont ſa majeſté combla

ce maréchal & ceux qui l'avoient ſuivi, donnerent beaucoup de jalouſie aux courtiſans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de ſon affectation à élever à tout propos ſa derniere action; & à en rapporter toute la gloire à lui ſeul, comme ſi les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majeſté me dit qu'après tous les ſujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit oſé lui faire tout récemment de paſſer dans le parti de ſes ennemis, & les liaiſons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place auſſi voiſine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donnée qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve; mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune meſure après ce refus; & qu'il ne prît ouvertement parti

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

contr'elle, ou ce qui ſeroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de ſa perſonne pendant qu'il ſeroit ſecretement d'accord avec ſes ennemis. Henri, qui dès ce moment étoit perſuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque temps; ſans doute dans le deſſein de faire réuſſir le mariage de ſon frere avec mademoiſelle de Saint-Geniès (67) ma niéce, qui étoit un des plus riches partis de France; & il m'ordonna de me ſervir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ſes deſſeins.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua ſans obſtacle le ſiége de Laon, juſqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais ſuccès, ne parloient que de venir forcer les lignes des aſſiégeans, auſſi-tôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais ſa

(67) Fille d'Elie de Gontault, ſeigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Béarn, Viceroi de Navarre, & de Jacqueline de Béthune, ſœur de M. de Roſny.

majeſté qui ne négligeoit rien, ne ſe tranquilliſa là-deſſus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, eſcorté de trois cens chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir ſans une parfaite connoiſſance de la ſituation & des forces des ennemis, lui eût rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une ſeule compagnie en-deçà de l'Oiſe, & que les Eſpagnols ſongeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi ſe repoſant ſur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le ſoir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maiſon dépendante du domaine de Navarre, & ſituée au milieu de la forêt, où il ſe ſouvint qu'il étoit ſouvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le ſéjour qu'il fit en ſa jeuneſſe au château de Marlé, & qu'il ſe faiſoit encore un grand plaiſir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit paſſé une partie de la nuit précédente à viſiter, ſelon ſa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit auſſi-tôt qu'il eut dîné. La bonne conſtitution de ſon corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accou-

tumé à dormir par tout, & quand il vouloit, & à ſe réveiller de même. Il faiſoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix enſemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt (*a*), peu loin du grand chemin de la Fére à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui ſe fit entendre à nous du côté de la Fére, nous obligea de prêter l'oreille attentivement: c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de henniſſemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au ſon des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames juſques ſur le chemin pour mieux entendre; & pour lors nous apperçûmes diſtinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & ſans bruit: celui que nous avions entendu étoit cauſé par les valets & les goujats qui ſuivoient, & par les conducteurs d'un convoi conſidérable d'artillerie qui eſcortoit. Portant notre vue juſqu'où elle put s'étendre, il nous ſembla

(a) *La forêt de Folambray.*

voir défiler, après ces charriots, un ſi grand nombre de troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entiere des ennemis.

Nous revînmes bruſquement ſur nos pas, & trouvant le roi qui, à ſon réveil, ſecouoit un prunier, dont le fruit nous avoit paru délicieux : « Par-dieu! ſire, » lui dîmes-nous, nous venons de voir » paſſer des gens qui vous préparent bien » d'autres prunes, & un peu plus dures » à digérer ». L'explication ſe fit en peu de mots; le temps preſſoit: & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit auſſi avoir lui-même entendu quelque choſe depuis un quart d'heure; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit ſi mal acquitté de ſa commiſſion, il avoit jugé que le bruit venoit de ſon propre camp. Sa majeſté donna ordre à douze de nous, qu'elle trouva ſous ſa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liſte dans ſa poche; d'y répandre l'alarme & de les preſſer de ſe rendre tous au quartier du roi, pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons, & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il

monta à cheval en donnant ſes ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra, avec la même juſteſſe & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité, & à cette admirable préſence d'eſprit, qui faiſoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en ſa place, au lieu de former un plan ſuivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre réſolution ſenſée, les ennemis ne ſurprirent perſonne, ce qui ſauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que ſi la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle ſe forma en eſcadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le ſoldat, ce qui ſeroit arrivé preſqu'indubitablement dans l'effet d'une premiere ſurpriſe, le roi & une partie des officiers étant abſens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confuſion, d'enlever un ou pluſieurs quartiers, & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reſte.

On pourroit donc s'en tenir à ce ſeul exemple, ſi l'on vouloit pouver de quelle utilité il eſt pour un général d'armée, je ne dis pas ſeulement de poſſéder cette

qualité de l'eſprit qui fait embraſſer tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaiſes qualités, ſoit les officiers, ſoit les différens corps de ſon armée, d'en être connu à ſon tour pour celui de tous les officiers généraux, dont la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile, prendre l'avis comme le plus ſage; de le leur donner avec la fermeté, mais ſans l'oſtentation qu'inſpire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la diſcipline douce, en ne les ſurchargeant jamais d'ordres, mais auſſi en les accoutumant à ne jamais ſe diſpenſer, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin, de ſçavoir ſe faire toujours & promptement obéir d'eux, ſans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorſque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur commandant; inconvénient qui de tous temps a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le roi uſa en cette occaſion, ſi le général ennemi avoit ſçu profiter de tous les momens,

je crois qu'il auroit pu nous donner un échec conſidérable ; mais connoiſſant à quel prince il avoit affaire, il n'oſa faire paroître la tête de ſon armée, que tout le reſte ne fût ſorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du ſecours de l'autre, ſi le roi, inſtruit de ſa marche, venoit à ſa rencontre avec toute la ſienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut ſuſpendue par un eſſieu de coulevrine qui ſe caſſa au milieu du chemin & l'embarraſſa. Les charriots fracaſſés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient ſemés ſur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui cauſerent un ſecond embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Mayenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à aſſeoir ſon camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent ſoigneuſement mis à profit par le roi. Il fit ſortir de ſes tranchées aſſez de monde pour les couvrir ſans trop les dégarnir, & rangea le reſte de ſon armée en bataille au-devant, lorſque les ennemis n'eſpérant plus le ſurprendre, lui en eurent laiſſé le temps. On ne ſongea de part & d'autre, tout le reſte du jour, qu'à pren-

dre ſes avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'aſcendant du roi, & notre cavalerie preſque toute compoſée de gentilhommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le ſiége de Laon pour venir à eux, & enſuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confuſion que leur arrivée devoit cauſer; mais comme on ne ſçut leur intention que par les priſonniers qu'on fit dans la ſuite, perſonne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale: nos deux camps étant ſi proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs ſoldats.

Au milieu du terrein qui nous ſéparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, preſque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville aſſiégée, ſi les ennemis s'en emparoient. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux piéces de canon bâtardes pour y ſoutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorſ-

qu'il vint viſiter ce poſte. Le lendemain les ennemis faiſant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une eſcarmouche avec toute leur mouſqueterie, & s'attacherent à ſe rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fuſils tirés, mais avec ſi peu d'effet, que Parabere qui vint le ſoir ſouper ſur ma colline, m'aſſura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de bleſſés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne penſoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire ſans bruit leur retraite vers la Fére. Le roi les laiſſa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue ſon objet; il ſe contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du ſixiéme Livre.

LIVRE SEPTIÉME.

MÉMOIRES 1594 — 1595. *Sujets de mécontentement de Henri contre le duc de Bouillon. Cauſe du voyage de Roſny à Sedan. Entretiens qu'il a avec Bouillon, dans leſquels il pénétre ſes deſſeins & ſon caractere. Priſe de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Deſſeins du duc de Mayenne ſur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du ſurintendant d'O. Son caractere. Caractere de la ducheſſe de Guiſe. Le duc de Guiſe fait ſon traité avec le roi. Apologie de Roſny ſur ce traité. Services rendus à ſa majeſté par le duc de Guiſe. Caractere de Sancy, comte d'Alibouſt. Changemens dans le conſeil des finances. Principes & réflexions ſur la finance. Henri déclare la guerre à l'Eſpagne, contre le conſeil de Roſny.*

Je ne ſéjournai preſque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il

ſurvint des difficultés dans les traités, & ſur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligerent à faire, par ordre de ſa majeſté, un voyage à Rouen, qui fut ſuivi d'un ſecond à Paris, & d'un autre plus conſidérable que ceux-ci à Sedan.

Le duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux ſujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à ſa majeſté, lorſqu'elle lui fit épouſer l'héritiere de Sedan, de lui amener certain nombre de troupes. Non-ſeulement il ne s'étoit pas ſoucié de templir ſon engagement; il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder ſa frontiere juſqu'à ce qu'il fût paiſible poſſeſſeur de ſa nouvelle principauté, ſans en demander la permiſſion au roi, ſans s'excuſer du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas, ſans même lui donner avis de l'état de ſes affaires. Son nouveau grade lui avoit inſpiré la vanité de ſe faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit eſpérer d'un état auſſi foible & auſſi borné que le ſien, il cherchoit à ſe le procurer par toutes ſortes de ſouterrains & d'intrigues dans les cours voiſines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons

& de mécontens étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par

lequel elle aſſuroit à ſon mari la principauté de Sedan & tous ſes biens, & les mettoit ſous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété ſur cette donation par les collatéraux. « Cela » veut dire, me dit le roi après avoir » achevé de lire la lettre, que M. de » Bouillon a fort affaire de moi: n'eſt- » il pas bien honnête? »

Pour humilier & punir le duc, ſa majeſté fut fort tentée de le laiſſer démêler cette fuſée tout ſeul: mais le bon naturel de ce prince & le ſouvenir des anciens ſervices du duc de Bouillon, l'emporterent encore. Il fit réponſe au duc, pour le complimenter ſur la mort de la ducheſſe de Bouillon, & l'aſſurer de toute ſa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette derniere marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à ſon devoir, la commiſſion de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, ſe ſeroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre perſonne auroit ſuffi pour cela; mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut ſe ſervir de cette députation à pluſieurs fins. Il ſe tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui por-

taſſe la lettre, parce que ſi elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans ſon devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui repréſenter fortement, pourroient peut-être le faire, & que ſi l'un ne ſe ſervoit pas plus que l'autre, il étoit néceſſaire de pénétrer les ſecretes intentions du duc, & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambaſſade me parut toute ſemblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soiſſons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le ſervice du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires ſi dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui ſe paſſoit dans mon eſprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de ſa commiſſion. Il me dit que le ſuccès qu'il ſembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférablement à tout autre; que rien de ce que je faiſois pour lui ne ſe perdoit dans ſon eſprit, & qu'il me ſçavoit ſur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaiſon capable de re-

froidir mon zele pour lui. Il m'embraſſa tendrement en diſant ces paroles; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de ſonger à ma ſûreté, parce que j'avois à paſſer dans des lieux ſoumis au pouvoir de la maiſon de Guiſe; & de me conſerver ſoigneuſement pour un prince qui m'aimoit. Les princes qui s'y prennent de cette façon, ne ſçauroient qu'être bien ſervis.

J'étois alors heureuſement aſſez bien pourvu d'argent, en ayant fait venir de Roſny & de Moret, où étoit mon épouſe: ainſi je me trouvai en état de ſatisfaire ſans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyéres; & ſuivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai ſans aucune mauvaiſe rencontre en quatre jours à la vue de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi juſqu'au village de Torcy, qui fait la ſéparation de ce petit état d'avec la France, mit pied à terre, & prit un maintien triſte pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi. Enſuite il me combla perſonnellement de civilités, parut charmé du choix que ſa majeſté avoit fait; & perſiſta, malgré mes

inſtances, à me traiter d'ambaſſadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maiſon défrayée. Il me montra avec une grande complaiſance, les fortifications qu'il faiſoit faire à ſon château de Sedan, au moyen deſquelles il s'aſſuroit qu'il ſeroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépenſe qu'y faiſoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par ſa ſituation beaucoup de priſe.

Le ſiége de Laon, dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna ſujet d'entrer en converſation plus particuliere. Après des aſſurances réitérées de ſon attachement au roi, le duc me demanda ſi après tant de ſujets de plainte que ſa majeſté avoit reçu des Pays-Bas Eſpagnols, elle ne ſe détermineroit point à y porter la guerre, & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il ſouhaitoit le plus. Il s'étendit ſur l'avantage de cette guerre, ſur la maniere dont on pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liége & de Namur, ſur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vue avec les principales villes de Flandre, & ſur le puiſſant ſecours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de

peine à croire qu'il eût travaillé de tout ſon pouvoir à faire réuſſir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à ſon égard qu'une pure chimere. Auſſi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de déſintéreſſement capable de m'en impoſer. Après donc avoir diſcouru ſur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute ſon éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des proteſtans, avec leſquels il devoit être toujours étroitement uni. Il ſuppoſa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial néceſſaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur ſeulement; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots catholiques, ſur les moines mendians & ſur les équivoques des Jéſuites (1).

(1) Le duc de Bouillon s'eſt généralement fait

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté ſans l'interrompre. Je découvrois, ſans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui paſſoient par cette tête ambitieuſe; mais il me reſtoit encore bien des choſes à ſçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agiſſoit que de le faire parler long-temps: car il n'eſt pas poſſible qu'un homme, qui eſt à la fois vain & grand parleur, ne trahiſſe enfin tous ſes ſecrets. Je me mis donc à ſourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour ſon eſprit, ſa politique & ſon éloquence. Le duc agréablement flatté, ne ſe fit pas preſſer; & reprenant la parole, il paſſa à me faire connoître le véritable intérêt des réformés dans la ſituation préſente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinaſſe plus qu'on ne m'en diſoit, ſoit que le duc de Bouillon s'obſervant toujours un peu de peur d'indiſcrétion (2), ſon ex-

connoître pour un calviniſte ſi emporté & ſi entêté, que la louange & le blâme, ſur les ſentimens comme ſur les perſonnes des catholiques, ſont preſqu'égaux dans ſa bouche.

(2) Le caractere d'eſprit du duc de Bouillon eſt

preſſion ſouffrît de la contrainte de ſon eſprit, ſoit qu'il trouvât que l'affectation d'un air myſtérieux faiſoit plus d'honneur au parti & à lui-même; ſoit enfin que ce qu'il diſoit, roulât ſur un ſyſtême ſi ſublime, & des idées ſi abſtraites, qu'il s'y perdoit peut-être auſſi-bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les réformés avoient pris tant d'ombrage de la converſion du roi, qu'il ne pouvoit

---

repréſenté ici dans le vrai. « Il s'expliquoit à deſſein, dit ſon hiſtorien, d'une maniere ſi obſcure & ſi embarraſſée, qu'il y pouvoit donner » le ſens qu'il lui plaiſoit. Il prétend qu'il y » avoit des occaſions délicates, où l'on ne pouvoit ſe diſpenſer, ou de ſe retrancher dans le » ſilence, ou de ſuivre ſa maxime, quand on » étoit obligé de parler ». Une autre maxime du duc de Bouillon, ſelon le même écrivain, étoit, « Qu'il falloit ſe défier du témoignage de la main. » On explique, diſoit-il, comme on veut, ce » qu'on a dit; on n'en convient même qu'autant » qu'il eſt à propos de le faire : on ſe retranche » ſur le plus ou le moins; on accorde ou l'on » nie ſelon qu'il convient; il n'en eſt pas de même » de ce qui eſt écrit, &c. » M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra ſe trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon; mais il n'y aura perſonne qui ne loue le duc de Sully.

diſſiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Eſpagne, conjointement avec eux; que ſans cela rien ne pouvoit les empêcher de ſe regarder comme un corps ſacrifié, & expoſé déſormais aux violences des catholiques françois agiſſant de concert avec les Eſpagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme auſſi fauſſe qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, diſoit-il, propoſé au roi, étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Eſpagne; & le pape ne refuſoit à ce prince la bénédiction apoſtolique, avec une bulle, par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve, Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement, par leſquelles il crut juſtifier que les catholiques avoient entiérement changé le cœur du roi à l'égard des proteſtans, & lui avoient fait commerrre contr'eux mille injuſtices. Ce grief des réformés ainſi érabli, le duc voulut bien m'apprendre le remede que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier in-

ceſſamment leurs places; ſe choiſir un chef hors du royaume; établir au-dedans un conſeil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes égliſes n'auroient qu'à s'adreſſer; & qui connoîtroit en dernier reſſort des affaires qui lui ſeroient portées de dix autres conſeils provinciaux, en quoi on partageoit toute la France calviniſte. Afin que le pouvoir de ce conſeil ſouverain fût abſolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger, capable de le faire reſpecter.

En parlant de la ſorte, le duc de Bouillon, ſuivant qu'il croyoit avoir beſoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit ſucceſſivement le perſonnage d'ami & d'allié du roi, de bon proteſtant, ou de ſimple narrateur; mais toujours d'un homme conſommé dans la politique, & le dépoſitaire de tout ce que le parti proteſtant avoit de plus ſecret. Il ne put pourtant ſi bien s'envelopper, que je ne compriſſe aſſez clairement que tous ces projets de haut & bas conſeils, ces réglemens ſi particulariſés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les ſynodes de Saint-Maixant & de Sainte

Foi, comme il vouloit que je le cruſſe. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de ſa façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ſes propres vues pour autant de points arrêtés; & tout ſon but en cela, (car quels reſſorts l'ambition ne fait-elle pas jouer?) n'étoit peut-être autre choſe, ſinon qu'en répandant à la cour ces deſſeins, comme ſi les calviniſtes les euſſent véritablement formés, & fuſſent prêts à les mettre à exécution, je fiſſe éclater le roi contr'eux, & que par cet artifice il obligeât les huguenots à prendre la réſolution qu'il ſouhaitoit qu'ils priſſent; mais qu'il n'oſoit leur inſpirer ouvertement de ſe choiſir pour chef celui que les plaintes & la haine des catholiques leur montreroient pour défenſeur. Il n'eſt rien arrivé dans la ſuite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette penſée.

Après m'avoir ainſi fait ſervir à ſes deſſeins, à ce qu'il croyoit, le duc ſongea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, ſi le roi, dont il avoit actuellement beſoin, venoit à en concevoir quelque ſoupçon à ſon déſavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique: ce fut de m'aſſurer qu'à la vérité toutes ces propoſitions lui avoient été faites;

faites; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les ſeconder, il avoit fait tous ſes efforts pour ramener les eſprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réuſſir. Je ne ſçais s'il eſt poſſible de rien imaginer d'auſſi double & d'auſſi artificieux. Certainement ſi le duc de Bouillon pouvoit ſe flatter que ces déguiſemens ne me laiſſeroient rien connoître des affaires des proteſtans, ni des diſpoſitions des ſéditieux; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entreviſſe quelque choſe de ſes ſentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahiſſoit.

Je ne répondis à un diſcours ſi détourné, qu'en diſant exactement la vérité; ce qui eſt le vrai moyen de déconcerter ces politiques ſi curieuſement maſqués. Je l'aſſurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les réformés, prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raiſonnablement demander à jouir; mais que la conjoncture préſente l'obligeoit à différer encore quelque temps ce témoignage de ſa bonne volonté. Que ſa majeſté n'avoit oublié aucune des raiſons de haine que l'Eſpagne lui avoit données, & qu'elle en conſervoit un vif reſſentiment, quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général

de l'Europe, de mettre obſtacle aux vues de la maiſon d'Autriche pour la monarchie univerſelle ; mais que pour en aſſurer le ſuccès, il falloit ſonger auparavant à pacifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Eſpagne ſe défendroit tout autrement, lorſqu'elle ſe verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la perſonne de lui duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit ſentir que les ſentimens d'honneur, de juſtice, de reconnoiſſance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refuſa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il ſe diſpenſa de même de me donner lecture du teſtament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, diſoit-il, cacheté elle-même dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en juſtice ; & ſuppoſé que quelqu'un le conteſtât, non contente d'une ſimple promeſſe, elle lui en avoit fait faire ſerment. A tout cela il me fut aiſé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma

commiſſion étoit remplie ; & je ne ſongeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au camp, je fus ſurpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chaſſe, paſſoit ſi près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fuſil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de ſe rendre dans dix jours, ſi elle n'étoit pas ſecourue avant ce temps par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ſes côtés pendant toute la chaſſe, pour entendre juſqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorſque je lui dis qu'on avoit refuſé de me faire voir le teſtament de la ducheſſe, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penſer de la donation (3). Il

(3) Pour détruire les ſoupçons que tout ce récit pourroit donner ſur la réalité de cette donation de la ducheſſe de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce ſujet l'hiſtorien du duc de Bouillon : « Par ſon » teſtament, dit-il, elle fit le duc de Bouillon ſon » mari héritier de tous ſes biens .. Le bruit couroit » que nonobſtant le teſtament de la ducheſſe de » Bouillon, ſa ſucceſſion ſeroit conteſtée au duc

porta le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les

---

» son mari. En effet Charles de La-Mark, comte » de Maulevrier, oncle de Charlotte de La-Mark, » prétendit que cette succession lui appartenoit & » qu'elle n'en avoit pas pu disposer en faveur de » son mari à son préjudice. Le duc de Montpensier » prétendit aussi que les souverainetés de Bouillon, » Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient lui » être contestées, puisqu'il y avoit été substitué par » Robert de La Mark, dernier duc de Bouillon... » Le duc de Bouillon jugea plus à propos de s'ac- » commoder avec ces deux prétendans, que de » s'engager dans un procès, qui le détourneroit » de l'exécution de ses grands desseins; l'accommo- » dement fut conclu, & les souverainetés de Bouil- » lon, Sedan & Raucourt, lui demeurèrent en » propriété ». *Hist. de Henri duc de Bouillon, par Marsollier, t. 2, l. 4* Cet historien parle aussi du voyage du duc de Sully à Sedan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henri IV au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher, comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus, & il ne serviroit de rien de le dissimuler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houssaye dans ses Mémoires, à l'article Bouil-

troupes qu'il lui avoit promiſes, mais la conjoncture préſente demandant que ſa majeſté diſſimulât tous ces ſujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort ſatisfaite de la conduite du duc, & réſolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Eſpagne, que j'étois chargé de lui propoſer, elle remit à en délibérer en plein conſeil dans un autre temps.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impoſſible de réſiſter au ſoulévement de la bourgeoiſie & de la gatniſon de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination inſupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'eſpérance de ſecours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Mayenne avoit voulu y faire entrer. Ce ſecours étant arrivé proche de Laon trop tard pour pouvoir eſpérer de ſurprendre les aſſiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où

---

lon, La-Marck; d'autant plus, dis je, que Henri IV. & le duc de Sully ne ſont pas les ſeuls qui aient paru douter de l'exiſtence de cette donation.

il ſe tint caché le reſte du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chaſſe dans cet endroit de la forêt, ſes chiens évanterent l'embuſcade. Les ennemis, qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de ſe montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en ſe ſéparant pour ſe mieux cacher, mais les chiens ne ceſſerent point de les pourſuivre, & la troupe du roi arrivant ſur ces entrefaites, ils furent ſurpris dans un ſi grand déſordre, que ſans qu'il fût beſoin que les trois cens cavaliers s'en mêlaſſent, les valets ſeuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillerent.

Après la priſe de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage ſur les frontieres de Flandre; flatté principalement par des eſpérances d'intelligence dans pluſieurs de ces villes, qui devoient ſe rendre à ſon approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, ſa majeſté ne retira d'autre fruit de ſon voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & pluſieurs autres villes, où elle fit une entrée ſolemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de

ſon ſervice m'ayant appellé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariſerai point par cette raiſon, non plus que tout ce qui s'étoit paſſé pendant tout ce temps dans les différentes provinces du royaume. La priſe de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloiſes, la conſtruction du fort du Croiſic par le duc de Mercœur, à la tête de ſes Eſpagnols, pour reſſerrer Breſt, furent ce qui arriva de plus conſidérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuerent à être le théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Eſdiguieres contre le duc de Savoie, malgré la défaite & la priſe de (6) Créqui.

---

(4) Il fut tué l'année ſuivante en aſſiégeant Comper, d'un coup de canon qui lui fracaſſa le bras, âgé de plus de ſoixante-dix ans. Il ne dit rien autre choſe lorſqu'il ſe ſentit bleſſé, que ces deux mots : *j'en ai.* Il étoit généralement eſtimé, il fut généralement regretté. Voyez ſon éloge & ſes grandes qualités dans M. de Thou, *liv.* 113.

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les hiſtoriens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Leſdiguieres,

Le duc de Mayenne voyant Laon pris, preſque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guiſe lui-même diſpoſés à faire dans peu leur accommodement avec ſa majeſté, ſe rendit au ſentiment du (7) préſident Jeannin, qui le preſſoit depuis long-temps de ſe fixer à une ſeule province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puiſſans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui reſtât du moins quelque débris de ſa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province ſur

---

voulant ſecourir Aiguebelle aſſiégée par le duc de Savoie, fut défait & fait priſonnier; ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne ſçais ſi l'auteur ne taxe point ici un peu légérement ce préſident; du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à ſon retour d'Eſpagne, il avoit été le premier à conſeiller au duc de Mayenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Eſpagne, traitant avec lui, diſoit : *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans;* comme ſi la France eût été en effet à lui.

(8) Le duc de Mayenne étoit gouverneur de cette province.

laquelle le duc de Mayenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ſes forces, après avoir laiſſé de bonnes garniſons dans Dourlens, la Fére & Soiſſons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche Comté, de la Lorraine, des Suiſſes & de l'Allemagne, dont il eſpéroit tirer de grands ſecours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroiſſoient entrer dans ſes vues. Ils pouvoient fortifier ſon droit de conquête par une ceſſion en bonne forme; ce que l'Eſpagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit ſur la Bourgogne, éteint depuis long-temps, mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraiſemblances firent croire à pluſieurs qu'on étoit ſur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Mayenne ſe comporta dans ces quartiers tout le reſte de cette année & juſqu'au mois d'avril de la ſuivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de ſon intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureuſement pour le duc de Mayenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choiſir un ſujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves ſi éclatantes de leur fidélité pour leur ſouverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'aſſurer de Beaune, en y faiſant entrer une nombreuſe garniſon, les bourgeois ſe ſouleverent contr'elle, le battirent & l'obligerent à ſe retirer dans le château; & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils ſe fortifierent avec des barricades contre le château, & appellerent à leur ſecours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de ſe loger pour ſix ſemaines avec ſa petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Enſuite ils attaquerent en forme le château avec une batterie de douze pieces de canon, & pouſſerent leurs ouvrages ſi vivement, qu'ils chaſſerent enfin tout-à-fait la garniſon ligueuſe. Je parlerai bientôt des expéditions en Bourgogne, je les laiſſe pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baiſſer ſi prodigieuſement de jour en jour, que ne doutant point que ſa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner auſſi-tôt avis au roi.

Il mourut ſans avoir fait cette deſtination de ſes bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir ſi fort au cœur. Sa majeſté fut ſenſible à ſa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un ſerviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja diſpoſé. Voici quelles étoient ſes vues ſur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double ſur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que ſa majeſté chargeoit de quatre mille écus de penſion,

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de ſainte Catherine de Rouen & d'Orcamp, &c. M. de Thou nous le repréſente comme un prince aimant les ſciences, éloquent, doux, & d'un eſprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 juillet.

promis au chevalier d'Oiſe (10), retenant pour elle-même la maiſon de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de diſpoſer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la ſucceſſion du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié perſonne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas ſans retenir ſur cette abbaye une penſion de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi, étoit d'amener à ſa ſage économie les directeurs de ſes finances & le ſurintendant par-deſſus tous. L'abus de laiſſer l'argent des finances en proie aux favoris (mal dont on peut trouver la premiere ſource en remontant juſqu'à Charles VIII), étoit parvenu ſous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus integre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une auſſi prodigieuſe diſſipation, & malheureuſement d'O (11) n'é-

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

(11) François d'O, ſeigneur de Freſnes, de

toit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la diſſipation, à la molleſſe & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faiſoit gloire à la cour de Henri III; le grand jeu, la débauche outrée, les dépenſes folles, le dérangement domeſtique & les prodigalités de toute eſpece. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Ville-

---

Mailleboïs, &c. premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Iſle de France, ſurintendant des finances, &c. « Il ſurpaſſa en excès & » prodigalité les rois & les princes; car juſqu'à » ſes ſoupers, il ſe faiſoit ſervir des tourtes com- » poſées de muſc & d'ambre, qui revenoient à » vingt-cinq écus ». *Journal de l'Etoile, année 1594, page 37.*

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde; Gilles de Souvrai; René de Villequier; Jacques Levis de Caylus, ou Quélus; François d'Epinai de Saint-Luc : François de Maugiron; Paul Stuard de Cauſſade, ſieur de Saint-Maigrin; Jean d'Arces de Livarrot; Anne de Joyeuſe; Jean Louis & Bernard de Naugaret; Henri de Joyeuſe, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal; Jean de Saint-Larry; de Thermes, ou Auguſte, baron de Thermes; Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris de Henri III, ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de

quier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuſe, Epernon, la Valette, du Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris moins déclarés; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompenſent cette ſorte de ſerviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un temps où les mignons & les maîtreſſes étant exclus du conſeil, il ſemble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme; & ce qu'on trouvera de plus ſurprenant, c'eſt que le roi dans ſes plus grands beſoins, ne put pas jouir du moins du privilége de partager ſes propres revenus avec le ſurintendant. D'O s'embarraſſoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une ſomme ſouvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refu-

---

mérite & d'une probité reconnue. Henri III diſoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refuſa la commiſſion dont Henri III voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans ſa priſon. *De Thou, liv. 61.*

ſer à ſes plaiſirs. Lieramont, (13) gouverneur du Catelet, s'adreſſa à moi pour ſolliciter auprès de d'O le paiement de ſa garniſon. Je trouvai la choſe ſi importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la commiſſion, mais avec peu de ſuccès. Le ſurintendant après que je l'eus quitté, dit à meſſieurs d'Edouville (14) & de Mouſſy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Eſpagnols que des proteſtans (Lieramont étoit de la religion). Mouſſy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au ſurintendant que je le rendois reſponſable de cette place ſi elle venoit à être perdue faute de ce paiement; il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais ſerviteur. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette mort, c'eſt que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il diſpo-

(13) François de Dampierre, ſieur de Lieramont ou Liermont.

(14) N... ſieur d'Edouville; N. Boutillier, ſieur de Mouſſy.

ſoit preſque abſolument, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15), ſes domeſtiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillerent comme à l'envi, & ſi parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut; comme ſi la fortune avoit cru devoir finir avec lui, du moins par un acte de juſtice (16).

---

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, ſa femme. « Henri IV » jouant à la paulme avec M. d'O, lui fit remar» quer que le marqueur voloit leurs balles, & dit » enſuite tout haut, d'O, vous voyez bien que » tout le monde nous dérobe ». *Le Grain, liv. 7.*

(16) « Il faut, dit M. de Grillon, que chacun » rende ſes comptes là haut, comme l'on dit: je » crois que le pauvre d'O ſe trouvera bien empê» ché à fournir de bons acquits pour les ſiens.... » On diſoit qu'il mouroit fort endetté, voir de » plus qu'il n'avoit vaillant, & qu'il y avoit vingt» cinq ou trente ſergens en ſa maiſon, quand il » mourut. Les tréſoriers le regretterent merveil» leuſement, & l'appelloient leur pere; même » on diſoit que trois d'entr'eux avoient donné » cinquante écus chacun à Collot, pour lui don» ner courage de le mieux panſer. M. le Grand

Le roi revint à Paris traiter d'une trève que le duc de Lorraine lui demandoit inſtamment, & de l'accommodement du duc de Guiſe, qui l'en recherchoit par la (17) ducheſſe de Guiſe ſa mere, couſine germaine de ſa majeſté, & par mademoiſelle de Guiſe ſa ſœur. On peut dire que le duc de Guiſe étoit celui de tant de perſonnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui ſembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un

---

» ſon bon ami, en étoit comme déſeſpéré; car » il lui bailloit tous les ans cent mille francs à » dépenſer. Madame n'y eut point de regret, » parce qu'il la faiſoit mourir de faim; ceux de » la religion auſſi peu, car il ne leur vouloit point » de bien. Madame de Liancourt le pleura, parce » qu'elle en faiſoit ce qu'elle vouloit, & ſi l'entre- » tenoit aux bonnes graces du roi.... M. le doyen » Seguier, qui lui aſſiſta juſqu'à la fin, comme » firent auſſi meſſieurs ſes freres, lui crioit, comme » il ſe mouroit: *Miſerere mei, Deus.* L'une des » dernieres paroles qu'il dit, fut: Recommandez- » moi bien au roi, il ſçaura mieux après ma mort » de quoi je lui ſervois, qu'il n'a ſçu pendant ma » vie ». *L'Etoile, ibid.*

(17) Catherine de Cléves, femme du duc de Guiſe tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guiſe.

pere aſſaſſiné par ordre du roi, prédéceſſeur de Henri. Madame de Guiſe fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche. Elle ne ceſſoit de repréſenter à ſon fils, que la révolte des princes & des grands du royaume, que la religion pouvoit avoir juſtifiée dans le commencement, devenoit criminelle depuis que Henri avoit levé le ſeul obſtacle qui pût l'empêcher de jouir de ſes droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre ſiécle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de ſon ſexe, par le caractere de ſon cœur & celui de ſon eſprit. C'étoit une droiture ſi vraie & ſi naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, ſoit pour le ſuivre, ſoit pour le conſeiller; & en même temps, un ſi grand fond de douceur, qu'elle ne connoiſſoit pas davantage le plus petit ſentiment de haine, de malignité, d'envie, ou ſimplement de mauvaiſe humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une converſation plus remplie de grâces, & joint à un tour d'eſprit fin & délié, une naïveté & une ſimplicité plus agréables. Ses réparties étoient pleines de ſel & de légéreté. On la trou-

voit tout enſemble douce & vive, tranquille & gaie. Le roi ne fut pas longtemps ſans connoître parfaitement madame de Guiſe; & dès ce moment non-ſeulement il oublia tout ſon reſſentiment, mais encore il agit à ſon égard avec toute la familiarité & la franchiſe d'un ami ſincere. Il conſentit à donner les paſſe-ports néceſſaires aux ſieurs de la Rochette, Pericard & Bigord, que le duc de Guiſe envoyoit propoſer ſes demandes; & vaincu par les inſtances de ces deux dames, il nomma de ſon côté trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Ruſé, ſecrétaire d'état.

Ces trois perſonnes, pour ſe montrer fins négociateurs, commencerent d'abord à uſer de tous les détours, que la politique des affaires a mis ſi mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui ſans tromper perſonne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de ſuite, & au bout de ce temps on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guiſe que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le roi, un jour que ſa majeſté me faiſoit l'honneur de s'entretenir

avec moi, en me tenant par la main; & ayant mis la converſation ſur le traité de ſon fils, elle ſe plaignit au roi avec ſon enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes; « qui alloient, diſoit-elle, par trois che-» mins tout différens à ne rien conclure. » Le premier, en ne diſant jamais rien » de plus précis que ces mots, *il faut* » *voir, il faut aviſer, faiſons mieux;* le » ſecond en ne s'entendant pas lui-» même, quoiqu'il parlât preſque con-» tinuellement, & le troiſiéme, en ne » ſortant jamais du ton grondeur «. C'étoit-là en effet le vrai caractere des trois négociateurs. Cette digne femme ſe laiſſant enſuite emporter à ſon zèle pour le roi, & à ſa tendreſſe pour ſon fils, prit les mains de ſa majeſté; & en les lui baiſant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guiſe, & lui donner à elle-même la conſolation de voir rentrer ſa famille dans les bonnes graces de ſon roi. Elle parloit avec une effuſion de cœur ſi vive, que le prince touché lui-même juſqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : « Hé bien, ma couſine, que déſirez-» vous de moi; je ne veux rien vous

» refuſer. Rien autre choſe, reprit-elle,
» ſinon de nommer pour traiter avec mon
» fils, celui que votre majeſté tient par
» la main. Quoi! répartit le roi, ce mé-
» chant huguenot? Vraiment je vous
» l'accorde fort volontiers; quoique je
» ſçache qu'il eſt votre parent, & qu'il
» vous aime infiniment ». Il ôta dans le moment même la connoiſſance de cette affaire aux trois commiſſaires, & m'en fit expédier un brevet ſcellé du grand ſceau, non-ſeulement pour le regard du (18) duc de Guiſe, mais encore pour toute la province de Champagne. On s'imagine aiſément que le chancelier ne m'en ſçut pas meilleur gré; mais il eſt d'un vieux & fin courtiſan de faire d'autant plus de careſſes à ceux qui ſont en faveur, qu'on leur garde dans le cœur un reſſentiment plus vif; & (19) Chiverny ſçavoit mieux que perſonne être courtiſan.

Le duc de Guiſe avoit débuté par des

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111, qui ſe donne auſſi quelque part dans cet accommodement du duc de Guiſe.

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599, âgé de ſoixante-douze ans.

propoſitions véritablement exceſſives, & qui auroient rendu ſon traité impoſſible; ſans doute parce que connoiſſant ceux à qui on l'avoit adreſſé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque choſe, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maiſon du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soiſſons, qui en avoit été pourvu après l'aſſaſſinat du duc de Guiſe; poſſéder le gouvernement de Champagne, auſſi donné au duc de Nevers; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guiſe ſon oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtreſſe du roi. Il y avoit encore pluſieurs autres articles: mais ces trois-ci étoient ceux qui ſouffroient le plus de difficultés. Le duc de Guiſe apprenant ſon changement de commiſſaires, ſe réſolut ſans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ſes demandes; & il écrivit à madame ſa mere & à ſes agens, de finir avec moi à des conditions raiſonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois abſolument. Il avoit découvert que

la ville de Reims, qui étoit le plus beau préſent qu'il avoit à faire au roi, voulant ſe faire un mérite de rentrer de ſon propre mouvement dans l'obéiſſance, faiſoit ſolliciter le reſte de la province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le duc de Guiſe ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garniſon, les Rémois lui déclarérent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant cauſé une conteſtation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la ſeconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guiſe, il ne fut plus queſtion, ni de la grande-maîtriſe, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices; & ces trois obſtacles étant levés, je ne voyois pas qu'il reſtât beaucoup de difficultés. J'avois propoſé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guiſe de la Champagne, & de le tranſporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompenſe, afin que ſon propre intérêt l'uniſſant dans cette province avec Leſdiguieres & d'Ornano, qui y ſoutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puiſſance de ce redoutable ſujet. Le roi y avoit donné les

mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniere dont la maiſon de Guiſe agiſſoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond ſur ſa fidélité; & il m'ordonna de finir ſur ce plan. J'en fis la propoſition aux agens du duc; & ſur un commandement réitéré de ſa majeſté, je m'employai ſi diligemment à convenir de tout le reſte, que dès le lendemain au ſoir le traité avec le duc de Guiſe fut conclu, & ſigné de moi au nom du roi, de madame de Guiſe, & des trois commiſſaires du duc pour lui.

Le lendemain arriverent à Paris ſix députés de la ville de Reims, qui furent adreſſés chez moi. Ils me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenſes au duc de Guiſe, parce que non-ſeulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demanderent point à parler à ſa majeſté: ils dirent ſeulement qu'il leur ſuffiſoit d'avoir ſon aveu par écrit, ou ſimplement le mien, ſe remettant au roi de leur accorder après telle récompenſe qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des ſix députés, de l'offre d'un préſent de dix mille écus pour

moi,

moi, ſuivant l'uſage. Je refuſai le préſent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les aſſurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaiſir. Je remis à leur rendre réponſe, après que j'en aurois conféré avec ſa majeſté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit ſortir tout le monde, excepté Beringhen, de ſon petit cabinet où il étoit en ce moment, & m'écouta en ſe promenant, en ſe grattant la tête, & en ſouriant par réflexion ſur l'inconſtance & la légereté naturelle du peuple. Enſuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guiſe. Dès que je lui eus appris que le traité étoit conſommé, il ne balança point s'il l'obſerveroit; mais il ne voulut pas pour cela ſe montrer inſenſible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification conſidérable, & d'un air ſi gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guiſe ayant été ſelon la forme ordinaire, ſigné de (20)

(20) Louis Potier de Gêvres, ſecrétaire d'état.

Gêvres pour le roi, madame & mademoiſelle de Guiſe demanderent à ſa majeſté la permiſſion qu'il vînt lui-même l'aſſurer de ſon obéiſſance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permiſſion même : il n'en fit aucune difficulté. Il ramaſſa le plus qu'il put de ſes amis, & il vint ſe jetter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir ſi ſincere, que le roi qui liſoit dans le fond de ſon cœur, au lieu de reproches, ou d'un ſilence plus accablant, en ces occaſions, que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le raſſurer. Il l'embraſſa par trois fois, l'honora du nom de ſon neveu, lui fit mille careſſes; & ſans éviter ni affecter de rappeller le paſſé, il lui parla du feu duc de Guiſe avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeuneſſe, quoique ſouvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'averſion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à ſe raccommoder avec

---

De-lui eſt deſcendue la branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, ſon frere aîné, celle de Novion.

ſon ami, après une légere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe, que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi qu'il n'oublieroit rien pour ſe rendre digne de l'honneur qu'il faiſoit à la mémoire de ſon pere, & des ſentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il ſçut ſi bien le convaincre, que ſon reſpect & ſon attachement ſeroient déſormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en ſa place auroit appréhendé du rejeton d'une maiſon qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familiérement, & l'admit dans toutes ſes parties de plaiſir avec les autres courtiſans; car tel étoit le caractere de Henri, que l'extérieur grave dont la majeſté royale ſemble impoſer la néceſſité, ne l'empêcha jamais de ſe livrer aux plaiſirs que l'égalité des conditions répand dans la ſociété. Le vrai grand homme ſçait être tour-à-tour, & ſuivant les occaſions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien

à s'abaiſſer ainſi dans le particulier, pourvu que hors de-là il ſe montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtiſan ſe ſouvient toujours qu'il eſt avec ſon maître.

Madame de Guiſe étant entrée quelques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que ſon fils préſentoit la ſerviette à ſa majeſté, pour un léger repas que Henri faiſoit après ſon dîner, elle en prit encore occaſion de lui témoigner ſa reconnoiſſance, & dit avec vivacité, que ſi jamais ſon fils venoit à manquer à ſon devoir, elle le déſavoueroit pour ſon fils & le déshériteroit. Le roi courut l'embraſſer, en lui diſant que de ſon côté il prenoit pour le duc de Guiſe & pour toute ſa famille les plus tendres ſentimens d'un pere.

On ne manqua pas de ſe récrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guiſe. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre eſpece de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des perſonnes en place, s'unirent contre moi, ameutés ſecrétement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoiſſance de cette affaire, & firent retentir par-tout que je ne m'étois chargé de la commiſſion, que pour gratifier madame

de Guiſe. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit ſans ceſſe, en parlant du duc de Guiſe & de lui, que j'avois obligé l'un ſans aucun ſujet, & déſobligé l'autre contre toute raiſon. Ces diſcours furent ſi ſouvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint auſſi à penſer que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation, ſans que pour cela ſa majeſté m'en ſçût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me juſtifier : c'eſt ce que je fis dans une apologie par écrit, que je préſentai au roi. J'y appuyois ma défenſe ſur les raiſons ſuivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guiſe les trois points que j'ai marqué plus haut, ſans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, ſi l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner ; ce qui étoit la moindre récompenſe qu'il pouvoit eſpérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choiſir un qui tirât moins à conſéquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté depuis par le

ſuppoſé que le duc de Guiſe devint capable dans la ſuite d'oublier ſes nouveaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne; d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non-ſeulement intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au roi en peu de mots tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: ſa révolte preſque continuelle, ſes brigues pour détacher tous les catholiques du parti de ſa majeſté, la maniere dont

---

cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun ſupérieur dans ſon gouvernement, ſon dernier procédé au ſiége de Villemur, & tant d'autres endroits, qui aſſurément n'embelliront pas l'hiſtoire de ce ſujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en oppoſoit un autre, que mille motifs, outre celui de ſon intérêt perſonnel, qu'on doit toujours regarder comme le plus puiſſant, jettoient dans un ſyſtême tout contraire à ſes premieres vues.

Je paſſois enſuite à la perſonne du duc de Guiſe, ſans m'arrêter ſur les ordres que ſa majeſté m'avoit donnés à ce ſujet, ni ſur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été auſſi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; ſa majeſté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refuſé conſtamment les offres & les promeſſes les plus flateuſes de la part de l'Eſpagne, des ducs de Savoie, & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'état (22), pour le porter à

(22) Le duc de Guiſe étoit mal-voulu de la ligue, ſur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de ſa main, dans une émeute, le ſieur de Saint-

ſoutenir une guerre, laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guiſe? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un parti puiſſant; quelque choſe qu'en diſent ſes ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce ſeigneur n'ait fait après tout qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien ici qu'une pure généroſité du roi : il s'attachoit par-là non un homme ſeul, mais une maiſon entiere, recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit : peut-on appeller cela une généroſité perdue?

Le roi fut frappé de ces raiſons, & me parut ſurpris de me voir ſi exactement informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public, parce qu'il étoit rempli de vérités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler. J'y conſentis ſans peine,

---

Paul, ſon lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

parce que je me ſuis toujours fort peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guiſe dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure apologie encore. Il commença ſon gouvernement par une déclaration ſi nette & ſi préciſe de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſpérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta en toutes rencontres au ſervice du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marſeille, qui a

(23) Cette ville étoit ſur le point d'être livrée au roi d'Eſpagne par deux de ſes bourgeois, nommés Charles Caſault, & Louis d'Aix, lorſque le duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, auſſi bourgeois de cette ville. Ils tuerent Caſault, battirent les troupes du parti eſpagnol, & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guiſe, qui acheva cette entrepriſe avec beaucoup de conduite. Voyez *de Thou*, *liv.* 116; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 12, *&c.* Henri IV apprenant la réduction de Marſeille, dit : « C'eſt maintenant que je ſuis roi ». Dans la campagne ſuivante, le duc de Guiſe montra beaucoup de valeur, en pourſuivant les Eſpagnols à Gray, & tua de ſa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi : Henri IV l'embraſſa, & dit ces belles paroles : « Il faut que ceux qui

paſſé avec raiſon pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut ſon ouvrage. Aidé de Leſdiguieres & de la comteſſe de Sault, il battit & réduiſit ſi bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à ſon humeur mutine, & qu'on vit cet eſprit intraitable, obligé de ſe mettre à la merci du roi, & devenir un des plus aſſidus courtiſans.

Je ſuis prêt à rendre juſtice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer ſur les ſervices qu'il rendit, ſoit de ſa perſonne, ſoit de ſes troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Blois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibe, & même ſi on

---

» trouvent de vieux exemples de vertu devant eux, » les imitent & renouvellent pour ceux qui vien- » nent après eux ». *P. Mathieu, tome 2, liv. 1, page 192.*

(24) Voyez ſur chacune de ſes actions l'*hiſtoire de la vie du duc d'Epernon, imprimée à Paris en 1795.* Villebois eſt une ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut auſſi conſulter cette hiſtoire ſur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne ſçauroit entreprendre de le juſtifier ſur tout : ſon hiſtorien même regarde cette juſtification comme impoſſible. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que M. de

ſe veut, à Villemur. Je ſuis fâché que la néceſſité du ſujet me jette dans une diſcuſſion, qui peut rabattre des ſentimens qui lui ſont honorables ; mais enfin puiſque c'eſt ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiſer, que peut-on penſer de ſa maniere de ſe comporter en Provence ? c'eſt aſſurément bien ménager ſa réputation, & lui faire grace, que de mettre tout ſur le compte de ſa catholicité. Ses panégyriſtes qui ont tout fait retentir des éloges de ſes moindres actions, devoient être un peu plus modérés ſur tant de témoignages ſi marqués, de déſobéiſſance & de révolte, ou commencer par bien établir qu'un ſujet peut, ſans être reprochable, manquer à ſon roi & à ſa patrie ; brouiller & renverſer tout au gré de ſon ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'eſt ſans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Epernon à bras ouverts, & ne l'exclut pas des graces, dans un état où

Sully s'eſt plu à groſſir des fautes, que les dernieres années de la vie du duc d'Epernon ont preſqu'entiérement effacées.

elles étoient en toutes manieres pures graces pour lui.

Après la mort de d'O, il parut ſur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de ſurintendant: c'eſt Nicolas de Sancy (*a*), qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'eſprit, à prendre ce terme dans le ſens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la ſubtilité & de la légéreté; mais comme ces qualités ne ſont rien moins qu'inſéparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois inſupportable. Ce que je penſe en général de ces eſprits d'une imagination vive & forte, c'eſt que, quoiqu'ils ſoient communément ſujets à deux grands défauts, celui de trop de ſubtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires, parce que ſouvent il leur arrive de rencontrer

(a) *Nicolas de Harlay de Sancy.*

des expédiens qui auroient échappé aux eſprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont preſque continuellement beſoin d'être veillés & redreſſés.

Sancy avoit ſervi long-temps & utilement Henri III & le roi régnant, ſoit en Allemagne, ſoit en Suiſſe. Il s'étoit inſinué dans l'eſprit de Henri par beaucoup de complaiſance, par des manieres déliées ; par un art très-raffiné de le flatter dans ſes divertiſſemens & de l'amuſer dans ſes galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire ſa cour en toutes manieres & auſſi par jalouſie, il crioit ſans ceſſe contre la diſſipation des finances ; & comme un flatteur en dit preſque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le ſurintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver auſſi contre la ſurintendance, comme contre une charge ruineuſe à l'état ; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'eſprit. Mais il avoit mis à ſon élévation à cette charge, un obſtacle bien plus eſſentiel encore ; c'eſt que non-ſeulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt (25), actuellement en faveur

(25) C'eſt la belle Gabrielle, mariée à Nicolas

auprès du roi, mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ſes pareils ſont ſujets, il avoit offenſé cette dame par un endroit des plus ſenſibles.

Je ne ſçais ſi le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre choſe qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoi qu'il en ſoit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par ſa majeſté viſiter madame de Liancourt, qui avoit mal paſſé la nuit (c'étoit au commencement de ſes pourſuites amoureuſes près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade, mais que ſa majeſté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'aſſurément la fin en ſeroit bonne. « Mais ne la voulez-vous pas ſaigner & » purger, lui dit le roi? Je m'en donne- » rai bien de garde, répondit le bon vieil- » lard avec la même candeur, avant » qu'elle ſoit à mi-terme. Comment,

---

d'Amerval, ſeigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par ſon pere, dit-on, à ce mariage, qui n'étoit point de ſon goût, mais Henri IV ſçut bien empêcher qu'il ne fût conſommé.

» reprit le roi, ſurpris & ému au der-
» nier point; que voulez-vous dire, bon
» homme? je crois que vous rêvez,
» & n'êtes pas en votre bon ſens ».
Alibour appuya ſon ſentiment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire en lui apprenant plus particuliérement en quels termes il en étoit avec la dame. « Je ne ſçais, répartit le vieux
» médecin avec beaucoup de phlegme,
» ce que vous avez fait ou point fait »; & il le remit pour la preuve complette, à ſix ou ſept mois de-là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colere, & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui ſçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon homme; car on ne vit aucune méſintelligence entre le roi & ſa maîtreſſe. Il eſt bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour; mais on conjecture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de ſon côté; puiſqu'au lieu de déſavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha à Couſſy pendant le ſiége de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de Céſar.

Sancy ſe donnoit carriere en faiſant ce conte, & il n'y oublioit pas la circonſ-

tance de (26) la Regnardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à ſa majeſté certains éclairciſſemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chaſſé de la cour : on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en viſiere à l'amiral (27). Sancy trouvoit à parler juſques ſur la mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, ſi elle ne fût point arrivée avant l'accompliſſement de ſa prédiction. S'il gloſoit ainſi ſur la naiſſance du fils, il n'en faiſoit pas moins ſur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ſes dépens ce que

(26) La Renardiere étoit une eſpece de bouffon, « moitié ſoldat, moitié procureur, moitié » gentilhomme, qui diſoit tout ce qui lui venoit » à la bouche ». C'eſt ainſi qu'il en eſt parlé dans les aventures du baron du Fœneſte, *liv. 4, chap. 7*, où il y a pluſieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile & la confeſſion de Sancy confirment toute cette plaiſanterie, auſſi-bien que le ſoupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoiſonné, diſoit-on, par ordre de la maîtreſſe du roi; mais tout cela eſt dit ſans preuves. On peut encore lire à ce ſujet, ce que Sauval a rapporté ſur la foi des bruits publics & des libelles ſatyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

peut la haine d'une femme, ſur-tout d'une maîtreſſe du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à ſupprimer la ſurintendance des finances, il l'auroit encore conſervée uniquement pour la lui donner, mais madame de Liancourt ſçut bien l'en empêcher.

En la place de ſurintendant des finances, ſa majeſté forma un conſeil compoſé de huit conſeillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Belliévre, dont Matignon tint la place dans la ſuite, de Schomberg, de Maiſſe, de Freſne, protégé par madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi & de Sancy qui ſe trouva encore fort heureux qu'on lui conſervât une ſimple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conſeil,

(28) Meſſieurs de Thou & Péréfixe, diſent que M. de Sancy fut quelque temps ſurintendant avant M. de Roſny ; ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ſes confreres, comme M. de Sully le dit dans la ſuite. Les écrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude ſur l'état du conſeil des finances, juſqu'au temps où M. de Roſny en fut enfin déclaré le chef. On ne riſque rien à croire tout ce qu'il nous dit ſur le chapitre des finances.

pour la forme ſeulement, & ſans aucune diſtinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques légers changemens que je marquerai en leur temps; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait ſi long-temps ſon étude & ſon occupation.

La ſuite fit bien voir au roi que ce nouveau changement dans le (29) conſeil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matieres. Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme qui fait que les finances vont mal, puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus eſt dans le choix de cet homme, & auſſi dans la conſtitution des finances; & à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal que

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conſeil des finances, comme M. de Roſny, *année* 1598, *page* 224.

de diſtribuer ces fonctions ſur tant de têtes. S'il eſt difficile de trouver dans tout le royaume un ſeul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t-on ſe flatter d'en trouver un ſi grand nombre ? L'erreur n'eſt pas moins viſible, de s'imaginer que toutes ces perſonnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en réſultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puiſque c'eſt ſuppoſer que cette bonne qualité ne ſera pas rendue inutile & par ſes propres défauts, & par ceux de ſes aſſociés. Preſque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte diſpoſition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette ſoif des richeſſes ne ſe fait pas ſentir à eux dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils ſont les uns des autres, chacun d'eux ſe repréſente l'intégrité comme une qualité qui lui ſeroit inutile, ou même nuiſible, & dont l'honneur ſe répandant ſur tous ſes confreres, l'incommodité ſeule lui reſteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une

partie de ceux qui le compoſoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une ſituation toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domeſtiques à rétablir.

Sa majeſté m'y avoit auſſi deſtiné une place, & dans ſes entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençaſſe à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de ſa qualité de prince, dans un endroit où elle eſt comptée pour peu de choſe. Je pris la liberté, un jour que je me ſentis pouſſé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maiſon de Gonzague, qu'après être ſorti de celle de Béthune. On ne pouvoit porter à cet homme, bouffi de vanité, un coup plus ſenſible: il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faiſant une triſte figure à Nevers. Je le laiſſai exercer ſa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conſeil où je me ſouciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut ſatisfaction. Le

roi qui avoit encore mille égards à conſerver, ne jugea pas à propos de nous laiſſer enſemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le témoignage de ſa bienveillance à mon égard. Je demeurai content en l'attendant, de la charge de ſecrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une penſion de trois mille ſix cens livres dont ſa majeſté me gratifia.

La néceſſité de mettre une réforme dans les finances, frappant les plus aveugles, le nouveau conſeil voulut dans ſon commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit compoſer un projet par ceux d'entr'eux qui ſe piquoient d'avoir dans l'eſprit plus de pénétration & de méthode, Freſne & la Grange-le-Roi; mais après qu'ils eurent enfanté ſur cette matiere un fort gros volume, il en arriva comme de la plupart des ſyſtêmes qu'on a inventés & qu'on inventera: rien de plus merveilleux dans la ſpéculation, rien de plus ſcabreux dans la pratique; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques eſpérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit paſſée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promeſſes.

Il y fut plus utilement retenu par le

traité avec la Lorraine, qui ſe détacha enfin de l'Eſpagne, & fit avec la France une ligue offenſive & défenſive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut preſque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint preſſer en perſonne l'exécution des deſſeins dont il m'avoit entretenu à Sedan, & particuliérement la déclaration de guerre contre l'Eſpagne, dont il faiſoit la baſe de ſon agrandiſſement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raiſonnemens ſi plauſibles, qu'après avoir gagné à demi le roi, & attiré dans ſon opinion la plupart des courtiſans (30), il

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & ſon hiſtorien convient de bonne foi qu'en donnant ce conſeil, Bouillon conſulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que ſon intérêt perſonnel & celui du parti calviniſte, qui avoit néceſſairement beſoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raiſons de déclarer la guerre à l'Eſpagne, qu'on voit détaillées dans les *manuſcrits de la bibliothéque du roi, volume marqué* 8955, *& dans la déclaration du roi, rapportée au tome 6 des mémoires de la ligue*; tous les bons écrivains & les

ne balança pas à en faire la propoſition en plein conſeil. Il y avoit deux ſortes de perſonnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il reſtoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Eſpagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement où ſe trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de ſaiſon. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partiſans, mais très-forts en raiſons, ſi on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion ; je tâchai par toutes ſortes de moyens de diſſuader le roi de la guerre ; mais ce prince, que ſon propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occaſion qu'il cherchoit de ſe venger d'un voiſin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui conſumoit le centre de ſon royaume.

---

eſprits judicieux ne forment qu'une ſeule voix en faveur du ſentiment du duc de Sully, ſur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV ſe porta à cette entrepriſe, dont les ſuites pouvoient être encore bien plus fâcheuſes qu'elles ne le furent.

On étoit aſſuré des troupes lorraines. L'Angleterre & la Hollande faiſoient eſpérer par leurs ambaſſadeurs une puiſſante diverſion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faiſoit les plus belles promeſſes de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminerent le roi, & la guerre fut déclarée en forme à l'Eſpagne, au mois de janvier de l'année ſuivante.

L'Eſpagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conſeil de Henri, & pour Henri lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Béarn. Pendant qu'elle ſe préparoit à ſe défendre, ſes émiſſaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un deſſein ſi noir, qu'on ne ſçauroit preſque ſe perſuader qu'elle ait pu recourir à un ſi lâche artifice.

Fin du Tome ſecond.

TABLE
DES MATIERES
Du ſecond Volume.

A

Abjuration de Henri IV, 225. Particularités ſur cette cérémonie, *ibid. & ſuiv.* N. 52, 53.
Abſolution de Henri IV, 232, 233, N. 1.
Aix (Louis d') 124. Tente de livrer Marſeille aux Eſpagnols, 417, N. 23.
Alibour, premier médecin de Henri IV, 422, 425. Sa prédiction à ce prince, 423. Sa mort, 424, N. 27.
Alincourt (Charles de Neuville, marquis d') tente de ſurprendre Mante, 37, N. 21. Obtient le gouvernement de Lyon, 310, N. 2.
Ambliſe (Africain d'Anglure d') eſt défait par le duc de Bouillon, & tué, 114, N. 2.
Andelot (N. d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 9.
Andelot (François de Coligny, marquis d') meurt; ſes trois enfans meurent en même-tems, 28, N. 14.

Andrezy. Conférences ſur la religion, tenues en cet endroit, 248. Nom de ceux qui y aſſiſterent : matieres qui y furent traitées, 248, N. 9.

Anglois, donnent du ſecours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 391, N. 4. *Voyez* Aumont. Ils ſe joignent à la France contre l'Eſpagne dans la guerre de 1591, 48.

Anglure (Anne d') officier ; ſon éloge, 66, N. 37.

Angoulême (Charles de Valois, comte d') duc d'Auvergne. *Voyez* Auvergne.

Angoulême (Henri de Bourbon, comte d') grand prieur & gouverneur de Provence, 121, N. 7.

Anhalt (le prince d') amene des troupes allemandes au ſiége de Rouen, 49.

Antoine (D. Simon) député de l'Eſpagne, 281, 312. Récit de ce qui ſe paſſe entre Sully & lui chez le gouverneur, 313.

Arambure (N. d'). Combat où il ſe trouve, 66 ; & autre affaire à laquelle il participe, 359.

Ariat (N. d') ſecourt Villemur contre les troupes de la ligue, 125, 128.

Armagnac, valet de chambre de Henri IV, 374.

Arnaud (Antoine) avocat pour l'Univerſité de Paris contre les Jéſuites, 344, N. 59.

Aſcoly (prince d') commande les troupes eſpagnoles en Champagne. Ne peut empêcher la priſe de Noyon, 35.

Aumale (journée d'), 72, 74. Particularités de cette journée, 76, 78, N. 40.

Aumale (Charles de Lorraine, duc d') battu, 33, N. 17, Sa femme traite de la reddi-

tion de ſon mari, 277, 278, N. 22.
Aumale (Claude de Lorraine, chevalier d') eſt tué à l'attaque de S. Denis, 114, N. 1.
Aumont, maréchal de France. Ses exploits en Bretagne, 391. Sa mort, *ibid.* N. 4.
Auſſonville. *Voyez* S. George.
Auvergne (Charles de Valois, comte d') l'un des ſéditieux, 334, N. 52, *page* 342.

B

Balagny (Jean de Montluc de) conduit des troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 65, N. 136. Eſt fait gouverneur ſouverain dans Cambray. Amene des troupes à Henri IV, au ſiége de Laon, 330, N. 48.
Balzac, *voyez* Entragues.
Balzac (Henriette de) marquiſe de Verneuil, maîtreſſe de Henri IV, 334.
Banchi (pere Séraphin) découvre le deſſein de Barriere de poignarder Henri IV, 247.
Barriere ou *la Barriere* (Pierre). Son complot de poignarder Henri IV. Comment découvert & puni, 245. Particularités ſur ce complot, *ibid. & ſuiv.*
Beaugrard, gentilhomme attaché à Sully; utile à la priſe de Louviers, 42.
Beaulieu-Ruſé, *voyez* Ruſé.
Beaune, ſe ſouleve contre le duc de Mayenne, 394.
Beaune de Samblançay (Renaud ou Bernard de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 229, N. 54.
Beauveau (Louis de) *voyez* Tremblecourt.
Bec (N. du) archevêque de Reims, 406.
Belin (François Faudoas d'Averton, comte de)

300. S'emploie utilement pour Henri IV, dans l'affaire de ſa converſion, 205. Eſt dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 223. pour demander une trêve, 256. Le gouvernement de Paris lui eſt ôté, 297. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, *ibid.* N. 27.

Bellangliſe, officier de l'armée du duc d'Aumale, 34.

Bellegarde (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 397, N. 12.

Bellengreville (Joachim de) gouverneur de Meulan, 40, 46, 48.

Bellievre (Pompone de) travaille pour la converſion de Henri IV, 205. N. 41. 343, N. 57. Entre dans le conſeil des finances, 425.

Bellozanne (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du tiers-parti, 148. *Voyez* Sully.

Beringhen (Pierre de) *voyez* Henri IV.

Béthune (Jacques de) archevêque de Glaſco. *Voyez* Glaſco.

Bethune (Philippe comte de) frere du duc de Sully, fait échouer l'entrepriſe du duc de Mayenne ſur Houdan, 36.

Bethune (Salomon de) frere du duc de Sully, eſt fait gouverneur de Mante, 10. N. 3. Il empêche la ſurpriſe de cette place par le duc de Mayenne, 36. N. 20.

Bigord, agent pour le traité du duc de Guiſe, 403.

Biron (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte-Catherine au ſiége de Rouen, 51. Eſt accuſé d'avoir cherché à faire échouer cette entrepriſe, 53. Il eſt la cauſe de la levée du ſiége de Rouen, 81. Son humeur mutine & contre-

disante, 109. Parole qu'il adresse à son fils ; *ibid.* N. 51. Mauvais conseil qu'il donne à Henri, *ibid.* Il assiége Epernay, & y est tué, 131. Son caractere, son éloge, 131. N 13.

Biron (Charles de Gontault, maréchal de) défait un détachement du duc d'Aumale, 34. Attaque où il combat vaillamment, 62. Attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 92. S'entremet pour la conversion de Henri IV, 205. Injurié par Grillon, 262. Intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 283. Est fait maréchal de France, 307. Défait le grand convoi devant Laon, 355. Son air fanfaron & présomptueux, 360. Aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 394.

Biron (le baron de) 92. *Voyez* Hargerie.

Bois-Dauphin, l'un des quatre maréchaux de France faits par la ligue, 186, N. 29.

Bois-Rosé (N. de Goustiminil ou Gousminil, sieur de). Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 251, N. 12. Il remet ce château au roi, 255. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 284. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 319 *& suiv.*

Boissiere (N. de la) *voyez* Hargerie.

Boniface (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Ste. Catherine, 259.

Boquemare, président au parlement de Rouen, 311 *& suiv.*

Born (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siége de Rouen, 51, N. 30. Au siége de Laon, 333.

Bouillon (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 374.

Bouillon (Charlotte de la Marck, ducheſſe de) épouſe le vicomte de Turenne. Raiſons politiques de ce mariage, 44, N. 26. Sa mort, 374. Son codicille, 376.

Bouillon (Guillaume-Robert de la Marck, duc de). *Voyez* Marck (la).

Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) épouſe Mademoiſelle de Bouillon, 44. Raiſons politiques de ce mariage, *ibid.* N. 26. Il amene des troupes étrangeres au ſiége de Rouen, 48, 49. Les jette dans la mutinerie, 53, 54. But vers lequel il dirigeoit toutes ſes vues, 103, 105. Il prend Dun & Stenai, & défait les Lorrains à Beaumont, 114, N. 2. Son ingratitude envers Henri IV, 373. Il donne avis au roi de la mort de ſa femme, 374. Entretien où Bouillon cherche à ſurprendre Sully, 377, 378. Ses brigues & ſes projets politiques, 380. Son caractere & ſes maximes, *ibid.* N. 2. Il refuſe de montrer la donation de la ducheſſe de Bouillon, 386. Jugement ſur cette donation, 387, N. 3. Ses deſſeins en faiſant déclarer la guerre à l'Eſpagne par la France, 430, N. 30.

Bourbon (Charles II, cardinal de) 183. Il s'intéreſſe pour les Jéſuites, 344, N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 353, N. 62. Sa mort, 394. Ses abbayes, ſon caractere, 395, N. 6. *Voyez* Henri IV, tiers-parti, Sully.

Bourg (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon, 333, N. 49. Rend Laon, 389.

Bourgogne (la) Province, ſe ſouleve contre Mayenne, 394.

Brancaleon découvre le deſſein de Barriere

d'assassiner Henri IV, 247, N. 8.
Brancas, *voyez* Oise. Villars.
Bretagne, villes prises & rencontres militaires dans cette province, 391.
Brissac (Charles de Cossé, comte de) a dessein de changer la forme du gouvernement en France; il est fait gouverneur de Paris, 297, N. 28. Il trahit son parti, 300, N. 30, *page* 301.

C

CALVINISTES, *voyez* Protestans.
Capucins, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 245.
Casaux (Charles de) son parti en Provence, 123, N. 10. Est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 417, N. 23.
Catholiques du parti de Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 24. Prêts à se révolter pendant le siége de Rouen; leurs desseins, 58, 59. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. Obligent Henri IV, à refuser les offres de la ligue, 186, 187. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi & contre Sully, 248.
Caudebec, rendu au prince de Parme, & repris par Henri IV, 89.
Caussade, *voyez* S. Mégrin.
Caylus (Jacques de Levis de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Châlons-sur-Marne. Henri IV, faillit à y être assassiné, 244, N. 7.
Chambaut secourt Villemur, 128, 129.
Chanlivaut (René Viau, seigneur de) suit Henri IV à Aumale, 66, N. 37.

Chantelerie (la) eſt défait en voulant ſecourir Noyon, 33.
Charles VIII. Son regne eſt la ſource de la mauvaiſe adminiſtration des finances, 396.
Charles-Quint. Bon mot de lui ſur la France, 187.
Chartres, pris par Châtillon, 27, 28, N. 14.
Chateaupers (François Hurault, ſeigneur de) premier mari de la ducheſſe de Sully, 134.
Chateaupers (Rachel de Cochefilet, madame de) épouſe le duc de Sully, 133.
Chateauvieux (Joachim de) 59.
Chatillon Coligny (François de) fils de l'amiral, s'empare de Chartres, 28. Sa mort, ſon éloge, *ibid.* N. 14.
Châtre (Claude de la) conduit des troupes au ſiége de Rouen, 65, N. 36. L'un des quatre maréchaux de France de la ligue, 186, N. 29. Rend Orléans & Bourges à Henri IV, 257.
Chéſy (l'abbé de) l'un des entremetteurs pour la converſion de Henri IV, 206.
Chiverny (Philippe Hurault de) chancelier, 343. Eſt nommé pour traiter avec les agens du duc de Guiſe, 403. Le roi lui ôte la connoiſſance de cette affaire, 405. Il entre dans le nouveau conſeil des finances, 425.
Choirin, *voyez* Henri IV.
Claye. Eſcarmouches en cet endroit, 17.
Clément VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'abſolution, 232, N. 1, *page* 345, 346. Eloge de ce pape, 338. Il s'intéreſſe pour les Jéſuites dans leur procès contre l'Univerſité, 344.
Clergé de France prend les intérêts de l'Eſpagne

contre Henri IV. Sa haine contre ce prince, 199, 200, N. 36.
Conférences sur la Religion, 215, N. 43.
Conseil d'Etat & des Finances. Sa forme est changée, 425, N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 427, 428.
Constans, gentilhomme, 167.
Conti (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114, N. 3.
Conversations entre Sully & Villars sur son traité, 282, 284, 288, 292, entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 336 *& suiv.* entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 378 *& suiv.*
Créquy (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 391, N. 6.
Croisic. Fort construit par le duc de Mercœur, 391.
Curée (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 359. Son sentiment sur cette action, *ibid.* N. 65.
Curés de Paris; leurs procédés contre Henri IV, 199, N. 36. Leur procès contre les Jésuites, 343 *& suiv.* N. 58, 59.

D

Dadré (Jean) pénitencier de la cathédrale de Rouen, 314, N. 42.
Davy (Jacques), *voyez* Perron (Jacques Davy du).
Desportes, agent de Medavy, 250, 276, 277.
Dollé (Louis) avocat pour les curés de Paris contre les Jésuites, 345, N. 59.
Duret (Claude) avocat pour les Jésuites con-

tre l'Univerſité & les curés de Paris, 345, N. 59.
Duret (Louis & Charles) auteurs du tiers-parti, 148, N. 18. 342, N. 56.

E

Ecus au ſoleil, monnoie d'or, 47, N. 27.
Edouville (N. d') 399, N. 14.
Entragues (François de Balzac, ſieur d') ſes brigues parmi les Catholiques contre Henri IV, 162, N. 23. Il préſente à Henri & à Sully un envoyé d'Eſpagne, 239. *Voyez* Nugues. Il cabale contre Henri, 334, N. 52. 342 *& ſuiv.*
Epernay aſſiégé & repris par Henri IV, 131.
Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') ſon caractere, ſa haine pour Henri IV. Maniere dont il ſe conduit en Provence, 118, 123. Particularités ſur ſon extraction, ſes charges & ſa vie, 118, N. 5. Mauvaiſe manœuvre de ſes troupes à Villemur, 125, 127, N. 12. Accuſations faites contre lui, 414, 415. Il eſt juſtifié, 418, N. 24.
Epernon (Bernard de Nogaret, duc d') mignon de Henri III. 397, N. 12.
Erneſt d'Autriche, archiduc, répond pour le roi d'Eſpagne aux propoſitions de la ligue & du duc de Mayenne, 145, 146. *Voyez* Eſpagne.
Eſcoubleau, *voyez* Sourdis.
Eſpagne & *Eſpagnols*. But de ſes démarches en faveur de la ligue, 140, 144. Réponſe du conſeil de Madrid au mémoire des demandes & des offres faites à l'Eſpagne de la

part de la ligue, 145, 148. Conduite qu'elle tient dans les états de Paris : brigues & fautes qu'elle y fait, 190 *& ſuiv.* Les ambaſſadeurs Eſpagnols tentent de faire élire Erneſt d'Autriche, roi de France, 194, N. 34. Sa politique ſur la Religion & le Calviniſme, 234, 235. Différens piéges que le conſeil de Madrid tend à Henri IV, 239, 240. Elle lui fait offrir l'Infante en mariage, 240. N. 5. Les Eſpagnols ſortent de Paris, 303, 304, N. 36. *Voyez* Villars (André de Brancas). Ils donnent du ſecours au duc de Nemours, 329. Aſſiégent & prennent la Capelle, 331. Prennent le parti des Jéſuites dans leur procès contre l'Univerſité, 344. Leur grand convoi eſt défait devant la Ferre, 355 *& ſuiv.* Ils ne peuvent empêcher la priſe de cette place, 363. Expéditions en Bretagne, 391. Le conſeil de Madrid veut rétablir le royaume de Bourgogne en faveur du duc de Mayenne, 392, 393. *Voyez* Guiſe (Charles de Lorraine, duc de).

Eſſex (Robert d'Evreux, comte d') amene un puiſſant ſecours à Henri IV, au ſiége de Rouen, 48. N. 28.

Eſtrées (Gabrielle d') *voyez* Henri IV. Pourquoi elle ſouhaite la converſion de Henri IV. 222, N. 47, & regrette la mort du ſurintendant d'O, 401, N. 16. Anecdotes ſur ſes amours avec Henri IV, & ſur ſon mariage avec Liancourt, 421 *& ſuiv.*

Eſtrées (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 31, N. 15.

Etats (les) tenus à Paris, leur convocation ; tumulte & confuſion qui y regnent, 190 *& ſuiv.* N. 30.

Evora (D. Diego d') ſort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 303.

F

Faye (la) miniſtre, *voyez* Henri IV.
Fere (la) 356 *& ſuiv.*
Feria) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de) plénipotentiaire d'Eſpagne aux états de Paris, 192. Paroles qu'il dit à ſa ſortie de Paris rendu, 303, N. 55.
Feſcamp pris par la ligue, & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 251 *& ſuiv.* N. 12.
Finances & Financiers. 8, N. 2. Friponneries des financiers & cauſe des abus dans les finances, 426, N. 29.
Flandre, Pays-Bas & Provinces-Unies. Les Flamands envoient cinquante vaiſſeaux à Henri IV, pour le ſiége de Rouen, 48, s'uniſſent à la France contre l'Eſpagne, 432.
Fleury (Etienne) conſeiller au parlement. Député aux états de Paris, y ſoutient les droits de Henri IV, à la couronne, 198, N. 35, employé dans l'affaire de la converſion de ce prince, 206.
Font (la) maître d'hôtel de Villars, employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV. 250. 285, 311.
Fontaine-Martel (François de) ne peut empêcher la priſe de Louviers, 42.
Fourges, gentilhomme, fait prendre Giſors, 25. Son pere eſt pris par Sully, conduiſant un bateau richement chargé, 46.
Frene (Pierre Forget, ſieur de) ſecrétaire d'Etat, 12, Eſt mis au nouveau conſeil des

finances, 425. Compoſe un projet ſur la réforme des finances, 429.

G

Garde (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

Gautiers (les) ligueurs, ſont taillés en pieces, au nombre de cinq à ſix mille, 43, N. 24.

Geſvres (Louis Potier de) ſecrétaire d'état, ſigne le traité du duc de Guiſe, 409, N. 20.

Givry (Anne d'Anglure, baron de) combat où il ſe trouve, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Défend mal Neufchâtel, 85, N. 43. Défait le ſecours que les Eſpagnols veulent jetter dans Laon, 350 & *ſuiv.* Met l'armée en danger par un faux avis, 364. Sa mort, 357, N. 63.

Glaſco ou *Glaſcow* (Jacques de Bérhune, archevêque de) 350. Recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 339, N. 54. Particularités ſur ſon extraction & ſa vie, *ibid.* *voyez* Henri IV.

Gondy (Albert de) duc de Retz: *voyez* Retz.

Gondy (Pierre de Retz, cardinal de) évêque de Paris. Le pape refuſe de l'entendre de la part de Henri IV, 201, N. 39. Il retourne à Rome rendre obédience au pape de la part de ce prince, 233.

Gourdon (N. de Terride, vicomte de) ſecourt Villemur, 128.

Grégoire XIV envoie des troupes à la ligue, 63.

Grillon (Louis Berton de) ſa valeur & ſes bleſſures au ſiége de Rouen, 62. Il injurie le maréchal de Biron en préſence du roi, 262, N. 18. Bon mot de lui ſur la mort du ſurin-

tendant d'O, 400, N. 15 & 16.
Crillon (Thomas Berton, commandeur de) cherche à ôter Feſcamp à Boiſroſé, 255, N. 13.
Cuerche (Georges de Villequier, vicomte de) eſt défait au paſſage de la Vienne, 114, 115, N. ?.
Guiche (Philibert de la) grand-maître de l'artillerie, 51, N. 30, *page* 59, 333, N. 51.
Guiſe (maiſon de). Son ambition & ſes projets, 194, N. 34.
Guiſe (Catherine de Cleves, ducheſſe de) fait rentrer ſon fils dans l'obéiſſance & les bonnes graces de Henri IV. Son caractere & ſon éloge, 401, N. 17, *page* 402.
Guiſe (Charles de Lorraine, duc de) ſe ſauve du château de Tours, 43, 44. Son eſcadron eſt défait à Bures par Henri IV, 68. Enſuite à Yvetot, 92, 93. Ses deſſeins, brigues, &c. aux états de Paris déconcertés, 192, 193. Il cherche à rentrer dans l'obéiſſance, 401. La Champagne ſe ſouleve contre lui, 405. Articles de ſon traité, 405, 407. Il eſt conclu, 408. Il vient ſe jetter aux pieds de Henri IV. Accueil qu'il en reçoit, 410. Eloge du duc de Guiſe ſur ſa conduite en Provence. Il réduit Marſeille; d'où il chaſſe les Eſpagnols; & autres belles actions & particularités de ſa vie, 417, 418, N. 23.
Guiſe (Mademoiſelle de). Marguerite de Lorraine ſollicite Henri IV, en faveur de ſon frere, 402.
Guitry ſe trouve au ſiége de Laon & à l'attaque du grand convoi, 358, 359, N. 64.

H

Hacqueville (N. de Vieux-Pont, ſieur de) 311. Rend Ponteaudemer au prince de Parme, 89, N. 46.
Hallot (François de Montmorency de) bleſſé au ſiége de Rouen, puis tué, 53, N. 32.
Hamilton, curé de S. Côme. Son inſolence, 64, N. 35.
Hargerie (Louis d'Ognies de la) défait avec N. de la Boiſſiere & le baron de Biron un détachement du duc d'Aumale, 34.
Henri III. Ses mignons, 397, N. 12.
Henri IV. Victoire qu'il remporte à Iſſoire, 6, N. 1. Cauſes qui l'empêchent de profiter de ſa victoire, 7. Prend Dreux & manque Sens, 10, 11. Il emporte les fauxbourgs de Paris, & y met le ſiége, 12, 14, N. 5. que ſa bonté pour les habitans oblige à lever, 14. Faute qu'il fait en ſe poſtant à Chelles, 17, 18, N. 8. Il fait aſſiéger Clermont, 20, & pourſuit avec avantage le prince de Parme; il ſauve la vie au baron de Biron, 22, N. 9. Va voir la belle Gabrielle à Cœuvre, 23, N. 10. Son parti groſſit, 24. *Voyez* Abjuration. Il prend Chartres, 27, N. 13, & Corbie, 31. Sa paſſion pour Mademoiſelle d'*Eſtrées*, 31, N. 15, *page* 111, N. 52. Sa lettre à Sully, 31, N. 16. Quand ce Prince a commencé à lui confier ſes ſecrets, 31. Ses avantages ſur la Ligue, 32, 34. Sa préſence à Mante fait manquer une entrepriſe de Sully ſur le duc de Mayenne, 39. Il ſurprend Louviers, 41, & s'empare d'une partie de la Normandie, 42, 43. Paroles de Henri IV, ſur l'évaſion du duc

de Guiſe, 43, N. 25. Il quitte Mante où il faiſoit ſon principal ſéjour, 44. Va voir la belle Gabrielle à Compiégne, 44. Raiſons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiſelle de Bouillon, 44, 45, N. 26. Il entreprend le ſiége de Rouen, 44 & *ſuiv.* Prend Darnetal pour quartier, 50. Valeur de ce prince dans les aſſauts, 56. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de ſon armée, 57, 58. Il va au-devant du prince de Parme, 61. Parole de lui ſur la mort de Sixte-Quint, 63, N. 33. Marches & campemens de ce prince, 64, 67. Il enleve l'eſcadron du duc de Guiſe, 68. Sa valeur au combat d'Aumale, 72, 74. Il y eſt bleſſé, 77, 78. Il oblige le duc de Parme à repaſſer la Somme, 80. Ses égards pour Biron, 81, 82, N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon, *ibid.* N. 42. Mutinerie dans ſon armée, 82. Il leve le ſiége de Rouen, 84. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 86, ſépare ſes troupes, 87. Les raſſemble & défait l'avant-garde des ennemis. Reprend Ponteaudemer, 90. Autres avantages qu'il remporte, 91, 93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 92, 93, N. 47. Remarques ſur ces expéditions & ſur les fautes qu'on lui reproche, 93, N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans ſon camp, 94, 95, qui lui échappe, 96, 97. Son armée refuſe, contre toute raiſon, de pourſuivre les ennemis, 98, 99. Il licencie & conduit les troupes proteſtantes en Picardie, 110. Motifs ſecrets de ce voyage, 112, N. 52. Il deconcerte les brigues du comte de Soiſſons en Béarn, 116,

117. Il prend Epernay, & congédie ſes troupes, 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 134. Il découvre par Sully les ſecrets de la ligue & du tiers-parti, dont il fait part à Beringhen & à Choirin, 148. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de ſa converſion, 153, 154, N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le diſpoſe à changer de religion : motifs qui l'y déterminent, 158, 159, N. 22. Ce qu'il dit ſur la mort de Morlas, 167, N. 25. Il fait conſentir les proteſtans à une négociation avec les catholiques, 167 *& ſuiv.* Rejette les conditions que la ligue lui propoſe, 187. Son droit à la couronne n'eſt point conteſté, 198 *& ſuiv.* N. 36, 37. Il leve le ſiége de Selles, 201, N. 38. Ses ambaſſadeurs ſont refuſés à Rome, 201. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les catholiques, inutile, 204, 205. Il aſſiſte aux conférences entre les catholiques & les proteſtans, 214, 215. Il aſſiége & prend Dreux, 215. Sincérité de ſa converſion, 219, 220, N. 45. Sa conduite avec les calviniſtes, 222, N. 47. Sa réponſe au miniſtre la Faye, 223, N. 48. Lettre qu'il écrit à ſa maîtreſſe à l'occaſion de ſon abjuration, 225, N. 49. Paroles de ce prince, 228, N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 232, N. 1. Sa ſage conduite avec l'Eſpagne & la ligue, 235, 236. & avec les huguenots, 236, 237. N. 2. Il accorde une trêve aux députés de la ville de Paris, 237. N. 3. Reçoit un député Eſpagnol, 238 *& ſuiv. Voy.* d'Entragues Nugnés. Paroles de lui ſur ſon abjuration, 238, N. 4. Il députe mal-à-pro-

pos la Varenne à Mandoce, 241. Bon mot du roi à la Varenne, 242, ſur Villeroi, 310. Il court riſque de ſa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 244, N. 7. Il manque d'être aſſaſſiné, *ibid.* *Voyez* Capucins, Jéſuites. Il reprend ſes conférences ſur la religion, 248. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 250. Secourt Feſcamp; eſt reçu dans Meaux, 257, N. 15. Il ſçavoit modérer ſa colere, 261. Trait ſur ce ſujet, 261, 262, N. 18. Se fait ſacrer à Chartres, 263, N. 19. Fait raccommoder le duc de Montpenſier & le duc de Soiſſons, 264. 265. Il eſt reçu dans Paris où il pardonne à ſes ennemis, 301 *& ſuiv.* Particularités & bons mots de lui à ce ſujet, 302, 303, N. 33, 34, 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompenſe le duc de Montpenſier & Biron, 304, 305, N. 36, 38. Préſent qu'il fait à Sully, 325, 326, N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 326. Pluſieurs villes ſe ſoumettent, 327. Marche au ſecours de la Capelle, 331. Inveſtit Laon, 332. Ses travaux & fatigues à ce ſiége, 351. Il accorde ſa protection à l'archevêque de Glaſco, 352. Empêche les Eſpagnols de ſecourir Laon, 354 *& ſuiv.* Il inſpiroit l'air d'aſſurance & de préſomption à ſes officiers, 361. Eſt mécontent de Biron, 362. qu'il fait obſerver par Sully, 363. Il ſéjournoit à Marle pendant ſa jeuneſſe, 364. Partie de plaiſir qu'il fait à S. Lambert, troublée par l'arrivée des Eſpagnols, 364. Son armée eſt preſque ſurpriſe par les Eſpagnols qu'il oblige à ſe retirer, 366, 369. Louanges des qualités militaires de ce prince, 367, 368. Il cache les ſujets

le plainte qu'il a contre Bouillon ; pourquoi il députe Sully, 376. Priſe de Laon ; fait ſon entrée dans différentes villes de Picardie, 390. Ses vues pour la diſpoſition des bénéfices du cardinal de Bourbon ; il a deſſein d'acheter la maiſon de Gaillon, 396. Accueil qu'il fait aux députés de Reims, 409. Careſſes que le roi fait au duc de Guiſe, & louanges qu'il donne aux princes de ſa maiſon, 410. Familiarité de ce prince avec ſes courtiſans, 411. Son accueil à Madame de Guiſe, 412. Ses amours avec la belle Gabrielle ; entretien de lui & d'Alibour à ce ſujet, 421, 422, N. 25. Changement qu'il fait dans le conſeil des finances, 425, 426, N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Eſpagne, 432.

Huillier (Jean l') prévôt des Marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV, 302, N. 13.

Hurault, *voyez* Chiverny. Maiſſe.

I

Ibarra (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris, 192.

Jeannin (René) préſident au parlement de Dijon ; ſa propoſition à Henri IV, de la part de la ligue, 107. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Eſpagne de la même part, 141 & *ſuiv.* N. 17. Quels furent ſon objet & ſes véritables ſentimens au ſujet de Henri, de l'Eſpagne & de la ligue, 168, N. 26. Conditions qu'il propoſe à Henri, 183. 185. Rejettées, 187. Serment qu'on l'accuſe d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince, 206, 207, N. 42. Il eſt obligé de

lui rendre Laon, 389. Conſeil qu'il donne au duc de Mayenne, 392. Juſtifié, *ibid.* N. 7.

Jéſuites impliqués dans le complot de Barriere, & juſtifiés, 245, N. 8. Leur procès avec l'Univerſité & les curés de Paris; particularités ſur cette affaire, 338 & *ſuiv.*

Infante d'Eſpagne (Claire-Eugénie d'Autriche) deſſein de la faire épouſer au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les ſeigneurs, 194, N. 34, *page* 240.

Joyeuſe (Anne de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Joyeuſe (Antoine Scipion, chevalier de Malte, puis duc de). Son parti en Provence, 123. Aſſiége Villemur, 124 & *ſuiv.* Défait, & ſe noie dans le Tarn, 130.

Joyeuſe (François de) cardinal, eſt envoyé par Mayenne en Eſpagne, 256, N. 14.

Joyeuſe (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

L

LAGNY, pris par le prince de Parme, 18, N. 8.

Langlois, échevin de Paris, eſt fait prévôt des marchands. Reçoit Henri IV, en cérémonie, 301, 302, N. 33.

Laon, aſſiégé, 332, 350. Eſt rendu, 389.

Lecques (Antoine du Pleix, ſieur de) ſecourt Villemur, 128.

Leſdiguieres (François de Bonne de) connétable, déconcerte en Provence les deſſeins du duc de Savoye & de l'Eſpagne, 123, N. 9.

Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le duc de Savoye, &c. 391.
Lieramont (François de Dampierre, sieur de) gouverneur du Catelet, 399, N. 13.
Ligny. Son parti en Provence, 124.
Ligue (la) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait, 32 & *suiv.* Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV, 43, N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV. 107, 108. Ses troupes sont battues à l'attaque de S. Denis & au passage de la Vienne; mais elle gagne la bataille de Craon, 114, N. 1, 2, 3. Défaite de ses troupes à Villemur, 128 & *suiv.* *V.* Philippe II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV, rejettées, 183, 184. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 191, 193, N. 33. Impudence de ses prédicateurs, 199. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV, 200 & *suiv.* La ligue fait une députation à ce prince, 223. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 244. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons, à la reddition de Paris, 303, 304, N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université, &c. 344. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 431.
Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de) l'un des catholiques mutinés pendant le siége de Rouen, 59. L'un des chefs du tiers-parti, 149. Cabale contre Henri IV, aux états de Paris, 195, 346, N. 60.
Loppes, gentilhomme calviniste, se trouve à la

défaite du grand convoi devant Laon, 359.
Lorraine (la) & *Lorrains*. Les Lorrains défaits à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113, 114, N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 430, 431.
Lorraine (Charles II, duc de). Ses brigues aux Etats de Paris inutiles, 193.
Lorraine (Catherine-Marie de) ducheſſe de Montpenſier. *Voyez* Montpenſier.
Lux (Edme de Malain, baron de) négocie pour la converſion de Henri IV, 206.
Lyon ſe rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 328, 329.

M

MADAME CATHERINE DE BOURBON, ducheſſe de Bar, fait venir le comte de Soiſſons en Béarn, 116, 117. & lui donne une promeſſe de mariage, 265, qu'elle remet à Sully, 275.
Maignan. Utilité dont il eſt au ſiége de Rouen, 55.
Maiſſe (André Hurault, ſieur de). Services qu'il rend contre les ſéditieux, 343, N. 57. Il entre dans le conſeil des finances, 425.
Maiſtre (le) préſident du parlement; ſa réponſe au duc de Mayenne, auquel il faiſoit des remontrances, 198, 199, N. 35.
Mandoce (Bernardin de). Propoſitions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 239.
Mandoce (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris, 192.
Manou Jean d'O, ſeigneur de) l'un de

chefs catholiques du partie de Henri IV, 162, N. 23.

Mansfeld (Charles) amene une armée Eſpagnole en France pendant les états de Paris, 191. Prend Noyon, 201. Ne peut empêcher la priſe de Laon, 350 & *ſuiv.*

Mante. Conférences ſur la religion qui y ſont tenues, 215, N. 43. Aſſemblée des Calviniſtes qui s'y tient, 236. N. 2.

Marivault (Claude de l'Iſle) ſe trouve à la journée d'Aumale, 66, N. 37. Au ſiége de Laon, 354. A la défaite du grand convoi, 357, N. 63.

Marck (Guillaume-Robert de la) frere de la ducheſſe de Bouillon; ſa mort & ſon teſtament, 44, N. 26.

Marck (Robert de la) pere de la ducheſſe de Bouillon, 44. N. 26.

Marſeille. Sa réduction par le duc de Guiſe, 417, N. 23.

Marteau (Michel, ſieur de la Chapelle) traverſe le traité de Villars avec Henri IV, 281, N. 24, *page* 325. Ce qui ſe paſſa entre Sully & lui chez ce gouverneur, 313. 314.

Matignon, maréchal de France, refuſe de ſecourir Villemur, 127. Il eſt du conſeil des finances, 425.

Maugiron (François de) l'un des mignons de Henri III, 357, N. 12.

Mayenne (Charles de Lorraine, duc de). Rencontres à Noyon, &c. où ſes troupes ſont battues, 32, 34. Il manque Mante & Houdan, 36, 37. Il punit l'inſolence des Seize, 63, 64 N. 34. Joint ſes troupes à celles du prince de Parme, 84, & eſt cauſe par ſes mauvais conſeils des échecs arrivés à

ce prince aux environs de Rouen, 89, 93. Mémoire des propoſitions qu'il fait au roi d'Eſpagne, & des conditions auxquelles il lui ſoumet la ligue, & réponſes à ſes propoſitions, 140 & *ſuiv.* Il demande à l'Eſpagne la ſouveraineté de la Bourgogne, 143. Demandes qu'il fait faire à Henri IV, pour lui-même, par la ligue, 186, 187. Ses artifices contre le parti Eſpagnol & contre ſon propre neveu; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 192, 194, N. 34. Moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV, du trône, 200, 201. Il cherche à rendre ſon abjuration inutile, 233, 234. S'oppoſe à la députation des Pariſiens vers ce prince, 236, 237. N. 3. Demande une nouvelle trêve qui lui eſt refuſée, 255, 256. Ote le gouvernement de Paris au comte de Belin, & le donne à Briſſac, 297, 298. par lequel il eſt trahi, 300, N. 30. Il fait échouer les deſſeins du duc de Nemours, 327, 328. N 46. Il marche au ſecours de Laon, où il tente en vain de faire entrer du ſecours, 350 & *ſuiv.* Cherche à s'aſſurer la Bourgogne, 392, 393, qui ſe révolte contre lui, 394.

Medavy (Pierre Rouxel, baron de) l'un des officiers généraux de la ligue, commence à traiter avec Sully, 250, N. 11. Conclut ſon traité, 279 & *ſuiv.* Difficultés qui ſurviennent par ce traité, 373.

Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de) défait les troupes royaliſtes à Craon, 114, N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 140. Ses brigues aux Etats de Paris inutiles, 393. Ses ſuccès dans la Bretagne, 391.

Meſſillac (Raymond de Reſtignac de) ſecourt Villemur, 128.
Milly (Conférences de). Ce qu'on y traitoit ; 248, N. 9.
Moines, *voyez* Religieux.
Montigny (François de la Grange, ſeigneur de) aſſiſte à la défaite du grand convoi devant Laon, 357, N. 63.
Montmorency (Henri de) ſoutient le parti de Henri en Dauphiné, 123. Secourt Villemur, 127.
Montpenſier (Henri de Bourbon, duc de). Ses expéditions militaires en Normandie, 42, 43. N. 24. Perd la bataille de Craon, 114, N. 3. Eſt bleſſé au ſiége de Dreux, 217. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 283. En eſt récompenſé par Henri IV. 307.
Montpenſier (Catherine-Marie de Lorraine, ducheſſe de). Traits de clémence & de généroſité qu'elle reçoit de Henri IV, 305, N. 38, 39.
Montpezat (Henri Deſprez de) envoyé par Mayenne en Eſpagne, 256, N. 14.
Morlaix, pris par d'Aumont, 391, N. 4.
Morlas, l'un des chefs calviniſtes, ſe convertit ; fort eſtimé de Henri IV, 167, N. 25.
Mornay (Philippe du Pleſſis) 12, N 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 79. Il ſert Villeroi dans ſon traité avec le roi, 308.
Mothe (Valentin de Pardieu de la) amene des troupes pour la ligue au ſiége de Rouen, 64, 65. Sa mort, 63, N. 36.

N

Nemours (Charles-Emmanuel de Savoye, duc de) défend Paris contre Henri IV, 14. Son parti ne réussit pas en Provence, 122, 123, non plus que ses brigues & ses desseins aux états de Paris, 193, 194. Traitement qu'il reçoit à Lyon, 328, 329 N. 45.

Nemours (Henri de Savoye, duc de) *voyez* S. Sorlin.

Nevers (Louis de Gonzague de Mantoue, duc de) 346. Amene des troupes au roi, & cherche à dominer dans le conseil, 24, 25. Mutine les Catholiques; seconde mal Henri IV, à Bully, &c. 68, 69. Il se fait l'un des chefs du tiers-parti, 149. Ses brigues aux états de Paris, 195. Envoyé à Rome prêter l'obédience au pape, 232, N. 1. Il est proposé gouverneur de Champagne, 405, & fait chef du nouveau conseil des finances, 426, ses démêlés avec Sully, 428.

Neufchatel, mal défendu par Givry, 85, N. 43, 44.

Normand, l'un des Seize; son dire hardi & insolent dans la chambre du duc de Mayenne, 64, N. 35.

Normandie. La Normandie donne du secours à Henri IV, pour le siége de Rouen, 49. Ses villes & gouverneurs se rendent à ce prince, 395. 396.

Noue (François de la) 302, N. 34.

Noyon. Prise de cette ville, 33 *& suiv.* Reprise, 201.

Nugnes ou *Ordognes* envoyé de la part de Mandoce à Henri IV, 239.

O

O (François d') ſurintendant des finances; 341. Les gouverne mal, & laiſſe Henri IV, manquer de tout, 8, N. 2. Jette les catholiques dans la mutinerie, 105, 106. Il devient un des chefs du tiers-parti, 149. S'entremet dans l'affaire de la converſion de Henri IV, 205, 206. Il ſollicite pour les Jéſuites dans leur procès avec l'Univerſité, 344, N. 58 Ses profuſions, ſes vices, 396, 397, N. 11. Particularités ſur ſa mort, 400, 401, N. 15, 16.

Oiſe (Georges de Brancas-Villars, chevalier d') rend le Havre à Henri IV, 318, N. 43. En obtient une penſion, 396, N. 10.

Olivier (Séraphin. Sa réponſe à Clément VIII, qui refuſoit d'abſoudre Henri IV, 233.

Ornano (Alphonſe d') ſoutient le parti de Henri en Dauphiné, 123. Secourt les Lyonnois contre la ligue, 319.

P

Palcheux, officier calviniſte, mis injuſtement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 85.

Pangeac ou *Pangeas* (N. de Pardaillan de) oblige le comte de Soiſſons à ſortir de Béarn) & en eſt maltraité, 117.

Parabere, officier calviniſte, prend Corbie, 31. Se trouve au ſiége de Laon, 335 *& ſuiv.*

Paris, aſſiégé; horreurs de ce ſiége: autres particularités à ce ſujet, 11.-14. N. 5. Joie

qu'on y reſſent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 236, 238. Reddition de cette ville, & particularités ſur l'entrée qu'y fait Henri, 301 & *ſuiv.* N. 33,-39.

Parlement de Paris s'oppoſe aux deſſeins de Mayenne & de la ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend ſur la ſucceſſion à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités ſur cet arrêt, 198, N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jéſuites contre l'Univerſité & les curés, 344.

Parme (Alexandre Farnèſe, duc de) oblige Henri IV, à lever le ſiége de Paris, 14, N. 5. Se poſte avantageuſement & ſe conduit en habile général dans cette occaſion; bon mot de lui au duc de Mayenne, 18. N. 8. Il prend Corbeil avec peine, 21. Souffre pluſieurs échecs en ſe retirant, 22. Il repaſſe la Somme, & vient au ſecours de Rouen, 61. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 72. Paroles de lui ſur cette action, 78. N. 41. Il repaſſe la Somme, 79. Reprend le chemin de Rouen, 83, 84 Evite le combat, 85, & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans leſquels il eſt bleſſé, 90, 93, N. 47. Il échappe à Henri IV, par ſa belle manœuvre au paſſage de la Seine, 95, 97. Il repaſſe en Flandre, 113. Sa mort; jugement ſur cette mort, 132, N. 14. Ses projets ne ſont point ſuivis aux états de Paris, 190, N. 30.

Pellevé (Nicolas de) cardinal, propoſe aux états de Paris le mariage de l'Infante d'Eſpagne avec l'archiduc Erneſt. Ses brigues inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soiſſons lors

de la reddition de Paris, 304.
Pericard, agent du duc de Guiſe pour ſon traité, 403.
Perron (Jacques Davy du) cardinal, un des auteurs & promoteurs du tiers-parti, 148. Devient favorable à Henri IV, 175 & *ſuiv.* N. 27, 28. Il inſtruit ce prince dans la religion catholique, 221. A la principale part à ſa converſion, & cherche auſſi à convertir Sully, 226, 227. Il eſt envoyé à Rome prêter l'obéiſſance au pape, & eſt fait évêque d'Evreux, 227. Il travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soiſſons avec le duc de Montpenſier, 265.
Perron (du) frere du cardinal, employé à retirer la promeſſe de mariage de MADAME au comte de Soiſſons, 270, 271.
Philippe II, roi d'Eſpagne, cherche à mettre le duc de Savoye en poſſeſſion de la Provence, 122, 123. Sa réponſe aux conditions qui lui ſont offertes par la ligue & par le duc de Mayenne; ſon objet en ſoutenant la ligue, 140 & *ſuiv.* Ses brigues aux états de Paris inutiles, 192, 193. Propoſitions qu'il fait à Henri IV, après ſon abjuration, rejettées, 234.
Pile (la) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, ſert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 287.
Piſany (Jean de Vivonne, marquis de) député par Henri IV, au pape qui refuſe de l'entendre, 201, N. 39. Envoyé à Rome prêter l'obéiſſance au pape, 233.
Plaiſance (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Eſpagne, inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soiſſons lors de la

reddition de Paris, 304.
Poitiers. Blocus de cette ville, 115. Elle ſe rend à Henri IV, 327.
Pontaudemer, rendu au prince de Parme; 89. Repris par Henri IV, 90.
Pontcarré (N. de) ſert Henri IV. à Paris contre les factieux, 343, N. 57.
Pontoiſe. La ligue y établit ſon conſeil, 38. Conférence en cette ville, 215, N. 43.
Pré (du) employé à traverſer le traité de Sully avec Villars, 287 *& ſuiv.* Il eſt pendu, 293.
Princes du Sang, Seigneurs ou *Grands du royaume* Leurs brigues & leurs deſſeins aux états de Paris, 193.
Profeſſion de foi de Henri IV. Difficultés ſur cette piece levées par Sully, 228. Envoyée à Rome, *ibid.* N. 52.
Proteſtans. Leur méſintelligence avec les Catholiques de l'armée: cauſe de la levée du ſiége de Rouen, 83. Ils refuſent de pourſuivre le prince de Parme après ſon paſſage de la Seine; leurs vues, 103 *& ſuiv.* Ils perdent la bataille de Craon, 114. N. 3, & battent les troupes de la ligue devant Villemur, 128, 131. Ils rejettent les conditions offertes par la ligue à Henri IV, 186. Ils conſentent aux conférences avec les Catholiques, 202. Leurs miniſtres trahiſſent leur religion par flatterie, 221, 222. Les chefs ſe montrent plus difficiles ſur l'article de l'abjuration de Henri IV, 222, 223, N. 48. Ils y conſentent enfin, 226. Ils s'oppoſent à la trêve, 236, 237. Meſures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 381, 382. Ils tiennent un ſynode à Sainte-Foi, 383, 384.

R

RANDAN (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de) perd la bataille d'Iſſoire contre les calviniſtes, 6, N. 1.

Regnardiere (la) bouffon de la cour, diſgracié, 424, N. 26.

Reiſtres. Lanſquenets & autres troupes étrangeres. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon, amenée au ſiége de Rouen, 49; où ils ſe mutinent, 53. Leur réponſe à la demande qu'on leur fait, s'ils ſont diſpoſés à pourſuivre le prince de Parme, après le paſſage de la Seine, 105. 106.

Religieux & *Moines* forment un régiment au ſiége de Paris, 14, N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 244, 247, N. 7, 8.

Retz (Albert de Gondi, duc de) La connoiſſance du traité du duc de Guiſe lui eſt ôtée, 403 *& ſuiv.* Il eſt du nouveau conſeil des finances, 425.

Révol (Louis) ſecrétaire d'état, a grande part dans le parti que prit Henri IV, de changer de religion, 153, N. 21.

Reims ſe révolte contre le duc de Guiſe, & ſe rend à Henri IV, 406, 407.

Rieux (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la ligue, 162, N. 23

Rieux, commandant de Noyon, s'y défend avec valeur, 35.

Rigault défend bravement Corbeil contre le Prince de Parme, 21

Rochette (la) agent du duc de Guiſe pour ſon traité, 403.

Rollet (du) officier royaliſte, fait prendre Lou-

viers, 41. Traverſe le traité de Sully avec Villars, 287, N. 26.

Roſieres (Madame des) amie du cardinal de Bourbon, 171, 337.

Roſne (Chrétien de Savigny, baron de) l'un des officiers généraux de la ligue, amene des troupes au ſecours de Noyon, 35, N. 19. & au ſiége de Rouen, 65, N. 36. L'un des quatre Maréchaux de France, faits par la ligue, 186, N. 29.

Rouen eſt aſſiégé, 48, 49. Fautes faites dans l'attaque, 51, 52, N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par Henri IV, & par l'amiral de Villars, 54, 55. Vigoureuſe défenſe de ce gouverneur, 62 *& ſuiv. Voyez* Villars. Cérémonie de ſa reddition, 315, 316.

Ruſé, ſieur de Beaulieu (Martin) ſecrétaire d'état, 12, N. 4, a commiſſion pour traiter avec ceux du duc de Guiſe, 403. Eſt révoqué, 405.

S

Saint-Bonnet (N. de) reçoit chez lui Sully, 259.

S. Genies (Elie de Gontault, ſeigneur de Badefou de) beaufrere de Sully, 363, N. 67.

S. Genies (Mademoiſelle de) recherchée en mariage par le Maréchal de Biron, pour ſon frere, 363, N. 67.

S. Geran (N. de). Combat où il ſe trouve, 66.

S. Luc (François d'Epinai, ſieur de) grand-maître de l'artillerie, contribue à la reddition de Paris, 300, N. 31. Se trouve au ſiége de

Laon, 354. Eſt un des mignons de Henri III, 398, N. 12.
S. Megrin (Paul Stuard de [illegible]uſſade de) l'un des mignons de Henri III, 398, N. 12.
S. Pol (Antoine de) amene les troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 65, N. 36. Eſt un des quatre Maréchaux de France, faits par la ligue, 186, N. 29. Tué par le duc de Guiſe, 415, N. 22.
S. Sorlin (Henri de Savoye de Nemours, marquis de) vient à Lyon au ſecours du duc de Nemours, 329, N. 47.
Ste. Catherine (fort de) attaqué mal-à-propos au ſiége de Rouen, 51, 52, N. 31. *Voyez* Biron.
Salignac (Jean de Gontault de) l'un des chefs proteſtans, 167.
Sancy (Nicolas du Harlay de) l'un des chefs du parti calviniſte, 167. Sert Villeroy dans ſon traité, 308. Son caractere, ſes ſervices, 420. Ses railleries & bons mots ſur la belle Gabrielle, l'empêchent d'être fait ſurintendant, 421, 422. Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suiſſe, 430, 431.
Sault (Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de). Son parti en Provence, 124, N. 10. y favoriſe celui du roi, 418.
Savoye (Charles-Emmanuel, duc de) ſe joint à l'Eſpagne & à la ligue, & réuſſit mal en Provence, 122, 123, N. 8. Ses brigues aux états de Paris, inutiles, 192 193. Envoie du ſecours au duc de Nemours à Lyon, 329.
Schomberg (Gaſpard de) comte de Nanteuil, 153, N. 21. Eſt fait membre du conſeil des finances, 425.

Sedan (ville & principauté de) donnée par la ducheſſe de Bouillon à ſon mari, 375, 376.

Seguier (Antoine) avocat général, favoriſe les Jéſuites dans leur procès contre l'Univerſité, &c. 344, N. 58.

Seguier (Jean) préſident au parlement. Bon conſeil qu'il donne à Sully mécontent, 138 & *ſuiv.*

Seigneurs ou *Grands du royaume. Voyez* Princes du Sang.

Seize (les). Quatre ſont pendus, pour avoir fait pendre le préſident Briſſon, &c. Leur inſolence, 63, 64, N. 34, 35.

Serment fait par les chefs de la ligue contre Henri IV, 208.

Sfondrate conduit les troupes de Grégoire XIV, au ſiége de Rouen, 63, 84.

Simiers (Jacques de) grand-maître de la garde-robbe de MONSIEUR, 250, N. 10.

Simiers (Louiſe de L'hôpital-Vitry, dame de) contribue au traité de Villars avec le roi, 250, 251, 281 & *ſuiv.*

Sixte-Quint, ſa mort, 63, N. 33.

Soiſſons, ville de ſûreté pour la ligue, 147.

Soiſſons (Charles de Bourbon, comte de) paſſe en Béarn dans le deſſein d'épouſer MADAME, & n'y réuſſit pas, 115, 116. Son caractere, 117, 118. Il devient l'un des chefs du tiers-parti, 149. Ses vues & ſes brigues aux états de Paris, 195. Il ſe raccommode avec le duc de Montpenſier, 264 & *ſuiv.* Il défait le ſecours que les Eſpagnols cherchent à jetter dans Laon, 350, 351. Eſt fait grand-maître de la maiſon du roi, après la

mort du duc de Guiſe, 406.
Sommerive (Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de) défend Laon contre Henri IV, 333, N. 50. Rend cette place, 389.
Sorbonne. Haine qu'elle porte à Henri IV, 199, N. 36.
Sourdis (François d'Eſcoubleau, marquis de) l'un des chefs catholiques oppoſés à Henri IV, 162, N. 23. 346.
Souvray (Gilles de) l'un des favoris de Henri III, 397. Son éloge, *ibid.* N. 12
Stuniga ou *Cuniga* (D. Balthazar de). Offres qu'il fait de la part de l'Eſpagne à Henri IV, après ſon abjuration, rejettées, 234.
Sully (Maximilien de Béthune, marquis de Roſny, puis duc de Sully). Mécontentement qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuſe, 10. Il ſe trouve au ſiége de Paris, 12 *& ſuiv.* & aux expéditions qui ſuivent la levée de ce ſiége, 20 *& ſuiv.* Se ſaiſit de Giſors, dont on lui refuſe le gouvernement, 25. Il ſe retire mécontent, *ibid.* Va viſiter ſes biens; dégage d'un mauvais pas Clermont-Tonnerre, 26, 27. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 29 *& ſuiv.* Lettre qu'il reçoit de Henri IV, 31, N. 16. Manque l'entrepriſe qu'il projette à Mante contre Mayenne, 39 *& ſuiv.* Il va voir Madame de Chateaupers, 45. Se ſaiſit d'un bateau richement chargé, 46 *& ſuiv.* Suit Henri IV au ſiége de Rouen, 48. S'oppoſe à l'avis de Biron ſur la maniere d'attaquer la place, 50, 51. Se trouve à l'attaque de la tranchée, 54, 55. Remontre au roi les périls auxquels il expoſe ſa vie, 57. Entretien entr'eux ſur les mutineries des catholiques de

l'armée, 58. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 59 & *ſuiv.* Il ſuit Henri à la rencontre du prince de Parme, 61 & *ſuiv.* Remontrances qu'il lui fait ſur la témérité avec laquelle il s'expoſe, 67. Il ſe plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 68, N. 39. Se trouve au combat d'Aumale, 72 & *ſuiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 89 & *ſuiv.* Il appuie le ſentiment de pourſuivre le prince de Parme, après ſon paſſage de la Seine, 98 & *ſuiv.* Il épouſe madame de Chateaupers, 133, N. 15. Se retire chez lui par mécontentement, 134 & *ſuiv.* Il eſt détrompé, 137. Intercepte les papiers de la ligue & du tiers-parti; teneur de ces pieces, 140 & *ſuiv.* qu'il porte à Henri, 147. Motifs qui l'obligent à cacher la confiance que le roi avoit en lui, 159 & *ſuiv.* Véritables ſentimens de ce miniſtre ſur la religion, 163. 164. N. 24. Il fait embraſſer aux proteſtans le parti de traiter ſur ce ſujet avec les chefs catholiques, 170. Ses entretiens & négociations avec Bellozane, 171, 172. Avec les Duret, 174, & avec du Perron, 175 & *ſuiv.* Autre entretien & conſeil qu'il donne à Henri IV ſur ſa converſion, 209, 212. Part qu'il a à la priſe de Dreux, 216, 218. dont le gouvernement lui eſt refuſé, 218. Aveu qu'il fait en faveur de la religion catholique, 220, N. 45. Il opine contre l'avis des proteſtans dans leurs aſſemblées, 224. Sa réponſe à du Perron qui l'exhortoit à changer de religion, 226. Dernier ſervice qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV, 228, 230. Il fait accorder une ſeconde trêve aux députés de Paris, 238,

228, & préſente au roi un envoyé Eſpagnol, 228. 240. Il s'oppoſe à la députation de la Varenne en Eſpagne, 241, 242. Commence à négocier avec Villars, Médavy, &c. 250, 252. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce ſujet; ſa réception au fort Ste. Catherine, 258, 260. Il réconcilie le duc de Montpenſier avec le comte de Soiſſons, 264, 266 & retire la promeſſe de mariage de MADAME & du comte de Soiſſons, 268 *& ſuiv.* Il traite avec la ducheſſe d'Aumale pour la reddition de ſon mari, 276, 277, N. 22, avec Médavy, 279. Avec l'amiral de Villars, 283. Difficultés à conclure ce traité, 283 *& ſuiv.* Conclu enfin, 292 *& ſuiv.* ainſi que pluſieurs autres. Son entretien avec Henri IV. à ce ſujet, 305, 307. Il retourne à Rouen, & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 316. 317. Aventure plaiſante qui lui arrive avec Boisroſé, 319, 321. Sa délicateſſe dans les gratifications & les préſens qu'il reçoit de S. M. 322 *& ſuiv.* N. 44. Il va ſervir au ſiége Laon, 325 *& ſuiv.* Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Converſation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 336. 337. Motifs qui le portent à ſoutenir les Jéſuites 338, 339. Il éclaire les démarches des ſéditieux, 342, & aſſoupit le procès des Jéſuites contre l'Univerſité, &c. 347. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 350, 351. Aſſiſte à la défaite du grand convoi, 354 *& ſuiv.* Eſt employé à pénétrer les deſſeins de Biron, 363. Donne avis de l'approche de l'armée des Eſpagnols, 365, 366. Autres ſervices qu'il rend dans cette occaſion, 370, 371, puis à Sédan; motifs de ce voyage, 375. Son ſenſi-

ment ſur cette fortereſſe, 378. Entretiens qu'il a avec Bouillon, 378 *& ſuiv.* Où il pénétre le but de ſa politique & ſon caractere, 383, 385, & en rend compte au roi, 387. Il eſt retenu à Paris par les affaires de l'état, 394. Il eſt chargé du traité du duc de Guiſe, qu'il conclut, 405, 408. Son apologie ſur ce traité, 413, 416. Se juſtifie contre les plaintes du duc d'Epernon, 412. 413. Son ſentiment ſur les abus dans les finances, 426, 427. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à ſortir du conſeil des finances; il eſt fait ſecrétaire d'état, 429. Il s'oppoſe à la déclaration de guerre contre l'Eſpagne, 431.

Sully (ducheſſe de). *Voyez* Chateaupers (madame de).

Surêne. Conférences en cet endroit entre Henri IV, & les catholiques, 202, 203, N. 40. Trêve de Surêne, 237, N. 3.

Surintendance des finances ſupprimée par Henri IV, 425.

T

TAVANNÉS (Jean de Saulx, vicomte de) eſt battu & fait priſonnier devant Noyon, 33.

Taxis (Jean-Baptiſte, comte de) l'un des plénipotentiaires Eſpagnols aux états de Paris; ſes brigues inutiles, & fautes qu'il y fait, 192 *& ſuiv.* Offres qu'il fait à Henri après ſon abjuration, rejettées, 234, 235.

Terra; Nova (duc de) amene du ſecours à la ligue contre les Lyonnois, 329.

Thémines (Pons de Lauzieres de Cardaillac de) défend Villemur, & y défait les troupes de la ligue, 125, N. 11.

Thermes (Jean de S. Larry de, ou Auguſte baron de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Thou (Nicolas de) ſacre Henri IV à Chart[illegible], 263. N. 19.
Tiers-parti. Comment il s'eſt formé ; ceux qui le compoſoient, 148. Ils ſont accuſés de vouloir ſe défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne, 150, N. 19. Ses deſſeins de déclarer roi le cardinal de Bourbon, *ibid.* N. 20.
Tiron (Philippe Deſportes, abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV, 281 & *ſuiv.* N. 23. *pages* 292. 296. 311. 314.
Tonnerre (François-Henri, comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 26, N. 12. Eſt dégagé par Sully, 27.
Touchet (Marie) 334, N. 52.
Tour (Jean de la) prêtre, trahit la ligue, & aide Henri IV à prendre Louviers, 41, N. 23.
Trêve de Surêne, 237, N. 3. De S. Denis, 238. Autres trêves refuſées, 256.

V

Vair (Guillaume du) conſeiller au parlement, opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris, 198, N. 35.
Valette (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités ſur ſa vie & ſon gouvernement en Dauphiné, 121, N. 6. Eſt tué au ſiége de Roquebrune, 124. L'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Valette (Jean-Louis de Nogaret de la). *Voyez* Epernon.

Varenne (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 241, 242. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 242, N 6.

Vendôme (César de Bourbon, duc de) fils de Henri IV, & de la belle Gabrielle, légitimé, 423, 424.

Verriere (N. de la) s'entremet pour la conversion de Henri IV, 206.

Verdoris, Avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 344.

Vic (Dominique de) défait le chevalier d'Aumale à l'attaque de S. Denis, 114, N 1.

Villars (André de Brancas) amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 40, N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siége, 55 *& suiv.* Autres belles actions de ce gouverneur, qui obligent Henri IV à lever le siége, 81 *& suiv.* Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 85. N. 44 Commencement de sa négociation avec Sully, 250. Rompue, 254, 258, 259. Reprise, 269, 270. Caractere de ce gouverneur, 261. N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 281 *& suiv.* N. 25. Ses emportemens contre Sully, 285. Il se soumet au roi, 294, 295, 326. Il oblige les Espagnols de se retirer de Rouen, 315. Son éloge, 295. Cérémonie de sa reddition & de celle de Rouen, 316 *& suiv.* Il vient à la cour; louanges que méritent son désintéressement & sa conduite, 327.

Villars (Georges de Brancas) chevalier d'Oise. *Voyez* Oise.

Villemur. Siége de cette ville, 124 *& suiv.*

Villequier (Charlotte-Catherine de) femme du surintendant d'O, 400, N. 15.

Villeroi (Nicolas de Neufville) miniſtre d'état. Il fait des propoſitions à Henri IV de la part de la ligue, 107, 108. L'un des chefs du tiers-parti, 148. Ses véritables ſentimens ſur la ligue, ſur l'Eſpagne & ſur Henri. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la ligue, 183. Rejettées, 187. Il eſt accuſé d'avoir fait faire un ſerment aux chefs de la ligue contre ce prince, 206, 207. & juſtifié à cet égard, 206, N. 42. Il fait ſon traité avec le roi, 308. Juſtification des reproches que Sully lui fait à ce ſujet, 309. N. 41.

Vitry (Louis de Lhôpital, ſieur de) amene des troupes de la ligue au ſiége de Rouen, 65. N. 36. S'entremet dans l'affaire de la converſion de Henri IV, 205. Rend Meaux au roi, 256. Sa réponſe au duc de Mayenne, 257, N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 282, 311, 325.

Univerſité de Paris. Son procès contre les Jéſuites, 343, 344, N. 58, 59, *page* 347, N. 61.

Z

ZAMET (Sébaſtien) fait à Henri IV des propoſitions de la part de la ligue, 107, 108. S'emploie utilement pour la converſion de ce prince, 205, N. 41.

Fin de la Table du ſecond Volume.
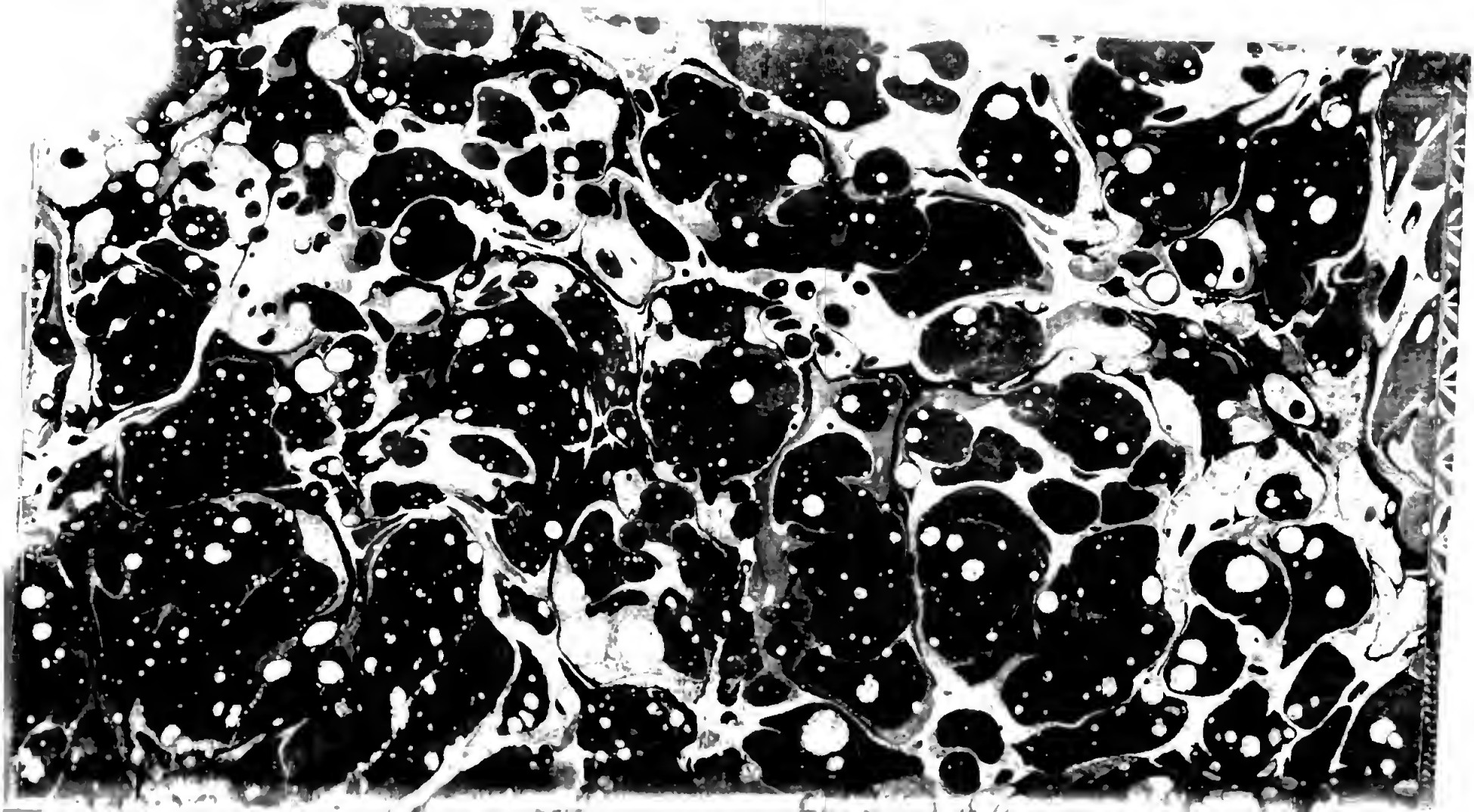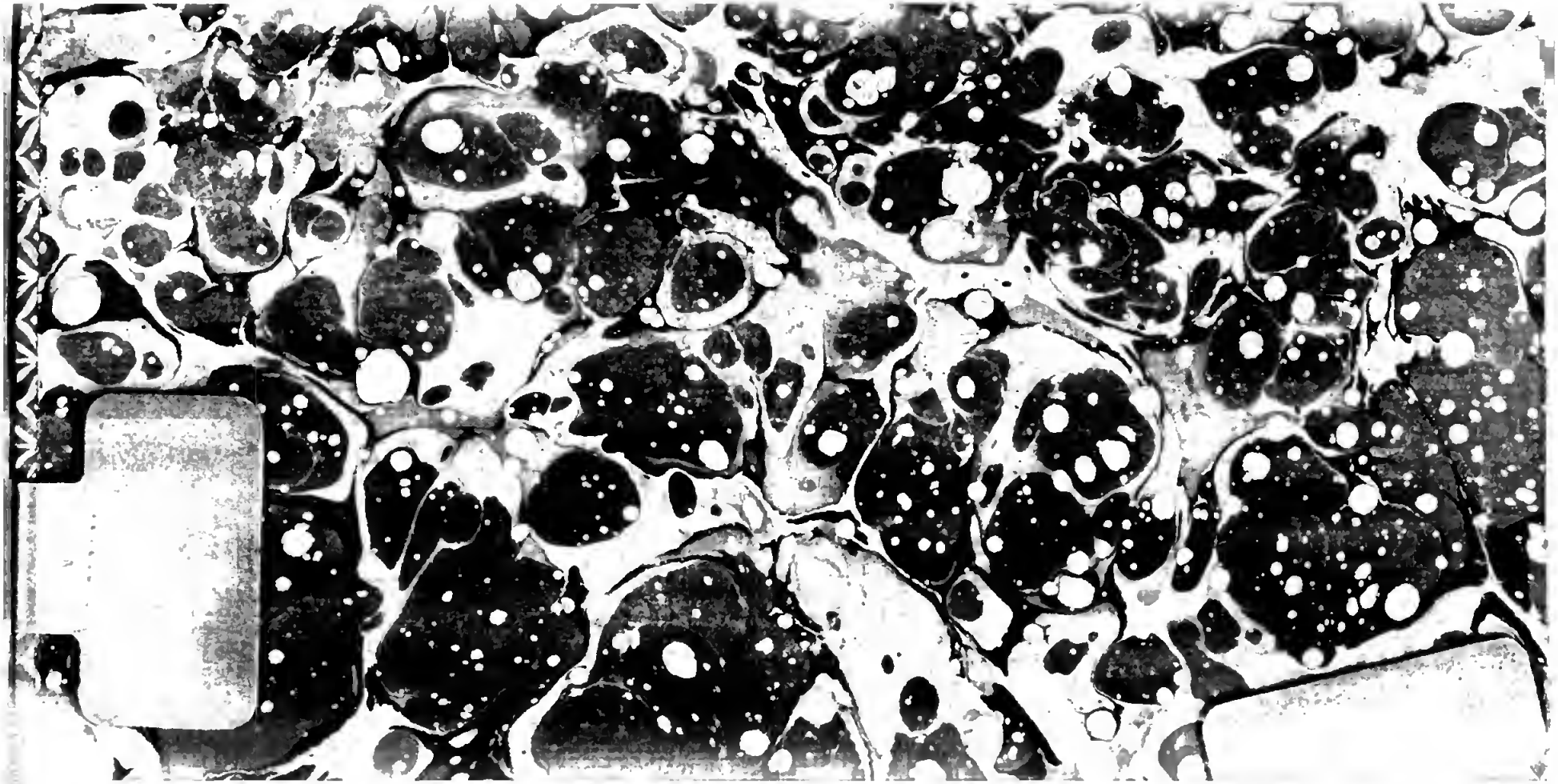
584